

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

LOIR Christophe, TURCOT Laurent, « La promenade au tournant des XVIIIe et XIXe siècles (Belgique-France-Angleterre) » in *Etudes sur le XVIIIe siècle*, volume XXXIX, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les illustrations de cet ouvrage n'ont pu être reproduites afin de se conformer à la législation belge en vigueur.

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>

É T U D E S S U R L E 1 8^e S I È C L E

X V I I I

39

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES



2011

**LA PROMENADE
AU TOURNANT DES XVIII^e
ET XIX^e SIÈCLES
(BELGIQUE – FRANCE – ANGLETERRE)**

É T U D E S S U R L E 1 8^e S I È C L E

X V I I I

Revue fondée par Roland Mortier et Hervé Hasquin

DIRECTEURS

Bruno Bernard et Manuel Couvreur

COMITÉ ÉDITORIAL

Valérie André, Claude Bruneel (Université catholique de Louvain), Carlo Capra (Università degli studi, Milan), David Charlton (Royal Holloway College, Londres), Nicolas Cronk (Voltaire Foundation, University of Oxford), Brigitte D'Hainaut, Michèle Galand, Jan Herman (Katholieke Universiteit Leuven), Michel Jangoux, Huguette Krief (Université de Provence, Aix-en-Provence), Christophe Loir, Roland Mortier, Fabrice Preyat, Daniel Rabreau (Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne), Daniel Roche (Collège de France), Raymond Trousson et Renate Zedinger (Universität Wien)

G R O U P E D ' É T U D E D U 1 8^e S I È C L E

ÉCRIRE À

Bruno Bernard bbernard@ulb.ac.be

Manuel Couvreur manuel.couvreur@ulb.ac.be

ou à l'adresse suivante

Groupe d'étude du XVIII^e siècle

Université libre de Bruxelles (CP 175/01)

Avenue F.D. Roosevelt 50 • B -1050 Bruxelles

**LA PROMENADE
AU TOURNANT DES XVIII^e
ET XIX^e SIÈCLES
(BELGIQUE – FRANCE – ANGLETERRE)**

XIV

LA PROMENADE
AU TOURNAI DES XVII^e
ET XIX^e SIÈCLES
(BELGIQUE - FRANCE - ANGLETERRE)

É T U D E S S U R L E 1 8^e S I È C L E

X V I I I

**LA PROMENADE
AU TOURNANT DES XVIII^e
ET XIX^e SIÈCLES
(BELGIQUE – FRANCE – ANGLETERRE)**

VOLUME COMPOSÉ ET ÉDITÉ PAR CHRISTOPHE LOIR
ET LAURENT TURCOT

2 0 1 1
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

Les préoccupations économiques et sociales des philosophes, littérateurs et artistes au XVIII^e siècle, 1976

Bruxelles au XVIII^e siècle, 1977

L'Europe et les révolutions (1770-1800), 1980

La noblesse belge au XVIII^e siècle, 1982

Idéologies de la noblesse, 1984

Une famille noble de hauts fonctionnaires : les Neny, 1985

Le livre à Liège et à Bruxelles au XVIII^e siècle, 1987

Unité et diversité de l'empire des Habsbourg à la fin du XVIII^e siècle, 1988

Deux aspects contestés de la politique révolutionnaire en Belgique : langue et culte, 1989

Fêtes et musiques révolutionnaires : Grétry et Gossec, 1990

Rocaille. Rococo, 1991

Musiques et spectacles à Bruxelles au XVIII^e siècle, 1992

Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (1744-1780), Michèle Galand, 1993

Patrice-François de Neny (1716-1784). Portrait d'un homme d'État, Bruno Bernard, 1993

Retour au XVIII^e siècle, 1995

Autour du père Castel et du clavecin oculaire, 1995

Jean-François Vonck (1743-1792), 1996

Parcs, jardins et forêts au XVIII^e siècle, 1997

Topographie du plaisir sous la Régence, 1998

La haute administration dans les Pays-Bas autrichiens, 1999

Portraits de femmes, 2000

Gestion et entretien des bâtiments royaux dans les Pays-Bas autrichiens (1715-1794).

Le Bureau des ouvrages de la Cour, Kim Bethume, 2001

La diplomatie belgo-liégeoise à l'épreuve. Étude sur les relations entre les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège au XVIII^e siècle, Olivier Vanderhaegen, 2003

La duchesse du Maine (1676-1753). Une mécène à la croisée des arts et des siècles, 2003

Bruxellois à Vienne. Viennois à Bruxelles, 2004

Les théâtres de société au XVIII^e siècle, 2005

Le XVIII^e, un siècle de décadence ?, 2006

Espaces et parcours dans la ville. Bruxelles au XVIII^e siècle, 2007

Lombardie et Pays-Bas autrichiens. Regards croisés sur les Habsbourg et leurs réformes au XVIII^e siècle, 2008

Formes et figures du goût chinois dans les anciens Pays-Bas, 2009

Portés par l'air du temps : les voyages du capitaine Baudin, 2010

HORS SÉRIE

La tolérance civile, édité par Roland Crahay, 1982

Les origines françaises de l'antimaçonnisme, Jacques Lemaire, 1985

L'homme des Lumières et la découverte de l'Autre, édité par Daniel Droixhe et Pol-P. Gossiaux, 1985

Morale et vertu, édité par Henri Plard, 1986

Emmanuel de Croÿ (1718-1784). Itinéraire intellectuel et réussite nobiliaire au siècle des Lumières, Marie-Pierre Dion, 1987

La Révolution liégeoise de 1789 vue par les historiens belges (de 1805 à nos jours), Philippe Raxhon, 1989

Les savants et la politique à la fin du XVIII^e siècle, édité par Gisèle Van de Vyver et Jacques Reisse, 1990

La sécularisation des œuvres d'art dans le Brabant (1773-1842). La création du musée de Bruxelles, Christophe Loir, 1998

Vie quotidienne des couvents féminins de Bruxelles au siècle des Lumières (1754-1787), Marc Libert, 1999

L'émergence des beaux-arts en Belgique : institutions, artistes, public et patrimoine (1773-1835), Christophe Loir, 2004

Voltaire et Rousseau dans le théâtre de la Révolution française (1789-1799), Ling-Ling Sheu, 2005

Population, commerce et religion au siècle des Lumières, Hervé Hasquin, 2008

Des volumes des *Etudes sur le XVIII^e siècle* sont désormais accessibles en ligne (www.editions-universite-bruxelles.be).

ISBN 978-2-8004-1512-3

D/2011/0171/17

© 2011 by Éditions de l'Université de Bruxelles

Avenue Paul Héger 26 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Imprimé en Belgique

EDITIONS@ulb.ac.be

La promenade : un objet de recherche en plein essor

Laurent TURCOT & Christophe LOIR

Promenade, se promener, déambuler, errer, se déplacer, se balader, circuler, flâner, marcher ; autant de mots que l'on utilise à loisir comme synonymes, mais qui, à y regarder de plus près, rendent compte de réalités et de déterminants bien différents. Comprendre un mot, et qui plus est dans une époque antérieure, c'est surtout tâcher d'habiller le vocable de référents historiques, de le remettre dans son contexte pour voir se dégager une subtilité étymologique qui renvoie à une réalité. Le déplacement dans l'espace urbain a une longue histoire, il existe une généalogie entre les substantifs français évoqués plus haut. Plutôt qu'une union par des liens synonymiques, il semble qu'il s'agisse d'une hiérarchie familiale séparée par des générations successives. Par exemple, la promenade engendrerait la flânerie qui à son tour engendrerait la ballade et l'errance. Il nous manque, à ce jour, de grandes monographies sur l'histoire des déplacements qui permettraient de tracer d'un geste sûr et précis une ligne entre ces mots, un peu comme un dessin à numéro dont l'image finale ne se révèle que quand le dessinateur a relié tous les points et prend de la distance par rapport à son ouvrage.

Le titre du présent ouvrage renvoie à la promenade et c'est le mot que nous tâcherons d'habiller au mieux. Une question s'impose : qu'est-ce que la promenade ? Que veut dire se promener ? L'époque ici étudiée touche à la période moderne et plus particulièrement au long XVIII^e siècle, soit de la fin du XVII^e siècle aux premières lueurs des lampes au gaz du XIX^e siècle. La fin du XVII^e siècle constitue, pour la langue française, un moment où se structurent et se formalisent la grammaire, l'orthographe et, plus déterminant pour notre propos, le sens des mots. Pourtant, comme le disait Jean Paulhan : « Tout a été dit. Sans doute. Si les mots n'avaient changé de sens ; et les sens, de mots »¹. Les premiers dictionnaires rendent compte d'une double identité du

¹ Jean PAULHAN, *Clef de la poésie*, Paris, Gallimard, 1944, p. 23.

mot promenade. Dans le *Dictionnaire de l'Académie* (1694), il est écrit : « Promenade. Action de celui qui se promène. *Allons à la promenade. Il est à la promenade.* Il signifie aussi, le lieu où l'on se promène. *Il y a de belles promenades autour de sa maison. La promenade n'est pas belle* »². Deux éléments sont à considérer : 1. le déplacement et 2. le lieu. C'est cette double définition qui constitue le cœur des études qui ont été faites sur la promenade. Le chevalier de Jaucourt dans l'*Encyclopédie* va plus loin et expose sa fonction médicale pour ensuite signaler son aspect récréatif : « exercice modéré, composé du mouvement alternatif des jambes & des pieds, par lequel on se transporte doucement & par récréation d'un lieu à un autre »³.

Pourtant, il faut encore chercher plus loin, « promenoir » « cours » et « se promener » sont les autres substantifs qui permettent de comprendre la réalité plurielle de cette promenade d'Ancien Régime. Jean Nicot, dans son *Thresor de la langue francoyse tant ancienne que moderne* de 1606 donne quelques exemples pour que le lecteur se représente bien le mot « pourmener » : « Se pourmener ordinairement en la Cour de parlement [...] Se pourmener par les chemins [...] Se pourmener et secoüer de costé et d'autre, [...] S'en aller pourmener »⁴. En 1694, le *Dictionnaire de l'Académie* attache au mot « promener, se promener » la définition suivante : « Promener, se promener. Marcher, aller, soit à pied, soit en carrosse, soit à cheval &c. pour faire exercice ou pour se divertir. *Il se promène dans son jardin. Allons nous promener au cours. Ils se sont allez promener en carrosse, par eau, sur l'eau. Il fait beau se promener* ». Ici, c'est vraiment l'action de la promenade, le déplacement qui est évoqué tandis que pour le mot « promenoir » on évoque plutôt l'espace concerné : « Lieu où l'on se promène. *Je sçay où sont les beaux promenoirs* »⁵. Peu à peu, au cours du XVIII^e siècle, le mot « promenoir » est considéré comme vieilli⁶ et n'est plus utilisé ; le sens originel qui lui est donné se fond et se confond dans le mot « promenade ». Pourtant, un autre vocable reprend à son compte la spécificité du lieu : « Cours » qui, au XVII^e siècle, est directement issu d'un espace curial qui s'insère dorénavant dans l'espace public⁷. Furetière écrit à propos de « Cours » : « un lieu agréable où est le rendez-vous du beau monde pour se promener à certaines heures : & se dit tant du lieu, que de l'assemblée qui s'y trouve ». S'ensuit un exemple sur la nature sociale et

² *Dictionnaire de l'Académie française*, tome 2, Paris, Coignard, 1694.

³ Denis DIDEROT *et al.*, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome septième, Paris, Neuchâtel, Briasson, David, Le Breton, S. Faulche, 1751-1765, p. 444.

⁴ Jean NICOT, *Thresor de la langue francoyse tant ancienne que moderne*, t. 2, Paris, Douceur, 1606.

⁵ *Dictionnaire de l'Académie française*, *op. cit.*

⁶ « L'*Académie*, dans la 2^e édition de son Dictionnaire, disait que ce mot vieillissait, et qu'on disait *promenade* : dans la dernière édition elle le met sans remarque ». Jean-François FÉRAUD, *Dictionnaire critique de la langue française*, t. 3 (O-Z), Marseille, Mossy, 1787.

⁷ Selon Jürgen Habermas, le caractère « public » des lieux urbains est perceptible dans « certaines manifestations lorsqu'au contraire de cercles fermés elles sont accessibles à tous – de même que nous parlons de places publiques ou de maisons publiques ». Jürgen HABERMAS, *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1992 (1962), pp. 13-14.

culturelle de la promenade : « Le *cours* a été beau aujourd'hui, tout la Cour y étoit »⁸. Dans le *Dictionnaire de l'Académie* (1778) on évoque : « un lieu agréable, destiné ou choisi ordinairement auprès des grandes villes, pour s'y promener en carrosses »⁹. On met ici en lumière le dispositif premier de la promenade, son côté ritualisé et limité à un espace clos voué à ce genre de pratique où la nécessité de parader est assurée par le regard des particuliers défilant.

Les premières lignes du chapitre VII des *Caractères* de La Bruyère intitulé « De la Ville » résumant bien cette idée : « l'on se donne à Paris, sans se parler, comme un rendez-vous public, mais fort exact, tous les soirs, au Cours ou aux Tuileries, pour se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres »¹⁰. Le lieu urbain est ici soumis au régime de la distinction sociale qui s'inscrit dans une société où le « bon ton » est de circonstance pour l'acceptation dans une société fermée. Enfin, dernier vocable : « se promener ». Jean-François Féraud en 1787 dans son *Dictionnaire critique de la langue française* résume le mieux les différentes implications de la pratique : « *Promener*, Mener çà et là : « *Promener un enfant, promener des étrangers* dans toute la ville. *Promener un cheval*, le faire marcher doucement, soit en le menant par la bride, soit même en montant dessus. Figurément. « *Promener son esprit, sa pensée sur divers objets. Promener ses regards, ses inquiétudes. Se promener*, c'est son usage le plus ordinaire. « Allons *nous promener* au Cours, et non pas, *promener sur le Cours*, comme on dit en Provence : ce sont deux gasconnismes en quatre mots. M de. de G... faisant parler une couturière, lui fait dire : « C'est demain fête ; j'en suis bien aise. Oui, après l'Office nous irons *promener* » »¹¹.

Les fonctions de la promenade pourraient ainsi se résumer de manière schématique à cinq grandes notions soit : 1. prendre l'air, 2. se distraire, 3. faire de l'exercice, 4. voir du pays, 5. avoir une réflexion philosophique. En plus d'être chargée de ces fonctions, la promenade désigne également un lieu, dessiné ou non par la main de l'homme, où il est agréable se passer le temps seul ou en bonne compagnie. Une question reste cependant en suspens dans les définitions évoquées ici, quoi qu'elle soit rapidement évoquée plus haut chez Féraud, la vitesse de la promenade¹². Quel est le rythme nécessaire des pieds, du carrosse et du cheval pour que celui-ci soit considéré « en promenade » ? Il semble que seules les études sur les pratiques sociales permettront de révéler cet état. Un autre pan de la promenade s'ouvre alors.

Nous avons évoqué plus haut une sorte de généalogie des substantifs liés à la promenade. Si l'on sait que le flâneur est un personnage typique du XIX^e siècle et que le promeneur appartient, en partie, au Siècle des Lumières, qu'en est-il des périodes antérieures et postérieures ? N'ayant pas de grandes synthèses sur le sujet¹³, nous

⁸ Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots François*, tome 3, La Haye, A. et R. Leers, 1690.

⁹ *Dictionnaire de l'Académie française, nouvelle édition*, Nismes, Pierre Beaume, 1778.

¹⁰ Jean DE LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, Paris, Henri Didier, 1916 (1687), p. 258.

¹¹ Jean-François FÉRAUD, *Dictionnaire critique de la langue française, op. cit.*

¹² Voir à ce propos : Christophe STUDENY, *L'invention de la vitesse. France XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1995.

¹³ Voir Laurent TURCOT, « Promenades et flâneries à Paris du XVII^e au XXI^e siècles : la marche comme construction d'une identité urbaine », dans Rachel THOMAS (éd.), *Marcher en*

nous proposons aujourd'hui de livrer un ensemble d'analyses particulières permettant de comprendre l'articulation fondamentale qui se produit entre le XVIII^e et XIX^e siècle, soit entre le promeneur et le flâneur.

Faire l'histoire de la promenade c'est également tâcher de comprendre comment l'objet a peu à peu émergé dans la trame historique. Walter Benjamin est considéré par plusieurs comme celui qui a lancé la mode du sujet. Dans une étude inachevée sur les passages couverts parisiens au XIX^e siècle, le philosophe allemand a fondé une nouvelle approche de la ville et une manière de considérer le déplacement urbain comme une construction poétique. Puisant dans les écrits de Charles Baudelaire une esthétique née de l'appropriation de l'espace urbain¹⁴, Walter Benjamin affirme que le type du « flâneur » n'a pu se constituer que dans la société industrielle du XIX^e siècle. Lecteur passionné de Louis Aragon et de Léon-Paul Fargue¹⁵, Benjamin s'attache à définir la figure littéraire du flâneur. Dans ses notes publiées pour son *Paris, capitale du XIX^e siècle*, l'auteur appelle à la mise au jour des caractères sociaux de ce flâneur : « il faut chercher à comprendre la constitution morale tout à fait fascinante du flâneur passionné »¹⁶.

Pour l'époque moderne, et plus particulièrement pour la France du XVIII^e siècle, deux tendances sont à relever, celle qui est propre à l'histoire urbaine¹⁷ et celle qui appartient au courant d'histoire littéraire. Pour ce qui est de l'histoire urbaine, le thème de la structuration de l'espace de la promenade est abordé au milieu du XX^e siècle par Pierre Lavedan. Ce dernier s'attache à contextualiser les transformations physiques qui s'opèrent dès le milieu du XVIII^e siècle¹⁸. Historiens de l'architecture, de l'urbanisme ou de l'art des jardins seront les tributaires de cette histoire où priment le construit et la planification urbaine¹⁹. Versé dans le droit de la construction, Jean-Louis Harouel synthétisera les avancées historiennes par une étude sur le processus d'embellissement

ville. Faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines, Paris, Ed. des Archives Contemporaines, 2010, pp. 65-84 et Joseph A. AMATO, *On Foot : A History of Walking*, New York, New York University Press, 2004.

¹⁴ Walter BENJAMIN, « Le Flâneur », dans *Charles Baudelaire, un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*, Paris, Payot, 2002 (1955), pp. 57-100.

¹⁵ Louis ARAGON, *Le paysan de Paris*, Paris, Gallimard, 1972 (1926) ; Léon-Paul FARGUE, *Le piéton de Paris*, Paris, Gallimard, 2001 (1932). Voir également : Frédéric GROS, *Marcher, une philosophie*, Paris, Carnet Nord, 2009.

¹⁶ Walter BENJAMIN, *Paris, capitale du XIX^e siècle, le livre des passages, traduit de l'allemand par Jean Lacoste d'après l'édition originale établie par Rolf Tiedemann*, Paris, Éditions du Cerf, 1997, p. 435.

¹⁷ Pour une synthèse des avancées françaises, voir Nicolas LEMAS, « Pour une épistémologie de l'histoire urbaine française des époques modernes et contemporaines comme histoire-problème », *Histoire@Politique*, 3/2009 (n° 09), pp. 101-110.

¹⁸ Pierre LAVEDAN, *Nouvelle histoire de Paris. Histoire de l'urbanisme à Paris*, Paris, Hachette, 1975 ; Pierre LAVEDAN *et al.*, *L'Urbanisme à l'époque moderne, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1982.

¹⁹ Voir notamment, Aurélia ROSTAING, « Les promenades et les jardins publics », dans Michel LE MOËL (éd.), *L'urbanisme parisien au siècle des Lumières*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, 1997, pp. 93-102. Voir Isabelle BACKOUCHE, *L'histoire urbaine en France (Moyen-Age-XX^e siècle). Guide bibliographique, 1965-1996*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; Nicholas

des villes françaises au XVIII^e siècle²⁰. Les allées dessinées à même les villes ont alors pour fonction de dilater l'espace urbain afin d'offrir une meilleure circulation de l'air. Les promenades publiques sont ici intégrées au processus de restructuration du semis urbain, leur fonction est d'assurer la commodité et la salubrité par des équipements urbains définissant une esthétique urbaine.

Le construit est alors la pièce maîtresse des modalités de transformation sociale des promenades publiques. Cependant, le lien entre histoire sociale et histoire urbaine n'est pas systématiquement fait par les historiens des villes modernes²¹. L'approche est, comme le rappelle Françoise Boudon en 1975, celle de « la structure parcellaire du tissu urbain » seule capable « de faire apparaître le lien entre le lieu et l'architecture, entre le lieu et la fonction »²². Une telle approche n'est pas éloignée de l'historiographie urbaine influencée par l'histoire des représentations et le renouveau de l'histoire culturelle. Jean-Claude Perrot donne les bases d'une étude corrélative entre le social et l'urbain. Il affirme que l'espace urbain consacre les rapports sociaux, que « l'occupation du sol mériterait l'attention, car la transcription mentale de la ville en était sûrement affectée », que « les transformations urbaines du XVII^e siècle [...] amorcent de façon nette un remodelage de la contiguïté sociale »²³. Bernard Lepetit entend alors ouvrir et diversifier les objets et les outils d'analyse. Il met en garde contre une histoire urbaine qui se voudrait essentiellement sociale. Il importe, soutient l'auteur, de « considérer l'armature urbaine de la France comme une forme d'organisation spatiale » qui répond à des « représentations contrastées, fragments de systèmes de pensée plus vaste »²⁴.

Penser l'espace urbain en terme de construction sociale implique une dynamique qui croise la transformation de la physionomie urbaine et les rapports entretenus par ses utilisateurs (habitants, étrangers, administrateurs, etc.). Si la ville, dont le caractère

PAPAYANIS, *Planning Paris before Hausmann*, Baltimore and London, The Johns Hopkins Press, 2004.

²⁰ Jean-Louis HAROUEL, *L'embellissement des villes, l'urbanisme français au XVIII^e siècle*, Paris, Picard Éditeur, 1993. Voir également Richard A. ETLIN, « L'air dans l'urbanisme des lumières », *Dix-huitième siècle*, n° 9, 1977, pp. 123-134 et J.M. DUDOT *et al.*, *Le devoir d'embellir. Essai sur la politique d'embellissement à la fin de l'Ancien Régime*, Nancy, CORDA-CEMPA, 1978.

²¹ Jean NAGLE, « La ville de l'absolutisme triomphant, De François I^{er} à Louis XV », dans Louis BERGERON (éd.), *Paris, genèse d'un paysage*, Paris, Picard, 1989, pp. 93-145 ; Marcel POËTE, *Une vie de cité, Paris de sa naissance à nos jours*, Paris, Auguste Picard éditeur, 1925 ; Bernard ROULEAU, *Paris : histoire d'un espace*, Paris, Seuil, 1997, et *Le tracé des rues de Paris*, Paris, Presses du CNRS, 1988.

²² Françoise BOUDON, « Tissu urbain et architecture : l'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale », *Annales E.S.C.*, t. XXX/4, 1975, p. 773.

²³ Jean-Claude PERROT, « Rapports sociaux et villes au XVIII^e siècle », *Annales E.S.C.*, t. XXIII, 1968, pp. 252-253. Cette idée est reprise par Jean-Luc PINOL dans un récent ouvrage sur l'histoire urbaine : « ville et société ne se comprennent que dans leurs interrelations », Jean-Luc PINOL, « Introduction générale », dans Jean-Luc PINOL (éd.), *Histoire de l'Europe urbaine, 1. De l'Antiquité au XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 2003, p. 7.

²⁴ Bernard LEPETIT, *La ville dans la France moderne (1740-1840)*, Paris, Albin Michel, 1988, pp. 14-16.

a été modelé au fil des années par de multiples interventions, est faite par des hommes, elle fait également surgir des comportements sociaux directement redevables à la structuration physique de son espace. Histoire sociale et histoire urbaine, l'historien ne peut se permettre d'étudier l'un sans l'autre.

Cette idée a été reprise par Isabelle Backouche qui opte pour une triple voie d'accès : aménagement, représentations et pratiques²⁵. Backouche affirme que la « solidarité entre les usages, les formes et les représentations qui touchent à tous les domaines de la vie explique en partie l'essor du champ de l'histoire urbaine ces vingt dernières années »²⁶. Déjà suggéré par Louis Bergeron et Marcel Roncayolo²⁷, ce regard croisé lie le semis urbain et son utilisation par les habitants. À ce propos, Marcel Poëte²⁸ écrivait déjà en 1935 que « la connaissance de l'organisme urbain est à la base de l'urbanisme. Il existe l'être urbain, comme il existe l'être humain proprement dit. L'urbaniste a de quoi faire toujours et de toute façon avec un être vivant »²⁹. L'attention n'est donc plus uniquement sur les formes et les structures physiques de la ville. L'histoire urbaine demande un croisement d'approches et de sources qui permettent de mettre au jour la spécificité de la ville, ce que Marcel Poëte qualifie « d'art urbain », à savoir « l'ensemble des règles applicables aux conditions d'existence et de développement d'un centre urbain »³⁰.

En 2001 Olivier Daumestre, se propose d'analyser le rapport à l'espace de la population installée dans l'enceinte du Palais-Royal. Par l'étude d'archives policières, il constate que la promenade devient une forme de loisir populaire partagé par tous, bien que « le sens qu'ils prêtent à leurs pratiques nous échappe en grande partie »³¹. Les sources utilisées ne permettent de comprendre qu'une part des usages et des perceptions. De plus, l'étude, se concentrant sur une promenade qui est interdite aux gens de livrées, domestiques et gens de petits métiers, se situe dans un contexte où la discrimination sociale définit et organise la pratique. Nicolas Lemas, de son côté, se propose de renouveler le champ d'études de l'embellissement des villes en considérant qu'il s'agit alors d'une mise en scène qui « se donne donc à voir comme un spectacle total » qui permet « une véritable promenade architecturale pour un

²⁵ Isabelle BACKOUCHE, *La trace du fleuve, la Seine et Paris (1750-1850)*, Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S., 2000.

²⁶ *Ibid.*, p. 13.

²⁷ Louis BERGERON et Marcel RONCAYOLO, « De la ville pré-industrielle à la ville industrielle. Essai sur l'historiographie française », *Quaderni storici*, 27, 1974, pp. 827-876.

²⁸ Donatella CALABI, « Marcel Poëte : pionnier de l'urbanisme, militant de l'histoire des villes, Une vie de cité (1924-1931) », dans Bernard LEPETIT et Christian TOPALOV (éd.), *La ville des sciences sociales*, Paris, Belin, 2001, pp. 79-110.

²⁹ Marcel POËTE, « Les idées bergsoniennes et l'urbanisme », dans *Mélanges Paul Negulesco*, Bucarest, Imprimerie nationale, 1935, p. 575.

³⁰ Marcel POËTE, *Paris sous la République de 1848*, Paris, Dupont, 1909. Voir également Pierre MERLIN et Françoise CHOAY (éd.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 1988.

³¹ Olivier DAUMESTRE, « La promenade : un loisir urbain universel ? L'exemple du Palais-Royal à Paris à la fin du XVIII^e siècle », *Histoire urbaine*, n° 3, 2001, p. 89. Voir également : Yoann BRAULT, « Le Boulevard (1670-1789) un désaveu de l'enceinte », dans Béatrice DE ANDIA (éd.), *Les Enceintes de Paris*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 2001, pp. 116-124.

individu tout à la fois spectateur et piéton (flâneur) »³². Pour la Belgique cet aspect a été pris en charge dans le collectif dirigé par Kim Béthume et Jean-Philippe Huys sur la problématique de l’appréhension de la réalité urbaine dans *Espaces et parcours dans la ville, Bruxelles au XVIII^e siècle*³³, idée qui a été relayée par Christophe Loir en 2009 dans son *Bruxelles néoclassique*³⁴. Il convient alors de réévaluer les transformations urbaines et architecturales en considérant la place prépondérante qu’occupe celui qui chemine à pied ou en carrosse, car, selon les moyens de transport, la ville se crée et se transforme à la vitesse du regard.

La seconde grande tendance est celle de l’histoire littéraire de la promenade. Un des premiers à s’y être attaché est Marcel Poëte en 1913. Dans *La promenade à Paris au XVII^e siècle, l’art de se promener, les lieux de promenade dans la ville et aux environs*³⁵, Poëte livre un état des lieux des promenades dans le Paris du Grand Siècle. Souvent factuelles, quelquefois anecdotiques, mais toujours érudites, les analyses de l’historien évoquent quelques grandes transformations urbaines. Puisant dans les chroniques, les mémoires, les récits de voyage, la poésie ou les dictionnaires d’époque, il évoque une littérature de la promenade grâce à laquelle s’éclairent des perceptions de l’espace. La tendance actuelle chez certains littéraires est de confondre à loisir représentations et pratiques de l’espace. Confusion qui est le lot d’Alain Montandon lorsqu’il se livre à une étude sur les formes de la promenade dans la littérature. Cette « sociopoétique » de la promenade, comme il l’appelle, est entendue comme la transcription d’un « imaginaire social » et de représentations. Elle est, en fait, une tentative de faire du texte littéraire le reflet d’une réalité urbaine et sociale, analyse dont les limites sont certaines et les nuances légions. Jean-Marie Goulemot affirme d’ailleurs qu’il faut éviter de postuler que le vécu passe par la littérature³⁶, puisque celle-ci est, en fait, une représentation du social et de l’imaginaire des groupes qui la produisent. On doit éviter de confondre réel et illusion du vrai. De Jean-Jacques Rousseau à Walter Benjamin, il y a, aux dires d’Alain Montandon, un même intérêt pour la « poétique de l’espace », non pas au sens où l’entend Gaston Bachelard³⁷, mais plutôt selon la

³² Nicolas LEMAS, « De la porte d’honneur à la pyramide de neige. Variations sur la notion d’embellissement au 18^e siècle », dans Jérôme BOISSONADE, Solenn GUÉVEL, France POULAIN (éd.), *Ville visible, ville invisible : la jeune recherche urbaine en Europe*, Paris, L’Harmattan, 2008, pp. 87-88.

³³ Kim BÉTHUME et Jean-Philippe HUYS (éd.), *Espaces et parcours dans la ville, Bruxelles au XVIII^e siècle*, Bruxelles, Éditions de l’Université de Bruxelles, 2007. Voir également : Astrid LELARGE, *Bruxelles, l’émergence de la ville contemporaine. La démolition du rempart et des fortifications aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Bruxelles, Civa, 2001.

³⁴ Christophe LOIR, *Bruxelles néoclassique. Mutation d’un espace urbain, 1775-1840*, Bruxelles, CFC éditions, 2009.

³⁵ Marcel POËTE, *La promenade à Paris au XVII^e siècle, l’art de se promener, les lieux de promenade dans la ville et aux environs*, Paris, Armand, Colin, 1913. Voir également : *Au jardin des Tuileries, l’art du jardin, la promenade publique*, Paris, Auguste Picard, 1924.

³⁶ Jean-Marie GOULEMOT, « Histoire littéraire », dans Jacques LE GOFF, Roger CHARTIER et Jacques REVEL (éd.), *La Nouvelle histoire*, Paris, C.E.P.L., 1978, pp. 308-313. Voir également, « Histoire littéraire et histoire des idées du XVIII^e siècle à l’épreuve de la Révolution », *MLN*, 114, 1999, pp. 629-646.

³⁷ Gaston BACHELARD, *La poétique de l’espace*, Paris, PUF, 2001 (1957).

définition d'un « espace de l'unicité et de la vérité d'un moi à l'opposé de l'aliénation sociale »³⁸. L'Ancien Régime est ici considéré comme une forme de « préhistoire » de l'individualité de la promenade. Pourtant, nombre d'auteurs, comme Louis-Sébastien Mercier ou Nicolas-Edmé Rétif de la Bretonne, définissent leur rapport à la ville en livrant le ressenti de l'espace urbain à travers une écriture qui se veut révélatrice de pratiques sociales. Katharina Oxenius utilise d'ailleurs les mêmes outils d'analyse qu'Alain Montandon³⁹. Si le sujet est délimité dans le temps et l'espace, l'approche est toujours celle qui consiste à faire de la source littéraire une vérité historique livrant une réalité historique. L'intérêt de l'ouvrage est de considérer la promenade comme une forme d'interaction sociale collective. Se déplacer dans les jardins publics est une manifestation régie par des convenances. Les rapports sociaux se déterminent d'après une « théâtralisation » des comportements.

C'est également sous cet angle que Daniel Rabreau définit la promenade urbaine française. Pour ce dernier, « le récréatif ritualisé domine : la promenade urbaine, trait de société, s'inscrit dans une activité du loisir d'une communauté dont les mœurs se veulent policées »⁴⁰. Toujours considérée comme une manifestation collective, la promenade passe d'une fonction de structuration de liens sociaux à celle d'un loisir urbain. La nature ritualisée et organisée de la promenade mondaine, dont le fondement est le « voir et être vu », se décline ainsi par différentes modalités d'utilisations qui sont autant de codes sociaux à respecter. Dans les deux cas (Rabreau et Oxenius), la ritualisation de la pratique ne va qu'en se développant et se renforçant. Structure immobile qui définit les caractères et les comportements, la promenade mondaine est l'apanage de l'élite. Pourtant, la promenade évolue dans le temps, elle n'est plus le propre que de l'élite, le XVIII^e et le XIX^e siècle rendent compte de réalités plus éclatées et bigarrées. Robert Beck, dans une étude sur les villes françaises en comparaison de Berlin et Vienne au XIX^e siècle, montre d'ailleurs qu'elle est pratiquée par une population de plus en plus nombreuse⁴¹.

Les études de Michel Delon et de Jean-Marie Goulemot suggèrent une avenue différente⁴². Insistant sur la constitution de caractères littéraires par l'appropriation

³⁸ Alain MONTANDON, *op. cit.*, p. 92.

³⁹ Katharina OXENIUS, *Vom Promenieren zum Spazieren zur Kulturgeschichte des Pariser Parks*, Tübingen, Tübinger Vereinigung für Volkskunde, 1992. Voir également : Géza HAJOS, *Stadt Parks in der österreichischen Monarchie 1765-1918*, Wien, Böhlau, 2007.

⁴⁰ Daniel RABREAU, « La promenade urbaine en France aux XVII^e et XVIII^e siècle : entre planification et imaginaire », dans Monique MOSSER et Georges TEYSSOT (dir.), *Histoire des jardins, de la Renaissance à nos jours*, Paris, Flammarion, 1991, pp. 301. Voir également, Sandra PASCALIS, « Vers une urbanisation des loisirs aristocratiques : la promenade urbaine comme lieu d'interprétation des loisirs de la cour dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles », dans Robert BECK and Anna MADOEUF (éd.), *Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines à l'époque moderne et contemporaine*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais. 2005, pp. 44-60.

⁴¹ Robert BECK « La promenade urbaine au XIX^e siècle ». *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, vol. 116/2, 2009, pp. 165-190.

⁴² Jean-Marie GOULEMOT, « Le Paris des philosophes », dans Daniel OSTER et Jean-Marie GOULEMOT (éd.), *Écrire Paris*, Paris, Éditions Seesam, 1990, pp. 33-40, et « Les pratiques littéraires ou la publicité du privé », dans Roger CHARTIER (éd.), *Histoire de la vie privée*. 3.

de pratiques sociales mondaines, ces auteurs mettent au jour le rapport qui s'instaure entre la figure littéraire individuelle et la foule. L'attention est dorénavant portée sur ce qui constitue l'individualité du regard des chroniqueurs et mémorialistes. La promenade mondaine n'est pas uniquement une forme d'interaction qui est répétitive, prévisible et à l'abri des évolutions, les sources littéraires font état de la naissance d'une individualité. L'histoire de la promenade, celle de son écriture et de ses usages, doit pouvoir se réaliser dans une étude offrant la possibilité de décliner ses formes (mondaines et individuelles), mais surtout l'évolution de la fonction qu'elle occupe dans une communauté donnée.

Karlheinz Stierle entend alors réaliser le programme fixé par Walter Benjamin : comprendre historiquement et socialement la figure du flâneur dans la société parisienne du XIX^e siècle. S'appuyant sur la notion de « lisibilité de la ville »⁴³, il construit une analyse qui fait des auteurs de descriptions de Paris (Mercier, Balzac, Hugo, Nerval, Baudelaire) des lecteurs de signes, idée qui a été récemment reprise par Catherine Szanto⁴⁴. Fortement ancré dans une interprétation sémiologique de ces discours, Stierle fait de la période moderne une époque d'un regard « incertain » dans laquelle se met en place le début d'un « décryptage » scriptural des signes de la ville, mais qui ne permet pas la constitution du flâneur urbain, personnage hérité du romantisme. « L'histoire de la ville comme prise de conscience de la ville est-elle à Paris, et c'est là un point essentiel, l'histoire de la représentation de sa lisibilité ? »⁴⁵. Le flâneur est un personnage qui a pour fonction de rendre à l'entendement les signes cachés et disséminés dans la ville. La déambulation est un moyen d'action et une forme d'appropriation de l'espace. Keith Tester, Richard E. Burton et Jeffrey Robinson confirment cette approche en affirmant que le seul XIX^e siècle possède les fondements artistiques, sociaux et intellectuels permettant l'émergence du flâneur⁴⁶.

De la Renaissance aux Lumières, Paris, Seuil, 1985, pp. 359-394 ; Michel DELON, « Préface générale, Piétons de Paris », dans *Paris le jour, Paris la nuit*, Paris, Robert Laffont, 1990, pp. I-XXIV ; « Louis-Sébastien Mercier, le premier piéton de Paris », *Magazine littéraire*, n° 332, mai 1995, pp. 24-29 ; « La promenade des Lumières », *Magazine littéraire*, n° 353, avril, 1997, pp. 29-32.

⁴³ Karlheinz STIERLE, *La capitale des signes, Paris et son discours*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001.

⁴⁴ Catherine Szanto étudie la construction des jardins de Versailles en articulant son propos en fonction de la phénoménologie de Husserl. Catherine SZANTO, *Le promeneur dans le jardin : de la promenade considérée comme acte esthétique. Regard sur les jardins de Versailles*, PhD, Doctorat d'architecture, Université Paris VIII, 2009.

⁴⁵ Karlheinz STIERLE, *op. cit.*, p. 31.

⁴⁶ Richard E. BURTON, *The Flâneur and his City, Patterns of Daily Life in Paris 1815-1851*, Durham, University of Durham, 1994 ; Keith TESTER (éd.), *The Flâneur*, London and New York, Routledge, 1994 ; Jeffrey ROBINSON, *The Walk : Notes on a Romantic Image*, Norman, University of Oklahoma Press, 1989. Voir également Priscilla PARKHUST FERGUSON, « The Flâneur on and off the streets of Paris », dans Keith TESTER (éd.), *The Flâneur*, London and New York, Routledge, 1994, pp. 22-42 ; Margaret ROSE (éd.), *Flâneurs and Idlers*, Bielefeld, Aisthesis, 2007 ; Graeme GILLOCH, « The Figure that fascinates : seductive strangers in Benjamin and Baudrillard », *Renaissance and Modern Studies*, vol. 40, 1997, pp. 17-29 ; Clare Olivia PARSONS, « Women Travelers and the Spectacle of Modernity », *Women's Studies*, vol. 26/5,

Deux dernières contributions retiennent l'attention. La première est un ouvrage collectif dirigé par Daniel Rabreau et Sandra Pascalis qui aborde le thème sous l'angle de l'histoire de l'art⁴⁷. Sont ainsi analysées différentes facettes de la promenade qui se décline en autant de sources, qu'il s'agisse de gravures, de plans d'architecte ou encore de cartes topographiques. C'est dans cette veine que s'inscrit *Le promeneur à Paris au XVIII^e siècle* de Laurent Turcot. Par une analyse croisée de traités de civilité, de traités de médecine, de plans architecturaux, d'archives municipales, d'archives judiciaires, de chroniques, de romans et de gravures, Turcot montre comment le Siècle des Lumières voit se constituer la figure du promeneur comme personnage urbain⁴⁸. D'une promenade collective dont la fonction est de voir et d'être vu, on passe à un promeneur individualisé qui s'éloigne de la foule pour mieux l'observer et la décrire.

Ces tendances de l'historiographie française ne doivent pourtant pas faire oublier les avancées du monde anglo-saxon dans le domaine. Nous avons déjà souligné leur apport en ce qui concerne l'étude de la figure du flâneur⁴⁹. En outre, Peter Borsay montre, dans une série d'études sur la formation de promenades publiques dans les villes de province britannique, qu'il est possible d'envisager « *the growth of urban culture and consciousness* »⁵⁰. Pour lui, « *formal walks were decidedly in the fashionable camp and helped forged amongst the promenaders those cultural bonds of refined behaviour that welded together elite society* »⁵¹. Il suggère une pratique déterminée par un contexte social et culturel propre à définir le lien social entre des individus de même classe. L'étude urbaine (formation des promenades publiques) n'est cependant pas directement en lien avec la formation de caractères sociaux, car c'est « *another [thing] to show in what way this affected people's style of living* »⁵².

1997, pp. 399-422 et Elizabeth WILSON, « The Invisible Flâneur », *New Left Review*, n° 191, janvier-février 1992, pp. 90-110 ; Aruna D'SOUZA and Tom McDONOUGH (éd.), *The Invisible Flâneuse ? Gender, public space, and visual culture in nineteenth-century Paris*, Manchester, Manchester University Press, 2006.

⁴⁷ Daniel RABREAU et Sandra PASCALIS (éd.), *La nature citadine au siècle des Lumières, promenades urbaines et villégiature*, Paris, William Blake & Co, 2005 ; voir également : Michel CONAN (éd.), *Performance and Appropriation : Profane Rituals in Gardens and Landscape*, Washington, Dumbarton Oak, 2007.

⁴⁸ Laurent TURCOT, *Le promeneur à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 2007. Voir également « Entre promenades et jardins publics : les loisirs parisiens et londoniens au XVIII^e siècle », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 87, 2009, pp. 645-663.

⁴⁹ Voir note 47.

⁵⁰ Peter BORSAY, « The English Urban Renaissance : The Development of Provincial Urban Culture c.1680-c.1760 », dans Peter BORSAY (éd.), *The Eighteenth-Century Town, A Reader in English Urban History 1688-1820*, London and New York, Longman, 1990, p. 180.

⁵¹ Peter BORSAY, « The Rise of the Promenade : The Social and Cultural Use of Space in the English Provincial Town, c. 1660-1800 », *British Journal for Eighteenth Century Studies*, vol. 9, 1986, p. 131 et *A History of Leisure : the British experience since 1500*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2006. Voir également Penelope J. CORPFIELD, « Walking the city streets : the urban odyssey in eighteenth-century England », *Journal of Urban History*, t. 16, 1989-1990, pp. 132-174.

⁵² Peter BORSAY, *The English Urban Renaissance, Culture and Society in the Provincial Town, 1660-1770*, Oxford, Oxford University Press, 1989, p. 180.

D'ailleurs, dans plusieurs ouvrages récents des historiens britanniques prêchent pour une histoire urbaine des loisirs qui associerait structuration de l'espace et formes d'appropriations sociales⁵³. C'est dans cette tendance que s'inscrivent les études de Jonathan Conlin⁵⁴ qui, dans un article sur l'histoire comparée des Vauxhalls à Londres et à Paris montre que la promenade est à comprendre dans le grand schème de la commercialisation des loisirs préalablement défini par J.H. Plumb⁵⁵. Les jardins de plaisirs londoniens, comme le Vauxhall, le Ranelagh et Marylebone, sont alors les modèles types de lieux spécifiquement dessinés pour la promenade⁵⁶. Cette histoire de la promenade britannique doit également être entendue selon les cadres provinciaux, comme a pu le montrer Donna Landry et Tom Williamson⁵⁷.

Le versant londonien de la promenade urbaine est encore à analyser. Si l'on connaît bien les transformations urbaines et sociales qui se produisent dans la capitale, il manque une étude qui permettrait de comprendre comment se constitue le promeneur londonien, mais surtout les cadres qui permettent son émergence. Alyson O'Byrne, dans un article publié en 2008⁵⁸ et une thèse bientôt transformée en livre,

⁵³ Peter CLARK and R.A. HOUSTON, « Culture and Leisure 1700-1840 », dans Peter CLARK (éd.), *The Cambridge Urban History of Britain: Volume II, 1540-1840*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, pp. 575-614 ; John WALTON, « The Pleasures of Urbanity », dans Philip WALLER (éd.), *The English Urban Landscape*, Oxford, Oxford University Press, 2000, pp. 269-289 ; Peter BORSAY, G. HIRSCHFELDER and R.-E. MOHRMANN (éd.), *New Directions in Urban History : Aspects of European Art, Health and Tourism since the Enlightenment*, New York, Waxmann, 2000.

⁵⁴ Jonathan CONLIN, « Vauxhall on the boulevard : pleasure gardens in London and Paris, 1764-1784 », *Urban History*, vol. 35/1, 2008, pp. 24-47 et « Vauxhall Revisited : The Afterlife of a London Pleasure Garden, 1770-1859 », *The Journal of British Studies*, vol. 45/4, 2006, pp. 718-743.

⁵⁵ J.H. PLUMB, *The Commercialisation of Leisure in Eighteenth-Century England*, Reading, 1973.

⁵⁶ David COOK et Alan BORG, *Vauxhall Gardens. A History*, New Haven, Yale University Press, 2011.

⁵⁷ Donna LANDRY, *The Invention of the Countryside : Hunting, Walking, and Ecology in English Literature, 1671-1831*, New York, Palgrave, 2001, et Tom WILLIAMSON, *Polite Landscapes : Gardens and Society in Eighteenth-Century England*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1995.

⁵⁸ Alison O'BYRNE, « The Art of Walking in London : Representing Urban Pedestrianism in Early Nineteenth-Century London », *Romanticism*, vol. 14/2, 2008, pp. 94-107. À ce propos voir également : Clare BRANT and Susan E. WHYMAN (éd.), *Walking the Streets of Eighteenth-Century London : John Gay's Trivia*, Oxford, Oxford University Press, 2007 ; Laura WILLIAMS, « « Rus in urbe » : the greening of English towns, 1660-1760 », PhD thesis, University of Wales, 1998 et « To Recreate and Refresh their Dulled Spirits in the Sweet and Wholesome Ayre » : Green Space and the Growth of the City », dans J.F. MERRIT (éd.), *Imagining Early Modern London : Perceptions and Portrayals of the City from Stow to Strype, 1598-1720*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 ; Jeffrey D. HAMILTON, « Adapting the City to meet rural desires : the English Urban Landscape as Surrogate Country House », PhD, University of Delaware, 2006 et Mary J. CARTER, « The Politics of Walking in the Long Eighteenth Century », PhD, Emory University, 2008.

mais aussi Benjamin Heller⁵⁹ s'attachent à esquisser les conditions de promenades dans le Londres du XVIII^e siècle, mais cette perspective doit aussi être prise en charge par les historiens de la ville, par ceux de la *politeness* et par ceux des loisirs⁶⁰ pour que l'on puisse donner la pleine mesure du sujet, tant à Londres que dans les villes de province.

Le colloque qui s'est tenu à l'Université libre de Bruxelles les 19 et 20 février 2009 et dont le présent ouvrage est le fruit, avait pour objectif de faire se rencontrer des spécialistes français et anglais de l'histoire de la promenade avec des historiens, historiens de l'art et historiens de la littérature belges qui n'avaient jusque-là abordé la promenade que de manière indirecte. Ainsi, si la Belgique est une zone privilégiée, elle trouve, avec la France et l'Angleterre, des points de comparaisons essentiels qui permettent de mieux comprendre l'histoire de la promenade européenne à l'époque moderne. Le choix a été de se centrer sur une époque déterminante, c'est-à-dire le long XVIII^e siècle, en croisant les approches et les objets d'études, de l'histoire de l'urbanisme à l'histoire des sciences, en passant par l'histoire des loisirs, l'histoire économique, l'histoire littéraire, l'histoire urbaine, l'histoire de la musique, l'histoire de la carrosserie ou l'histoire des parcs et jardins.

La première partie de l'ouvrage est consacrée aux promenades urbaines à Paris et à Bruxelles. Les contributions de Yoann Brault et d'Astrid Lelarge permettent de souligner l'importance, pour la promenade, d'un espace spécifique, à savoir le boulevard. L'étude du cas du boulevard du Temple à Paris témoigne de l'évolution sociale et spatiale de la promenade, ainsi que des relations étroites qu'elle entretient avec les loisirs. Pour Bruxelles, l'analyse du démantèlement des fortifications permet de voir comment, des remparts aux boulevards, la promenade s'adapte et s'impose aux marges de la ville. Quant à Natacha Coquery, elle replace la promenade dans le contexte de l'essor du commerce de luxe et des boutiques, mettant en lumière la naissance et le développement d'une activité socio-culturelle liée au loisir : le *shopping* ; c'est-à-dire une « promenade commerciale ».

La pratique de la promenade se répand également dans les villes de province et dans les campagnes. Dans la deuxième partie de l'ouvrage, Peter Borsay nous offre

⁵⁹ Benjamin HELLER, « The « Mene Peuple » and the Polite Spectator : The Individual in the Crowd at Eighteenth-Century London Fairs », *Past and Present*, n° 208, 2010, pp. 131-157 et « Leisure and Pleasure in London Society, 1760-1820 : an agent-centred approach » PhD, Oxford University, 2009.

⁶⁰ Miles OGBORN, *Spaces of Modernity : London's Geographies, 1680-1780*, New York, Guilford Press, 1998 ; Elizabeth MCKELLAR, *The Birth of Modern London, the Development and Design of the City 1660-1720*, Manchester, Manchester University Press, 1999 ; John BREWER, *The Pleasures of Imagination : English Culture in the Eighteenth-Century*, Chicago, University of Chicago Press, 2000 ; Dana ARNOLD, *Re-presenting the Metropolis : Architecture, urban experience and social life in London, 1800-1840*, pp. 25-42 (partie 2 : « The Art of Walking the Streets ») ; Lawrence E. KLEIN, « Politeness and the Interpretation of the British Eighteenth Century », *Historical Journal*, vol. 45/4, 2002, pp. 869-98 ; Tim HITCHCOCK and Heather SHORE, (éd.), *The Streets of London : From the Great Fire to the Great Stink*, London, Rivers Oram, 2002 ; Emily COCKAYNE, *Hubbub. Filth, Noise & Stench in England 1660-1770*, New Haven, Yale University Press, 2007.

une synthèse comparative de la situation en Angleterre, à la fois dans la métropole et en province, dégagant l'évolution des lieux, des modalités de la promenade et des motivations des promeneurs. Il souligne notamment la relation étroite qui unit la promenade au développement des loisirs et à l'émergence d'un nouveau rapport à la nature, ainsi que le rôle spécifique joué par les villes d'eaux. Ce dernier aspect est au cœur de la contribution de Bruno Bernard, consacrée à la ville de Spa qui attire de nombreux touristes anglais et où la promenade bénéficie, tout au long du XVIII^e siècle, d'une grande variété d'aménagements, plus ou moins importants, plus ou moins formels, selon les cas. Quant à l'étude des *Pièces de clavecin* de Joseph-Hector Fiocco par Henri Vanhulst, elle permet à la fois de montrer que la promenade se pratique dans la campagne aux abords de Bruxelles et qu'elle peut servir de source d'inspiration à un compositeur.

Au XVIII^e siècle, se promener est un loisir encore pratiqué, le plus souvent, par l'élite. La troisième partie de l'ouvrage traite donc des promenades aristocratiques. L'étude de Fabrice Preyat sur le prince de Ligne, célèbre écrivain et grand amateur de jardins, permet de souligner cette dimension mais aussi d'analyser les relations entre pratiques de déambulation et genre littéraire. Grâce aux contributions de Sébastien Dubois et de Catherine Rommelaere, le caractère mondain est étudié par le biais des modes de déplacement réservés à l'élite : la promenade à cheval et la promenade en carrosse. Quant à Jean-Louis Vanden Eynde, il analyse le cas spécifique de jardins de particuliers offrant des parcours initiatiques inspirés par la franc-maçonnerie.

C'est sur les promenades scientifiques que se clôt cet ouvrage. Comme le montre Michèle Galand à travers l'étude d'académiciens, la promenade sur le terrain est aussi, pour les savants promeneurs, un moyen de participer au progrès de la science. Enfin, Denis Diagre analyse l'ouverture à la promenade et à la fréquentation du public d'une institution scientifique spécifique : le jardin botanique.

Le colloque de Bruxelles, dont voici les actes, s'est prolongé par la session qui s'est tenue à Gand, intitulée « Promenades, Pleasure Gardens and Parks in European Towns c. 1650-1900 », coorganisé par Peter Borsay, Jon Stobart et Christophe Loir, lors de la 10^e édition de l'*International Conference on Urban History* (1^{er}-4 septembre 2010), au cours de laquelle les intervenants ont tâché de comprendre l'émergence de lieux urbains spécifiquement dévolus à l'usage de la promenade. L'idée était résolument comparatiste et sur le long terme, englobant l'Angleterre, la France, la Belgique, la Hongrie et l'Italie. Relevons trois aspects qui ont été approfondis pour le XVIII^e siècle : l'étude des marges de l'espace urbain comme lieu de promenade, la liaison entre la promenade et la commercialisation des loisirs, ainsi que la place de la promenade dans le contexte d'un nouveau rapport à la nature ⁶¹.

⁶¹ Ce sont les communications de Peter BORSAY, « Walking on the Urban Edge : peripheral space and recreation in English and Welsh towns c. 1700-1900 » ; Laurent TURCOT, « La commercialisation des loisirs dans les promenades parisiennes au XVIII^e siècle » et Andreas STYNEN, « Ornamental, outdated or organic ? City trees in a shaken environment (Belgium, 1850-1900) ». Sur ce dernier aspect, voir la thèse de doctorat de l'auteur dans laquelle il remonte jusqu'au XVIII^e siècle, en particulier pour le cas bruxellois : Andreas STYNEN, *Proeftuinen van burgerlijkheid. Stadsnatuur in negentiende-eeuws België*, Leuven, KULEUVEN (Proefschrift), 2010.

La question de la promenade a, en outre, été récemment abordée dans le contexte de la marche urbaine. Prolongeant les recherches sur ce mode de déplacement doux, développées notamment par Rachel Thomas⁶², un colloque s'est tenu, en mai 2011, à l'Université libre de Bruxelles⁶³. Réunissant historiens et archéologues, urbanistes et architectes, sociologues et anthropologues, il visait à étudier les relations entre le mode de déplacement pédestre et l'aménagement de l'espace urbain, de l'Antiquité à nos jours. Cinq communications ont été consacrées aux XVIII^e et XIX^e siècles et ce, à Londres, à Paris et à Bruxelles. Touchant la marche tant fonctionnelle que ludique, elles ont permis de souligner l'importance de la figure du piéton dans le développement des embellissements urbains, de l'intérêt de l'étude des trottoirs, de la perception tactile, de la statuomanie et du regard des flâneurs sur la ville⁶⁴. Notons également, dans le sillage de ce colloque, une exposition et un ouvrage sur les décrottoirs, témoins matériels du développement de la marche et de la promenade⁶⁵.

En conclusion, depuis quelques années, l'histoire de la promenade fait l'objet d'un intérêt croissant auprès des chercheurs. Espérons que le présent ouvrage contribuera à développer l'étude de cette pratique, apparemment banale, en diversifiant les approches et en élargissant le cadre géographique. Il reste encore de vastes chantiers à prendre en compte pour réaliser une histoire de la promenade, qu'on la décline sous l'angle du promeneur, du flâneur ou des promenades publiques. Pour y arriver, le croisement de sources comme les traités de civilité, les archives municipales et royales, les rapports de police, les guides et récits de voyage, les romans, les poèmes, les pièces de théâtre, les cartes topographiques les peintures, ainsi que les gravures et les dessins apparaissent au cœur de cet objet d'étude qui traverse les disciplines. Il convient également d'offrir des études comparées qui permettront de comprendre les échanges et les influences des villes. La promenade est un phénomène qui traverse les frontières et qui donne à l'Europe des traits culturels communs.

⁶² Voir note 13.

⁶³ Colloque international *Marche & espace urbain de l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 2-4 mai 2011. Les actes devraient paraître dans le courant de l'année 2012.

⁶⁴ Ces communications sont celles de Nicolas LEMAS, « Urbanisme et regard : la prise en compte esthétique et fonctionnelle du point de vue du piéton, de Pierre Patte à Eugène Hénard » ; Christophe LOIR, « Nouveaux espaces urbains pour les piétons : le développement des trottoirs à l'aube de l'époque contemporaine » ; Marc CRUNELLE, « Perception tactile des sols de quelques villes du passé à la lumière de récits d'écrivains voyageurs » ; Alain DIERKENS, « Marche, instruction et éducation civique : la statuomanie dans les villes belges au XIX^e siècle » ; Dana ARNOLD, « Les flâneurs – observateurs nonchalants du « paysage des grandes cités » et la vie quotidienne, du quartier du West End de la ville de Londres au début du 19^e siècle ».

⁶⁵ L'exposition s'est tenue du 2 juillet au 29 août à Bruxelles, aux Halles Saint-Géry. Voir Laurence ROSIER et Christophe H., *Décrottoirs : la mémoire des trottoirs*, à paraître.

Les promenades urbaines

Une régénération de la promenade au milieu du XVIII^e siècle ? Évolution et influence du boulevard du Temple à Paris

Yoann BRAULT

Dans la mémoire collective, le boulevard du Temple c'est avant tout le « boulevard du Crime », celui immortalisé en 1945 par Marcel Carné dans les *Enfants du Paradis*. C'est également le souvenir amère de la disparition de ses théâtres, en 1862, consécutive à l'aménagement de la place de la République¹. Cette douloureuse intervention a engendré immédiatement une forme de mythe qui a donné lieu à de nombreuses études mais qui toutes ont été axées sur l'histoire particulière des théâtres sans jamais expliquer la nature singulière de leur implantation, ramassée, sur cette portion des Grands Boulevards.

A fortiori, ces travaux ont ignoré l'existence éventuelle d'interactions entre installation des premiers spectacles au cours de la décennie 1750 et pratique de la promenade, bien que l'ouverture des premières salles coïncide, sur un plan chronologique, avec un processus de repositionnement de ce rituel mondain².

Aussi nous proposons-nous de revenir sur cette métamorphose du boulevard du Temple afin de voir en quoi celui-ci a offert un cadre au sein duquel les Parisiens ont, dans une certaine mesure, réinventé la promenade collective en l'émancipant des contraintes normatives sur lesquelles cette pratique avait été initialement réglée.

¹ Géraldine TEXIER-RIDEAU, *République, histoire d'une place*, Mairie de Paris, direction de l'urbanisme, s.l.n.d. (2009).

² Sur les origines de la promenade mondaine, voir Alain MONTANDON, « Crébillon moraliste. Maximes, caractères et promenades », *L'École des Lettres*, n° 6, 1994, pp. 29-59. Voir également du même auteur *Sociopoétique de la promenade*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2000, pp. 43 *et sq.*

**Du rempart au « boulevard des petits spectacles » :
évolution du cadre de la promenade**

L'aménagement du boulevard du Temple procède d'une vaste entreprise : la conversion du système défensif parisien en une longue promenade plantée. Ce programme urbanistique, le plus ambitieux qu'ait connu Paris sous le règne de Louis XIV avec l'aménagement des deux places royales, a été exécuté par tranches successives sous la direction et aux frais de l'administration municipale entre 1670 et les premières années du XVIII^e siècle (pour la rive droite).

D'un point de vue pratique cette opération consistait, dans les limites de notre aire d'étude, à l'arasement d'une importante butte artificielle située au sud-est de la porte du Temple, à la suppression de la terrée formée au-deçà de l'enceinte de Charles V et au comblement partiel des fossés (fig. 1).

Figure 1. L'enceinte et le fossé au voisinage de la porte du Temple. Jacques GOMBOUST, *Lutetia. Paris*, Paris, 1652 (détail), photo YB.

Le lotissement du boulevard du Temple ne débuta qu'une vingtaine d'années après que le cours ait été aménagé et qu'une rue de desserte, la rue de Vendôme (aujourd'hui Béranger), a été ouverte ; encore ce timide mouvement d'urbanisation

ne concernait-il que la rive intérieure du cours³. Quant à la frange extérieure – sur laquelle porte l'essentiel de cette étude – non seulement aucun mur de soutènement ne venait contenir la poussée qu'exerçait le sol du boulevard, mais encore les déblais provenant de l'arasement de la butte du Temple ne furent pas même stabilisés ni même travaillés de manière à former un glacis régulier. Il faut attendre pour cela janvier 1707, lorsqu'Antoine de Gruchet, jardinier ordinaire de la Ville, et Marie-Claude Verny, son épouse, soumièrent au Bureau de la Ville une requête tendant à ce qu'il leur baillât l'intérieur du fossé pour, en contrepartie, mettre ce terrain improductif « en bonne valeur de marais » et parachever le régallement des déblais⁴. La Ville ayant agréé l'offre des demandeurs, il fut procédé à la délimitation d'une langue de terre longue d'environ 500 mètres et large, au plus fort, d'une cinquantaine de mètres⁵. Gruchet et sa femme y pratiquèrent bientôt divers bâtiments tant pour y loger que pour « serrer leurs orangers et autres arbres rares »⁶. Devenue veuve, Marie-Claude Verny se remaria avec Jacques Brassart, jardinier fleuriste ; ceux-ci se portèrent acquéreurs du terrain en mai 1716⁷. Ils en conservèrent la propriété jusqu'en mars 1728, date à laquelle ils s'en défirent au profit de la veuve d'un procureur du roi au bailliage du comté de Limours, Judith Chavane⁸. Dès lors, et durant une vingtaine d'années, l'ensemble des constructions, agglutinées au nord-ouest de l'îlot, abritera principalement une fabrique de salpêtre et des activités en relation avec l'industrie du bois.

Le sort du reste de ce terrain (sur une distance de près de 400 mètres, en direction du Pont-aux-Choux) est, à période identique, plus aléatoire. Dévolu aux cultures maraîchères, il comportait, à son extrémité septentrionale, un chantier de bois dont Louis Charonnat, maître menuisier, était locataire. Le réaménagement du « grand égout découvert » au cours des années 1735-1740, en occasionnant le déport du canal vers le faubourg⁹, modifia sensiblement la configuration de cet emplacement ; non seulement celui-ci gagna en salubrité, mais encore la largeur du terrain disponible entre la frange extérieure du boulevard et l'égout fut accrue, permettant, à terme, une exploitation plus avantageuse¹⁰. À l'issue des travaux, les entrepreneurs qui avaient élevé sur le terrain de Charonnat un petit édifice leur servant de magasin

³ Isabelle DÉRENS, « Contribution à l'histoire des hôtels Peyrenc de Moras puis Bergret de Frouville, Pujol puis de la Haye », *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1991, pp. 143-181.

⁴ Archives nationales (dorénavant Arch. nat.), Q¹ 1219 (28 janv. 1707).

⁵ *Id.*, (21 fév. 1707). Procès-verbal d'arpentage annexé à la sentence de jugement du Bureau de la Ville (14 mars 1707).

⁶ *Id.*, (8 mai 1716). Requête de la veuve d'Antoine de Gruchet.

⁷ *Id.*, (26 mai 1716). Sentence de jugement du Bureau de la Ville.

⁸ Arch. nat., Minutier central des notaires parisiens (dorénavant Min. centr.), xvii, 1040 (14 juil. 1786). Cote 65 de l'inventaire après décès de Jacques Chavane (la minute de cette vente, instrumentée par Raymond, est en déficit).

⁹ Henri LEMOINE, « Le grand égout de Paris », *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1952-1954, pp. 37-42.

¹⁰ Arch. nat., N III Seine 883. Le plan représente l'ancien et le nouveau tracé de l'égout ; la parcelle de Chavane porte le n° 167.

le lui abandonnèrent par forme d'indemnité pour l'occupation de son chantier ¹¹. Le menuisier y établit à proximité un hangar « pour y faire travailler les ouvriers de sa profession » ¹². Un plan, dressé à la charnière des années 1744-1745 à l'occasion d'un conflit de bornage, indique opportunément la disposition des bâtiments ¹³. Surtout, le procès-verbal qui l'accompagne sanctionne une évolution radicale tant du principe d'exploitation de la parcelle que de la profession de son occupant : « Cette maison [...] est divisée en deux parties, celle vers le Pont-aux-Choux en un terrain inculte, et l'autre en un emplacement dans lequel il y a plusieurs petits édifices, des hangars et échoppes à l'usage du sieur Charonnat, marchand de vin qui l'occupe » ¹⁴. Sans doute Charonnat – dont le chantier était situé aux avant-postes de la Courtille ¹⁵ – avait-il saisi l'intérêt qu'il y aurait à spéculer sur le succès grandissant que rencontraient, précisément à cette période, les cabarets installés sur les pentes de Belleville ¹⁶. En outre, il semble que cet opportunisme commercial ne l'ait pas seulement engagé à opérer une conversion professionnelle, mais encore à s'entourer de locataires exerçant également le commerce du vin. En mars 1747, en effet, Charonnat bailla l'un des édifices établis sur son chantier, portant celui-là l'enseigne du Petit-Luxembourg, à Claude Husquien, marchand de vin ¹⁷. Puis, en 1750, il donna en location à Laurent Livron, exerçant la même profession, une petite maison dont il était propriétaire, située sur l'autre rive du boulevard, à l'encoignure de la rue Charlot, moyennant 500 livres par an ¹⁸. Une augmentation du loyer de 20 %, lors du renouvellement du bail en novembre 1752, révèle un renforcement de l'attractivité du secteur ¹⁹. Dès lors, le marché locatif, si atone jusque-là dans cette zone, ne cessa de s'animer. Pour répondre à la demande, Charonnat puis sa veuve, en gestionnaires avisés, parcellisèrent leur fonds à outrance. En peu de temps, la quasi-totalité du terrain qu'ils exploitaient et les constructions qu'ils y avaient édifiées furent concédées à divers sous-locataires :

¹¹ Arch. nat., H² 2142¹, dossier 1 (22 oct. 1738).

¹² *Id.*, (20 janv. 1739). Sentence de jugement sur requête et rapport de visite annexés à l'acte.

¹³ Arch. nat., Z^{1j} 740 (9 déc. 1744).

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Selon Jaillot, « c'est à la Courtille que finit le faubourg du Temple », et celle-ci s'achève où commence le terroir du village de Belleville. « Les Courtilles étaient des jardins champêtres, ou des vergers environnés de haies, où nos ancêtres allaient prendre l'air : on n'y bâtit d'abord que de simples hangars, pour se mettre à couvert ; ensuite des maisonnettes, qu'on a depuis agrandies, et qui forment aujourd'hui des guinguettes [en note : On nomme ainsi les cabarets des faubourgs de Paris et des villages voisins, où le peuple se rend les dimanches et les fêtes. Ce mot vient apparemment de ce qu'on ne vend dans ces cabarets que de méchant petit vin vert que l'on appelle Guinguet, tel qu'est celui qu'on recueille aux environs de Paris] », Jean-Baptiste Michel RENOU DE CHAUVIGNÉ dit JAILLOT, *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris*, Paris, 1782, t. III, quartier du Temple, p. 43.

¹⁶ Pour ne prendre qu'un exemple – non le moindre – le célèbre Ramponeau prend à bail une maison à l'enseigne du Tambour en avril 1750 où il installera son célèbre cabaret. Arch. nat., Min. centr., CXVII, 781 (26 avr. 1750).

¹⁷ Arch. nat., Min. centr., XXIV, 707 (13 mars 1747).

¹⁸ Arch. nat., Min. centr., CXI, 228 (5 janv. 1750).

¹⁹ Arch. nat., Min. centr., XXXVIII, 399 (4 nov. 1752 et 12 oct. 1753).

une dizaine de baux seront alors passés. Ainsi l'initiative des époux Charonnat eut-elle pour conséquence la formation d'une trame commerciale, d'abord discrète puis rapidement dense, directement connectée à la promenade, entremêlant culture faubourienne et pratique élitaine.

Cette vocation particulière du boulevard du Temple bénéficia d'un phénomène d'entraînement engendré par l'implication d'un petit nombre de riverains qui adoptèrent une politique foncière identique à celle qu'avait menée Charonnat. Ainsi, avant 1752, un second « cabaret à bière », propriété d'un sieur Chavaudon, ouvrit ses portes sur la rive intérieure du cours, à quelques mètres du précédent²⁰ ; pour la période qui nous intéresse, ce seront les deux seuls débits de boisson aménagés de ce côté-ci de la promenade. En face, sur l'îlot dont la propriété était passée en 1747 à Jacques Chavane²¹, fils unique de Judith, l'un des locataires, le jardinier fleuriste Pasquier Baron²², commença, en janvier 1753, à parcelliser et sous-louer le terrain dont il avait la jouissance au profit de divers particuliers avec obligation pour les preneurs de construire « une échoppe ou une baraque »²³. Par ailleurs, entre 1754 et 1757, Chavane fit élever sur toute la longueur de la promenade un mur de soutènement garni d'un parapet dont le tracé était scandé par plusieurs ouvertures destinées à servir d'accès aux commerces qui, à l'avenir, pourraient s'y installer en toute praticabilité²⁴. Enfin, à partir de septembre 1756, Chavane entreprit de vendre certaines portions de son terrain à des limonadiers et autres marchands de vin ; le premier bénéficiaire de cette démarche, Pierre Alexandre, en profita pour édifier son célèbre café²⁵. Parallèlement, il devint fréquent que les sous-locataires de Charonnat ou de Baron sous-louassent partie(s) de leur terrain²⁶, occasionnant en quelques années un véritable bourrage de l'îlot. Ainsi, dès le début des années 1760, la pression foncière était telle que les baux étaient passés plusieurs années à l'avance²⁷.

Si l'apparition d'une activité commerciale sur le boulevard du Temple semble, on l'a vu, avoir procédé de la proximité et du succès que rencontrait auprès du public les cabarets de la Courtille, la nature de cette activité différa rapidement de son modèle d'emprunt, tant par son mode d'implantation paniculée que par sa variété. Dès l'origine

²⁰ Arch. nat., N iv Seine 45, fol. 83, art. 1, fol. 85, art. 11.

²¹ Né en 1715, mort en 1786, Jacques [de] Chavan[n]e[s] fut successivement avocat général des Requêtes de l'Hôtel (1731), conseiller aux enquêtes (1736) puis grand chambrier (1766). Bibliothèque nationale de France (dorénavant BnF), Ms fr, Pièces originales 727, doss. 16552, et Dossiers bleus 181. Voir également François BLUCHE, *L'origine des magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, P. Du Puy, 2004, p. 131.

²² Arch. nat., Min. centr., Poulter (27 mars 1752). Un autre bail, passé entre les mêmes les 25 et 31 juillet 1756 devant Davier, est en déficit.

²³ Arch. nat., Min. centr., xxxviii, 400 (12 janv. 1753) et 405 (10 juil. 1753).

²⁴ Arch. nat., H² 2129¹.

²⁵ Arch. nat., Min. centr., xix, 751 (15 sept. 1756).

²⁶ Le pâtissier Nicolas Briant, sur lequel nous reviendrons, a lui-même construit des baraques sur le terrain qu'il avait sous-loué et les bailla à près d'une dizaine de particuliers, marchands de vin ou de bière.

²⁷ Par exemple, en octobre 1761, la veuve Charonnat loue un terrain à Briant à compter d'avril 1763. Arch. nat., Min. centr., xxxviii, 364 (20 oct. 1761).

en effet, les commerces de bouche s'associèrent à celui du vin : ainsi, en mars 1748, Charonnat loua une salle au rez-de-chaussée de l'un de ses bâtiments à Marie Genty, veuve de François Colombe, maître pâtissier²⁸. En juillet de la même année, Nicolas Briant, également maître pâtissier, devint son locataire²⁹. Ce fin stratège tenta d'établir à son profit un monopole de fait sur la promenade en prenant à bail plusieurs terrains qu'il sous-louait ensuite à divers marchands de bière ou de vin afin de barrer l'accès de ce secteur à d'éventuels concurrents. Bien que majoritaires, ces pionniers n'exerçaient pas tous le métier de cabaretier ou de pâtissier : début 1749, c'est un maître charcutier, Jean-Baptiste Lefèvre, qui s'installa en bordure de la promenade³⁰.

Si les marchands de vin et les pâtissiers sont les véritables précurseurs de ce que l'on nommera au siècle suivant le « boulevard du Crime », *quid* des jeux et des petits spectacles qui ont valu à cette promenade cette singulière désignation ? Dès 1750 semble-t-il, le boulevard, sans jamais quitter l'orbite culturelle de la Courtille, intégra les pratiques de la foire³¹. Ainsi, *La soirée des boulevards* s'ouvre sur une scène de « Catalans [faisant] danser des marionnettes sur une planche, au son des hautbois et des cornemuses »³² et l'intrigue de l'opéra-comique *Le Boulevard* s'articule autour du personnage de Fanchon, vieilleuse savoyarde, dans un cadre où figurent une loge de « danseurs de corde » et une « Académie des singes »³³. Mais ce ne sont peut-être là que des fictions littéraires ; Barbier, en juin 1753, est le premier à mentionner la présence effective de loges de marionnettes sans qu'aucun document d'archive, malheureusement, ne vienne corroborer son témoignage³⁴. Trois ans plus tard, le même observateur signale l'existence de « quantité de boutiques, de cafés, de pâtissiers, de cabarets, de loges pour les farceurs »³⁵. Certes, le panel des commerces semble s'être diversifié au cours de l'année 1755 avec l'installation d'un éventailiste, Nicolas Soudan³⁶, et d'un luthier privilégié du roi, Pierre Lepilleur³⁷. Cependant, les actes que nous avons exploités – minutes notariales et procès-verbaux des commissaires – ne mentionnent pas, à cette date, la présence d'acteurs. Seul un billard, établi au printemps 1756 dans l'une des boutiques que Briant avait fait construire et qu'il louait à la veuve d'un maître paumier, révèle l'ouverture de la promenade au monde du jeu³⁸. Les « farceurs » qu'évoque Barbier ont-ils d'abord seulement conclu des

²⁸ Arch. nat., Min. centr., XXXVIII, 365 (23 mars 1748).

²⁹ Arch. nat., Min. centr., XXXVIII, 368 (30 juil. 1748).

³⁰ *Id.*, acte ensuite du précédent. Le four, ayant été construit est vendu 30 livres au nouveau preneur.

³¹ « la foire est sur le boulevard », Louis ANSEAUME et FARIN DE HAUTEMER, *Le boulevard, opéra-comique, ballet en un acte*, Paris, 1753.

³² Charles-Simon FAVART, *La soirée des boulevards, ambigu mêlé de scènes, de chants et de danses*, Paris, 1759. La première fut donnée le 13 novembre 1750.

³³ Louis ANSEAUME et FARIN DE HAUTEMER, *Le boulevard...*, *op. cit.*, p. 5.

³⁴ Edmond-Jean-François BARBIER, *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV (1718-1763)*, Paris, Charpentier, 1857-1866, t. 5, p. 395.

³⁵ *Id.*, t. 6, p. 326.

³⁶ Arch. nat., Min. centr., CXI, 252 (8 mai 1756).

³⁷ Arch. nat., Min. centr., XXX, 338 (26 mai 1755).

³⁸ Arch. nat., Min. centr., CXI, 252 (17 avr. 1756).

baux sous seings privés, exerçaient-ils à même le cours³⁹ ou dans l'enceinte des cabarets ? On l'ignore. Si l'on ne s'attache qu'aux sources, il faut attendre 1756 pour qu'apparaissent les premières salles de spectacles, construites à cet effet. Le premier établissement – un jeu de marionnettes – fut édifié sans doute dès mai⁴⁰, pour François Sauvat, maître tailleur d'habits, également propriétaire de loges aux deux foires Saint-Germain et Saint-Laurent⁴¹. Cette construction fut suivie de peu par celle, sans doute plus ambitieuse, d'un « Spectacle marin » établi sur un terrain présentant 7,5 toises de façade sur le boulevard et 21 toises de profondeur (14,6 x 40,9 m) que Pasquier Baron bailla en avril 1756 à un groupe d'affairistes⁴². Ceux-ci, rejoints par trois nouveaux membres⁴³, formèrent une société « au moins pour le temps de six années » dont l'objet était « de donner au public sur le boulevard de cette ville près la barrière du Temple le spectacle d'un combat naval et différentes évolutions de marine, d'une représentation du port de Marseille et autres points de vue »⁴⁴. Pour assurer ce spectacle, deux des actionnaires (Barrot et Marin) cédèrent à la société nouvellement créée les modèles réduits de quatre-vingt-deux bâtiments de mer, d'une galère et d'un vaisseau marchand en cours de construction ainsi que des maquettes représentant le port de Marseille et ses environs : pontons, maison de ville, citadelles, arsenal, etc. Cette cité miniature devait être installée devant vingt-huit pièces de toiles peintes et huit grandes pièces de tapisserie ; un « Neptune avec son char et quatre tritons, plus un grand poisson de fer blanc, plus deux oiseaux de rapine »⁴⁵ ainsi que des pavillons et étendards⁴⁶ complétaient le décor. Enfin, aux termes de l'article 12 du contrat de société, ce spectacle mobile – les vaisseaux devaient être mus par des ouvriers

³⁹ « Vers 1759, un bateleur dont la physionomie grotesque exprimait d'une manière hideuse, mais caractéristique, différentes sensations, acquit sur le boulevard du Temple le surnom de grimacier. D'abord il se montra en public sur une chaise et s'abandonna à la générosité de son auditoire... », Théodore FAUCHEUR, *Histoire du boulevard du Temple depuis son origine jusqu'à sa démolition*, Paris, E. Dentu, 1863, p. 22.

⁴⁰ Arch. nat., Z^h 1234, fol. 181 (22 mai 1756).

⁴¹ Arch. nat., Z^h 830 (23 juin 1756) et Z^h 833² (25 nov. 1756).

⁴² Pierre Honoré de Bonnel, écuyer, Joseph Barrot et Jean Joseph Marin, tous deux négociants à Marseille, Jean Jacques Mandagh (ou Maudagh), « intéressé dans les affaires du roi », et Pierre François Mahieu, bourgeois de Paris. Les parties s'entendirent sur un loyer annuel de 450 livres (la mention « 600 livres » a été rayée). Arch. nat., Min. centr., CXI, 252 (26 avr. 1756). Bail.

⁴³ Charles de Mesnildot, seigneur de Vierville, George Pierre de Sempill, comte de Gosford, et Urse Antoine Dusson, comte de Dounazan, maître de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Le 3 juillet 1756, le conseil d'administration du « Spectacle marin » fut largement renouvelé : Barrot et Marin cédèrent leurs parts à Jacques Ferry, intéressé dans les affaires du roi.

⁴⁴ Arch. nat., Min. centr., CXI, 252 (24 juin 1756). Société.

⁴⁵ Arch. nat., Min. centr., CXI, 252 (24 juin 1756). « Inventaire de différents bâtiments de mer et d'architecture et autres pièces curieuses vendus par Mrs Barrot et Marin négociants à Marseille à la société d'entre eux et Mrs de Bonnel, de Mesnildot de Vierville, comte de Dounazan, comte Gosford, Mahieu et Mandagh pour la représentation sur le boulevard de Paris d'un spectacle de perspective et de machines », annexé à l'acte de société.

⁴⁶ Arch. nat., Min. centr., LVIII, 385 (27 nov. 1756). Quittance.

– serait exécuté au son d’un orchestre et accompagné de propos explicatifs. Malgré l’originalité de cette formule, le succès ne vint pas. Aussi, sans doute parce que le besoin de diversifier le spectacle se fit rapidement sentir, les sociétaires firent appel à deux artificiers du roi, Pierre Gautier et Martin Seguin, qui donnèrent dans la salle de spectacle plusieurs représentations pyrotechniques entre le 10 août et le 5 septembre ⁴⁷. Non seulement cette dernière entreprise ne rencontra pas le succès escompté mais encore les fournisseurs et ouvriers qui avaient participé à la construction de la loge et au fonctionnement du spectacle intentèrent des poursuites contre leurs clients. Ainsi, le 27 septembre 1756, décision fut prise de dissoudre la société et, le 22 novembre suivant, les actionnaires résolurent à la fois de vendre « les machines, loges, ustensiles et autres effets concernant ladite entreprise » et d’emprunter les sommes nécessaires au remboursement de leurs créances ⁴⁸. Finalement, le 8 mars 1757, les ex-associés du Spectacle marin baillèrent leur loge pour deux années à Antoine Fouré, « architecte décorateur et entrepreneur de son altesse sérénissime Monseigneur le prince de Conti » et disciple de Servandoni, lequel considérait ce bâtiment comme « très propre pour le spectacle qu’il se propose de donner au public » ; le loyer fut fixé à 450 livres par an et 30 livres par représentation ⁴⁹. Si Fouré parvint à se maintenir encore quelques années sur le boulevard ⁵⁰, il est éclipsé, dès 1759, par Jean-Baptiste Nicolet, transfuge des foires Saint-Germain et Saint-Laurent. Celui-ci semble le premier entrepreneur de spectacle à s’être fixé durablement sur le boulevard du Temple ⁵¹. Dès lors que son succès fut assuré, sa présence draina d’autres amuseurs tel Gourliez dit Gaudon, en 1760, resté célèbre pour la querelle qui l’opposa à Ramponneau ⁵². Les spectacles du boulevard du Temple héritèrent alors de la vogue dont les théâtres forains avaient joui jusque-là, et l’incendie de la foire Saint-Germain, en mars 1762, intensifia brusquement ce processus de transfert. En outre, le boulevard offrait un accès plus aisé que les foires, et les Parisiens pouvaient y circuler en toute liberté, à pied, à cheval, en cabriolet. Enfin, le soin que la Ville apporta à son entretien (arrosage régulier, pose de bancs de pierre) ne fit qu’accroître l’intérêt du public ⁵³. Dès lors, cette section de la ceinture végétale qui encerclait Paris, auparavant peu fréquentée, prit l’aspect d’une

⁴⁷ Arch. nat., Min. centr., LVIII, 385 (27 nov. 1756). Quittance.

⁴⁸ Arch. nat., Min. centr., LVIII, 385 (22 nov. 1756). Délibération. Le 25 novembre suivant, les associés empruntèrent 14 300 livres à Jean Pierre René Dominique de Seine, marchand mercier, au moyen de quoi, à compter du 27 novembre et cela jusqu’au 16 avril 1757, les dettes du Spectacle marin furent réglées une à une (plus de 13 700 livres).

⁴⁹ Arch. nat., Min. centr., CXI, 255 (8 mars 1757). Bail.

⁵⁰ Émile CAMPARDON, *Les spectacles de la foire*, Paris, Berger-Levrault, 1874, t. I, p. 332.

⁵¹ Il y donna des petites comédies et des opéras-comiques auxquels il adjoignit les exercices d’une troupe de sauteurs en guise d’intermèdes.

⁵² VOLTAIRE, *Plaidoyer pour Genest Ramponneau, cabaretier à la Courtille*, Paris, 1760.

⁵³ « Comme M. le prévôt des marchands a fait assez bien accommoder les boulevards, que les contre-allées sont sablées, avec des bancs de pierre, et que l’allée du milieu est arrosée tous les jours pour préserver de la poussière les maisons voisines, ces boulevards sont cet été la promenade de Paris qui est à la mode », Edmond-Jean-François BARBIER, *op cit.*, t. 5, p. 395.

kermesse permanente, un « amuseoir » né de l'hybridation du monde agreste de la Courtille et de celui, proprement urbain, de la foire (fig. 2) ⁵⁴.

Figure 2. Les théâtres et les cafés du boulevard du Temple en 1789.
Atlas de la censive du Temple, Arch. nat., N IV Seine 45, fol. xi, photo YB.

L'aisance avec laquelle cette métamorphose s'est accomplie surprend lorsqu'on sait la détermination que manifesta la Ville pour garantir l'usage exclusif du boulevard à la promenade, mondaine et codifiée, en interdisant, dès les années 1680, les attroupements et leurs corollaires de jeux malséants. Mais là où les pouvoirs de tutelle firent preuve plus encore d'ambiguïté, voire d'incohérence, c'est dans le silence absolu du Bureau de la Ville quant au bourgeonnement continu de ces boutiques, de ces salles de jeu et de spectacles. Car le lotissement de l'ancien fossé allait parfaitement à l'encontre de la réglementation mise en place en 1724-1728, destinée à entraver l'établissement de constructions nouvelles dans les faubourgs et comprimer, par ce moyen, leur expansion ⁵⁵. Sans détailler la nature de ce dispositif réglementaire, observons seulement que chacune des constructions établies sur la rive extérieure du cours aurait dû faire l'objet d'une requête et d'un permis de construire délivré par le Bureau ; or aucun des nouveaux venus ne semble avoir observé cette procédure puisque les archives de la Ville, très complètes à cet égard, n'en conservent pas la trace. Cette inertie, inattendue au regard de la rigueur avec laquelle la réglementation relative aux « limites » fut appliquée, soulève une question fondamentale : le pouvoir a-t-il cautionné peu ou prou la formation de cette poche dont l'existence, pourtant,

⁵⁴ Un air ne se trompe pas qui chante en 1753 « la foire est sur le boulevard ». Louis ANSEAUME et FARIN DE HAUTEMER, *Le boulevard...*, *op. cit.*, p. 8. Robert DE HESSELN, *Dictionnaire universel de la France...*, Paris, 1771, t. v, pp. 318-319 : « L'avantage que l'on a de s'y promener en équipage, & les embellissemens qui y ont été faits par MM. les Prévôt des marchands & échevins, & par les particuliers propriétaires des maisons voisines ; les cafés brillans que l'on y a construits, les rafaichissemens que l'on y vend, les chaises que l'on y loue, les jeux qui s'y rassemblent, la musique que l'on y entend dans les cafés (...) ; tout enfin contribue à faire de cette promenade une espèce de foire perpétuelle & l'une des plus brillantes que l'on puisse imaginer ».

⁵⁵ Jeanne PRONTEAU et Isabelle DÉRENS, *Introduction générale au Travail des limites de la ville et faubourgs de Paris*, Paris, Parigramme, 1998.

menaçait l'univers réglé de la promenade mondaine ? Tout porte à croire en effet que sous l'apparence de laxisme il ne faille plutôt voir ici l'empreinte en creux d'une manœuvre politique tendant à mettre les loisirs au service du pouvoir. On sait en effet comment, à partir de 1750, Paris connut un climat de tension populaire particulièrement pesant. L'existence de ces exutoires, tel celui apparu spontanément boulevard du Temple, s'avérait donc nécessaire au maintien de l'ordre public. Aussi les autorités ont-elles sans doute rapidement saisi l'intérêt qu'il y avait à souffrir la formation de cet espace ludique d'autant plus facilement contrôlable que le système panoptique des allées du cours et la présence d'un corps de garde à la porte du Temple permettaient un quadrillage policier aisé.

Pour appréhender l'existence de cette zone d'exception, on doit aussi prendre en compte le rôle qu'a pu jouer Jacques Chavane, propriétaire de l'emplacement. Magistrat estimé⁵⁶ et influent, ayant réclamé par ailleurs l'abrogation des déclarations relatives aux limites dont il contestait le bien-fondé⁵⁷, celui-ci a-t-il usé de sa position afin que ses terrains du boulevard du Temple bénéficient d'une forme d'immunité ? Cela est possible, mais aucun indice ne permet de certifier cette hypothèse. Interrogeant non pas son rôle politique, mais sa personnalité propre, on découvre un amateur des belles-lettres⁵⁸ qui, surtout, partageait avec ses contemporains un goût immodéré pour la comédie. L'inventaire de sa bibliothèque, dressé à l'occasion de son décès, fait état, en effet, de quelque 680 ouvrages consacrés au théâtre tant français qu'italien ou de boulevard⁵⁹. De fait, n'a-t-il pas soutenu la colonisation du boulevard du Temple par les théâtres forains ? Là encore nous ne pouvons guère dépasser le stade de l'hypothèse.

Vers une redéfinition des principes de la promenade collective

Que l'on observe les représentations figurées ou les témoignages écrits, le fait est patent : à compter des années 1750, la promenade se détache du modèle élitaire élaboré au siècle précédent pour intégrer les valeurs et les codes de la culture urbaine et de son expression la plus élevée, celle défendue par les Lumières.

En introduisant cet exposé, nous avons proposé d'interpréter la vogue soudaine du « boulevard des petits spectacles » auprès de l'élite sociale comme le révélateur le plus frappant d'une faillite du rituel mondain et celui d'une redéfinition des principes de la promenade collective. Or la transformation physique du boulevard du Temple a-t-elle eu une incidence, conceptuelle et comportementale, sur la promenade en tant qu'usage ? Ou, au contraire, était-ce une pratique en crise – en quête d'identité propre, urbaine, non plus curiale – qui a soutenu le processus de mutation que l'on a détaillé plus haut ? Tâchons, pour répondre, de caractériser les nouveaux principes

⁵⁶ « M. de Chavanne, le doyen, est le seul épargné [dans un ouvrage], le seul exalté pour son honnêteté et son sincère amour de la justice », LOUIS PETIT DE BACHAUMONT, *Mémoires secrets ou Journal d'un observateur*, Londres, 1784, t. XXII, p. 213.

⁵⁷ BnF, Ms fr, Joly de Fleury, 402, fol. 199-202.

⁵⁸ Il était connu pour être l'ami et le protecteur de l'abbé Blanchet. Antoine TAILLEFER, *Tableau historique de l'esprit et du caractère des littérateurs français*, Paris, 1785, t. IV, pp. 211-212.

⁵⁹ Arch. nat., Min. centr., xvii, 1040 (14 juil. 1786).

qui, dès lors, ont régi la promenade collective, de préciser, pour chacun d'eux, de quelle manière ils sont intervenus dans ce processus de régénération, et enfin de démontrer en quoi le cadre qu'offrait le boulevard du Temple, tel qu'il se présentait aux promeneurs au cours des années 1750, a favorisé cette évolution plus qu'il ne l'a provoquée. Cette corrélation entre transformation des abords du boulevard du Temple et évolution des principes de la promenade, sur le plan tant des pratiques sociales et spatiales que des représentations, se décline, selon nous, en trois points : 1° à un quasi-monopole pratique (réglementé) et symbolique de l'espace qui s'exerçait en faveur de la frange la plus élevée de la population, cette promenade d'un nouveau type oppose un principe de mixité sociale ; 2° à l'attrait presque exclusif du « voir et être vu », elle oppose un spectacle d'une infinie variété ; 3° à l'unicité absolue du plan sur lequel elle s'exerçait, c'est-à-dire la triple allée du cours, elle oppose un principe de dispersion spatiale.

Bien qu'en combinant les valeurs du faubourg et de la foire le boulevard du Temple pût s'inscrire de droit dans l'horizon culturel du « peuple de Paris » (D. Roche), il n'est pas devenu pour autant l'apanage de ce groupe, au contraire. L'élite en effet se piqua tout aussi soudainement de ce lieu qu'elle avait boudé naguère bien qu'il lui fût originellement dédié⁶⁰. Pourtant, la nature de cette poche populacière allait à l'encontre des principes de civilité et de bienséance qui, jusque-là, avaient encadré la pratique mondaine de la promenade. Or, loin de tenir lieu de repoussoir aux classes aisées, le boulevard du Temple devint au contraire l'un des lieux publics parisiens qu'elles fréquentèrent assidûment⁶¹, cela au détriment de promenoirs qu'elles avaient consacrés de longue date (le Cours-la-Reine, Longchamp...) ⁶². Les contemporains eux-mêmes s'étonnèrent de cet engouement : « La mode décide presque toujours la célébrité & le choix des promenades. Nous avons vu tour-à-tour régner le goût des Tuileries, du Palais-Royal, du Luxembourg, des Champs-Élysées, du bois de Boulogne, & de l'avenue de Vincennes. Tous ces endroits ont été négligés ; une espèce de vertige s'est emparé des Parisiens, & les boulevards, abandonnés depuis si longtemps au peuple, sont devenus tout-à-coup fameux par une continuité de délire » ⁶³. Pour comprendre cette position inattendue de l'élite, il faut d'abord rappeler son goût pour une culture populaire plus ou moins fantasmée, ancré dans le mouvement engagé dans les années 1710 par Thomas-Simon Gueullette qui lança au sein des

⁶⁰ Yoann BRAULT, « Du rempart au boulevard : évolution de la charge symbolique de l'enceinte à Paris au XVII^e siècle », *Paysages. 135^e congrès des sociétés historiques et scientifiques* (Neuchâtel, 6-11 avr. 2010), à paraître.

⁶¹ « Ces boulevards sont cet été la promenade de Paris qui est à la mode. Il y a principalement les fêtes et dimanches, un concours étonnant de carrosses, qui font cours en plusieurs files depuis la porte Saint-Antoine jusqu'à celle du Pont-aux-Choux », Edmond-Jean-François BARBIER, *op. cit.*, t. 5, p. 395.

⁶² « Aurait-on cru il y a quelques années, que le boulevard deviendrait la promenade préférée de cette grande ville [...] plus de Cours, plus de Tuileries, tout est désert », Louis ANSEAUME et FARIN DE HAUTEMER, *Le boulevard...*, *op. cit.*, p. 8. « Il a fait tort à la promenade du bois de Boulogne, qui depuis plusieurs années était fort fréquentée les dimanches », Edmond-Jean-François BARBIER, *op. cit.*, t. 5, p. 395.

⁶³ Barthélemy-Claude GRAILLARD DE GRAVILLE, *L'ami des filles*, Paris, 1762, pp. 120-121.

cercles aristocratiques la mode des spectacles triviaux et autres parades grossières⁶⁴. Cette vogue, qui peut être le produit d'une réaction contre l'entreprise d'encadrement des loisirs de la noblesse sous le règne de Louis XIV, s'accompagna par la suite de l'engouement de plusieurs salons parisiens (celui du comte de Caylus pour n'en citer qu'un) pour la littérature poissarde, genre qui restitue le langage ordurier des marchandes des Halles et autres batteurs de pavé, et où le petit peuple est observé comme objet de divertissement, sa maladresse langagière constituant un ressort comique⁶⁵. D'abord cantonnée au domaine littéraire, cette prédilection de l'élite pour la trivialité, voire l'obscénité du peuple, l'engagea bientôt à fréquenter les lieux où le vulgaire se donnait à voir réellement, de sorte que, dès la fin des années 1740, on pût observer dans les cabarets de la Courtille « les plus grands noms se mêler parmi [les citoyens des derniers ordres de l'État], les dignités cacher leurs signes distinctifs, et aimer à se confondre parmi ces hommes qu'on regarde quelque fois, dans l'ivresse de la grandeur, comme des êtres d'une espèce différente »⁶⁶. Rien d'étonnant dans ce cas à ce que le boulevard du Temple, qui présentait l'avantage d'opérer la synthèse entre le spectacle gouailleur des parades et celui non moins coloré d'une foule braillarde, facétieuse et portée sur la chopine, devînt la terre d'élection d'une forme renouvelée du loisir aristocratique. Ignorer l'impact de ce phénomène culturel sur le processus de redéfinition de la promenade reviendrait à mésinterpréter, par exemple, la présence de la marquise de Boufflers dans le public assistant à la parade de Nicolet⁶⁷, et celle de la baronne d'Oberkirch et du tsarévitch s'arrêtant « à tous les spectacles en plein vent »⁶⁸.

Cette réécriture des principes de la promenade, en rupture complète avec le modèle élitaire élaboré au siècle précédent, suscita un bref mouvement de résistance que lui opposèrent, au nom du *goût*, les tenants de l'arrière-garde. Le succès que rencontrait le boulevard du Temple auprès de la bonne société constituait en effet une menace pour l'hégémonie qu'exerçait l'idéal d'*honnêteté* sur les loisirs de la noblesse. En introduisant une forme de relativisme dans la notion étroitement dogmatique d'*otium*, cette nouvelle expression du loisir aristocratique provoqua une tension qui se traduisit, chez les apologistes de l'ordre ancien, par le sentiment de crise esthétique de la promenade mondaine : « Une multitude de carrosses, tous ensemble confondus ; le prince, le duc, le comte, le marquis, la remise et jusqu'au fiacre, tout est pêle-mêle : quel est donc ce goût ? Un menu peuple innombrable qui vous assaille par leurs mauvais discours ; l'un allant à la guinguette, l'autre en revenant, presque ivre, d'une grossièreté sans pareil. Que peut-on voir et quel coup d'œil ? Un marais ou une gadoue qui au lieu d'eau de senteur, ne vous fait respirer qu'une puanteur insupportable ; des marchands de mauvaise bière, des charlatans, des jeux de chien, des parades qui font

⁶⁴ Jean-Émile GUEULLETTE, *Thomas-Simon Gueullette : un magistrat du XVIII^e siècle ami des lettres, du théâtre et des plaisirs*, Paris, Droz, 1938.

⁶⁵ A. P. MOORE, *The genre poissard and the French stage of the Eighteenth century*, New York, Publications of the Institute of French studies, Columbia University, 1935.

⁶⁶ Robert ESTIENNE, *Causes amusantes et connues*, Paris, 1770, p. 203.

⁶⁷ Arch. nat., Z¹h 373, fol. 1 v^o.

⁶⁸ Henriette Louise D'OVERKIRCH, *Mémoires sur la cour de Louis XVI et la société française, avant 1789*, t. II, Bruxelles, 1854, p. 75.

rire les fous et hausser les épaules aux sages »⁶⁹. Vu sous cet angle, seul le personnage de « Madame Sansgout » pouvait faire l'apologie du boulevard⁷⁰.

Cependant, dès les années 1750, ce genre de prise de position paraît marginal, sans doute parce que la partie est déjà jouée. À cette date, l'érosion progressive de l'ordre culturel instauré au siècle précédent touche à sa fin ; déjà les pratiques nouvelles de loisir se répandent dans toutes les couches de la société. Triomphe alors une nouvelle esthétique de la promenade, celle de l'enchevêtrement et de l'échange, et l'universalisme du boulevard du Temple, qui provoquait le malaise d'une poignée de contempteurs, distrait dorénavant⁷¹, et surtout ravit : « Avec quel transport de joie et de ravissement ne voyons-nous pas tous les jours la nombreuse affluente attirée sur le boulevard. Le concours prodigieux des gens de tous états (...) : tout semble inviter ces sujets à venir prendre sur le rempart le plaisir doux et tranquille de la promenade »⁷². De fait, cette promenade, de par son « ouverture », semble échapper à toute définition en tant qu'espace social, à l'instar de ce que Thomas Crow a pu observer à l'endroit du Salon⁷³. Fragilisé, le pouvoir – la famille royale tout du moins – a d'ailleurs sans doute tenté de tirer parti de cette spécificité en venant se fondre dans la foule des promeneurs à diverses reprises entre juin 1756⁷⁴ et 1790⁷⁵. C'était peut-être là, en effet, la dernière occasion de célébrer l'union du corps social autour de la personne du roi, bien plus efficacement encore qu'une cérémonie d'entrée où le monarque et, dans une moindre mesure, la noblesse et les corps constitués conservaient l'absolu monopole de la représentation. À l'inverse, le boulevard du Temple favorise cette union en ce qu'il dérègle la hiérarchisation sociale de l'espace (allée centrale destinée aux carrosses, contre-allées aux piétons), permettant une relative ambiguïté des comportements. Il constitue en effet un champ spatial où des catégories socioculturelles en apparence

⁶⁹ Anonyme, *Critique sur la folie du jour ou la promenade des boulevards. Avec l'éloge des promenades royales, du cours des Champs-Élysées, et du magnifique jardin des Tuileries*, s.l., 1754, p. 6.

⁷⁰ Anonyme, *Le boulevard du jour, scènes comiques en prose*, s.l.n.d. La Bibliothèque du théâtre français, Dresde, 1768, t. III, p. 211, date cette pièce de 1754.

⁷¹ « L'artisan quitte la guinguette / Pour conduire ici sa grisette, / La noblesse s'y rend en char, / Et le gros bourgeois qui l'imité, / En fiacre s'y roule à sa suite », Louis ANSEAUME et FARIN DE HAUTEMER, *Le boulevard...*, *op. cit.*, p. 8.

⁷² GIROUETTE, *Déclaration de la mode, portant règlement pour les promenades du boulevard*, s.l.n.d.

⁷³ Thomas CROW, *La peinture et son public à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Macula, 2000, p. 10.

⁷⁴ Edmond-Jean-François BARBIER, *op. cit.*, t. 6, pp. 326-327 : « Le 27, M. le Dauphin, madame la Dauphine et Mesdames de France sont venus à Paris à la promenade des boulevards, qui est fort à la mode, où l'on a bâti, sur les fossés du côté de la porte du Pont-aux-Choux, quantité de boutiques, de cafés, de pâtisseries, de cabarets, de loges pour les farceurs. Tout cela amuse M. le Dauphin. Il y avait un monde infini, beaucoup de carrosses, lesquels étaient rangés des deux côtés le long des arbres, sans se promener ; affluente de monde à pied dans les contre-allées. M. le Dauphin, et toute la suite, à dix ou douze carrosses, s'est promené tout du long jusqu'à la Maison-d'Eau, et est revenu de même. On croit qu'il visitera encore cette promenade ».

⁷⁵ *Journal de Paris*, n° 89, 30 mars 1790, p. 355.

figées subissent des distorsions, se prêtent à de nouvelles combinaisons, voire à des transgressions : s’y promenant, le compagnon vitrier Ménétra se voit invité à deux reprises à monter dans le carrosse de « la seigneuresse de Belpec » pour bavarder puis dans celui d’un « homme décoré » qui lui propose de devenir son amant ⁷⁶. Ainsi, telle qu’elle évolue au cours de la seconde moitié du siècle, la promenade du boulevard du Temple semble sanctionner une transition d’une sociabilité d’Ancien Régime à une nouvelle forme de sociabilité, telle qu’Étienne François et Rolf Reichardt l’ont définie (adhésion résultant d’un intérêt abstrait, idéal et central ; refus de l’exclusivisme et de la fermeture sociale ; refus des hiérarchies figées et affirmation de l’égalité de principe de tous les adhérents ; existence entre les adhérents de similitude, de liens de relation et d’une certaine forme de convivialité) ⁷⁷.

Cette recherche de mixité s’observe également sur le plan de la composition sociale des habitants et de son évolution. Si avant la décennie 1750 le boulevard du Temple était majoritairement occupé par des petits artisans, dès le début des années 1760, quelques grands noms de l’aristocratie y ont également élu domicile. La comtesse de l’Hôpital semble avoir engagé ce mouvement en se fixant à l’angle de la rue du Temple et du boulevard ⁷⁸. Puis Chavane n’hésita pas à quitter le quartier cossu de l’île Saint-Louis pour s’installer dans un hôtel qu’il fait bâtir en 1758 au cœur des petits spectacles. Ce fut ensuite au tour du prince de Conti de faire construire une « petite maison » dans le prolongement de ces mêmes établissements. Il y aura encore le comte d’Artois, promoteur d’un jeu de paume et d’une maison de jeux au-dessus de laquelle il se réserva un appartement ⁷⁹. Non seulement les représentants des plus hauts échelons de la société se piquaient de frayer avec le menu peuple, mais encore cherchèrent-ils à établir avec lui une forme de cohabitation. Aussi, replacée dans cette perspective d’analyse, l’ouverture du Wauxhall de Jean-Baptiste Torré, en 1764, dans le voisinage immédiat de la porte du Temple, semble constituer le *terminus ad quem* d’un processus de transition amorcé dix ans plus tôt. Cette version soignée du cabaret populaire ⁸⁰ consacre en effet plus qu’il ne l’annonce le rôle du boulevard comme laboratoire des loisirs et promoteur de nouvelles valeurs culturelles, systématisant une formule qui s’est élaborée au gré des circonstances et des désirs convergents de divers éléments du corps social.

Cette nouvelle forme de sociabilité en cours d’élaboration, empreinte d’un esprit de concorde et d’harmonie sociales, confère à la promenade une dimension régénératrice qui repose aussi sur la nature physique et le contexte topographique du boulevard du Temple. Ici, un autre modèle est sans doute à l’œuvre. Il s’agit de ce

⁷⁶ Daniel ROCHE (éd.), *Jacques-Louis Ménétra, compagnon vitrier au XVIII^e siècle*. *Journal de ma vie*, Paris, le Grand livre du mois, 1998, pp. 112 et 197.

⁷⁷ Étienne FRANÇOIS et Rolf REICHARDT, « Les formes de sociabilité en France du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, n° 34, 1987, pp. 453-472.

⁷⁸ Arch. nat., Min. centr., LXXXII, 358 (1^{er} mai 1756). Bail.

⁷⁹ Yoann BRAULT, « Du jeu de paume du comte d’Artois au théâtre Déjazet », *Bulletin de la Société de l’Histoire de Paris et de l’Île-de-France*, 2009-2010, à paraître.

⁸⁰ Jonathan CONLIN, « Vauxhall on the boulevard : pleasure gardens in London and Paris, 1764-1784 », *Urban History*, n° 35/1, 2008, pp. 24-47.

véritable mythe qui se forge en trouvant ses racines chez Marivaux, chez Rousseau surtout : celui du bon paysan qui incarne l'avenir de l'homme, heureux, meilleur car plus proche de la nature. Or, le boulevard du Temple, de par sa situation marginale – à la lisière des faubourgs où un paysage de maraîchage domine encore largement –, grâce également à la présence d'un vaste quinconce, ou au paysage sonore qu'offre le chant des Savoyards, stimule l'imaginaire du promeneur qui, à l'instar de Diderot⁸¹, sans quitter la capitale, renoue avec les plaisirs simples et les valeurs fraternelles de la fête villageoise.

Cette reformulation des principes de la promenade s'accompagne d'une seconde mutation : le passage du plaisir presque exclusif du « voir et être vu » à un spectacle infiniment plus varié. Depuis le xvii^e siècle, en effet, la vue d'un grand nombre de personnes de qualité participant à la promenade et la richesse des équipages constituent aux yeux de ses observateurs l'attrait majeur de ce rituel. Or, le nouveau caractère de la promenade des boulevards ne semble en aucune sorte affranchi de cette tyrannie du regard, cela malgré la diversification du discours sur ce loisir et notamment la coloration médicale qu'il prendra suite aux travaux du docteur Tronchin.

La fonction de représentation, alimentée par une concurrence consciente de la bourgeoisie avec la noblesse, persiste et fascine les auteurs qui s'attachent toujours à souligner « le concours d'un nombre infini des voitures qui peignent admirablement la magnificence & le goût de cette grande ville »⁸². Toutefois, la formule s'enrichit : la prestance, le maintien ne priment plus ; la fantaisie de la mise, le luxe et la rapidité des voitures comptent tout autant désormais. Mise à part cette diversification relative, il y a donc une remarquable permanence des valeurs du cérémonial « ancien ». Cela dit, si l'aristocratie du nom et de la finance ne renonce pas au plaisir d'être vue, le plaisir de voir semble désormais s'obtenir de multiples façons. Ce n'est pas seulement l'étalage du luxe ou la réunion de personnes de qualité qui comptent mais le nombre et la diversité sociale des participants et, au sein de chacune de ces classes, la variété des types. Ainsi, en 1765, l'auteur d'un almanach explique : « Nous avons mis au rang des spectacles des endroits où il se fait un grand concours de monde, parce qu'ils forment, du moins pour les yeux, un spectacle véritable par le grand nombre de citoyens de tous états qui s'y rassemblent »⁸³. D'autre part, ce redoublement du plaisir de voir ne se limite pas au seul plan humain. En fait, les promeneurs qui ont retenu la leçon sensualiste de Condillac cherchent désormais à satisfaire non plus seulement la vue, mais chacun de leurs sens comme l'illustre parfaitement cette description qui chante : « le contraste étonnant des équipages, la bigarrure singulière des livrées, la

⁸¹ « Enchaînés dans l'enceinte étroite des villes par des occupations ennuyeuses et de tristes devoirs, si nous ne pouvons retourner dans les forêts, notre premier asile, nous sacrifions une portion de notre opulence à appeler les forêts autour de nos demeures. Mais là elles ont perdu sous la main symétrique de l'art, leur silence, leur innocence, leur liberté, leur majesté, leur repos. Là nous allons contrefaire un moment le rôle du sauvage ; esclaves des usages, des passions, jouer la pantomime de l'homme de Nature », Denis DIDEROT, *Œuvres complètes de Diderot*, t. IX, Paris, Brière, 1821, p. 180.

⁸² Robert DE HESSELN, *op. cit.*, p. 319.

⁸³ Pons-Augustin ALLETZ, *Almanach parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses...*, Paris, 1765.

variété unique des spectacles, la diversité inconcevable des cafés, le grommellement bourdonnant des buveurs, les brouhahas répétés des amateurs de parades, le sifflement épuisant des petites marchandes de nougat et des bouquetières, l'écorchante harmonie des vieilles montagnardes, les invitations bruyantes des joueurs de gobelets, le bruit des coups de fouet, le hennissement des chevaux, le fracas des tambours, le son des trompettes »⁸⁴. On voit là de quelle manière la promenade mène désormais à une forme d'ivresse des sens, parfaitement étrangère à ce qu'elle était lors de la période précédente. Sans renoncer à la collectivité, c'est une expérience individuelle, intime qui s'affranchit du groupe, se vit en groupe, mais pour soi. De pratique dans un cadre strict, définie par les codes de la civilité de cour, la promenade collective, telle en tout cas que le public la réinvente sur le boulevard du Temple, est devenue le prétexte d'une forme de loisir polymorphe.

En définitive, le goût pour le pittoresque, pour la surprise et le spectacle, en somme cette théâtromanie qui touche toutes les strates de la civilisation urbaine de la seconde moitié du siècle semblent jouer à plein dans le processus de redéfinition de la promenade collective. Spectacle des buveurs de punch assis aux terrasses des cafés, spectacle des parades, des amuseurs de tout poil ou du public sortant d'un théâtre : chacun de ces événements constitue une invite pour le promeneur à sortir du cadre physique de la promenade sans quitter pour autant le contexte culturel dans lequel il s'intègre. On touche là au dernier point que nous nous proposons d'aborder, c'est-à-dire la faculté conceptuelle que possède la promenade à se disperser pour atteindre des espaces qui lui sont *a priori* étrangers, faculté un peu paradoxale certes, mais qui va de pair avec le caractère polymorphe de la promenade. Or, cette instabilité des limites de la promenade – qui se trouve en parfaite opposition avec le modèle formé au siècle précédent – n'est possible qu'en fonction d'une relative perméabilité, une certaine continuité spatiale entre les allées et les établissements de plaisirs qui en balisent le cours. Certes, le boulevard du Temple est jalonné de limites (réglementaires : l'interdiction aux carrosses de circuler dans les contre-allées ; ou physiques : les fossés de drainage, les barrières disposées en avant des terrasses, les façades des établissements), mais le regard du promeneur transcende chacune de ces limites. Finalement, on a affaire à une succession d'espaces qui s'emboîtent entre eux et qui, de l'allée centrale à l'intérieur d'un café, finissent par dissoudre les frontières du dehors et du dedans. Les estrades des parades constituent un débordement de l'intérieur du spectacle sur l'espace de la promenade, les devantures des cafés, véritables façades de verre, découvrent l'intérieur de la salle comme elles permettent aux clients de contempler le spectacle de la promenade (fig. 3). La promenade du boulevard du Temple est devenue une pratique ubiquitaire. À cet égard, le relativisme dont fait preuve Ménétrea lorsqu'il localise l'espace de ce loisir « entre la porte Saint-Martin et la barrière de la Courtille » et jusqu'au « Petit Pré Saint-Gervais » est exemplaire⁸⁵.

La redéfinition de la promenade collective qui s'est jouée sur le boulevard du Temple au cours des années 1750-1760 est le produit d'une convergence de facteurs, de phénomènes d'ordres politique et culturel indépendants les uns des autres. En ce

⁸⁴ GIROUETTE, *Déclaration de la mode...*, *op. cit.*

⁸⁵ Daniel ROCHE (éd.), *op. cit.*, p. 220.

sens, il n'y a pas de projet arrêté, cette transformation est le résultat d'un impensé. Quant à donner une définition de ce loisir renouvelé, la chose n'est pas aisée hors du cadre commode de la sociabilité. C'est là un handicap majeur par rapport à la promenade de qualité qui présente l'avantage d'être un usage fermé sur lui-même, *a priori* stable et scrupuleusement défini. Cette difficulté tient au caractère hybride de cette nouvelle forme de promenade : à mi-chemin entre le cérémonial curial auquel elle n'a pas totalement renoncé, et le monde facétieux et parfois immoral de la foire.

Figure 3. Une devanture de café en 1780. Arch. nat. Z^{ij} 1062, photo YB.

Reste que l'évolution dont nous avons fait l'exposé présente un aspect fondamental, pris dans le cadre des réflexions qui traversent ce colloque : il s'agit du rôle central du public qui, en réinventant la promenade, a surtout exercé une force d'inertie contre les visées culturelles hégémoniques du pouvoir, au moment précis où celui-ci perdait de sa superbe. Cette marque de dissidence, qui s'est manifestée par un repli vers une forme plus personnelle et plus libre du loisir, se situe au cœur même de cette nouvelle manière de concevoir la promenade. Aussi, en renversant la perspective, il faudrait voir désormais de quelle manière ce loisir a permis à la notion de public de se structurer et à celui-ci de se penser comme tel.

De la promenade des remparts à la promenade des boulevards : le cas bruxellois (XVII^e-XIX^e siècle)

Astrid LELARGE

En octobre 1818, la régence organisait le concours pour la démolition des remparts et l'aménagement des boulevards sur le site de la seconde enceinte. Remporté par l'ingénieur en chef du Waterstaat, Jean-Baptiste Vifquain, les travaux furent entamés l'année suivante sur le tronçon compris entre le canal de Willebroeck et la porte de Laeken et achevé dans les années 1850 par l'inauguration du boulevard de l'Entrepôt aboutissant à la porte du Rivage.

Par ce projet, la ville, administrativement limitée au périmètre de la seconde enceinte depuis 1795, agrandissait son territoire d'un quart et se dotait d'un boulevard qui était tout à la fois une voie de communication et une promenade bordée de constructions du côté de la ville et d'une grille de l'octroi vers la campagne et les faubourgs jusqu'en 1860, date à laquelle l'impôt et la fermeture furent supprimés¹.

Cette vaste opération d'aménagement urbain qui inaugure les grandes transformations urbanistiques du XIX^e siècle, puise sa source dans le long processus de démilitarisation de la ville entamé au siècle précédent. Processus qui incita les autorités locales à réaffecter la structure concentrique du système défensif à l'usage civil de la promenade et conduisit les autorités gouvernementales à le démanteler progressivement à partir de 1782².

¹ L'aménagement des boulevards bruxellois et leur développement aux XIX^e et XX^e siècles sont actuellement étudiés dans le cadre de ma thèse consacrée à la diffusion et à l'évolution de ce modèle d'aménagement en Europe.

² Astrid LELARGE, *Bruxelles, l'émergence de la ville contemporaine. La démolition du rempart et des fortifications aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Bruxelles, CIVA, 2001. L'étude porte sur les origines de l'ordonnance du 16 avril 1782, par laquelle l'empereur autrichien Joseph II ordonne le démantèlement des places fortes des Pays-Bas, dont Bruxelles, et sur la poursuite de

À cette date, la promenade existe sur tout le pourtour de la ville en deux endroits : le terre-plein du rempart médiéval *intra-muros* et le chemin couvert des fortifications modernes *extra-muros*³. Elles forment, selon les termes de George Fricx en 1743, deux « terrasses » : « une large et haute terrasse, sur laquelle les murailles sont bâties » (...) « doublée d'une autre terrasse très large, plantée de très beaux arbres, qui forment des allées charmantes autour de la ville »⁴.

La plantation au système défensif au xvii^e siècle⁵

Le système défensif bruxellois complet tel qu'il apparaît en 1782 se constitue du rempart de la seconde enceinte⁶ entouré par un fossé inondé par les eaux de la Senne à l'ouest de la ville et à sec à l'est, construit au xiv^e siècle, et des ouvrages extérieurs de fortifications entrepris aux xvi^e et xvii^e siècles. Il s'agit de bastions et de demi-lunes renforcés aux endroits les plus délicats du dispositif défensif (au sud : le fort de Monterey, au nord-est : l'ouvrage à cornes de la porte de Schaerbeek et au nord-ouest : les retranchements de Molenbeek et de la porte de Flandres).

Ces travaux de fortifications, consécutifs à l'émergence de l'artillerie, proviennent pour l'essentiel, de la dernière campagne de travaux réalisée d'après les plans des ingénieurs Mercx et Blom entre 1671 et 1675. À cette date donc, le dispositif défensif peut être considéré, pour l'essentiel, comme définitif.

la démilitarisation durant la période française. Le sujet est traité sur la base des recherches dans les archives depuis la seconde moitié du xviii^e siècle jusqu'en 1814. Les périodes antérieures et surtout postérieures sont reconstituées sur une base bibliographique.

³ Nicolas FAUCHERRE, *Places fortes. Bastion de pouvoir*, Paris, Desclée de Brouwer, 3^e éd., 1990, pp. 105-107. Le chemin couvert consiste en un « itinéraire à ciel ouvert établi sur la contrescarpe et défilé par le parapet du glacis ». Ce chemin, partie intégrante des fortifications extérieures fait donc le tour de la ville *extra-muros*. Du côté de la campagne, il est bordé par le glacis qui consiste en un « plan faiblement incliné raccordant la crête du chemin couvert au niveau naturel du terrain ».

⁴ George FRICX, *Description de la ville de Bruxelles*, 1743, édité par les Archives générales du Royaume, Bruxelles, 1996, p. 7.

⁵ Le manque d'études récentes et approfondies consacrées au système défensif durant la période moderne, entre le xvi^e siècle et le début du xviii^e, limite évidemment le traitement du sujet pour ces périodes. Même s'il convient d'interpréter avec prudence les documents iconographiques et les plans, ces derniers se rejoignent pour témoigner de l'existence de plantations sur le système défensif au xvii^e siècle et de leur développement à la fin du siècle. S'agissant des sources relatives au système défensif bruxellois pour cette période, les Archives de la Ville de Bruxelles (AVB) conservent des dossiers relatifs à cet objet dans leurs Archives anciennes (AA), mais consacrés aux terrains acquis par les autorités urbaines dans le but de les intégrer aux ouvrages de fortifications à construire (dossiers 2815, 2816, 1039 et 1040). Les dossiers généraux consacrés au système défensif, bien que contenant certains documents de la fin du xvii^e siècle, portent essentiellement sur le xviii^e siècle. Il s'agit de la liasse 501, consacrée aux « Portes de la Ville » entre 1671 et 1794, et des liasses 497 A&B relatives aux « Fortifications », entre 1700 et 1795.

⁶ À ce sujet, voir Michel de WAHA, « Le monde de la ville forte », pp. 3-29 dans Claire BILLEN, Stéphane DEMETER, Yvon LEBLICOQ, Astrid LELARGE, Judith LEMAIRE, Michel de WAHA, *Fortifications, Bruxelles, l'émergence de la ville contemporaine*, Bruxelles, CIVA, 2002.

L'examen des plans et des documents iconographiques bruxellois entre le XVI^e et le début du XVII^e siècle permet d'esquisser une chronologie sommaire de l'aménagement des plantations au système défensif, même si l'absence d'étude consacrée au système défensif bruxellois durant cette période incite à la prudence.

Les plantations au système défensif paraissent essentiellement ⁷ se développer au XVII^e siècle en différents endroits. Dans les plans de Joan Blaeu (1649) et de Martin de Tailly (1640)⁸, on en retrouve sur le rempart *intra-muros*, de manière éparse et en une rangée essentiellement, à l'ouest de la ville (entre les portes de Hal et d'Anderlecht), et en plusieurs rangées continues en bordure du parc du château du Coudenberg à l'est⁹. La *Vue de Bruxelles* peinte par Jean-Baptiste Bonnescroy en 1664-1665, et qui permet de visualiser le système défensif à l'ouest de la ville, montre le talus extérieur du rempart ainsi que certains ouvrages de fortifications également plantés ¹⁰.

À cette époque, les plantations au système défensif sont généralement réalisées pour des raisons militaires soit pour stabiliser les structures en terre, soit pour masquer la ville aux assaillants. Elles répondent aussi à des exigences économiques et à des impératifs esthétiques. Dans ce sens, les arbres visent à renforcer psychologiquement le caractère « imprenable » de la place forte en accentuant la verticalité.

Est-il permis de penser qu'elles aient pu servir à l'usage civil de la promenade à une époque où cette pratique se développe dans les villes ? L'accessibilité au terre-plein du rempart, par des chemins et des rampes, autorise l'hypothèse d'une appropriation de ces structures, même si, d'une manière générale, les autorités tendent à limiter l'accès des ouvrages défensifs aux civils pour des questions de fragilité structurelle ¹¹.

⁷ AVB, Plan de Bruxelles (PB) 4, plan original n° 3, Georg BRAUN et Franz HOGENBERG, *Bruxella urbs aulicorum frequentio, fontium copia, magnificentia principalis aulae, civicae, domus...*, 1576. Le document semble toutefois témoigner de la présence de quelques arbres sur une partie du rempart du parc du château de Coudenberg *intra-muros* dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

⁸ Joan BLAEU, *Bruxella*, 1649. Publié par Lisette DANCKAERT, *Bruxelles, cinq siècles de cartographie*, Tielt-Knokke, Lannoo, 1989 ; AVB, PB 5, plan original n° 4bis, Martin de TAILLY, *Bruxella Nobilissima Brabantiae Civitas*, 1640.

Dans les plans, il n'est pas aisé de distinguer sur quelle partie du rempart *intra-muros*, sur le talus ou le terre-plein, se trouvent ces plantations. Cette question est intéressante parce que c'est sur le terre-plein du rempart que la promenade se développera. Mais en l'absence d'informations complémentaires, la question ne sera pas tranchée dans cet article s'agissant du XVII^e siècle.

⁹ S'agissant de la portion longeant le parc du château de Coudenberg, voir Lucas VOSTERMAN Jr, *Palatium Bruxellense Ducis*, Atlas Blaeu-Van der Hem, 1659. Publié par Lisette DANCKAERT, *op. cit.*

¹⁰ Fondation Roi Baudouin, Jean-Baptiste BONNECROY, *Vue de Bruxelles*, 1664-1665. Le tableau montre certains ouvrages de fortifications extérieurs plantés, entre la porte du Rivage et la grande Écluse. De même, le talus extérieur du rempart situé entre cette écluse et la porte d'Anderlecht est planté ; AVB, AA, Liasse 793B, Jean de ROFROISART, *Atlas du Canal*, 1660-1661. Ce document montre le talus extérieur du rempart également planté depuis la porte du Rivage jusqu'à celle de Laeken.

¹¹ Yoann BRAULT, « Fortifications, esplanades, champs de Mars et promenades : principes de continuité entre civils et militaires », pp. 203-214, dans *La nature citadine au siècle des*

À la fin du siècle et au début du XVIII^e, tandis que le dispositif défensif est définitivement complété à l'occasion des derniers travaux de fortifications, les plans généraux de Bruxelles¹² montrent le rempart planté de deux rangées d'arbres du nord au sud sur toute la portion ouest de l'enceinte *intra-muros* tandis que deux plantations bordant le canal de Willebroeck sont représentées aux portes de la ville : celle de l'Allée Verte en plusieurs rangées, située sur la rive, est accessible par la porte de Laeken et celle située sur la rive ouest, depuis la porte du Rivage¹³. Dans la mesure où l'entretien du rempart est généralement sous la responsabilité des autorités urbaines, ainsi que la gestion du canal, il est probable que ce sont ces dernières qui procèdent à de tels aménagements.

Et c'est un véritable dispositif récréatif qui semble alors émerger en cet endroit de la ville, au rempart et au canal. Un ensemble de promenades dont l'aménagement paraît lié au développement du quartier commerçant entamé dès 1561 lorsque les travaux du Canal arrivent aux portes de la ville. Les bassins des Marchands et de Sainte-Catherine furent d'abord construits, puis complétés en 1639 par deux bassins supplémentaires : celui destiné à la ferme des boues (Mestback) à l'ouest et un autre à l'est, le futur bassin de l'entrepôt¹⁴. En 1645, le Magistrat faisait réaliser en remplacement de l'ancien *trou* du Rivage, une nouvelle porte d'architecture baroque plus digne d'inaugurer la ville en cet endroit¹⁵. Et en 1667 enfin, il aurait complété ce dispositif, par la construction d'un escalier menant au rempart¹⁶.

Lumières : promenades urbaines et villégiatures, textes réunis par Daniel RABREAU et Sandra PASCALIS, Bordeaux, Annales du Centre Ledoux, 5, 2005, p. 204.

¹² AVB, PB 8, plan original n° 11, DE FER, *Plan du bombardement de Bruxelles par l'armée du Roy, les 13-14-15 août 1695*, Paris ; AVB, PB 9, original plan n° 13, Jacques HARREWYN, *Plan de la Ville de Bruxelles avec les attaques par l'armée de France sous les ordres de S.A.E. de Bavière du 24 novembre 1708*, 1708 ; AVB, PB 11, plan original n° 17, Eugène-Henri FRICX, *Bruxelles*, 1711. Les plans se rejoignent s'agissant des plantations existantes sur le rempart *intra-muros* sur la portion ouest de l'enceinte. Elles sont présentes depuis la porte de Schaerbeek (plan Fricx) ou le bastion de Saint-Ignace (plan de Fer et plan Harrewyn) au nord jusqu'au bastion de la Justice au sud. S'agissant de la portion est, les plans Harrewyn et Fricx édités au début du XVIII^e siècle, ne représentent plus de plantations aux abords du parc du Coudenberg, entre les portes de Louvain et de Namur. Le plan Fricx, le plus tardif des trois, indique encore l'existence de nouvelles plantations depuis la porte de Namur jusqu'au bastion de Sainte-Gudule.

¹³ Chloé DELIGNE, *Bruxelles et sa rivière. Genèse d'un territoire urbain (12^e-18^e siècles)*, Turnhout, Brepols, 2003, p. 191. « Le canal, où charme bucolique se conjugait avec puissance commerciale, obtint, dès le début du 17^e siècle, les faveurs de l'aristocratie et la bourgeoisie bruxelloise qui en firent un cadre très prisé », mais c'est au début du 18^e siècle, que l'administration en charge du Canal, le Schipvaert, acquiert des terrains pour établir l'Allée Verte (Groenendijck) proprement dite.

¹⁴ Arlette SMOLAR-MEYNART, « L'évolution du paysage urbain », dans Arlette SMOLAR-MEYNART (dir.), *La Région de Bruxelles, des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, Crédit communal, 1989, p. 53.

¹⁵ Auguste SCHOY, *Histoire de l'influence italienne sur l'architecture dans les Pays-Bas*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1879, p. 394.

¹⁶ C'est la date de construction de l'escalier reprise dans plusieurs guides de voyages écrits au XVIII^e siècle.

Le développement de la promenade au XVIII^e siècle

À partir du début du XVIII^e et durant la première moitié du siècle la gestion des plantations au système défensif est régulièrement discutée par les autorités, mais toujours sous l'angle financier¹⁷. La Ville et le Gouvernement se disputent les revenus des fruits croissant sur les fortifications extérieures, le droit de planter et de jouir de leur exploitation, à savoir le « droit de plantis ». Cette question est à situer dans le contexte de politique militaire générale entreprise précédemment par le gouvernement espagnol et poursuivie durant la période autrichienne. Ces autorités tendent de plus en plus à contrôler la gestion des défenses urbaines au détriment des villes des Pays-Bas qui en étaient autrefois responsables. À Bruxelles, l'objet du litige qui éclate durant la première moitié du XVIII^e siècle, concerne les fortifications extérieures construites sous la direction des agents gouvernementaux entre 1671 et 1675, mais financées par la Ville, c'est-à-dire l'essentiel du dispositif défensif extérieur. Les autorités urbaines prétendent avoir obtenu l'usage des fruits croissant sur ces dernières fortifications en échange de leur financement. Droit que ne lui reconnaît pas le gouvernement autrichien, qui finance et détermine les travaux d'entretien à réaliser sans toutefois les exécuter lui-même. Leur exécution étant de la responsabilité des villes jusqu'au règne de l'impératrice Marie-Thérèse tout au moins¹⁸.

La plantation au chemin couvert des fortifications extérieures, est certainement déjà entamée en 1705 sans que l'on sache par quelles autorités elle est initialement

Les délices des Pays-Bas, Bruxelles, 1740, p. 74 ; George FRICX, *op. cit.*, p. 147. Il décrit le site en ces termes « on y monte » (sur le rempart) « des quais par des escaliers de pierre assortis de rampes, de tablettes en corniches, surmontées de pyramides, posées sur leurs bases, de boules et de deux lions, appuyés sur l'écu de Bruxelles, placés sur deux pieds d'estaux, élevés à la naissance des escaliers, qui au premier palier se divisent en deux autres de la même largeur pour répondre à la disposition des côtés et des faces, où l'on veut monter. Tous les architectes conviennent que cette porte est un morceau très régulier et un des plus beaux de cette ville où l'on peut dire, que l'architecture est employée avec plus de profusion, qu'en plusieurs autres d'une plus grande étendue » ; *Description historique, chronologique et géographique du Duché de Brabant*, Bruxelles, 1756, p. 109 ; *Description de la ville de Bruxelles septenaire*, p. 5 dans *Le guide fidèle contenant la description de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, 1761 ; Abbé MANN, *Description de Bruxelles*, Bruxelles, 1785, pp. 217-218.

¹⁷ AVB, AA, Liasses 497 A&B, et 501. À cette époque, la question des plantations au système défensif est quasiment toujours évoquée en termes financiers dans la correspondance qu'échangent le Magistrat bruxellois et les Gouverneurs généraux successifs. Les plantations ne sont pas décrites. De même que l'usage qui est fait des sites est rarement mentionné. Pour ce faire, les plans et les guides de voyages sont d'un apport fondamental.

Mais, si ces sources permettent d'obtenir une vue générale des sites, elles ne fournissent pas suffisamment d'informations permettant de les décrire précisément partout.

¹⁸ Voir à ce sujet : Astrid LELARGE, *op. cit.*, p. 42. À Bruxelles, ce n'est qu'en 1762, à la mort du contrôleur général des fortifications de Bruxelles, Laurent Wauters, que Nicolas Bernard de Hucher, ingénieur militaire du corps du Génie, lui succède en tant que directeur des Fortifications. À cette date, le contrôle des ouvrages de défenses extérieurs par les autorités gouvernementales est donc total à Bruxelles.

entreprise¹⁹. À partir du début de la période autrichienne toutefois, vers 1713, tout porte à croire que les autorités urbaines poursuivent les plantations de leur propre chef, parce qu'elles en gèrent l'entretien²⁰ et que les autorités gouvernementales interviennent toujours *a posteriori* pour réclamer le partage du produit de la vente des arbres ou des coupes²¹.

Dans les années 1750, un grand plan de la Ville de Bruxelles²² illustre les progrès des plantations *intra-muros* sur le rempart est, mais surtout leur développement sur le chemin couvert des fortifications extérieures.

Figure 1. Plan de Bruxelles en neuf planches, *circa* 1750, plan manuscrit aquarellé anonyme.

¹⁹ AVB, AA, Liasses 497A & B, 501. L'incapacité de la Ville à fournir au Gouvernement les documents prouvant qu'elle a initialement réalisé les plantations est une constante dans le conflit qui l'oppose au gouvernement.

AVB, AA, Liasse 497A, Maximilien Albert, Gouverneur de Bruxelles, 18 avril 1705. Affiche par laquelle il interdit : « à tous Militaires et autres de ne couper, ni endommager aucun arbre planté aux rampars, chemins couverts, et fortifications de cette ville ». Dans ce document, la plantation au chemin couvert est évoquée pour la première fois sans que l'on en connaisse la localisation et l'ampleur.

²⁰ AVB, AA, Liasse 497 A, Le Magistrat au Gouverneur général Charles de Lorraine, le 17 juin 1749. Le Magistrat évoque la fonction de concierge des « plantis et remparts » occupée depuis vingt-trois ans par un certain Jacques Boneels.

²¹ AVB, AA, liasse 497A, Le Magistrat au Gouverneur général, 1737. À partir de 1737, la Ville rappelle au Gouvernement qu'elle est « dans une possession immémoriale de planter des arbres dans les fortifications extérieures, de les ébrancher et de les couper quand ils sont parvenus à leur maturité ou qu'ils dépérissent et d'en profiter le produit sans que personne ne les y a jamais troublé ».

²² AVB, grand plan n° 3, anonyme, *Brussel*, vers 1750. À l'est de la ville, le plan montre un alignement d'arbres sur le rempart *intra-muros* depuis la porte de Schaerbeek jusqu'à celle de Louvain, où la plantation est interrompue jusqu'à la porte de Namur. Elle reprend depuis cette porte jusqu'au bastion de Créquillon.

Le document montre cet endroit planté en deux rangées du nord au sud-ouest de la ville, jusqu'à hauteur du bastion de la Justice. C'est donc à nouveau à l'ouest en priorité que les plantations paraissent avoir été réalisées *extra-muros*, tandis que l'accès à l'Allée Verte par la porte de Laeken est désormais planté sur le terrain des fortifications et qu'au sortir de la porte du Rivage s'inaugure la promenade au chemin couvert.

L'usage qui est fait des sites plantés apparaît alors nettement dans les guides de voyages, qui mentionnent régulièrement la promenade au rempart²³. À Bruxelles comme ailleurs, les défenses urbaines, qui participent à la définition même de la ville, font l'objet d'une appropriation civile par l'intermédiaire de la promenade.

Dans sa *Description de la Ville de Bruxelles*, édité en 1743²⁴, George Fricx fait des abords de l'Allée Verte et de la porte du Rivage le cœur du dispositif. Sans doute exprime-t-il aussi le goût des élites auxquelles son ouvrage s'adresse car les promenades au rempart et surtout, à l'Allée Verte, sont très fréquentées par cette catégorie de la population²⁵.

Il évoque la promenade au terre-plein du rempart, accessible par les escaliers depuis la porte du Rivage « par lequel l'on entretient la communication des remparts, qui sont ornés de magnifiques allées d'arbres depuis la première entrée de la rivière au couchant (la grande Écluse) jusqu'à la porte de Schaerbeek ». Puis *extra-muros*, il décrit les deux promenades aménagées le long du Canal, celle de « l'Allée verte qui y est située à la droite, est célèbre par le cours, qu'y forment les carrosses dans la belle saison. C'est le rendez-vous d'une nombreuse noblesse des deux sexes, qui y vont prendre l'air et le plaisir de la promenade », puis « le côté gauche de ce canal (...) ni moins beau ni moins fréquenté. On y trouve de grandes allées et un vaste terrain planté de beaux arbres en différentes figures, fréquenté de beaucoup de Noblesse et la bourgeoisie, il est certainement plus beau que l'autre mais moins commode pour les carrosses ».

Aux abords de la ville et toujours à l'ouest, il distingue les promenades que les habitants peuvent emprunter depuis le faubourg de Molenbeek jusqu'aux fossés de la ville « qui sont larges, pleins d'eaux vives et couverts d'une si grande quantité de beaux arbres, qu'on a de la peine à entrevoir les rampars et la porte de la Ville ». Très probablement, s'agit-il de la porte de Flandre ou plus loin, de celle du Rivage. Et ce qui transparait aussi dans ces lignes, c'est une utilisation socialement contrastée de la promenade *extra-muros* en cette partie centrale du dispositif récréatif : élitaire sur les rives du canal, d'avantage populaire s'agissant de la promenade aux fortifications. Ce que les archives militaires confirment durant la seconde moitié du siècle. Elles

²³ Sur ce sujet, voir Kim BETHUME, « Parcours touristiques à Bruxelles au XVIII^e siècle », dans *Espaces et parcours dans la ville. Bruxelles au XVIII^e siècle, Études sur le XVIII^e siècle*, vol. 35, 2007, pp. 117-128.

²⁴ George FRICX, *op. cit.*, pp. 147-149 s'agissant de la promenade au rempart et des promenades au canal, p. 192 s'agissant de la promenade aux fortifications.

²⁵ AVB, AA, Liasse 115, Fréquentation de l'Allée Verte. Été 1728.

Il s'agit d'un registre reprenant les personnes fréquentant l'Allée Verte et le montant de leur contribution financière.

mentionnent les promenades aux fortifications, menant aux tavernes et cabarets, très fréquentées par les habitants les dimanches et jours fériés ²⁶.

Malgré la dimension militaire et financière des plantations, la promenade au système défensif bruxellois s'affirme et se développe donc en cette première moitié du XVIII^e à Bruxelles, avant même que la cité ne perde son statut de place forte. Ce qui ne va pas sans provoquer des tensions avec les autorités militaires ²⁷. Ces dernières regrettant que la double administration des systèmes défensifs dans les Pays-Bas en réduise l'efficacité ²⁸.

À Bruxelles, la prise de contrôle totale du système défensif par le Corps du Génie à partir de 1762 ne permet toutefois pas d'inverser le mouvement. C'est que depuis la guerre de Succession d'Autriche, le système de défense des Pays-Bas, dit de la Barrière, tout entier tourné vers la France est remis en question. Bruxelles, qui n'occupait déjà pas une position militaire de premier ordre dans ce système, voit sa fonction défensive décliner encore au sortir du conflit. Ses fortifications, conçues de

²⁶ AVB, AA, Liasse 497 A, Le Magistrat au Gouverneur général Charles de Lorraine, le 11 juillet 1764. Le Magistrat évoque la promenade aux abords de la porte de Flandre : « entre toutes les routes qui aboutissent à cette ville, celle de Flandres et peut-être la plus fréquentée et présente dans le voisinage les promenades et la perspective les plus agréables » ; AVB, Liasse 497 A, Le Magistrat au Gouverneur général Charles de Lorraine, le 1^{er} juin 1779. Ce document témoigne encore de la grande fréquentation de la promenade au même endroit. Le Magistrat y rapporte la demande du directeur des Fortifications, Nicolas Bernard de Hucher, de rétablir la barrière hors la porte de Flandre qui ferme le passage entre le corps de garde et le fossé « pour empêcher que le peuple ne se coullat en trop grande quantité par ce passage vers la porte de la ville lorsqu'elle serait fermée ».

AVB, AA, Liasse 497A, Le Magistrat aux Gouverneurs généraux Albert et Marie-Christine, le 27 février 1788.

Le magistrat évoque plus généralement la promenade aux abords de la ville. Il écrit : « Bruxelles, vaste dans son enceinte, vaste dans sa banlieue est environnée d'une quantité de villages et hameaux dont la plupart des maisons qui se montent à l'infini ne consistent qu'en tavernes et cabarets (...) C'est là que pendant la semaine le bourgeois, mais que surtout le dimanche le peuple se porte en foule, c'est là que l'artisan va se délasser des travaux de la semaine, qu'il va chercher dans la musique, la danse et la boisson la consolation et l'oubli de la médiocrité de son sort ». Au sujet des promenades populaires, voir Robert BECK, « La promenade du peuple des villes fin XVIII-XIX^e », dans *Le peuple des villes dans l'Europe du Nord-Ouest (fin du Moyen Age-1945)*, Villeneuve-d'Ascq, actes du colloque de Villeneuve-d'Ascq, 22-24 nov. 2001, 2002.

²⁷ À ce sujet, voir Yoann BRAULT, *op. cit.*

²⁸ Claire LEMOINE-ISABEAU, « Lefebvre d'Archambault et la cartographie bruxelloise au XVIII^e siècle », dans *Extrait de Cahiers Bruxellois*, t. XIV, fasc. 1, Bruxelles, 1969, pp. 59-60. L'auteur reprend un rapport conservé dans les archives de la Secrétairerie d'État et de Guerre, dossier 811. Le 28 mai 1749, le colonel Spalart, de la brigade des ingénieurs des Pays-Bas, y écrit que les travaux « ont été dirigés jusqu'à présent par des magistrats et autres bourgeois, préposés de leur part, sans connaissance des fortifications et sans qu'on puisse savoir si ce qui a été cédé par les souverains pour la sûreté et conservation des places y est bien réellement employé, si les deniers ne se dissipent pas en dépenses inutiles, et s'ils ne sont pas mangés en visites et vacations par des personnes qui n'ont souvent d'autres connaissances des ouvrages, que les revenus qu'ils peuvent en tirer ».

manière trop espacée, ayant montré leurs limites à l'occasion du siège de la ville par les troupes françaises en 1746.

Durant cette période, le magistrat peut donc continuer à développer la promenade au système défensif²⁹ jusqu'au démantèlement des places fortes des Pays-Bas ordonné par l'empereur Joseph II le 16 avril 1782.

En 1785, si l'abbé Mann distingue à son tour les promenades longeant le Canal et en fait le point central du dispositif récréatif, il relève aussi plus généralement la promenade aux remparts qui sont « très agréables, à cause du bon air et des belles vues, tant sur la ville que sur la campagne, dont on y jouit, quand on en fait le tour » et auquel on accède « par un grand nombre d'escaliers ou de rampes ». À l'extérieur de la ville, il observe « que sans s'écarter beaucoup des fossés, on peut faire le tour de la ville en dehors, même en voiture sous des allées d'arbres qui forment des promenades très agréables » et conclut : « Nous ne connaissons point de villes dont les dehors soient aussi beaux que ceux de Bruxelles »³⁰.

La promenade au système défensif est alors très prisée par les élites, celle au rempart en particulier en ce qu'elle permet de monter « sur le point le plus haut de la ville pour admirer la perspective »³¹.

À cette époque, un aménagement notable œuvrant dans ce sens permet de conclure les plantations au rempart à l'est de la ville et sa reconversion à l'usage de la promenade. Il s'agit de la portion longeant le parc du château de Coudenberg, lequel a brûlé en 1731. À partir de 1777³², des travaux de transformation y sont réalisés par les autorités urbaines dans le cadre du développement du quartier de la place Royale et du Parc. Et la plus vaste des promenades au rempart est aménagée. Dessinée par le jardinier du Parc, Joachim Zinner, elle est plantée de quatre rangées d'arbres. À

²⁹ KBR, Cartes et plans, IV 6, Louis André DUPUIS, *Plan topographique de la ville de Bruxelles*, 1777. Le plan Dupuis montre le développement des plantations sur les fortifications extérieures en général et sur le chemin couvert en particulier tout autour de la ville. À cette date, la promenade au chemin couvert paraît encercler la ville. S'agissant du rempart, il montre des modifications importantes. À l'ouest, une importante portion du rempart n'est plus plantée, celle située entre la porte d'Anderlecht et le bastion de la Justice. Tandis qu'à l'est, les plantations continuent de se développer par l'aménagement réalisé au rempart du parc de Bruxelles.

³⁰ Abbé MANN, *op. cit.*, pp. 217-218 s'agissant du rempart, pp. 70-71 s'agissant du chemin couvert.

³¹ Kim BETHUME, *op. cit.*, p. 127.

³² Astrid LELARGE, *op. cit.*, p. 44. Des travaux de démolition partielle de la tour bleue sont déjà ordonnés par décret de Charles de Lorraine, le 12 février 1776 parce que le mur et la tour sont en très mauvais état. Mais l'aménagement de l'ensemble du rempart dans le cadre de la réalisation du Parc est repris dans le décret de l'impératrice Marie-Thérèse, daté du 20 juillet 1776 (AVB, AA, Liasse 1031). Et c'est le 1^{er} septembre 1777 que le Ministre plénipotentiaire ordonne à la Ville de commencer les travaux et de s'entendre à ce sujet avec le jardinier du Parc Joachim Zinner (AVB, AA, Liasse 1031). Les travaux de démolition de la partie supérieure du mur du rempart sont eux inaugurés en 1779 (AGR, Ouvrages de la cour, dossier 305, « État de la dépense faite relativement à la démolition de l'inégalité du mur du rempart depuis la porte de Namur jusqu'à la porte de Louvain pendant quatre semaines. La dernière échue le 4 décembre 1779 »). Le 8 novembre 1781, les Gouverneurs généraux ordonnent cette fois de démolir la totalité du mur et de pourvoir à la fermeture par une palissade (Astrid LELARGE, *op. cit.*, p. 77).

cette occasion, il est aussi porté atteinte à l'intégrité physique du mur. Dans l'optique d'associer la ville à la nature toujours, la hauteur en est diminuée, afin de permettre au promeneur de jouir de la vue sur la campagne environnante.

Figure 2. Vue du parc de Bruxelles, vers 1778-1780, dessin de Jean-François LORENT, Musée de la Ville de Bruxelles.

L'aménagement du quartier de la place Royale et du Parc inaugure aussi un nouveau pôle de développement de la ville, vers l'est cette fois. C'est ce qui transparaît déjà timidement lorsque les fortifications de Bruxelles sont démantelées en application de l'ordonnance de Joseph II, le 16 avril 1782. En cet endroit, l'officier en charge du plan du démantèlement, Nicolas Bernard de Hucher, envisage d'établir une sortie provisoire à la ville³³. Et c'est à ses abords que, quelques années plus tard, l'architecte Montoyer, qui a participé à l'aménagement du quartier avec Guimard et acquis des terrains longeant le glacis des fortifications, se propose de construire des bâtiments, le long du chemin couvert, de manière à y former « le commencement d'un superbe boulevard »³⁴.

³³ Ostereiche Stadtarchief, Krykarchief, GI g37-5, Nicolas Bernard DE HUCHER, *Plan de la vente et de la démolition des fortifications de Bruxelles*, 1781-1782.

³⁴ AVB, AA, Liasse 525, Louis Joseph Montoyer au Magistrat.

Le document n'est pas daté, mais dans la mesure où l'affaire est traitée par le Magistrat en 1793, il peut être situé entre les années 1782, lorsque la vente des terrains des fortifications est entamée, et l'année 1793. (Pour le traitement de cette affaire qui restera sans suite, voir AVB, AA, Liasse 497A).

Initialement définis comme promenade publique exclusivement destinée à cet usage, les boulevards parisiens, se transforment progressivement au XVIII^e siècle. Les propriétaires d'immeubles le bordant s'approprient l'espace en l'ouvrant à la circulation d'approvisionnement. Voir Laurent TURCOT, « L'émergence d'un espace plurifonctionnel : les boulevards parisiens au XVIII^e siècle », *Histoire urbaine*, n° 12, avril 2005, pp. 91-93.

Figure 3. Schéma interprétatif des plantations et promenades au système défensif bruxellois en 1777, réalisé d'après : plan topographique de la Ville de Bruxelles et de ses environs, 1777, plan gravé de Louis-André DUPUIS, Archives de la Ville de Bruxelles, plan de Bruxelles 26.

Le démantèlement des fortifications bruxelloises ces années-là ne remet pas fondamentalement en question les aménagements réalisés. Car la mesure concerne les terrains des fortifications extérieures qu'il s'agit de vendre et d'aplanir. Les objets en tout ou en partie civils du système défensif sont à conserver : soit le rempart pour des raisons fiscales et de sécurité, sa promenade que l'on ne mentionne pas à cette occasion et le fossé extérieur que l'on reconstitue même à l'est. Tout comme il s'agit de préserver, la « promenade publique » au chemin couvert des fortifications. Selon le directeur des Fortifications, Nicolas Bernard de Hucher, « les arbres étant en pleine croissance, le terrain ne peut être mieux employé »³⁵. Et sans doute songe-t-il aussi aux revenus des plantations. Enfin, la conservation de ce chemin couvert est également indispensable à l'aménagement des abords de la ville, pour ménager des sorties aux terrains des fortifications mis en vente. Si l'usage civil mixte du chemin couvert, promenade mais aussi circulation, apparaît clairement à cette occasion, il ne s'agit pas d'une nouveauté dans la mesure où certaines parties des fortifications y aboutissant étaient déjà louées auparavant. Dans tous les cas, les acquéreurs des terrains se voient spécifier dans les conditions générales de vente : l'interdiction d'empiéter sur ce chemin couvert et de le dégrader (conditions générales de vente : article 12), et celle de pratiquer plus de deux sorties pour voiture par terrain, sauf dérogation³⁶.

Il est un endroit pourtant où la conservation de la promenade *extra-muros* fait l'objet d'une attention supplémentaire, concernant la compatibilité en matière d'affectation : ce sont les abords de l'Allée Verte. Lorsque le Gouvernement cède la demi-lune du Cours à la Ville pour y établir un quai de déchargement, il s'assure que le nouvel usage ne vienne pas en entraver la jouissance de la promenade³⁷.

Aux origines du boulevard

Les premières années suivant le rattachement des anciens Pays-Bas à la République française, en 1795, les promenades au système défensif progressivement mises en place auparavant dépérissent.

La faute en est due au statut de place forte, étrangement retrouvé par la ville entre 1796 et 1803, et à la mise en place d'une nouvelle organisation de l'administration du système défensif pourtant devenu abscons puisque l'essentiel des fortifications ont été aplanies. Ne sachant précisément qui, de la Municipalité ou du Département de la Guerre, doit entretenir les structures encore existantes, mais aussi laquelle des deux administrations pourra bénéficier des fruits croissant sur ces derniers, condition formulée pour les entretenir, les plantations dépérissent faute d'entretien³⁸.

³⁵ AGR, Conseil des Finances, dossier 3232, *Protocole de la Jointe tenue en vertu du décret de leurs Altesses Royales du 19 octobre 1781*, le 22 octobre 1781.

³⁶ AVB, AA, Liasse 497 A, Conditions de vente ou de location des terrains des fortifications, années 1782 à 1783.

³⁷ Astrid LELARGE, *op. cit.*, p. 88.

³⁸ AVB, Travaux Publics (TP), dossier 83259, *Répertoire des pièces concernant la propriété des remparts et fortifications de la Ville de Bruxelles* depuis l'an IV jusqu'à l'an IX, soit depuis les années 1795-1796 jusqu'aux années 1800-1801, non daté. Dans le document, la question n'est pas évoquée avant le 23 février 1797. À cette date, la Municipalité témoigne de sa volonté de continuer à procéder à l'élagage des arbres plantés sur le rempart et les fortifications, ce que

Entre les portes de Schaerbeek et de Louvain, elles disparaissent³⁹ et sur le chemin couvert des fortifications, on ne les évoque quasi plus.

L'abandon est d'autant plus prononcé que la ville connaît de grandes difficultés financières. La nouvelle organisation territoriale qui circonscrit la ville à ses remparts prive les autorités de ressources importantes, de même que la guerre appauvrit les habitants. Jusqu'en 1799, tout au moins, les remparts et leurs promenades, de même que celles de l'ancien chemin couvert ne sont plus régulièrement entretenus. Pire, des particuliers font des brèches au mur pour faciliter la contrebande et certains propriétaires des terrains des fortifications vendus auparavant empiètent sur les anciens chemins couverts.

À partir de 1800 toutefois, souhaitant rétablir son autorité dans les affaires municipales, et œuvrer au rétablissement économique de la ville et de ses finances, la Municipalité bruxelloise, soutenue par le Préfet du Département de la Dyle, Louis-Gustave Doulcet de Pontécoulant, réclame activement la démilitarisation définitive de la cité comme condition indispensable à la réalisation du but qu'elle s'est fixée. Il s'agit aussi pour elle de faire reconnaître son droit de propriété sur les vestiges de l'ancien système défensif que le gouvernement autrichien lui a concédé à l'occasion du démantèlement, de manière à pouvoir en disposer pour le programme d'aménagement qu'elle élabore.

Adoptant pleinement le concept d'urbanisme développé en France, la Municipalité entrevoit de rétablir Bruxelles dans « sa splendeur d'autrefois » et d'y attirer comme auparavant de « nombreux visiteurs » par une politique visant à la « Propreté », la « Salubrité » et l'« Embellissement » de la ville, laquelle consiste à répondre aux besoins tant esthétiques que pratiques de la collectivité : l'hygiène, la sécurité et les communications⁴⁰.

Et les aménagements civils à réaliser sur l'ancien système défensif occupent une place centrale dans cette politique.

C'est dans ce cadre que les autorités urbaines proposent une série de travaux au terre-plein des remparts dans le but « de les embellir en y faisant de belles plantations

les autorités militaires lui interdisent de faire à plusieurs reprises. Le 30 avril 1799 (11 floréal an VII) encore, le ministre de la Guerre enjoint l'Administration centrale du Département de la Dyle d'interdire à la Municipalité de continuer l'égagage des arbres plantés sur le rempart et les fortifications, ce qu'elle vient d'entreprendre. Le 23 mars 1799 en effet, la Municipalité écrivait au capitaine du Génie en chef, Moret, s'être résolue « à élaguer ceux qui devaient l'être et couper les autres qui dépérissaient pour employer le produit de la vente à l'effet sus mentionné », à savoir l'entretien des écluses et le remplacement des palissades au rempart entre les portes de Namur et de Louvain (AVB, TP, dossier 83258, le 12 avr. 1799 (23 germinal an VII)). Dans le *Répertoire des pièces concernant la propriété des remparts et fortifications de la Ville de Bruxelles* toujours, il est également noté que le 21 frimaire an VIII, la Municipalité demande à l'Administration centrale du Département de la Dyle, l'autorisation de vendre publiquement les arbres plantés sur le rempart entre la porte de Laeken et celle de Schaerbeek. De fait, les plantations en cet endroit du terre-plein du rempart sont inexistantes par la suite.

³⁹ AVB, TP, dossier 83256, Le Contrôleur des Travaux de la Ville, Baraumont, au Maire, le 30 messidor an VIII (19 juillet 1800).

⁴⁰ Astrid LELARGE, *op. cit.*, Bruxelles, 2001, pp. 139-143.

et en les convertissant en promenades »⁴¹. Outre la réparation du mur en général, la Municipalité cible deux endroits en particulier : les abords de l'Allée Verte toujours, mais aussi ceux du parc de Bruxelles. Au nord de la ville, elle envisage d'améliorer l'accès à l'Allée Verte, et à la route d'Anvers, en créant une nouvelle sortie, la porte Napoléon. Elle prévoit aussi d'embellir cette partie en démolissant le mur situé entre cette nouvelle porte et la porte de Laeken⁴². Aux abords du Parc, elle envisage de remplacer par un mur les palissades fermant la ville à cet endroit et de transférer le dépôt de poudre placé par les autorités militaires françaises à la tour bleue vers la petite Écluse, située sur le rempart ouest de la ville. Pour la Municipalité, il s'agit alors d'œuvrer à « l'embellissement du plus beau rempart et de la promenade la plus agréable de la ville »⁴³. Preuve supplémentaire de l'importance prise par l'endroit, les travaux sont entamés avant même la suppression du statut de place forte.

Figure 4. La porte Napoléon et la promenade de l'Allée Verte vers 1800, impression d'après D. LANGENDIJK, Musée de la Ville de Bruxelles.

⁴¹ AVB, Registre des Séances du Conseil municipal (RSCM) 3, Séance du 23 pluviôse an XI (12 fév. 1803). Le Conseil municipal écrit que « dans beaucoup d'endroits et dans une grande partie, ils sont sans plantations ».

⁴² AVB, TP, dossier 83257, le Maire au Préfet, le 6 prairial an XI (26 mai 1803). Le Maire présente le projet comme nécessaire à « l'utilité publique et l'Embellissement de la ville » car la sortie est peu commode et qu'elle offre un visage peu reluisant de la ville. Selon ses termes, elle est « environnée de rues étroites et des maisons qu'occupent de pauvres artisans, les yeux du voyageur sont frappés désagréablement, et l'étranger qui arrive dans nos murs, ne peut concevoir une bien haute idée de la ville, ni du goût de ses habitants ».

⁴³ AVB, RSCM 2, séance du 25 thermidor an X (13 août 1802).

Par les décrets des 1^{er} vendémiaire an XII (24 septembre 1803) et 9 vendémiaire an XIII (1^{er} octobre 1804), la Ville voit enfin ses attentes rencontrées. La première décision déclassé définitivement Bruxelles la seconde reconnaît le droit de propriété de ses autorités sur le rempart, les terrains des fortifications invendus et, nouveauté, sur l'ancien chemin couvert et les terrains des glacis.

S'agissant des terrains des fortifications invendus, la concession n'est toutefois pas totale, puisque ceux situés entre la grande Écluse et la porte du Rivage sont réservés par les autorités gouvernementales à dessein d'y former le futur canal de Charleroi, réclamé par les autorités urbaines elles-mêmes, et d'y aménager une esplanade militaire. Outre l'établissement de cette promenade, qui fait la synthèse des deux usages se disputant les abords de la ville jusque-là, la volonté de doter Bruxelles d'une nouvelle voie de communication commerciale à cet endroit peut être vue comme une mesure renforçant la vocation industrielle émergente à l'ouest de la ville⁴⁴.

S'agissant du rempart, la Municipalité peut enfin poursuivre son programme de réparation du mur et de rétablissement de la promenade. Et entreprendre de planter ou de replanter l'ancien chemin couvert devenu entretemps « chemin de circulation »⁴⁵.

Et elle s'y emploie. À partir de 1805, elle prévoit d'y allouer dans ses budgets une somme annuelle⁴⁶ et réalise les années suivantes les travaux de nivellement et de plantation en divers endroits⁴⁷.

⁴⁴ Astrid LELARGE, *op. cit.*, p. 152.

⁴⁵ AVB, TP, dossier 83259, Procès-verbal dressé en exécution de l'arrêté du 1^{er} vendémiaire an XII (24 sept. 1803). Le capitaine Moret, du Génie, écrit : « Dans ces chemins couverts, dont il ne reste que la trace, il existe depuis longtemps un chemin de circulation qu'il faut conserver comme nécessaire à l'exploitation des terres voisines ».

⁴⁶ AVB, RSCM 7, Séance du 21 thermidor an XIII (9 août 1805). La Municipalité prévoit d'octroyer dans le budget de 1806 une somme de 3 000 francs « aux plantations sur route de Malines, remparts et glacis ». Par glacis, les autorités entendent certainement les anciens chemins couverts. AVB, Registre des Séances du Conseil municipal 7, Séance du 22 juil. 1806. La Municipalité prévoit d'octroyer dans le budget de 1807 une somme de 1 000 francs au même poste toujours. Bien que les plantations continuent de se réaliser les années suivantes, il disparaît pourtant des budgets étudiés par le Conseil municipal durant les années 1808-1809. Il est d'abord remplacé par celui de « promenades » sans préciser lesquelles, puis la mention de cet objet de dépense disparaît totalement, à partir de 1810.

⁴⁷ AVB, TP, dossier 83256, Arrêt du Maire, le 16 janvier 1806. Le Maire annonce la réalisation de plantations au chemin couvert entre la porte de Schaerbeek jusqu'à la porte de Namur et la plantation d'arbres sur le rempart depuis la porte de Namur jusqu'à la porte de Hal ; AVB, TP, dossier 83256, Devis pour la plantation d'arbres, le 7 septembre 1809. Des plantations d'ormes et de tilleuls sont prévues sur le terre-plein du rempart depuis la petite Écluse jusqu'à la porte d'Anderlecht, sur le chemin couvert depuis cette porte jusqu'à la grande Écluse, sur le terre-plein du rempart depuis la porte de Namur jusqu'à celle de Hal, sur le terre-plein du rempart près de la batterie de la porte de Flandres ; AVB, TP, dossier 83256, Devis pour la plantation d'arbres, le 13 janvier 1810. Des plantations de tilleuls et de canadas sont prévues hors la porte Napoléon à droite et à gauche de la chaussée, hors la porte du canal sur le chemin couvert depuis le pont du Diable jusqu'à la porte de Flandre, hors cette porte sur le chemin couvert jusqu'à la petite Écluse.

Mais malgré ces multiples travaux, c'est l'enceinte médiévale en elle-même qui paraît inadéquate. Le mur du rempart s'avère par trop coûteux à entretenir et la volonté d'ouvrir la ville sur la campagne environnante, déjà exprimée sous le gouvernement autrichien, rend la vieille muraille gênante.

Le décret impérial du 19 mai 1810 ordonnant la démolition de l'enceinte et l'aménagement d'un boulevard de promenade, semble répondre dans un premier temps à cette sorte de préoccupation car il laisse entrevoir la possibilité d'étendre aux faubourgs les limites administratives de la ville. De même qu'il pourrait intégrer les besoins liés à la croissance de l'activité urbaine dans la ville comme à ses abords, les autorités françaises ayant progressivement accepté la modification de la nature même des boulevards, désormais ouverts aux fonctions résidentielles et de circulation ⁴⁸. Mais outre que l'annexion tant désirée ne se réalise pas, les difficultés financières de la ville ne permettent pas l'exécution des travaux.

Et à la fin de l'Empire, c'est la promenade telle qu'elle fut établie au terre-plein du rempart et à l'ancien chemin couvert qui se révèle inadéquate. Car les sites font l'objet d'une circulation croissante de voitures, sur le rempart, et de charriots aussi sur l'ancien chemin couvert, trafic que les autorités tentent de limiter parce qu'il fragilise les sites ⁴⁹.

La Municipalité bruxelloise se révèle donc bien en peine d'adapter les restes de son ancien système défensif aux nouveaux besoins et d'en maîtriser l'usage. Outre que les aménagements ne conviennent plus, une partie encore des sites lui échappe pour des raisons territoriales. Ainsi en est-il de l'ancien chemin couvert, situé sur le territoire des municipalités environnantes et qui ne sera pas intégré dans le futur projet des boulevards.

Le plan de Bruxelles dressé par D.B. de Bouge et publié au début de la période hollandaise, en 1816 ⁵⁰, témoigne de l'évolution des sites de la promenade à la veille de la destruction de la seconde enceinte. Sur le rempart *intra-muros*, ils sont désormais mentionnés sous le terme de boulevards. Ils sont plantés en plusieurs rangées sans discontinuer sur toute la portion est de la ville, depuis la porte de Hal jusqu'à celle de Louvain. Il y a là les boulevards du sud et les boulevards de l'est. Les boulevards du Nord s'étirent depuis la porte de Schaerbeek jusqu'à celle de Flandre. Les plantations y sont plus éparées, en une ou deux rangées et interrompues par deux fois, entre la porte de Schaerbeek et celle de Louvain, puis entre la porte de Laeken et la porte

⁴⁸ Au sujet des boulevards en France, voir Michael DARIN, « French belt boulevards », *Urban Morphology*, vol. 4/1, 2000.

⁴⁹ AVB, TP, dossier 83258, Le Régisseur de l'octroi au Maire, le 6 décembre 1810. Il demande de supprimer la libre circulation des voitures sur le rempart entre la porte de Hal et la porte d'Anderlecht car elle occasionne des écroulements fréquents des voûtes souterraines du terre plein du rempart.

AVB, TP, dossier 83258, Arrêt du Maire, le 13 novembre 1811. « Considérant que le chemin couvert fait partie du domaine utile de la Ville », le Maire ordonne la pose de barrières destinées à limiter ou à arrêter « la circulation des voitures chargées et des bestiaux » car cette dernière « endommage les plantations ».

⁵⁰ AVB, plan original n° 43, PB 31, Jean Baptiste DE BOUGE, *Plan topographique de la Ville de Bruxelles et de ses faubourgs publié pour l'année 1816*.

Napoléon. Les boulevards de l'ouest enfin s'étirent depuis la porte de Flandre jusqu'à celle de Hal et ne sont plantés qu'entre la porte de Flandre et celle d'Anderlecht.

Il y a peu de traces de la promenade sur le site des fortifications démantelées. L'ancien chemin couvert ou de circulation est rappelé sur la portion est de la ville par le « chemin de la grosse Tour », suivi par le « chemin des Décombres » et la « rue des Sables ». Au nord, seule la « rue des Arts » paraît en rappeler le tracé, tandis qu'entre la porte de Laeken et la porte Napoléon « la promenade aux Portes » se distingue du « Cours de l'Allée Verte » qui commence désormais à la porte Napoléon. De l'autre côté du canal de Willebroeck, la promenade établie sur la rive ouest a pris le nom de « Petite Allée Verte ». À l'ouest de la ville, là où des restes de fortifications demeurent, l'ancien chemin est devenu le « chemin du Chant des Grenouilles », suivi par le « chemin des Meules », avant que le « chemin de la Briquetterie » et le « chemin de la Tisserie » ne fassent référence aux activités économiques développées en ces endroits de la ville.

Le projet des boulevards

Lorsque les autorités envisagent concrètement la démolition du rempart et la construction d'un boulevard, la question est désormais envisagée sous l'angle de l'amélioration des communications, de l'agrandissement et de l'embellissement de Bruxelles, la ville ayant auparavant intégré les nouveaux besoins.

Figure 5. Projet pour l'agrandissement et l'embellissement de Bruxelles, le 11 septembre 1817, plan de François VERLY, Archives de la Ville de Bruxelles, plan de Bruxelles 32-33, plan original n° 45.

De même, certains sites, qui apparaissaient déjà comme des espaces clefs dans le développement de la promenade au système défensif, deviennent des lieux stratégiques à partir desquels un possible développement de la ville est envisagé ou en tout cas des lieux méritant un investissement public particulier.

En 1817, l'architecte François Verly réalise un premier projet qui confirme l'importance de l'Allée Verte et traduit celle prise par le quartier du Parc⁵¹. L'architecte prévoit d'étendre la ville du nord-ouest au sud-est, sur toute la portion est, avec en référence au plan : l'Allée Verte, où commence/aboutit le boulevard et dont il s'inspire pour la largeur et les plantations, mais aussi et surtout le Parc de Bruxelles qui constitue l'élément central du dispositif⁵².

Le projet présenté en 1818, par l'ingénieur en chef du Waterstaat, Jean-Baptiste Vifquain, au concours organisé par la ville pour l'aplanissement des remparts et leur transformation en boulevards, concours qu'il remporte, se réfère lui aussi à ces deux promenades élitaires, à celle du Parc surtout. Comme pour son prédécesseur, c'est la partie est qui fait l'objet de toutes les attentions. Il prévoit un investissement renforcé à cet endroit parce que les boulevards y bordent un quartier prestigieux amené à se développer. Ce qui, selon lui, permettra de vendre avec profit les terrains à bâtir.

Figure 6. Plan projet Cours de la Reine : boulevard entre la porte de Louvain et la place du trône, proposition n° 3, 26 avril 1820, plan manuscrit aquarellé de Jean-Baptiste VIFQUAIN, Archives de la Ville de Bruxelles, Plan Portefeuille 743.

Jean-Baptiste Vifquain commence ses boulevards à l'Allée Verte, mais c'est arrivée à la porte de Louvain que la description devient explicite. Là, il envisage « un boulevard superbe établi sur un plan presque horizontal ayant d'un côté les plus belles maisons qui le disputeraient sans doute à celles du Parc et seraient séparées de la voie publique par des parterres ouverts aux yeux du publics. Le plan riche et le plus agréable peut être retiré de cette disposition qui offre le plus magnifique aspect dans une des grandes rues de Londres ». Puis, il se réfère à la promenade au chemin couvert,

⁵¹ À ce sujet, voir Christophe LOIR, *Bruxelles néoclassique. Mutation d'un espace urbain, 1775-1840*, Bruxelles, CFC éditions, 2009.

⁵² AVB, plan original n° 45, PB 32-33, François VERLY, *Projet pour l'agrandissement et l'embellissement de la Ville de Bruxelles*, le 11 sept. 1817.

mais uniquement sous un angle formel, comme source d'inspiration alternative aux normes néo-classiques : « Si au lieu de tracer le mur de l'octroi en ligne droite on lui faisait suivre les ondulations du chemin couvert où sans doute il ne coûterait pas plus à établir par l'élévation actuelle du bon terrain, on pourrait avoir à côté des grandes lignes de la haute architecture, les dédales aimables et pittoresques des jardins anglais. Aix-la-Chapelle offre un exemple bien heureux de ce genre de promenade ». Enfin, il évoque l'emplacement du nouveau palais, entre le boulevard et le parc « pour lequel ce dernier semble être fait »⁵³.

Selon lui, il n'y a pas lieu d'investir dans de beaux boulevards à l'ouest, cette partie de la ville ne pouvant se développer, commercialement, que par la construction d'un canal qui viendrait le border, projet déjà contenu en substance sous la période française.

Conclusion

Émergente au xvii^e siècle, la promenade au système défensif bruxellois se développe tout au long du xviii^e siècle.

Avant même que la ville ne perde son statut de place forte, les autorités urbaines tendent à détourner la nature primitivement militaire du rempart et des fortifications, jusqu'à constituer une double ceinture de promenades, sorte de jumelle civile de la ceinture militaire.

Pour un temps, les deux usages coexistent et les aménagements se révèlent même partiellement compatibles du point de vue de la promenade, cette dernière s'accommodant de la structure défensive. Les plateformes constituées par le rempart et le chemin couvert servent les canons paysagers d'alors. Mais à mesure que l'usage de la promenade s'intensifie et que la ville se démilitarise, l'ancien système défensif apparaît comme un frein à son développement sur le rempart. Soit que sa structure soit trop fragile soit que le caractère d'obstacle même soit en inadéquation avec une nouvelle conception de la ville qui tend à l'ouvrir sur la campagne.

À l'aube du xix^e siècle, c'est la volonté des autorités d'attribuer les sites à l'usage exclusif de la promenade et de limiter la circulation qui est remise en question par les nouveaux besoins en communications liés au développement de l'activité urbaine.

Les boulevards, tels qu'ils sont envisagés au début du xix^e siècle, intègrent ces nouveaux impératifs et les fusionnent avec des réalités plus anciennes. Car c'est un espace plurifonctionnel qui est conçu, promenade et voie de communication, qui serait bordé d'immeubles résidentiels, commerciaux ou industriels selon leur localisation dans la ville : populaires et industriels à l'ouest ; institutionnels, bourgeois et aristocratiques à l'est. Les projets des boulevards traduisent enfin l'importance stratégique persistante de l'Allée Verte et du parc de Bruxelles.

⁵³ AVB, TP, dossier 32923, Jean-Baptiste VIFQUAIN, *Embellissement de Bruxelles, Projet Général des Boulevards*, 1818.

Promenade et *shopping* : la visibilité nouvelle de l'échange économique dans le Paris du XVIII^e siècle

Natacha COQUERY

Introduction : croissance économique, essor boutiquier, médiatisation

Paris est marquée depuis le Moyen Âge par la vigueur du commerce de luxe, un commerce favorisé par la prodigalité des courtisans et des riches, par la concentration d'artistes et d'artisans qualifiés, et par une main-d'œuvre disponible nombreuse. Le faste de la cour royale, l'affluence des prélats et des seigneurs ont stimulé les industries de luxe qui font déjà la réputation de la capitale à l'époque médiévale : draperie, mercerie, vêtements, armes, orfèvrerie et ces « joyaux de Paris » vendus aux foires de Champagne, dont la fabrication s'est installée rive droite, près du Pont-au-Change, rues de la Joaillerie et des Cinq-Diamants¹. L'essor des activités de luxe repose pour une bonne part sur la pluralité et l'intensité des échanges, la circulation et la transmission des savoir-faire, le caractère international de la production et du commerce, comme l'a montré le livre dirigé par Robert Fox et Anthony Turner sur le commerce de luxe et la main-d'œuvre qualifiée à Paris². Au XVIII^e siècle, dans un contexte de croissance économique, les circulations s'accroissent, notamment entre la France et la Grande-Bretagne, tandis que Paris s'affirme comme l'un des grands centres européens des modes et du luxe : quincaillerie de luxe (boucles, boutons, boîtes vernies, médaillons, faux bijoux, chinoiseries, services de table, coutellerie...), sellerie, orfèvrerie, reliure, appareils de précision, verrerie... et ce qu'on appellera, au siècle suivant, les « articles de Paris ». Les fameuses poupées apprêtées par les marchandes de modes de la rue Saint-Honoré font le tour des cours européennes :

¹ Jean FAVIER, *Nouvelle histoire de Paris. Paris au xv^e siècle 1380-1500*, Paris, Hachette, 1974.

² Robert FOX, Anthony TURNER (éd.), *Luxury Trades and Consumerism in Ancien Régime Paris. Studies in the History of the Skilled Workforce*, Aldershot, Ashgate, 1998.

à Venise, précédente capitale de la parure, une des plus vieilles boutiques a pour enseigne *La piavola de Franza* ³.

Indissociables de l'accélération des échanges et de la diffusion des consommations, les boutiques – « première concurrence aux marchés [...]. Cellules restreintes, innombrables, elles sont un autre outil élémentaire de l'échange » ⁴ – ont pris une importance croissante dans les échanges, qui tranche par rapport à la prédominance ancienne d'un commerce itinérant, sectorisé ou périodique, au demeurant toujours vivace : colportage, foires, marchés. Leur nombre augmente partout : à Paris, Londres, Madrid, Anvers ou Malte, en Sicile ou en Bavière, dans les capitales comme dans les provinces ⁵... Elles constituent un élément central dans le processus de développement des consommations : simples ou sophistiquées, médiocres ou luxueuses, elles offrent à des consommateurs divers et de mieux en mieux informés des gammes de produits et de prix élargies ⁶. La variété, l'étendue du choix, la disponibilité, l'adaptabilité, la publicité, le crédit accordé... autant de facettes qui expliquent le succès. Les marchands de nouveautés – épiciers, parfumeurs, ébénistes, tapissiers, éventailistes, marchands de modes, porcelainiers, tabletiers, orfèvres, bijoutiers et autres merciers et vendeurs de chinoiserie – tiennent le haut du pavé ⁷. Les épiciers ont ainsi joué un rôle crucial dans l'évolution du statut des boissons exotiques, de produits rares et chers, luxueux, à celui de consommations ordinaires, en transformant la santé en argument publicitaire : les annonces de thé, de café, de *chocolat de santé* fleurissent dans la presse et les almanachs de commerce. Qualité, variété, nouveauté deviennent les maîtres mots d'une presse publicitaire qui démarre en flèche au tournant des xvii^e et xviii^e siècles, jouant sur les significations sociales et culturelles des objets, marques d'identité et de statut ⁸. Dans ses derniers travaux, Maxine Berg questionne justement les désirs des classes moyennes urbaines émergentes, avides d'ornements, de nouveautés et de plaisirs, mais aussi la mode, le design et un marketing sophistiqué, qui permettent de comprendre, pour une bonne part, les changements de la production ⁹. Les

³ Fernand BRAUDEL, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, xv^e-xviii^e siècle*, Paris, A. Colin, 1979, t. 1, p. 278.

⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 44.

⁵ *Ibid.* ; Laura VAN AERT, Ilja VAN DAMME, « Retail dynamics and a city in crisis : the mercer guild in pre-industrial Antwerp (c.1648-c.1748) », dans Bruno BLONDÉ, Eugénie BRIOT, Natacha COQUERY et Laura VAN AERT (éd.), *Retailers and consumer changes in Early Modern Europe. England, France, Italy and the Low Countries*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2006, pp. 139-167.

⁶ Christina FOWLER, « Changes in Provincial Retail Practice during the Eighteenth Century, with Particular Reference to Central-Southern England », *Business History*, vol. 40, n° 4, oct. 1998, p. 48 ; Fernand BRAUDEL, *Civilisation matérielle...*, *op. cit.*, t. 2, p. 56.

⁷ Natacha COQUERY (dossier coord. par), « Consommation et exotisme, xv^e-xviii^e siècle », *Histoire urbaine*, n° 30, avr. 2011.

⁸ Robin B. WALKER, « Advertising in London Newspapers, 1650-1750 », *Business History*, vol. XV, n° 1, janvier 1973, pp. 112-130 ; Clemens WISCHERMANN, Shore ELLIOTT (éd.), *Advertising and the European City. Historical Perspectives*, Aldershot, Ashgate, 2000.

⁹ Maxine BERG, *Luxury and Pleasure in Eighteenth-Century Britain...*, *op. cit.* ; *Id.*, « In pursuit of luxury : global history and British consumer goods in the eighteenth century », *Past & Present*, n° 182, février 2004, pp. 85-141 ; *Id.*, « Cargoes : the Trade in Luxuries from Asia to

marchandises asiatiques, sur lesquelles elle se penche, offrent une variété de choix et de qualité inconnue jusqu'alors des Européens : cotons, soie, porcelaine, meubles de laque, paravents, tables à thé, papiers peints, éventails...

L'essor boutiquier, qui traduit une hausse inédite de la demande et de la production de biens de consommation, s'explique par un contexte économique, social et culturel favorable¹⁰ : la croissance de la population et de l'urbanisation, qui multiplie les centres de consommation, l'élévation continue des niveaux de vie, qui permet de penser au superflu (une fraction de la population, parmi laquelle les classes moyennes urbaines et rurales ont joué un rôle notable, achète plus), la baisse de prix des biens de consommation courante, mobilier, tentures, objets décoratifs..., le déploiement du commerce d'outre-mer et l'expansion de l'industrie, l'afflux concomitant de marchandises nouvelles transformées par les producteurs et les marchands en autant de nouveaux besoins, café, thé, chocolat, porcelaine, indiennes..., l'amélioration des réseaux de transport, une mobilité accrue des populations qui renforce les liens entre villes et campagnes, l'essor des voyages, enfin, *last but not least*, l'apparition du tourisme et l'émergence du *shopping*¹¹, c'est-à-dire la transformation de l'acte d'achat en une activité socio-culturelle liée au loisir, à la fois divertissante et instructive, bien dans l'esprit des Lumières... même si la médiocre boulangerie ou le bruyant atelier du carreleur, sans attrait, échappe au circuit du visiteur¹². La boutique n'est pas réductible à l'échange économique. Son rôle dans la structuration de l'espace urbain, dans les sociabilités, dans l'élaboration d'une image nouvelle de la ville – Paris capitale européenne de la mode et du luxe – est essentiel. C'est sur ce rôle, indissociable de l'expérience renouvelée de la promenade urbaine¹³, que je me propose

Europe », dans David CANNADINE (éd.), *Empire, The Sea and Global History. Britain's Maritime World, c. 1760-c. 1840*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2007, pp. 60-71.

¹⁰ Fernand BRAUDEL, Ernest LABROUSSE, *Histoire économique et sociale de la France, t. 2 1660-1789*, Paris, PUF, 1970.

¹¹ Jon STOBART, « Shopping streets as social space : leisure, consumerism and improvement in an eighteenth-century county town », *Urban History*, vol. 25, n° 1, 1998, pp. 3-21 ; Claire WALSH, « Shop Design and the Display of Goods in Eighteenth-Century London », *Journal of Design History*, vol. 8, n° 3, 1995, pp. 157-176 ; ID., « Shopping et tourisme : l'attrait des boutiques parisiennes au XVIII^e siècle », dans Natacha COQUERY (dir.), *La boutique et la ville. Commerces, commerçants, espaces et clientèles XVI^e-XX^e siècle. Actes du colloque de l'université de Tours, 2, 3 et 4 décembre 1999*, Tours, Publication de l'université François Rabelais, 2000, pp. 223-237 ; ID., *Shopping in early-modern London, c.1660-1800*, PhD, Florence, Institut universitaire européen, exempl. dactylographié, 2001 ; Nancy COX, *The Complete Tradesman. A study of retailing, 1550-1820*, Aldershot, Ashgate, 2000, « Shopping as a leisure activity », pp. 139-145.

¹² Geoffrey CROSSICK, « Conclusion », dans Natacha COQUERY (dir.), *La boutique et la ville...*, op. cit., p. 484.

¹³ La promenade est un fait historique déjà bien étudié par les historiens et les historiens de l'art modernistes français. Plutôt que de lister les nombreux travaux sur la question, je renvoie à l'article (appuyé sur une solide bibliographie) d'Olivier Dautresme qui propose une lecture des enjeux de la promenade comme pratique sociale à travers la double question des usages du temps et des formes de sociabilité : Olivier DAUTRESME, « La promenade, un loisir urbain universel ? L'exemple du Palais-Royal à Paris à la fin du XVIII^e siècle », *Histoire urbaine*, 1/2001

de réfléchir, notamment à partir d'un genre littéraire en plein essor : le guide destiné aux voyageurs de condition. Le renouvellement des guides, instruments de la lecture urbaine, repose sur la croissance des villes et sur le développement des échanges et de la consommation¹⁴ ; comme d'autres médias contemporains (almanachs, presse, prospectus, cartes de commerce...), ils médiatisent l'essor urbain des boutiques et des commerces¹⁵, en jouant sur l'intérêt du public pour l'utilité, les nouveautés, la mode et sur les besoins d'information croissants des milieux d'affaires. La vogue du portatif répond au besoin de vulgariser le savoir et de le rendre accessible, au goût pour la lecture divertissante et instructive à la fois. Son succès est inséparable du contexte éditorial, des pratiques de lecture et des publics du livre¹⁶. Les dictionnaires, manuels, guides, almanachs offrent des formes achevées de ces « livres-outils »¹⁷ à usage professionnel, qui font l'objet de consultations variées.

Ce qu'il s'agit de comprendre ici, notamment à travers les guides, c'est comment la boutique acquiert le statut de lieu touristique, *remarquable*, autrement dit, comment la boutique devient un but de promenade. J'observerai d'abord la transformation du regard posé sur la ville par les guides, puis les règles du *shopping* parisien à l'usage des jeunes nobles en voyage, enfin, la boutique, nouveau lieu de sociabilité aristocratique.

Le changement de paradigme des guides parisiens au XVIII^e siècle : de l'érudition à la consommation

Au XVIII^e siècle, la production des guides de voyage devient massive et se diversifie, répondant aux exigences variées de lecteurs et de voyageurs de plus en plus nombreux. Gilles Chabaud a étudié, pour la France, le développement de cet imprimé utilitaire de large diffusion¹⁸. Du XVI^e au XVIII^e siècle, les descriptions de boutiques et

(n° 3), pp. 83-102. Voir aussi, sur la capitale française, l'indispensable livre de Laurent TURCOT, *Le Promeneur à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Le Promeneur, 2007.

¹⁴ Roger CHARTIER, Daniel ROCHE, « Les pratiques urbaines de l'imprimé », dans Henri-Jean MARTIN, Roger CHARTIER (éd.), *Histoire de l'édition française*, Paris, Fayard/Promodis, 1990 (1982-1986), vol. 2, pp. 521-558.

¹⁵ Daniel ROCHE (prés.), *Almanach parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001, p. 30.

¹⁶ Henri-Jean MARTIN, « Une croissance séculaire », dans Henri-Jean MARTIN, Roger CHARTIER, *Histoire de l'édition française...*, *op. cit.*, pp. 117-127 ; dans le même ouvrage : Jean SGARD, « La multiplication des périodiques », pp. 246-255 ; Hans-Jürgen LÜSEBRINK, York MIX, Jean-Yves MOLLIER, Patricia SOREL, *Les Lectures du peuple en Europe et dans les Amériques (XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Complexe, 2003.

¹⁷ Véronique SARRAZIN, *Les almanachs parisiens au XVIII^e siècle : production, commerce, culture*, thèse de doctorat, Paris I, 1997, t. I, p. 85.

¹⁸ Gilles Chabaud a recensé dans les grandes bibliothèques parisiennes un corpus de 261 titres publiés entre 1601 et 1830. La moitié des tirages est postérieure à 1750. L'impact, au XVIII^e siècle, est considérable puisque si l'on retient le tirage moyen de 2 000 exemplaires par ouvrage, environ 400 000 lecteurs sont touchés. Gilles CHABAUD, J.-P. MONZANI, *Les Guides de Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles. Images de la ville*, mémoire de maîtrise, université de Paris I, exempl. dactylographié, 1979 ; Gilles CHABAUD, « Images de la ville et pratiques du livre : le genre des guides de Paris (XVII^e-XVIII^e siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*,

d'achats prennent une place croissante dans les guides, particulièrement ceux de Paris et de Londres, métropoles productrices et consommatrices, lieux de création et de transformation des habitudes¹⁹ : la mise en valeur de l'économie dans les guides est une marque du XVIII^e siècle. Auparavant dominait une vision archéologique, attachée à l'histoire des fondations, à la description des monuments qui évoquent la gloire de la ville²⁰. Le guide de Paris se distinguait mal de l'éloge, traduction littéraire de l'ambition dominatrice des villes à la Renaissance. La croissance urbaine, la pratique du grand tour adoptée par les élites européennes, le goût grandissant pour les collections et les curiosités, l'affermissement de l'industrie de luxe et le rôle pris par Paris comme capitale de la mode vont faire sauter le carcan. Paris est devenue au XVIII^e siècle une étape recherchée, tant pour ses curiosités artistiques que pour ses spectacles ou ses produits de luxe. Les auteurs s'ingénient à mettre en valeur la capitale et ses fonctions, l'utilité et la culture des colifichets²¹, et à fournir le mode d'emploi d'une ville consommable. La volonté d'inventaire touche à tout : le public et le privé (jardins, bibliothèques, collections), le monumental et l'administratif mais aussi le ludique et le commercial. Les auteurs l'affirment hautement dans leur préambule, souvent à juste titre :

Cet Ouvrage contient une description exacte et raisonnée de cette Capitale, de tous les monumens anciens et modernes qui y sont rassemblés, des établissemens

t. 45, 2, avr.-juin 1998, pp. 323-345 ; ID., « Pour une histoire comparée des guides imprimés à l'époque moderne », dans Gilles CHABAUD, Évelyne COHEN, Natacha COQUERY et Jérôme PENEZ (dir.), *Les guides imprimés du XVI^e au XX^e siècle. Villes, paysages, voyages*, Paris, Belin, 2000, pp. 71-80 et pp. 641-649 ; ID., « Les guides de Paris : une littérature de l'accueil ? », dans Daniel ROCHE (dir.), *La ville promise*, Paris, Fayard, 2002, pp. 77-108 ; ID., « La capitale, le guide et l'étranger : descriptions fonctionnelles et intermédiaires culturels à Paris dans la première moitié du XVIII^e siècle », dans Christophe CHARLE (dir.), *Capitales européennes et rayonnement culturel : XVIII^e-XX^e siècle. Actes de la table ronde franco-italienne, 1^{er}-2 mars 2002 organisée par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine et l'École française de Rome*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2004, pp. 119-131. Voir aussi Maurice DUMOLIN, « Notes sur les vieux guides de Paris », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, vol. 47, 1924, pp. 209-285 ; Daniel ROCHE, *Humeurs vagabondes, de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, pp. 116-122 ; Laurent TURCOT, *Le Promeneur à Paris...*, *op. cit.*, chap. 5 : « Le guide de voyage, un véhicule de promenade ».

¹⁹ Daniel ROCHE, *La France des Lumières*, Paris, Fayard, 1993, p. 500 *sqq.* ; ID., « Capitales et modes (XVI^e-XIX^e siècle) », dans Christophe CHARLE (dir.), *Capitales européennes...*, *op. cit.*, pp. 141-149 ; Christophe CHARLE, Daniel ROCHE (dir.), *Capitales culturelles, capitales symboliques. Paris et les expériences européennes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002 ; E. A. WRIGLEY, « A simple model of London's importance in changing English society and economy, 1650-1750 », *Past & Present*, vol. XXXVII, juil. 1967, pp. 44-70.

²⁰ Clarisse COULOMB, « Des villes de papier : écrire l'histoire de la ville dans l'Europe moderne », *Histoire urbaine*, « Écrire l'histoire de la ville à l'Europe moderne », n° 28, 2010/2, pp. 5-16.

²¹ Daniel ROCHE (prés.), *Almanach parisien...*, *op. cit.*, p. 31.

utiles qui y ont été formés, des Manufactures qui y sont établies, des Cabinets curieux que l'on y trouve, et enfin de tous les autres objets intéressans qu'elle renferme ²².

Les particuliers ne s'offusquent plus de voir leurs richesses affichées dans un guide. Luc-Vincent Thiéry est un des auteurs qui l'ont bien compris. Dans *Le Voyageur à Paris*, il propose une liste détaillée de près de cent vingt cabinets de curiosité, en grande majorité privés ²³. S'adressant à un public choisi de « connoisseurs et amateurs », il joue sur l'engouement pour les voyages, les sciences et les arts qui s'exprime dans la promenade artistique et la collection, reflets des expéditions proches ou lointaines ²⁴.

Cabinet d'antiquités et médailles de M. l'abbé Capmartin de Chaupy, logé parvis Notre-Dame [...]. Ce savant et laborieux abbé, qui a voyagé pendant trente ans dans toute l'Europe, a recueilli quantité de pierres chargées d'inscriptions antiques, de médailles, différens antiques précieux [...], et divers morceaux d'histoire naturelle, qui ont trait à la science antique, etc. (t. I, p. 127)

Des RR. PP. Jacobins, rue Saint-Honoré ; coquillages, fruits, armes et ustensiles des sauvages, rassemblés par le fameux père Labat, religieux de cette maison. (p. 130)

De M. de Calonne, ancien contrôleur général, en son hôtel rue du Bac [...]. Belle collection de coquilles les plus rares, plusieurs objets curieux de minéralogie, et un beau choix d'oiseaux, insectes, et madrépores. (id.)

De M. Besson, rue du coq Saint-Honoré [...]. Le cabinet de ce naturaliste est composé d'objets d'étude et d'instruction, colligés par lui-même dans ses voyages... (p. 132)

La rubrique « Bibliothèques publiques » est suivie par celle des « Bibliothèques particulières », le titre « Jardins publics » par celui des « Autres jardins particuliers, où les étrangers peuvent trouver accès ». Mêlant public et privé, Thiéry promène ses lecteurs, bien au fait de l'attrance pour le naturel et le pittoresque.

Le jardin de Madame de Boufflers [...] traité dans le genre pittoresque [...] on y jouit de la belle nature [...] on en a fait un lieu charmant... (t. II, pp. 52-53)

Le jardin et les serres de M. de Saint-Germain [...]. Ce jardin est ouvert en tous temps à MM. les connoisseurs et amateurs [...] On y trouve le cierge à grandes fleurs (*cactus grandiflorus*, Linn.)... (p. 55)

²² Luc-Vincent THIÉRY, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, ou Description raisonnée de cette Ville, et de tout ce qu'elle contient de remarquable*, Paris, Hardouin et Gattey, 1786-1787, t. I, « Avertissement ».

²³ Cabinets d'anatomie, d'antiquités, d'estampes et de géographie, de dessins, d'histoire naturelle (45, de loin les plus nombreux), littéraires, de marine, des mécaniques du roi, de physique et de tableaux (Luc-Vincent THIÉRY, *Le Voyageur à Paris, extrait du Guide des Amateurs et des Étrangers Voyageurs à Paris...*, Paris, Gattey, 1789, t. I, pp. 124-146).

²⁴ Voir Michèle DUCHET, *Anthropologie et Histoire au siècle des lumières*, Paris, Flammarion, 1977 (1971) ; Charles BEDEL, Roger HAHN, Yves LAISSUS et Jean TORLAIS, *La curiosité scientifique au XVIII^e siècle. Cabinets et observatoires*, Paris, Hermann, 1986, pp. 620-711 ; « Voyager, explorer », *Dix-huitième siècle*, n° 22, 1990 ; Marie-Noëlle BOURGUET, Christian LICOPPE, « Les expéditions scientifiques. Voyages, mesures et instruments. Une nouvelle expérience du monde au siècle des Lumières », *Annales. Histoire, sciences sociales*, n° 5, 1997, pp. 1115-1151 ; Charlotte GUICHARD, *Les amateurs d'art à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Seyssel, Champ Vallon, 2008.

*Le jardin pittoresque de M. le duc de l'Infantado [...]. Ce jardin, planté originai-
rement à la françoise, vient d'être changé et disposé dans le genre anglois ou
pittoresque. [...] allées sinueuses [...] jolie petite guinguette [...] petite rivière [...]
étang au milieu duquel est une petite isle, habitée par des canards étrangers [...] pont
rustique [...]. Le sommet d'un rocher, situé au delà de la serre chaude où l'on cultive
les ananas, offre une vue agréable ; une petite cascaille pratiquée dans la caverne
[...] fait jouir cet endroit d'une fraîcheur délicieuse [...] magnifique volière traitée
dans le genre chinois [...]. On voit dans la melonière un grand palmier portant fleurs
et fruits... (p. 58)*

Ce point de vue sur la ville, espace ludique à découvrir, concerne aussi la vie économique, à travers le plaisir de consommer. La boutique, l'atelier, la manufacture, jusqu'alors dédaignés ou ignorés, occupent désormais une bonne place dans plusieurs guides. Le nouveau regard porté sur le commerce, présenté comme un atout de la cité parmi les autres, est lié aux prémices du tourisme et à la vigueur du marché du luxe. Il répond à la demande d'une nouvelle frange de lecteurs : le visiteur du grand tour, le « touriste acheteur international », comme l'a surnommé Claire Walsh²⁵. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, valorisées par les guides, les boutiques accèdent au statut de lieux *remarquables*, voire revendiquent de le devenir.

[La Faye, parfumeur] tient un des plus superbes magasins et des mieux assortis en Poudre, Pommades, Parfums et Bonbons de première qualité. Ce magasin est dans son genre aussi galamment décoré que celui du petit Dunkerque, et mérite d'être vu par les Etrangers²⁶.

Aussi, dans les années 1780, un certain nombre de boutiques font partie des itinéraires touristiques de la capitale : le *Magasin anglais* de Sykes, le *Petit Dunkerque* de Grandchez, qu'une voyageuse anglaise décrit comme « *a Great Toy Shop' for adults* »²⁷. Les galeries du Palais-Royal, incarnation de la mode parisienne, centre commercial de luxe, en sont la plus belle illustration²⁸. Le deuxième ouvrage de Luc-Vincent Thiéry, *Le Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*²⁹, en deux volumes in-12 de 784 et 739 pages, est un guide à itinéraires, une suite de promenades subjectives : sont abordés le nord, avec une dissertation sur l'origine et la croissance de Paris, puis la Cité et le sud. L'auteur arpente les rues quartier par quartier, décrivant au passage ce qui lui paraît *remarquable*. Les cabinets littéraires et scientifiques, les châteaux, églises et couvents, les théâtres, sociétés et clubs, les cours souveraines

²⁵ Claire WALSH, « Shopping et tourisme : l'attrait des boutiques parisiennes au XVIII^e siècle », dans Natacha COQUERY (dir.), *La boutique et la ville...*, op. cit., pp. 223-237.

²⁶ *Almanach du Dauphin...*, Paris, Lacombe, 1777, n. p.

²⁷ Cissie FAIRCHILD, « The production and marketing of populuxe goods in eighteenth-century Paris », dans John BREWER, Roy PORTER (éd.), *Consumption and the World of Goods*, Londres, Routledge, 1997 (1993), p. 238.

²⁸ Natacha COQUERY, *L'hôtel aristocratique...*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, pp. 63-69 ; Olivier DAUTRESME, « La promenade : un loisir urbain universel ?... », art. cit., pp. 83-102 ; ID., « Une boutique de luxe dans un centre commercial à la mode : l'exemple du « Magasin d'effets précieux à prix fixe » au Palais-Royal à la fin du XVIII^e siècle », dans Natacha COQUERY (dir.), *La boutique et la ville...*, op. cit., pp. 239-247.

²⁹ Luc-Vincent THIÉRY, *Guide des amateurs...*, op. cit.

et bureaux de l'administration, les manufactures, qui imposent par leur taille, sont curieux et donc méritent d'être vus.

Les ateliers [*sic*] vastes et magnifiques de cette Manufacture [Réveillon], où l'on occupe journellement près de 400 ouvriers, sont ouverts au Public et aux Etrangers. Ils méritent d'être vus. (t. 1, p. 639)

Les ateliers et magasins de cette Manufacture [manufacture royale des glaces], où l'on emploie un nombre infini d'ouvriers, sont curieux à voir. (t. 1, p. 659)

Le cabinet d'histoire naturelle et de curiosités chinoises du ministre Bertin, la manufacture de papiers tontisses et peints d'Arthur et Grenard, le magasin de Bienvenu, « ingénieur en instrumens de physique », apparaissent comme des lieux de savoir ouverts aux connaisseurs.

M. Bertin se fait un plaisir, non-seulement de laisser voir ce Cabinet, mais même d'en communiquer les différens objets aux Savans et aux Artistes qui espèrent retirer quelque utilité de leur examen. (t. 1, p. 136)

Deux cents ouvriers y sont occupés journellement dans des ateliers immenses, qui permettent aux curieux de suivre toutes les opérations de la fabrication, dont M. Arthur, se fera un plaisir de faire connoître les détails aux amateurs. (t. 1, p. 148)

... les acquéreurs amateurs pourront suivre [dans l'atelier] des travaux des objets qu'ils desireront faire exécuter. [...] Cet Artiste démontre les Mardis soirs, dans des assemblées *gratuites* qu'il tient dans son magasin, les différens phénomènes de l'électricité et de la Physique. (t. 1, p. 221)

De manière inédite, Thiéry pose sur la boutique ou le cabinet de curiosités le même regard. Le « Magasin de Physique, d'Estampes angloises, et autres curiosités » de Sykes, mercier bijoutier quincaillier du Palais Royal, est décrite comme s'il s'agissait d'une collection particulière.

Ce Magasin considérable [...] réunit différens genres qui peuvent être divisés en trois classes importantes. La première contient un Cabinet de Physique, d'Optique et de Mathématiques, très-étendu en instrumens de la meilleure qualité. La seconde est composée d'estampes angloises dans différens genres, bien choisies et rares. Et la troisième forme un magasin très-varié et très-assorti de toutes especes de marchandises rares et curieuses... (t. 1, pp. 223-224)

Prévost de Saint-Lucien, qui revendique la supériorité du guide sur les feuilles périodiques pour « annoncer les nouveaux établissemens », ne renie pas la spécificité du guide : se repérer dans la ville, évoquer l'histoire de la cité et de ses édifices, signaler les « objets remarquables ». Dans son ouvrage, *l'État actuel de Paris*, publié entre 1787 et 1806 sous des titres qui ont légèrement varié³⁰, Paris est divisé en quarts : Notre-Dame, Saint-Germain, Temple ou Marais, Louvre ou Palais-Royal ; dans chacun d'eux, le « viographe » signale rue par rue les édifices ou les habitants remarquables « suivant l'ordre qu'ils ont dans la rue ». Le parti pris géographique (il

³⁰ PRÉCIEN (R. H. Prévost de Saint-Lucien), *État actuel de Paris...*, ou le provincial à Paris, ouvrage indispensable à ceux qui veulent connoître et parcourir Paris, sans faire aucune question, Paris, Watin fils, 1787-1790. Voir Maurice DUMOLIN, « Notes sur les vieux guides de Paris », art. cit., pp. 273-274.

est le seul auteur à numéroter les rues ³¹⁾ livre une mise à plat renouvelée de la ville que résume bien la formule ambitieuse : *tout voir en une seule course*.

... les étrangers, les nationaux, les Parisiens eux-mêmes visitent les grands objets : une foule d'autres leur échappent ; ils volent d'une extrémité à l'autre, pour y voir un édifice ou un monument remarquables, et ils ne se doutent pas souvent qu'ils passent devant un établissement, une manufacture, un atelier, un hôtel, une maison quelquefois intéressants à voir [...] si, en entrant dans une rue, il s'avisait de demander ce qu'il y a de curieux à y voir, quel est le personnage distingué, l'homme public, l'homme à talent, le savant, l'artiste ou l'artisan qui y demeurent ; ce que c'est que cet objet remarquable qui le frappe, souvent on ne pourroit pas lui répondre, notre ouvrage le fera. [...] tout voir dans une seule course, sans être obligé de s'arrêter à chaque instant pour demander une rue, une demeure, une fabrique, un atelier, un magasin ; [...] là où le livret ne lui indiquera rien, cest qu'il n'y a rien à voir... (« Quartier Notre-Dame », 1789, préface, pp. I-III)

L'auteur évoque parfois le paysage commercial : la disparition des échoppes du Palais, les expositions du nouvel an des boutiques de confiserie de la rue des Lombards, l'incommodité du quai de la Mégisserie, la salle de ventes de l'hôtel de Bullion, les boutiques du Pont-Neuf, l'île Louvier et ses chantiers de bois, le port aux tuiles... Jusqu'alors signe de prospérité générale de la ville ou repères topographiques, les boutiques sont désormais des lieux de loisirs clairement identifiés : lieux de lèche-vitrines, de sociabilité mondaine, voire de découverte esthétique ou scientifique pour les boutiques d'inventeurs ³².

[rue des Lombards] Ces Lombards étaient une horde d'usuriers venus de Lombardie [...]. Aujourd'hui [...] toutes les boutiques, à l'envi l'une de l'autre, exposent en étalage pendant le premier janvier de l'an toutes sortes d'ouvrages en sucre d'un goût et d'une élégance exquise. Les boutiques et les magasins sont très-éclairés, et le reflet des lumières ajoutent encore au brillant des objets exposés en vente (« Quartier du Temple », 2^e partie, p. 107)

Le *Séjour de Paris*, ou les règles du *shopping* parisien à l'adresse des jeunes aristocrates allemands

L'ouvrage de l'Allemand Joachim-Christophe Nemeitz (1679-1753), précepteur de son métier, paru en 1718 à Leyde (traduit en français en 1727), illustre le contexte de la production du guide de voyage au XVIII^e siècle, indissociable de la vogue du grand tour : un mode d'emploi des attraits parisiens, une consommation aristocratique de la ville qui reposent sur une conception à la fois élitiste et matérialiste de la promenade urbaine ³³. Par sa vision pratique du voyage, basée sur son expérience d'accompagnateur

³¹ Maurice DUMOLIN, « Notes sur les vieux guides de Paris », art. cit., pp. 275-279 ; Jeanne PRONTEAU, *Les numérotages des maisons de Paris du XI^e siècle à nos jours*, Paris, impr. municipale, 1966.

³² Liliane HILAIRE-PÉREZ, « Les boutiques d'inventeurs à Londres et à Paris au XVIII^e siècle : jeux de l'enchantement et de la raison citoyenne », dans Natacha COQUERY (éd.), *La boutique et la ville...*, op. cit., pp. 203-221.

³³ Voir Laurent TURCOT, *Le Promeneur à Paris...*, op. cit., pp. 286-287 et pp. 304-306, pp. 314-319, qui aborde le guide sous l'angle de la marche urbaine.

de jeunes comtes allemands, Nemeitz dessine les conditions du séjour aristocratique qui vont prévaloir durant le siècle. Sans s'embarrasser de modèle, il pose les ressorts de l'attraction des étrangers pour la capitale. Le titre exprime la conception nouvelle de la visite urbaine, liée à une pratique étendue du grand tour : *Séjour de Paris, c'est-à-dire Instructions fidèles pour les voyageurs de Condition, comment ils se doivent conduire, s'ils veulent faire un bon usage de leur tems et argent, durant leur Séjour à Paris [...] avec une liste des plus célèbres Savans, Artisans, et autres choses remarquables qu'on trouve dans cette grande et fameuse ville*. Nemeitz porte sur la capitale le regard d'un Allemand protestant libéral, dégagé de la tradition monumentale des cicérones français, attentif à l'expérience même du voyage. Il renvoie à Germain Brice pour les commentaires artistiques et se contente d'énumérer les « plus remarquables » édifices publics (Louvre, Tuileries, Luxembourg, Observatoire, Invalides, les ponts et places, etc.), avec un rapide descriptif d'une dizaine de cabinets (chap. XXVI, « Des principaux Cabinets de rareté d'art et de nature, de célèbres Artisans, Manufactures, Edifices publics et des Antiquitez de la Ville de Paris »)³⁴. Son propos est ailleurs, dans les conseils pour profiter au mieux des agréments qu'offre la ville, et spécialement le *shopping*, activité pour laquelle l'information et l'apprentissage des techniques – savoir comparer, évaluer et négocier les marchandises, ne pas se laisser tromper par les apparences, faire durer le plaisir – revêtent une importance primordiale³⁵. Deux sections traitent de l'échange commercial. Nemeitz considère d'abord les produits de luxe, qui constituent à ses yeux l'image de marque de la cité (chap. XXXVIII, « S'il est bon de faire des emplettes à Paris, lorsqu'on s'en retourne chez soi : et quelles ? »).

Paris est un lieu, où l'on trouve une quantité innombrable de toutes sortes de Marchandises. De quel côté qu'on jette les regards, l'on voit des boutiques, où se vend quelque chose. [...] Le luxe, la vanité et le faste sont venus en dernier point à Paris en toutes choses, de sorte qu'il ne faut pas s'étonner de voir les quincailleries et galanteries rouler ça et là en si grande abondance, afin d'entretenir ces vices-là. Ces vanitez ne demeurent pas dans la seule enceinte de cette ville ; elles ont rempli toute l'*Europe*. Combien de milliers de quincaliers [*sic*] et merciers *François* se sont-ils pas établis en divers païs, qui n'ont pas d'autres choses à vendre que de merceries et de manufactures fabriquées dans Paris ? [...] Avec tout cela, *Paris* ne laisse pas de retenir son ancien credit et préférence, à cause des nouvelles modes, et de toute sorte de belles merceries, qu'on invente là... (pp. 588-589)

Viscéralement méfiant à l'égard de la capitale frivole, l'auteur instruit ses jeunes lecteurs des désagréments possibles et préconise la méfiance à l'égard des colporteurs (chap. XXXIX, « Comment il faut se garder en marchandant »).

³⁴ Germain Brice, professeur et cicérone, est un des auteurs qui ont renouvelé avec succès le genre ; il a écrit un guide culturel très réputé en son temps, qui connut plusieurs rééditions de 1684 à 1752 : la *Description nouvelle de la ville de Paris, ou Recherche curieuse des choses les plus singulières et les plus remarquables qui se trouvent à présent dans cette grande ville, avec les origines et les antiquités les plus autorisées de l'histoire, à quoi l'on a joint un nouveau plan de Paris et le nom de toutes les rues, par ordre alphabétique*, Paris, Nicolas Legras, 1684. C'est le premier à rompre avec l'histoire érudite héritée du XVI^e siècle : il propose une approche globale de la ville avec une réelle attention à l'espace, même s'il privilégie l'aspect culturel.

³⁵ Claire WALSH, « Shopping et tourisme... », art. cit., pp. 230-231.

... Quelquefois il vient dans les auberges, Caffez, et auprès des Billards des Colporteurs avec leurs balots et d'autres gens qui ont à vendre toute sorte de menuës marchandises. C'est avec ces gens qu'il faut user de circonspection, pour ne paier pas trop cher ses emplettes. (p. 599)

Le plaisir d'acheter est indissociable du grand tour : l'un des attraits du voyage est de revenir avec ces cadeaux souvenirs qui signalent, étape par étape, la réalité du séjour. Le *shopping* implique à la fois que le visiteur se mette à la dernière mode de Paris et en ramène les articles typiques : voyager veut aussi dire accéder aux meilleurs biens de consommation en Europe, aux originaux de qualité. Le *shopping* réussi à l'étranger signifie davantage qu'acheter des souvenirs, c'est se mettre en état d'apparaître comme un *gentleman* accompli. La promenade commerciale devient donc une activité en soi, à côté des visites d'églises et de palais. Nemeitz conseille ses lecteurs fortunés et se lance dans le commerce de luxe comparé.

Nôtre Voiegeur [...] peut se faire faire, avant son départ de *Paris*, un *habit chamarré* et quelques *Peruques de bonne façon*. L'or de Paris est de bon prix, et la façon des *Peruques* à la *Françoise* est estimée par tout, excepté point en *Angleterre*. [...] Les *robes de chambres de Damas* se vendent tout prêtes dans plusieurs boutiques [...]. Une *épée d'argent* est un bel ornement. [...] L'on peut avoir des *Tabatières* de plus de cent sortes, et de divers prix [...]. Les *rubans de plusieurs sortes, les fraises et les Palatines, les mouchoirs brodez et les Cornettes, les fontanges et les éventails*, et cent semblables belles nippes sont très bien venuës au beau sexe. Je ne dis rien des *livres*. Les amateurs de la lecture ne manqueront pas leur coup, s'ils en peuvent attraper quelques-uns de rares et de curieux. (pp. 592-594)

pour le *linge* et les *bas de soie*, on les trouve en *Hollande* et en *Angleterre* meilleurs et à meilleur marché, qu'en France.

L'on trouve les *dentelles* les plus fines à *Brusselles, Malines et Anvers...*

les montres ne se doivent pas acheter à *Paris*. Celles d'*Angleterre* sont beaucoup meilleures, et plus renommées déjà au monde.

La boutique, nouveau lieu de sociabilité aristocratique

Grâce aux écrits du temps, il est possible de glaner encore quelques détails sur le *shopping* aristocratique. La tournée des boutiques fait partie des occupations mondaines de la noblesse, en matinée, début d'après-midi ou de soirée : elle s'intercale entre les visites de civilité et les spectacles. La baronne d'Oberkirch, noble strasbourgeoise, vint trois fois à Paris au cours des années 1780. Elle a noté les nombreuses visites qu'elle fit aux marchands de la capitale, seule ou accompagnée d'une amie, voire de son époux³⁶ : M^{lle} Bertin et Beaulard, marchands de modes rue Saint-Honoré, Granchez, mercier quai Conti, d'Héricourt, ébéniste à l'entrée de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, Daguerre, ébéniste-marchand d'art rue Saint-Honoré, Sykes, mercier-opticien au Palais-Royal, Méré, éventailiste faubourg Saint-Jacques... Dans les boutiques à la mode, fréquentées comme des salons ou des cabinets de curiosités,

³⁶ OBERKIRCH (baronne d'), *Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789*, Paris, Mercure de France, 1989 (1853 ; les *Mémoires* furent écrits en 1789), p. 145, pp. 172-173, p. 196, p. 306, p. 309, pp. 311-312, pp. 317-318, p. 324, p. 360, p. 400, p. 438, pp. 447-448.

l'aristocrate prend son temps et le boutiquier ne ménage pas le sien : « [Beaulard] me retint une heure en démonstrations et en cris contre M^{lle} Bertin... » ; « Nous restâmes plusieurs heures au Petit-Dunkerque... » ; « ... je me rendis chez un ébéniste appelé Éricourt [*sic*], qui faisait des meubles merveilleux. Il nous en montra de toutes les manières. J'y passai plus de deux heures... ».

Son Altesse sérénissime [la duchesse de Bourbon] vint me chercher pour courir les marchands. [...] Nous vîmes [...] mademoiselle Bertin, qui *daigna* nous recevoir elle-même...

... nous allâmes au Singe-Vert, [...], et chez mademoiselle Rivoire, fabricante de tapisserie, pour y faire nos provisions.

Après le dîner nous allâmes chez Sickes...

Mon père m'avait demandé d'excellentes lunettes ; j'allai les lui acheter chez Sick, l'opticien du Palais-Royal.

Je n'avais pas encore visité mademoiselle Bertin depuis mon retour, et chacun me parlait de ses merveilles...

J'avais acheté l'étoffè [...] chez Baulard...

... madame de Benckendorf vint me prendre de bonne heure, et nous courûmes toute la matinée les marchands³⁷.

Lors de son second voyage, la baronne rend visite au célèbre mercier Granchez quatre jours après son arrivée : « Avant le souper, j'allai visiter la boutique du *Petit Dunkerque* où l'on trouve toutes sortes de babioles à la mode... ». Elle projette d'y retourner : « – Alors, que faites-vous ? – Je ne sais, rien, au Petit-Dunkerque peut-être, j'ai des laines à acheter ». De même, la boutique du tabletier-marchand de jeux Vaugeois est une étape obligée de la tournée de la baronne quand elle revient en 1784 : « ... madame de Longuejoue m'emmena au Singe-Vert ».

Les commerces de luxe couvrent un quartier resserré autour de l'antique croisée de Paris : l'extrémité occidentale de l'île de la Cité et les parties les plus proches du centre de quelques rues ou quais rive droite (Saint-Honoré, Saint-Denis, Saint-Martin, Gesvres, Pelletier) et rive gauche (Augustins, Dauphine, Saint-Jacques)³⁸. Au cœur de ce petit territoire, la rue Saint-Honoré est la voie marchande la plus brillante et raffinée de Paris, pôle d'attraction des élites sociales et corporatives³⁹. La baronne d'Oberkirch donne l'impression d'aller au bout du monde lorsqu'elle se rend dans le faubourg Saint-Jacques, accompagnée de son amie la duchesse de Bourbon : « Nous allâmes jusqu'au faubourg Saint-Jacques, chez un nommé Méré, éventailiste merveilleux. Il loge dans un taudis ; il peint des sujets à la gouache de telle façon que certainement ni Boucher ni Watteau n'ont rien fait de semblable... ». L'implantation nobiliaire a provoqué dans la longue rue un afflux de marchands et d'artisans qui bouleverse les frontières établies entre spécialités : confiseurs, marchands de vins, épiciers ou marchands de marée fournisseurs de tortues, porcelainiers, opticiens, apothicaires, gantiers-parfumeurs, bijoutiers, drapiers, marchands de modes... Dans les boutiques décorées avec art, tout devient rare et précieux, objet de curiosité. La

³⁷ OBERKIRCH (baronne d'), *Mémoires...*, *op. cit.*

³⁸ Natacha COQUERY, *Tenir boutique à Paris au XVIII^e siècle. Luxe et demi-luxe*, Paris, Éditions du CTHS, 2011.

³⁹ Natacha COQUERY, *L'hôtel aristocratique...*, *op. cit.*

densité et la variété des activités de prestige, qui vont atteindre un apogée à la veille de la Révolution avec la promotion du Palais-Royal en centre commercial de luxe, donnent à la rue Saint-Honoré son caractère unique. L'honorabilité des marchands merciers, grands maîtres du commerce de luxe, leur rôle-clé dans la diffusion des modes, la densité et la splendeur des boutiques, les objets rares et chers attirent une aristocratie férue de nouveautés. Une annonce de l'*Almanach dauphin* donne le ton.

La boutique de M. Poix-Menu, que les Fées semblent avoir pris plaisir d'établir elles-mêmes, en l'embellissement de tous les objets propres à produire le plus grand éclat par les reflets colorés de la lumière, fixe, par sa beauté et son brillant, l'attention du Public qui peut y trouver les bijoux les plus précieux, et ceux de simple fantaisie dans tous les genres ⁴⁰.

Les marchands d'art Poirier, fournisseur de la marquise de Pompadour, et son associé puis successeur Daguerre, qui livre en 1788 une partie des meubles et des bronzes du château royal de Saint-Cloud, font travailler ébénistes, porcelainiers, sculpteurs, doreurs... Les artisans exécutent pour eux ces meubles à panneaux de laque ou de porcelaine de Sèvres enrichis de bronze dont ils se sont fait une spécialité ⁴¹. Le « Magasin de Porcelaines, Bronzes, Ebénisterie, Glaces, Curiosités, et autres Marchandises » de la rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'hôtel d'Aligre, est une véritable attraction.

On ne pouvait approcher de son magasin, tant il y avait de monde ; la foule se pressait devant un buffet de salle à manger d'un travail admirable. Il devait être porté en Angleterre chez le duc de Northumberland ⁴².

Les boutiques du mercier Sykes, du marchand de jeux Vaugois ou du bijoutier Granchez ne le cèdent en rien à celle du marchand d'art.

... nous allâmes chez Sykes qui continue à être le rendez-vous du bel air ...
... il y a toujours foule de beau monde [au Singe-Vert].

[voyage de 1782] Rien n'est joli et brillant comme cette boutique [le *Petit-Dunkerque*], remplie de bijoux et de colifichets en or [...], il y avait tant d'acheteurs que souvent on y plaçait une garde. [...] [voyage de 1784] L'endroit était aussi couru qu'à mon premier voyage ⁴³...

Les marchands de modes ne sont pas en reste. La vitrine de Rose Bertin, au coin de la rue de Richelieu, est citée comme l'une des plus belles de Paris ; la marchande

⁴⁰ *Almanach du Palais Royal...*, p. 152. Le bijoutier Poix-Menu est installé sous les arcades n° 5 et 7 depuis 1787.

⁴¹ Thibaut WOLVESPERGES, *Le meuble français en laque au XVIII^e siècle*, Bruxelles, Éd. Racine et Paris, Éd. de l'Amateur, 2000.

⁴² OBERKIRCH (baronne d'), *Mémoires...*, p. 306. La scène se passe en 1784.

⁴³ OBERKIRCH (baronne d'), *Mémoires...*, p. 172, p. 309, p. 412, p. 438. Vaugois est le tabletier à la mode de la fin du XVIII^e siècle, installé rue des Arcis. Les tabletiers fabriquent ou vendent des tables à jeux : échiquiers, tric-trac, jeux de dames, et tous objets d'ivoire ou de bois. Ils appartiennent à la corporation des maîtres-peigniers, tabletiers, tourneurs et tailleurs d'images. Louis-Sébastien Mercier offre une description pleine de finesse du *Petit-Dunkerque*, qui « étincelle de tous ces bijoux frivoles... » (Louis-Sébastien MERCIER, *Tableau de Paris*, t. VII, pp. 81-82, cité par Daniel ROCHE, *La culture des apparences...*, pp. 268-269).

accueille ses clientes dans un *salon* : « ... on ne voyait de tous côtés que des damas, des dauphines, des satins brochés, des brocarts et des dentelles. Les dames de la cour se les faisaient montrer par curiosité... »⁴⁴. Louis-Sébastien Mercier se laisse aller à la rêverie en contemplant les boutiques des marchandes de modes : « Assises dans un comptoir à la file l'une de l'autre, vous les voyez à travers les vitres [...], vous ne voyez que des touffes de gazes, des plumes, des rubans, des fleurs et des bonnets de femmes ». Les marchands anglais font fureur : « on s'y presse à y étouffer », dit la baronne d'Oberkirch en évoquant la boutique d'Astley, écuyer fameux. Les vues du Palais-Royal témoignent de l'afflux provoqué par les devantures des boutiques ; la réputation des nouveaux bâtiments était telle que nombre d'artistes les reproduisirent, tel Louis Philibert Debucourt dans sa *Promenade de la galerie du Palais Royal* (1787) ou sa *Promenade publique* (1792), un peu caricaturales, qui font défiler sous les arcades élégantes et muscadins⁴⁵. Il ne faudrait pourtant oublier que, pour les courtisans, le bon ton, à l'image de la famille royale, est de faire venir chez eux les marchands, spécialement les merciers et les marchandes de modes, même si les appâts de la promenade du Palais-Royal les font plus d'une fois déroger à la règle. À sa manière moraliste, Louis-Sébastien Mercier fustige la familiarité de Marie-Antoinette avec sa marchande de modes, Rose Bertin : « Cet art [le travail des modes] entre dans le palais des rois, y reçoit un accueil flatteur. La marchande de modes passe au milieu des gardes, pénètre l'appartement où la haute noblesse n'entre pas encore »⁴⁶.

Sous des formes et des styles variés, les guides du XVIII^e siècle ont intégré certains lieux et acteurs choisis de l'activité économique dans leur description de la capitale ainsi que les pratiques de *shopping*, pris comme élément de la vie sociale et culturelle : courir les foires, les boulevards, les magasins fait partie de ce que le voyageur *curieux, amateur* doit faire à Paris. L'évolution des objets remarquables, qui pour les guides expriment l'identité de la cité, traduit une transformation dans les représentations de la ville, donc dans le rapport du visiteur à l'espace qu'il parcourt : l'accès des boutiques au remarquable révèle à sa façon l'essor des échanges et des consommations, la place de Paris comme haut lieu du marché du luxe européen et le développement des loisirs. Le discours sur le *shopping* et les magasins souligne les capacités accrues des consommateurs à accéder à un monde de marchandises toujours plus fourni. En mettant l'accent sur l'invention marchande, sur les liens entre curiosité et aptitude au repérage, entre intellectualité et choix de consommation (qualités et gammes des produits), les auteurs de guides renforcent la réputation de la capitale comme ville productrice de marchandises de luxe, à la pointe du goût et de la mode. L'image de la ville lumière avive d'autant l'attraction des voyageurs ; réciproquement, le nombre

⁴⁴ OBERKIRCH (baronne d'), *Mémoires...*, p. 145.

⁴⁵ Philibert-Louis Debucourt (1755-1832), peintre et graveur, est un élève de Vien. Il se fit connaître par des tableaux de genre : *les Bouquets ou la Fête de la grand-maman*, *Annette et Lubin*, *la Promenade au Palais-Royal*. Agréé à l'Académie royale en 1781, il se consacre à partir de 1785 à la gravure, notamment à l'aquatinte en couleurs. Ses planches les plus estimées sont, d'après ses propres compositions, *le Menuet de la mariée*, *l'Escalade ou les Adieux du matin*, *la Rose mal défendue*, *la Promenade publique...* Après 1800, il devint graveur de reproduction.

⁴⁶ *Paris le jour, Paris la nuit...*, *op. cit.*, p. 217.

croissant de touristes explique le succès des guides et l'intégration des boutiques dans la vie culturelle urbaine.

Les promenades en province

Walks and Promenades in London and Provincial England in the Long Eighteenth Century

Peter BORSAY

Walking is such a natural activity, much like breathing and sleeping, that we may be inclined to treat it as an a-historical phenomenon. It is something that people have always done. Yet the ways in which people walk, the spaces in which they walk, and their attitudes to walking have changed radically over time, and provide a valuable insight into the broader processes of cultural transformation.

From the early seventeenth century there began to emerge in English towns a new type of walking space, what may be called the *promenade*. Laid out in a formal manner, divorced from any overtly functional use – such as a path, lane and road might have – it was devoted to leisure and inhabited primarily by fashionable society. Not only did the introduction of promenades denote a change in where people perambulated, it also suggested a profound shift in why people walked; functional modes of movement were being added to, and in some cases displaced by recreational ones. Many, though not all, of the earliest developments in the new promenades were focused on London, though by the very end of the seventeenth century the innovation began to spread rapidly to the provinces, and by the mid-eighteenth century any town with polite aspirations would expect to be furnished with a fashionable walk¹. The urban promenade was not a static phenomenon. It was constantly mutating and diversifying its form under the pressure of social and cultural change. This was particularly the case from the later eighteenth century as influences such as the picturesque and romantic movements, and the rise of the seaside resort, were creating new attitudes to walking and demanding adaptations to reflect this. This essay will examine the rise of the

¹ Peter BORSAY, *The English urban renaissance: culture and society in the provincial town, 1660-1770*, Oxford, Clarendon Press, 1989, pp. 162-72, 350-4; Mark GIROUARD, *The English town*, New Haven and London, Yale University Press, 1990, pp. 145-54.

urban promenade from three angles; first, the broad urban and rural context in which it developed, second the types and structures which emerged and evolved under the impact of change and diversification, and third the reasons why polite society used this new form of recreational facility.

Town and Country

From the later seventeenth century mainland Britain was undergoing rapid, and from the later eighteenth century dramatic levels of urbanization. This was in contrast to many parts of Europe where in the later early modern period urban growth was slowing down or even reversing. In Britain the number of people living in settlements of over 2,500 people grew from about 750,000 (or just over one in ten of the population) in the 1670s, to about 3.5m (or a third of the population) in 1801 and 8.8m (or almost a half of the population) in 1841². London expanded from a city of around 200,000 people in 1600, to half a million by 1700 and almost a million by 1800³. Such rates of growth, and shifts in the distribution of the population, generated and reflected forces that were remodelling the character of urban cultural space. One area that this impacted on was recreation, with the growing use of towns – particularly from the eighteenth century – as places of fashionable leisure by well off country dwellers and the expanding indigenous middle class population. The rise of the promenade was one element in a wider suite of facilities and services – such as theatres, concerts, assemblies, clubs, societies, shops and race courses – being introduced and developed to meet this demand. Many towns were affected in some measure by this cultural upgrading or ‘renaissance’, but its impact was felt most keenly in a group of places that came to specialize in catering for the recreational and recuperative needs of polite society; the metropolis, regional capitals, county towns and the newly emerging spas and seaside resorts. It was in the centres of polite living that the promenade was introduced most widely and where innovation proceeded most rapidly.

Recreational walking was, of course, not simply an urban matter. Though the manner of walking in towns, and the spaces in which this took place, may have been different than in the countryside, it is important to recognize the interconnections that existed. The eighteenth-century gentry were amphibious creatures, finding a place for both town and country in their lifestyles. The country house was a major area of cultural investment, an essential part of which was the grounds and estate that surrounded it. Garden design underwent radical change in the period – it was among the most innovatory and influential areas of British culture – and walks were a

² Calculated from John LANGTON, ‘Urban growth and economic change: from the late seventeenth century to 1841’, in Peter CLARK (ed.), *The Cambridge urban history of Britain: volume II, 1540-1840*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, pp. 463, 471; B.R. MITCHELL and Phyllis DEANE, *Abstract of British historical statistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1962, p. 5; Michael LYNCH (ed.), *The Oxford companion to Scottish history*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 488; E. Anthony WRIGLEY and Roger S. SCHOFIELD, *The population history of England 1541-1871: a reconstruction*, London, Edward Arnold, 1981, pp. 208-9.

³ Jeremy BOULTON, ‘London 1540-1700’, and Leonard SCHWARZ, ‘London 1700-1840’, in CLARK, *Cambridge urban history*, vol. II, pp. 316, 650.

key element in the horticultural package⁴. In gardens such as Stourhead in Wiltshire (developed extensively from the 1740s), Alnwick in Northumberland (landscaped from the 1750s) and Hafod in Ceredigion (laid out from the 1780s) the way that the landscape was navigated was fundamental to its appreciation and the lay out of the walks and rides was inextricably linked to the arrangement of shrubs, trees, ornamental buildings and water⁵. Considerable moneys and intellectual and practical effort could be expended in constructing pathways. One of the guidebooks produced for Hafod in the 1790s recorded, ‘There are four fine walks from the house, chiefly through ways artificially made by the proprietor; all dry, kept clean, and composed of materials found on the spot; which is chiefly a coarse stone, of a grayish cast, friable in many places, and like slate, but oftener consisting of immense masses, that cost the miner, in making some part of these walks, excessive labour; for there are places, where it was necessary to perforate the rock many yards, in order to pass a promontory, that, jutting across the way, denied further access; and to go round which, you must have taken a great tour, and made a fatiguing descent. As it is, the walks are so conducted, that few are steep; the transitions easy, the returns commodious, and the branches distinct’⁶. Garden planning in towns was not the same as in the countryside, but attitudes to walks and walking developed on the estates of the rural elite inevitably affected the urban promenade. This was not only due to the prestige of the country house, but also because the town walk so often saw as its goal the recreation of a rural arcadia. Several towns, such as Exeter and Shaftesbury, acquired elevated terrace type walks with spectacular views over the surrounding countryside⁷. This paralleled the building of garden terraces, following Italian and French renaissance and baroque models, at country houses like Cliveden and Powys Castle in the late seventeenth and early eighteenth centuries; and later the construction of terrace walks as at Farnborough Hall, where the tree-lined promenade laid out in the mid-eighteenth century ran from the house in a serpentine form for three-quarters of a mile along the fringe of the Dassett Hills and gave walkers a fine prospect across the Warwickshire plain⁸. The interaction between rural and urban garden design is an area that needs further investigation.

⁴ Tom WILLIAMSON, *Polite landscapes: gardens and society in eighteenth-century England*, Stroud, Alan Sutton, 1995.

⁵ Kenneth WOODBRIDGE, *Landscape and antiquity: aspects of English culture at Stourhead 1718-1838*, Oxford, Clarendon Press, 1970, pp. 24-37; Colin SHRIMPTON, *A history of Alnwick parks and pleasure grounds*, Derby, Heritage House Group, 2006, pp. 36-51; Jennifer MACVE, *The Hafod landscape: an illustrated history and guide*, Ystrad-Meurig, Hafod Trust, 2004, pp. 17-22, 32-51.

⁶ George CUMBERLAND, *An attempt to describe Hafod*, first published 1796, edited by Jennifer MACVE and Andrew SCLATER, Ystrad-Meurig, Hafod Trust, 1996, pp. 11-12.

⁷ Emily J. CLIMENSON (ed.), *Passages from the diaries of Mrs. Lybbe Powys*, London, Longmans, Green and Co., 1899, pp. 69, 79.

⁸ John Dixon HUNT, *Garden and Grove: The Italian renaissance garden in the English imagination, 1660-1750*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1996, pp. 165-7; *Powys Castle*, London, National Trust, 2008, pp. 36-9.

Types and Structures

The most basic form taken by the urban promenade was that of a corridor, defined by its specially treated surface – usually gravelled, paved, or laid with closely cut and rolled grass – and some type of enclosing greenery, such as a hedge or trees. This was the core unit of the formal walk. The surfacing and greenery served an important practical purpose, protecting the perambulators from the impact of the elements (wind, rain – with the attendant mud – and sun), but they also played a symbolic role in physically demarcating the area enclosed as out of the ordinary, a special type of space which once entered generated expectations and demanded modes of behaviour not found in the ‘normal’ world. The simple fact that the walking in this space was circular rather than linear – in the sense that the participants went to and fro, rather than towards some set destination, as in the case of a footpath or road – defined the promenade as extra-ordinary.

The basic corridor-like unit took a wide variety of forms. In some locations, such as Bath and Tunbridge, a double corridor effect was created with parallel upper and lower walks intended for different social classes⁹. Often the corridor took an elongated format as it snaked along a river bank or followed the line of a town’s fortifications. In some cases the walls remained standing and provided a backdrop, in others demolition created the space for constructing the walk, and in a few cases – as at York, Chester and Tenby – the ramparts were themselves converted into a promenade¹⁰. Though a few walks were enclosed, forcing those using them to concentrate their gaze exclusively on the other occupants, most promenades enjoyed an exterior perspective, and in number of cases the prospect on to the surrounding countryside was a major feature. Variety was further added to the promenade by the range of facilities available on or adjacent to it. Benches could be provided, refreshment houses might be opened, and wells, springs and bandstands appended. A number of walks were also lined by fashionable residences, luxury shops and recreational facilities such as an assembly or gaming room. The Terrace Walk in mid-eighteenth-century Bath accommodated the spa’s two assembly rooms and leading bookshop, while ‘on the right hand of the paved walk in the way from the well [at Tunbridge] is the assembly-room, the coffee-houses, and the shops for silver-smiths, jewellers, milliners, booksellers, Tunbridge-ware, &c.’¹¹. These highly urbanized parades, lined with facilities for the walkers, not only denoted a sophistication of usage, but also paralleled the development of a new sort of pseudo-promenade, usually situated in the urban core, the shopping mall. Under the impact of what has been called a consumer revolution, traditional high streets in those towns and cities that aspired to polite status were being reconstructed – through the introduction of paving, street lighting, classical architecture and modern

⁹ John WOOD, *A description of Bath*, first published 1742-3, 2nd edn. 1749, reprinted, Bath, Kingsmead Press, 1969, p. 343; Thomas Bengel BURR, *The history of Tunbridge Wells*, London, 1766, pp. 100-1.

¹⁰ Ralph HYDE, *A prospect of Britain: the town panoramas of Samuel and Nathaniel Buck*, London, Pavilion, 1994, plate 15; Tenby Museum, Borough of Tenby Order Book, f. 18, 30 March 1781; Oliver CREIGHTON and Robert HIGHAM, *Medieval town walls: an archaeology and social history of defence*, Stroud, Tempus, 2005, pp. 241-2.

¹¹ WOOD, *Bath*, pp. 319-20, 330; BURR, *Tunbridge Wells*, p. 101.

shops with glazed frontages – to form what were effectively consumer promenades, serving a recreational regime in which shopping and walking were closely related activities¹².

The corridor-like structure constituted the basic unit of the promenade. Further elaboration was provided by linking together these units as features within larger recreational areas. During the seventeenth and eighteenth centuries public and semi-public open spaces in towns were newly landscaped or re-modelled to include a series of walks. This might include the gardens of an institution (like an inn of court, college, almshouse, hospital, and company or guild); a churchyard or piece of common land; or, one of the innovations appearing in the built environment of the period, a square. The small town of Painswick in Gloucestershire trumpeted its fashionable aspirations by laying out the churchyard ‘in handsome gravel walks, with yew-trees on each side, cut into the form of cones’, this becoming ‘the place of resort for the ladies and the polite inhabitants of the town in fair weather’¹³. On occasions walks were interlinked at angles to create a formal pattern. In some cases the extent of land involved, and the degree of landscaping introduced, led to the establishment of large-scale gardens and parks. The principal examples were to be found in London in an extensive zone of green space that ran from St James’s Park in the east to Hyde Park in the west, the two linked together by Green Park¹⁴. The swampy wasteland between St James’s and Whitehall Palaces had since Tudor times been used as a royal deer park, but under James I it was drained and landscaped. After the Restoration of Charles II in 1660 it underwent a large-scale makeover, probably under the direction of the French garden designer Andre Mollet, which included a long straight canal and several walks, lined by trees and set at angles to each other, and was opened for the first time to the public¹⁵. Hyde Park remained largely un-landscaped during the seventeenth and eighteenth centuries, though in the 1720s a large portion on the western side was carved out to provide the formal gardens for Kensington Palace and contain the newly constructed Serpentine Lake. The park was open to the public from 1637, though during the Interregnum (1649-60) it moved into private ownership, much to John

¹² Jon STOBART, ‘Shopping streets as social space: consumerism, improvement and leisure in an eighteenth century town’, *Urban History*, vol. 25, 1998, pp. 3-21; Andrew BROWN (ed.), *The Rows of Chester: the Chester Rows research project*, London, English Heritage, 1999, pp. 95-113; Jon STOBART, Andrew HANN and Victoria MORGAN, *Spaces of consumption: leisure and shopping in the English town, c.1680-1830*, London and New York, Routledge, 2007, pp. 86-110.

¹³ Samuel RUDDER, *A new history of Gloucestershire*, Cirencester, 1779, p. 596; Paul STAMPER, *Historic parks and gardens of Shropshire*, Shrewsbury, Shropshire Books, 1996, p. 71.

¹⁴ Ralph HYDE, *The A to Z of Georgian London*, Lympne Castle, Kent, Harry Margary, 1981, maps 9-10; Paul LAXTON, *The A-z of Regency London*, Lympne Castle, Kent, Harry Margary, 1985, maps 21-2; Felix BARKER and Peter JACKSON, *The pleasures of London*, ed. Ann SAUNDERS and Denise SILVESTER-CARR, Richmond, London Topographical Society, 2008, pp. 32-3; Peter WHITFIELD, *London: a life in maps*, London, British Library, 2006, pp. 74-5, 90-1.

¹⁵ The Royal Parks, St James’s Park, Landscape History, http://www.royalparks.org.uk/parks/st_james_park/landscape_history.cfm (accessed 7 January 2010).

Evelyn's chagrin, in 1653 recording in his diary, 'every Coach was made to pay a shill: & horse 6d. by the sordid fellow who had purchas'd it of the State'¹⁶. Not primarily a walking area, it nonetheless accommodated formal promenades of a different sort on which fashionable society could parade. An area called the Ring was 'frequented at stated times by the nobility, gentry, &c. in coaches. The usage was to drive round and round, but when they had turned for some time round one way, then, as if timed with the sameness, they were to face about and turn round the other during some time also, for variety-sake'¹⁷. This facility fell out of usage at some point during the eighteenth century – certainly by the 1760s – but the park also contained a long processional drive, lined with oil lamps, the King's Road to Kensington, or as it became known colloquially, Rotten Row (a corruption of *La Route du Roi*), where the fashionable could rendezvous in their coaches and carriages¹⁸.

Though the metropolis led the way provincial towns also soon spawned more formal gardens and parks. In 1698 Celia Fiennes discovered at Newcastle upon Tyne 'there is a very pleasant bowling-green a little walke out of the town with a large gravel walke round it with two rows of trees on each side making it very shady... there is a very pretty garden by the side shady walk, its a sort of Spring Garden where the Gentlemen and Ladyes walke in the evening'¹⁹. This was the Forth, connected to the city walls by a tree-lined walk, and according to Henry Bourne, writing in the 1730s, 'a mighty pretty place, exceeding by much any common place of pleasure about the town'. In Shrewsbury Fiennes – who on her travels always made a bee-line for areas of polite promenading – discovered the Abbey Gardens, with 'gravell walks' out of which 'went another Garden much larger with severall fine grass walks kept exactly cut and roled for Company to walke in; every Wednesday most of the town the Ladyes and Gentlemen walk there as in St. James's Parke'. The town also contained the Quarry, an extensive area to the south of the walls that tucked into the loop of the River Severn. Laid out with formal tree-lined walks from 1719 it contained a bowling-green and summerhouse²⁰. A similar if smaller loop in the River Avon at Bath accommodated Harrison's walks and gardens, attached to the assembly rooms built by him in 1709. Access to these walks was by subscription and this presaged the arrival in the spa of commercial pleasure gardens, entrance to which required

¹⁶ *The diary of John Evelyn*, ed. E.S. DE BEER, London, Oxford University Press, 1959, p. 329.

¹⁷ *A Complete guide to all persons who have any trade or concern with the city of London and parts adjacent*, London, 1763, p. 15; *The journeys of Celia Fiennes*, ed. Christopher MORRIS, London, Cresset Press, 1947, p. 293.

¹⁸ The Royal Parks, Hyde Park, Landscape History, http://www.royalparcs.org.uk/parks/hyde_park/landscape_history.cfm (accessed 7 January 2010); R. PORTER, *London: a social history*, London, Hamish Hamilton, 1994, p. 173; *Journeys of Celia Fiennes*, p. 293; *The London and Westminster guide, through the cities and suburbs*, London, 1768, p. 15.

¹⁹ *Journeys of Celia Fiennes*, p. 211; Henry BOURNE, *The history of Newcastle-upon-Tyne*, Newcastle upon Tyne, 1736, p. 146.

²⁰ *Journeys of Celia Fiennes*, p. 227; STAMPER, *Historic parks and gardens of Shropshire*, pp. 38-9; Ralph HYDE, *Gilded scenes and shining prospects: panoramic views of British towns 1575-1900*, New Haven, Yale Center for British Art, 1985, pp. 78-9.

payment. From the late 1730s Bath had the Spring Gardens (later called Vauxhall) in Bathwick, to which were added other establishments, culminating from the 1790s in the large-scale Sydenham Gardens and Grosvenor Gardens, located on the northern and eastern edges of the expanded city, and representing the death-knell for the original Spring Gardens. Other provincial towns also obtained their 'Vauxhalls' and 'Ranelaghs' during the course of the eighteenth century²¹.

Promenades were key features of these multi-faceted entertainment establishments. Their origins lie in the pleasure gardens introduced into London after the Restoration. Dozens of small commercial gardens were opened on the edge of the metropolis during the course of the eighteenth century, to service the capital's Gargantuan population. To these must be added a number of high prestige establishments, catering to the nation's elite, of which the most sophisticated and grandest were Marylebone, Vauxhall (originally the Spring Gardens) and Ranelagh. Vauxhall effectively became a theme park, resonating with contemporary cultural allusions, after it was remodelled by John Tyers in 1732²². It was largely constructed upon a right-angular grid of interlocking promenades, separated by blocks of trees, which included the 900 foot long Grand Walk, the South Walk which ran parallel with this and was ornamented with three triumphal arches, the Grand Cross Walk which as its name suggests cut across the two walks above, and the notorious Lovers' Walk²³.

The promenades at Vauxhall were highly formal in structure, in particular maintaining their rigid straight lines. Yet when these were being laid down attitudes to

²¹ WOOD, *Bath*, pp. 225, 417; Trevor FAWCETT, *Bath entertain'd: amusements, recreations and gambling at the 18th-century spa*, Bath, Ruton, 1998, pp. 57-62; J. MONEY, *Experience and identity: Birmingham and the West Midlands, 1760-1800*, Manchester, Manchester University Press, 1977, pp. 80, 83; J. BARRY, 'The cultural life of Bristol, 1640-1775', D.Phil thesis, Oxford University, pp. 168-9; *Victoria County History: Warwickshire*, Volume VIII, ed. W.B. STEPHENS, London, Oxford University Press, 1969, p. 224; J. BRAND, *History and antiquities of the town and county of Newcastle-upon-Tyne*, London, 1789, vol. II, p. 538; A. DAIN, 'An enlightened and polite society', in C. RAWLIFFE and R. WILSON (eds), *Norwich since 1550*, London, Hambledon and London, 2004, pp. 205-7; T. FAWCETT, *Music in eighteenth-century Norwich and Norfolk*, Norwich, Centre for East Anglian Studies, 1979, p. 29.

²² W. WROTH, *The London pleasure gardens of the eighteenth century*, first published 1896, reprinted, Hamden, Connecticut, Archon, 1979; Jonathan CONLIN, 'Vauxhall on the boulevard: pleasure gardens in London and Paris, 1764-1784', *Urban History*, vol. 35, no. 1, 2008, pp. 24-47; Mollie SANDS, *The eighteenth-century pleasure gardens of Marylebone, 1737-1777*, London, Society for Theatre Research, 1987; David SOLKIN, *Painting for money: the visual arts and the public sphere in eighteenth-century England*, New Haven and London, Yale University Press, 1992, pp. 106-56; Miles OGBORN, *Spaces of modernity: London's geographies, 1680-1780*, New York and London, Guilford Press, 1998; Penelope CORFIELD, *Vauxhall and the invention of the urban pleasure gardens*, London, History and Social Action Publications, 2008; David COKE, *Vauxhall gardens 1661-1859*, <http://www.vauxhallgardens.com> (accessed 7 January 2010).

²³ *London in miniature: being a concise and comprehensive description of the cities of London and Westminster*, London, 1765, pp. 234-45; *A companion to all the principal places of curiosity and entertainment in and about London and Westminster*, eighth edn., London, 1795, pp. 187-96; Johann Sebastian MULLER after Samuel WADE, 'A general prospect of Vaux Hall Gardens, shewing at one view the disposition of the whole gardens', c. 1751.

garden design was – and had been for some time – undergoing a revolution in which geometric forms were being replaced by more free flowing, winding and what were perceived as ‘natural’ ones. This was reflected in the Rococo curvilinear shape of the structure that housed the supper boxes at Vauxhall. But these influences were not permitted to soften the strict geometry of the major walks. There may have been strong practical reasons for this. A long straight path gave a clear and uninterrupted view of all those on the parades, maximizing visibility, a crucial aspect of promenading. Twisting and turning paths restricted vision, not only making it difficult to take in all the participants, but also opening up the possibility that those with inappropriate intentions would be able to conceal their behaviour. It is likely that this is reason the urban promenade retained its formal structure well after contemporary taste in gardening had abandoned such an approach. However, in the long term the radical changes in design being pioneered in country house gardening, and the impact of movements like the picturesque and romanticism could not be easily resisted. Many of the trees were cut down in 1810/11, and the plan that accompanied the sale of the gardens in 1841 shows a large open area, where some of the walks had stood, called the Waterloo Ground, presumably the space used in 1827 to stage several re-enactments of the battle of Waterloo with ‘one thousand soldiers, horse and foot’²⁴. St James’s Park was substantially remodelled in the 1820s with the canal transformed into ‘a curving lake’ and ‘winding paths’ replacing the ‘formal avenues’²⁵. Sydney Gardens at Bath, opened in 1795, were from their inception laid out in the more informal and picturesque style; a long straight promenade bisected the gardens, but this was flanked on either side by a number of winding public walks, ‘the variety of which, that continually meet the eye of the promenader are truly attractive’. There was also an elaborate labyrinth of swirling paths, said to measure half a mile, ‘the principal one of which, after many intricate windings, leads to a fine Merlin swing and a grotto of antique appearance’. In addition ‘a pleasant and spacious ride encircles the whole [gardens], commanding the most romantic and beautiful views’²⁶.

By the time that Sydney Gardens were being planted attitudes to walks and walking were in a profound state of flux. Interacting with nature, and not just with – indeed, in some respects, *instead* of with – man, became a major function of recreational walking. This was to be done by immersing oneself in the countryside through the sort of excursions and walking tours promoted by Wordsworth, Coleridge

²⁴ CORFIELD, *Vauxhall*, pp. 25, 28, 29; *The Times*, 21 June, 30 July, 22 August, 1827. The formal promenades still appear to be in place when Richard Horwood’s survey of London was undertaken in 1792-9; see LAXTON, *A to Z of Regency London*, p. 33.

²⁵ The Royal Parks, Hyde Park, Landscape History, http://www.royalpark.org.uk/parks/st_james_park/landscape_history.cfm (accessed 7 January 2010).

²⁶ Pierce EGAN, *Walks through Bath*, Bath, 1819, p. 185; *The improved Bath guide: or picture of Bath and its environs*, Bath, Wood and Co, [1812], p. 104; Richard CRUTTWELL, *The new Bath guide; or, useful pocket companion*, Bath, 1800, pp. 45-6; R. GILDING, *Historic public parks: Bath*, Bristol, Avon Gardens Trust, 1997, pp. 9-13; Brenda SNADDON, *The last promenade: Sydney Gardens Bath*, Bath, Millstream Books, 2000, pp. 6-9.

and Keats in ‘wild’ areas like the Wye Valley, the Quantocks and the Lake District²⁷. Accompanying this was the rise of the notion of solitary walking (though this may include a small number of close companions), as opposed to social walking where the aim was to engage with ‘the company’ or polite society at large. However, the desire and need for social walking and the urban promenade did not suddenly disappear. The two forms of walking co-existed, and came together in a new type of urban settlement – originating in the early part of the eighteenth century, but expanding rapidly by 1800 – the seaside resort²⁸. The demand for long and relatively straight promenades, on which large numbers of visitors could socialize, remained an important requirement in these locations. New types of spaces, such as beaches, raised esplanades running alongside the edge of the sea, and stone and technologically advanced iron piers jutting into the water, provided walking platforms that approximated to the traditional formal promenade, capable of catering for large numbers of walkers²⁹.

At Brighton, the leading resort in late Georgian Britain, the earliest area to be developed for promenading was the Steine, lying to the east of the old town, which though it faced the sea was sheltered from the prevailing south-westerly winds. Between the 1770s and 1820s a campaign was underway to restrict usage of the area by fishermen and those engaged in popular recreations, and to landscape it for fashionable visitors³⁰. By the 1830s the Steine had been added to by ‘the new sea-road and Esplanade’ that ran to the west for a mile and a quarter; ‘fortified by wooden flanking walls, and piles of very great strength, [it] is at its commencement low ... a walk along this locality has an interesting and romantic effect in a wintry evening, when the roar of the waves is heard near us, whilst their swell is almost unseen, except when the white fringe of a breaker makes itself conspicuous above the “dark profound”. ... The esplanade is a very lively scene on a summer mornings, with ladies, gentlemen, and children; bathing machines, horses, donkies, pleasure-boats, &c. ... the evening promenades are also very lively’. To the east of the Steine (stretching for about a quarter of a mile) had been built another Esplanade, ‘a narrow carriage road and a foot pavement, raised a few feet above the beach and railed in, with a flanking wall above, protecting the Marine Parade’, which extended ‘about a mile and a half along the cliff to Kemp Town’³¹. At the termination of the eastern Esplanade was constructed in 1822-3 the remarkable chain pier. This had its antecedents in the stone and wooden piers (such as the Cobb at Lyme Regis) appropriated by visitors for promenading at other resorts, but its advanced technology and sophistication made it the model for

²⁷ Stephen HEBRON, *The romantics and the British landscape*, London, British Library, 2006.

²⁸ John K. WALTON, *The English seaside resort: a social history 1750-1914*, Leicester, Leicester University Press, 1983; Peter BORSAY, ‘Health and leisure resorts 1700-1840’, in CLARK, *Cambridge urban history*, vol. II, pp. 775-803.

²⁹ Allan BRODIE and Gary WINTER, *England’s seaside resorts*, Swindon, English Heritage, 2007, pp. 32-43, 136-7; Fred GRAY, *Designing the seaside: architecture, society and nature*, London, Reaktion Books, 2006, pp. 115-46, 201-44.

³⁰ Sue BERRY, *Georgian Brighton*, Chichester, Phillimore, 2005, pp. 20-2, 32-3.

³¹ J.D. PARRY, *An historical and descriptive account of the coast of Sussex*, first published 1833, reprinted, London, E & W Books, 1970, pp. 137-44.

what was to become one of the most iconic features of seaside architecture. Part of its functions was to act as a landing stage; but the presence of shops, a weekly visit from ‘the band of the regiment’, an occasional firework display, and the implementation of an admission charge point to its role as a promenade³².

All these corridors were opened on at least one side to the sea in a way that exposed the walk fully to the natural elements – particularly if the weather was unsettled – and suited the solitary as well as social walker seeking communion with nature. Such promenades were added to by the opening up of a large number of long and meandering informal walks that followed the lines of streams and skirted the contours of cliff tops, and were far too narrow to accommodate more than individuals or at most small parties of visitors. At Hastings, Brighton’s south coast rival, it was recorded that ‘the East Hill is a fine and salubrious elevation, commanding an extensive and interesting view: it is reached without difficulty by a path with many windings and occasional steps. ... the cliff is very noble in parts for about a mile from the town, where there is a little break or inlet; and this is a very desirable walk: if the pedestrian should return about sunset, he will be delighted by its beautiful effect on the romantic town’³³. In the summer of 1794 the Rev John Swete visited Lyme Regis in Dorset. He recorded that the view of the town and cliffs from the Cobb was ‘uncommonly fine and romantic’, but felt that ‘from the cursory observations that I have been able to make, [it] did not strike me as an eligible place for Summer resort, for the country circumjacent was very hilly, it was void of trees, it had no picturesque scenery, no rides, no diversity of walks’. Forty year later when George Roberts compiled his history of and guide to the resort, matters appeared to him very different. He declared ‘the walks about the town are extremely beautiful in every direction’. Not only was there the Cobb, and the Marine parade or ‘Walk’ (which followed the curve of the beach) connecting the Cobb to the town, but Roberts also recorded the presence of Church Cliffs, Stile, Ware Cliffs and Pinney Cliffs walks, and advised that a ‘deviation’ from the last of these, ‘in order to attain different points of view, exposes one to inequalities of a fatiguing nature, but every step is on a romantic ground – new embellishments, features and combinations, continually rise into view, causing a rapture that almost renders one insensible to fatigue’³⁴.

Uses

The rise of the urban promenade, and the changing attitudes to walking associated with it, raises the question, what functions were played by these new types of space? On the face of it, ‘function’ would seem an inappropriate term. What characterized the promenade was its lack of purpose. It was not constructed to convey people or goods from one point to another. If it had a function it was essentially recreational. Leisure,

³² PARRY, *Historical ... account of the coast of Sussex*, pp. 137-9; Anthony DALE, *The history and architecture of Brighton*, Brighton, Bredon and Heginbotham, 1950, pp. 78-81.

³³ PARRY, *Historical ... account of the coast of Sussex*, pp. 235-6.

³⁴ P. HUNT (ed.), *Devon’s age of elegance: described by the diaries of the Reverend John Swete, Lady Paterson and Miss Mary Cornish*, Tiverton, Devon Books, no date, p. 42; George ROBERTS, *The history and antiquities of the borough of Lyme Regis and Charmouth*, London, 1834, pp. 186-7.

however, though it is frequently defined in contradiction to work, is not functionless. Its very freedom from utilitarian meanings, its emphasis upon playfulness, otherness and symbolism, allows it to be a powerful vehicle for more deeply layered purposes³⁵. In the case of recreational walking and the promenade three of these should be highlighted; the social, therapeutic and cultural/educational.

The formal promenade – accommodating an intensive form of social walking – was first and foremost an arena of display. The walkers were there principally to show off themselves and their accoutrements, and to observe others doing the same. In this promenade were no different than other types of polite recreational space developed in eighteenth-century towns, such as the assembly room, theatre and race course. Indeed, leisure facilities were frequently located close to promenades, as at Bath and Tunbridge Wells. But a walk was not the same as an assembly room or a theatre. Each had its own similar but subtly different role in the social machinery of the polite town. In the spas a clockwork-like daily routine operated which guided the visitors from one venue to another, synchronizing their movements and linking together the various facilities. At Bath the principal period for promenading in the 1740s, according to John Wood, was midday, after Church and before dinner, when ‘some of the Company appear on the *Grand Parade*, and other Publick Walks, where a Rotation of Walking is continued for about two Hours’; a second appearance on the walks occurred after dinner and evening prayers and as a preliminary to the main entertainments of ‘ball, plays, and mutual visits’³⁶. The role of the promenade in the wider leisure regime rested on the point in the spectrum it occupied between open and closed, informal and formal space. So, for example, it was among the most open of spaces available to fashionable society (though not most ordinary people), more so than the assembly room, and much more so than the private homes used during the incessant round of house visiting. It would also generally be less formal than a ball or theatre visit but more so than the early morning visit to the Pump Room to take the waters.

For many of those visiting a resort or spa the promenade would be one of the earliest opportunities to enter the public sphere; for them to weigh up the composition of the ‘company’ – the term used by contemporaries to denote the fashionable visitor population, and one resonate with meaning – and for the company to assess them. If matters were to be taken further then other arenas would need to be deployed and avenues of contact opened up. In this sense the formal walks were a preliminary step in a wider campaign. When the Cornish vicar John Penrose visited Bath in 1766 problems with gout – ‘my left foot is swell’d prodigiously’³⁷ – prevented him getting out initially. However, a fortnight after his arrival he could report back home, ‘it will be a great pleasure for you to hear ... that I am much bettered in my Health, as to be able to walk out a little to-day’. One of the destinations on that first perambulation was Bath’s principal promenade; with his wife and daughter at hand, ‘we walked

³⁵ Peter BORSAY, *A history of leisure: the British experience since 1500*, London, Palgrave Macmillan, 2006, pp. 1-8.

³⁶ WOOD, *Bath*, pp. 439, 442.

³⁷ John PENROSE, *Letters from Bath 1766-1767*, ed. Brigitte MITCHELL and Hubert PENROSE, Gloucester, Alan Sutton, 1983, p. 28.

together over the Grand Parade [built by John Wood in the 1740s], reckoned one of the noblest Walks in Europe, being about 190 yards long, and 20 broad, and raised on Arches above the common Level 18 feet, which commands a beautiful Prospect of the adjacent Country. Near the farther end of this Grand Parade is Duke-Street, where Mr. Vivian, and Mess. Glynn and Rogers board. We called on them, stayed a few minutes, and then with Mr. Vivian walked through the South Parade, a very grand Walk, tho' neither so long, nor so wide, as that before-mentioned'³⁸. During his visit he took 'a turn or two', with his wife or daughter, on the Parades on several occasions³⁹. How frequently is difficult to say since his letters home would not necessarily have recorded every visit. It is possible that once established there was less need to present oneself in this public fashion. However, a periodic venture on to the walks would provide an opportunity to size up new arrivals, renew acquaintances, and allow access to members of the company not easily observable elsewhere.

Unravelling what actually happened on the walks – the 'deep' as opposed to 'shallow' play of the participants – is a difficult exercise, not least because the promenaders themselves behaved in a highly 'coded' manner. Walks operated largely during daylight (though some of the pleasure gardens also opened at night), and one of the features that characterized them was a high degree of visibility. This was important not only to maximise display, but also to reduce the potential for furtive encounters, and to allow the norms that controlled behaviour to be policed by all those present. The nature of these norms – which mixed formality and informality, intimacy and distance – is strongly hinted at by Defoe in his account of the Pantiles (the principal promenade) at Tunbridge Wells; 'here you have all the liberty of conversation in the world, and any thing that looks like a gentleman, has an address agreeable, and behaves with decency and good manners, may single out whom he pleases, that does not appear engag'd, and may talk, rally, be merry, and say any decent thing to them: but all this makes no acquaintance, nor is taken so, or understood to mean so; if a gentleman desires to be more intimate, and enter into any acquaintance particular, he must do it by proper application, not by ordinary meeting on the walks, for the ladies will ask no gentleman there, to go off the walks, or invite any one to their lodgings, except it be a sort of ladies of whom I am not now speaking'⁴⁰. Close encounters were permitted – there was a real opportunity for a face-to-face appraisal of the bodily form, clothes, conversation and general deportment of those appearing on the walks – without this generating any expectations or commitments. The walks were a high profile shop window; customers could get a close look at the goods for sale without any requirement to purchase.

The eventual outcome might be the sort of social recognition and acceptance into prestigious circles (sealed, for example, by an invitation to visit the lodgings of, or participate in a private party organised by, a prominent family) that reinforced or raised a family's status. In eighteenth-century England, where new sources of wealth

³⁸ PENROSE, *Letters*, pp. 41-2.

³⁹ *Ibid.*, pp. 58, 70, 73, 100.

⁴⁰ Daniel DEFOE, *A tour through the whole island of Great Britain*, ed. G.D.H. COLE and D.C. BROWNING, London, Dent, 1962, vol. I, p. 126-7.

creation were opening up and there was a dynamic middling order, mixing with the elite at a resort provided an avenue to turn wealth into prestige and thereby facilitate social mobility. But, as Defoe's gendered account suggests, the end game for many was more than that of simple social recognition. Polite towns were understood to be marriage markets⁴¹, and many of those on the promenades would be engaged, either as principal actor or chaperone, in a protracted and expensive matrimonial campaign that might require visits to several towns. For those involved and their families the pursuit of a marriage partner was among the most important decision of their lives. It determined not only the private lives of individuals but was the critical social mechanism by which the ruling elite reproduced and remodelled itself. The role of the walks in providing a first sight of a potential spouse is highlighted by the emphasis in contemporary accounts upon the women on the walks. Penrose, who had brought his twenty-four year old unmarried daughter with him to Bath, took rooms in Abbey Green, a short distance from the principal walks. Even before he was able to venture out he reported from his lodgings, 'it is inconceivable, what a number of fine Ladies and Gentleman (the Gentleman far inferior in Numbers to the Ladies) pass before our Parlour Window, going to the Grand and South Parades, which are the most public Walks'⁴². Half a century earlier, when the main promenade in Bath was the Gravel Walks to the east of the Abbey⁴³, Alexander Pope could write from the spa to Martha Blount, 'if I may ever be allowed to tell you the Thoughts I so often have of you in your absence, it is at this hour, when I neglect the Company of a great number of Ladies to write this letter: From the Window where I am seated, I command the prospect of twenty or thirty, in one of the finest Promenades in the world, every moment that I take my eye from this Paper'⁴⁴.

Defoe's account of the Pantiles describes how the walks were 'covered with ladies compleatly dress'd and gay to profusion; where rich cloths, jewels, and beauty not to be set out by (but infinitely above) ornament, dazzles the eyes from one end of the range to the other'. Expensive personal accoutrements were an important way of signalling to observers the wealth of the wearer, a critical factor in shaping elite marriage choices. But Defoe makes clear that this ostentatious display of wealth was preceded at Tunbridge by a period of walking, early in the morning, in which relatively plain clothing was worn. This was the time when the company was taking the waters from the adjacent well. The combination of walking and drinking were seen to constitute a therapeutic regime⁴⁵. Walking for health was an important aspect of the promenade. Movement, whether of body, air or water, helped counteract the dangerous effects of stagnation. Drinking the spa waters, quite apart from their inherent mineral

⁴¹ BORSAY, *English Urban Renaissance*, pp. 243-8.

⁴² PENROSE, *Letters*, p. 29.

⁴³ Bath Central Library, 38/43, Diary of a tour undertaken by three students (1725), f. 118.

⁴⁴ *The Correspondence of Alexander Pope*, ed. G. SHERBURN, Oxford, Clarendon Press, 1956, vol. 1, pp. 259-60.

⁴⁵ T. FAWCETT, 'Selling the Bath waters: medical propaganda at an eighteenth-century spa', *Proceedings of the Somerset archaeological and natural history society*, vol. 134, 1990, pp. 195-6.

qualities, aided the circulation of the bodily fluids cleansing the system. The Bath waters were regularly advertised as a diuretic; the *New Bath Guide* of 1809 declared them ‘of a strengthening, cleansing, attenuating, opening nature’⁴⁶. The presence of toilets on the walks adjacent to springs and wells, though rarely mentioned, was a crucial facility⁴⁷. From a medical point of view, what concerned town dwellers most about urban living was the concentration of noxious air, to which, according to the dominant miasmatic theory, could be attributed many ailments. Usually located on the urban edge, walks provided relief from the perceived toxicity of city centre living. Constructed as corridors, promenades were also seen to aid the circulation of air, a process reinforced by the fact that many ran alongside another part of the town’s circulatory system, rivers⁴⁸.

One powerful contemporary discourse conceived of the man made city as inherently corrupting, eroding the moral health of the nation. Against that was set the unsullied and restorative qualities of the rural environment. A walk in the countryside was good for the soul, and many urban promenades, through the use of greenery, their peripheral locations and their fine views of the countryside consciously sought to create a *rus in urbe*⁴⁹. As William Cowper opined in *The Task* (1785) about the townsman’s desire for greenscape, ‘Are they all not proofs/That man immured in cities, still retains/His inborn inextinguishable thirst/Of rural scenes, compensating this loss/By supplemental shifts, the best he may?’⁵⁰. This points to the cultural function of the promenade. As urbanization gathered pace during the course of the eighteenth century so, paradoxically, it generated a thirst for nature and the countryside, albeit an idealized one, that presaged the central role played by the rural idyll in modern culture. In practice, of course, not all walks took their devotees into the rural margins, and there was a counter-discourse, still powerful in the Enlightenment, that portrayed the town as civilized and the country as wild and dangerous. Some of the pleasure gardens, indeed, had a reputation for risqué behaviour, particularly during evening entertainments like the masquerade, and walks – such as in St James’s Park, the Lovers’ Walk at Vauxhall and the promenades in the spas (as Defoe’s comments about Tunbridge Wells suggest) – were known as pick up points for prostitutes.

However, the positive cultural resonances of the promenade far outweighed its negative ones. It was a place where walkers could look and learn. In part this was about discovering the latest fashions in clothing and coiffures – promenades were in many

⁴⁶ *The New Bath Guide; or Useful Pocket Companion*, Bath, 1809, p. 12; FAWCETT, ‘Selling the Bath waters’, p. 195.

⁴⁷ WOOD, *Bath*, p. 245.

⁴⁸ Laura WILLIAMS, ‘“To recreate and refresh their dulled spirites in the sweet and wholesome ayre”: green space and the growth of the city’, in Julia F. MERRITT, *Imagining early modern London: perceptions and portrayals of the city from Stowe to Strype, 1598-1720*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, pp. 192-9; Peter BORSAY, *The image of Georgian Bath, 1700-2000: towns, heritage, and history*, Oxford, Oxford University Press, 2000, pp. 22-3.

⁴⁹ Laura WILLIAMS, ‘Rus in urbe: the greening of English towns, 1660-1760’, PhD thesis, University of Wales, 1998.

⁵⁰ *The Task*, Book IV, lines 765-9, quoted in Keith THOMAS, *Man and natural world: changing attitudes in England 1500-1800*, Harmondsworth, Penguin Books, 1984, p. 235.

respects the show cases of the urban economy – and how to converse and behave in public. Though this had its superficial aspects, deportment, carriage and conversation were important aspects of the concept of politeness, a set of values and practices promoted in the early eighteenth century by writers like Joseph Addison, Richard Steele and the Earl of Shaftesbury, and seen by many in the elite as the gold standard for judging human behaviour⁵¹. However, the perambulators' gaze was by no means focused exclusively on themselves. The built environment would not have escaped their notice, such as where a classical square or crescent formed the backdrop to a walk, enhancing understanding of modern trends in architecture. During one of his visits to the walks at Bath, John Penrose observed, 'Both Parades, and the two forementioned Streets, Duke and Pierpoint, are all paved with large broad flat stones, so that it is as easy walking there, as in a floored Room. The Buildings are truly magnificent: so that I could not help thinking of the Disciples admiring Question to Christ concerning the Temple, "What Stones and Buildings are here?"'⁵². The fact that some promenades utilized Roman and medieval fortifications – either as a backdrop or as a platform to walk on – may also have played to an emerging interest in urban antiquarianism. The Bucks' prospect of Hereford (1732) shows a long tree lined promenade running under the west wall of the city (now the location of a ring road), while that of Chester (1728) demonstrates how the walls had become promenades in their own right with figures sauntering along the northern ramparts⁵³. Most walks possessed some sort of greenery, such as hedges and trees, and many were embedded in larger gardens and parks, so that there was plenty of opportunity to observe and learn about horticulture. Visiting Exeter in 1760 Lybbe Powys recorded that 'the inhabitants have for some years been filling up the ditch [around Rougemont Castle] and on it planting trees, which on one side of a fine terrace form a grove, and the other being what one may style a natural hanging shrubbery, beyond which the rising country forms a charming prospect, which together makes the walk (called Northern Hay), very delightful'⁵⁴. 'The four Quarters of the Square' in the landscaped area of Queen Square (1728-36) Bath were 'inclosed with Espaliers of Elm and Lime Trees; and those Quarters are planted with flow'ring Shrubs'⁵⁵. In the Abbey Gardens at Shrewsbury Fiennes discovered 'all sorts of greens orange and lemmon trees: I had a paper of their flowers were very fine, there was alsoe firrs myrtles and hollys of all sorts and a greenhouse full of all sorts of Curiosities of flowers and greens, there was the aloes plant'; she also found 'a green house in the garden' on the Forth at Newcastle upon Tyne⁵⁶. It is

⁵¹ Lawrence E. KLEIN, *Shaftesbury and the culture of politeness: moral discourse and cultural politics in eighteenth-century England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994; John BREWER, *The pleasures of the imagination: English culture in the eighteenth century*, London, HarperCollins, 1997; Philip CARTER, *Men and the emergence of polite society, Britain 1660-1800*, Harlow, Pearson Education, 2001.

⁵² PENROSE, *Letters*, p. 42.

⁵³ HYDE, *Prospect of Britain*, plates 15, 31.

⁵⁴ CLIMENSON, *Diaries of Mrs. Lybbe Powys*, p. 69; Todd GRAY, *The garden history of Devon: an illustrated guide to sources*, Exeter, University of Exeter Press, 1995, pp. 193-4.

⁵⁵ WOOD, *Bath*, p. 345.

⁵⁶ *Journeys of Celia Fiennes*, pp. 211, 227.

not surprising that Oxford's famous 'physick' or botanic gardens (founded in 1621) also attracted Fiennes' attention, but this was not unique; in Bath John Jelly between 1793 and 1795 (when he went bankrupt) operated a commercial botanic garden where for half a guinea subscribers could walk, study the plants and consult a collection of books⁵⁷. Gardening developed rapidly as an urban pastime in the eighteenth century, supported by commercial nurseries and floral feasts and competitions⁵⁸.

Knowledge of the plant world was one way of enhancing an understanding of nature, and thereby of revealing God's wonders. The location of so many walks on elevated sites on the margin of towns, enjoying spectacular prospects of the surrounding landscape, suggests that for some at least the exterior view of nature was as important as the interior one of man. However, the character of this outward gaze, and the natural order implied, varied considerably. In his guide John Wood extolled the views of the surrounding hills from the Grand Parade at Bath; but his landscape was not just a green but also an archaeological one, in which the hills represented ancient sites associated with the 'oak people' or the Druids, and their king, Bladud, in Wood's eyes the founder of the city⁵⁹. When many mid-Georgian walkers looked out from the promenades what they saw and celebrated was probably not untamed nature but the ordered and improved landscape of agricultural enclosure. The vision of a wilder landscape had generally to await a later generation, with the construction of less formal paths that meandered into the countryside, or of new types of promenade along the edge of the sea, such as the vertiginous North Walk at Lynton (North Devon) cut high into the sheer face of the sea cliff in 1817, described in 1853 as 'one of the finest terrace walks imaginable', which led to the primeval Valley of the Rocks⁶⁰. Such walks – with their views of turbulent seascapes and contorted rock formations – invoked a notion of a natural world beyond human control and bordering on the chaotic, and one that was reflected in the aesthetic trend towards the sublime, and the dramatic paintings of coastal scenes being produced from the early nineteenth century⁶¹. It is difficult to know what precisely created this need for walks that immersed their users in nature, and on occasions stimulated sensations of horror and fear. But it might be speculated that rapid urbanization, just as it spawned the formal promenade and social walking, also created dialectically a reaction against the city and the ordered, corporate and man-made life that it was felt to constitute. With this came a demand for less formal walks, ones that were embedded in the natural landscape, encouraged

⁵⁷ *Journeys of Celia Fiennes*, pp. 34-5; Stewart HARDING and David LAMBERT, *Parks and Gardens of Avon*, Bristol, Avon Gardens Trust, 1994, pp. 67-8.

⁵⁸ THOMAS, *Man and the natural world*, pp. 229, 234-6; Ruth E. DUTHIE, 'English florists' societies and feasts in the seventeenth and first half of the eighteenth centuries', *Garden History*, vol. x, 1982, pp. 17-35; John HARVEY, *Early gardening catalogues*, Chichester, Phillimore, 1972.

⁵⁹ WOOD, *Bath*, pp. 349-51.

⁶⁰ Peter KEENE and Brian PEARCE, *Valley of Rocks Lynton*, Oxford, Thematic Trails, 1993, p. 13.

⁶¹ Christiana PAYNE, *Where the sea meets the land: artists on the coast in nineteenth-century Britain*, Bristol, Sansom & Company, 2007.

more solitary modes of exercise and might invoke in their users, under conditions that did not compromise safety, sensations of disorder and terror.

Promenades et promeneurs à Spa et dans les environs immédiats au XVIII^e siècle *

Bruno BERNARD

Spa est unique pour la promenade. Le mouvement que l'usage des eaux exige y apprend à connoître le plaisir de marcher à bien des personnes qui partout ailleurs ne s'en croient pas en état. C'est un lieu d'une agréable gymnastique médicinale.

L'Esprit des Journaux françois et étrangers. Par une société de gens-de-lettres, mai 1784

Célèbre ville d'eaux, lieu de villégiature mais aussi de rencontres, la petite cité de Spa, nichée en principauté de Liège au cœur des forêts ardennaises¹, est incontestablement – comme paraît l'indiquer à l'Europe entière la citation de *L'Extrait des Journaux* ici mise en exergue – un endroit où la promenade constitue une activité importante, tant pour les curistes que pour les simples visiteurs. On abordera donc ici tant le phénomène, urbain ou agreste, de la promenade aménagée que le fait même de s'adonner à cette activité vivifiante, récréative, et parfois même pédagogique.

Si le caractère urbain de Spa découle tout naturellement de son statut de ville d'eaux, elle n'en reste pas moins, au XVIII^e siècle, un bourg, ou même un village, dont la population autochtone n'atteint pas les deux mille âmes. Et c'est une description bien peu engageante qu'en fait, en 1775, en pleine période de « gloire » pourtant pour la petite cité, le Père jésuite Joseph de La Porte (1714-1779), dans *Le voyageur françois*² : « Spa occupe le fond d'un vallon extrêmement resserré par les montagnes ; et de quelque côté qu'on y aborde, on est obligé de mettre pied à terre pour y arriver. La descente a quelque chose de si affreux qu'il seroit imprudent de rester dans sa voiture. Les premiers objets qui se présentent sont de misérables chaumières qui donnent

* Je remercie Madame Monique Fraiture, directrice de la Bibliothèque communale Georges Spailier, à Spa, de m'avoir donné l'autorisation de photographier les gravures qui illustrent cet article.

¹ En l'absence d'ouvrage de synthèse récent sur Spa, son histoire et son importance au XVIII^e siècle, voir essentiellement Albin BODY, *Spa : histoire et bibliographie*, 2 vol., Liège, 1888, 442 p., et la revue trimestrielle *Histoire et Archéologie spadoises*, Musée de la Ville d'Eaux, Spa, 1975 (désormais HAS).

² Joseph DE LA PORTE, *Le Voyageur françois ou La connoissance de l'ancien et du nouveau monde*, Paris, L. Cellot, 1765-1795, 42 vol., in-12°.

Figure 1. Vue de Spa prise de nord-ouest ». Bien que connue dans toute l'Europe, Spa demeure, au XVIII^e siècle, un bourg modeste et à l'aspect très rural (Jean-Philippe DE LIMBOURG, *Les Amusemens de Spa*, 2 vol., Amsterdam, 1782-1783.
Dessin H. WILKIN ; gravure H. J. GODIN, hors-texte t. 1, p. 26).

Figure 2. « Vue du Jardin des Capucins ». Bien que relativement exigü et tôt fermé le soir, ce jardin à la française encadré de charmilles est l'endroit le plus à la mode pour se promener avant que ne soit créée, en 1758, la Promenade de Sept-Heures (Jean-Philippe DE LIMBOURG, *Les Amusemens de Spa*, 2 vol., Amsterdam, 1782-1783. Dessin H. WILKIN ; gravure H. J. GODIN, hors-texte t. II, p. 29).

d'abord une idée peu avantageuse de ce lieu de santé et de plaisir [...] Elles ne sont guère habitées que par des pauvres, qui lâchent sur vous un essaim d'enfants, pour arracher, à force de cris et d'importunités, quelques pièces de monnaie. La pauvreté des maisons annonce la simplicité de celles du village, bâties de bois et pour la plupart petites, mal construites et peu nombreuses »³.

Selon le prince de Ligne, d'ailleurs, une demi-heure suffit pour visiter Spa : « Si j'étois venu à Spa par curiosité, j'en aurois déjà assez. Car dans une demi-heure je l'avois connu [...] »⁴.

Cependant, depuis 1645, la ville proposait aux visiteurs une promenade aménagée dans le jardin du couvent des Capucins. Spacieuse et bénéficiant du calme du cloître, elle est contenue dans un quadrilatère rectangulaire bordé d'une haute double haie et de charmilles, avec en son centre une fontaine christique au milieu d'un bassin et quatre tonnelles d'ifs en quinconce. Selon le baron de Poëllnitz, en 1734⁵, c'est « la plus jolie promenade de Spa. Il y a deux allées fort belles, quoiqu'elles soient en pente ». Mais il se déclare choqué par la fontaine, cette « Image de Christ, qui verse de l'eau par les playes de ses pieds, de ses mains et de son côté »⁶. Ouvert au public jusqu'à 18 heures 30, propice aux rendez-vous de par sa discrétion et parce que les dames sont exceptionnellement admises dans cet espace en principe réservé aux hommes, le jardin des Capucins ne jouit pas d'une très bonne réputation au XVIII^e siècle, et il amorcera un déclin après 1750, lors du réaménagement de la cité évoqué ci-après. En 1785, le *Nouveau Tableau de Spa* ne le voit plus fréquenté que par « les bourgeoises de Spa » en quête d'aventure – « on rencontre son ami, on se promène, le soleil brûle, on cherche l'ombre, et chaque berceau offre un asyle dont on profite » – et « les filles qui trafiquent de leur beauté et dont la parure trop modeste, ou le commerce trop connu les exclut des assemblées publiques ; elles viennent s'y montrer, faire des connoissances, indiquer leurs adresses et l'heure où elles vous attendront »⁷.

³ T. XX, 1775, pp. 345-346. Pour un plan de Spa en 1770 au XVIII^e siècle (plan interactif) voir <http://www.spahistoire.info/docucaro.html>, consulté le 18 août 2011.

⁴ Charles-Joseph DE LIGNE, *Voyage à Spa*, dans *Œuvres choisies, littéraires, historiques et militaires du Maréchal Prince de Ligne*, t. II, Genève, J.J. Paschoud, 1809, p. 203. Le prince ne fait pas seulement allusion dans ce passage à la petitesse de la ville, mais aussi au public stéréotypé et peu diversifié qui s'y presse à la belle saison.

⁵ Voir *Amusemens des eaux de Spa. Ouvrage utile à ceux qui vont boire ces eaux minérales sur les lieux. Enrichi de tailles-douces qui représentent les vues et perspectives du bourg de Spa, des fontaines, des promenades, et des environs*, Amsterdam, Pierre Mortier, 1734, 2 vol. in-8°, ouvrage anonyme du baron prussien Karl-Ludwig von Pöllnitz (1692-1775). Voir t. I, p. 63. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un « guide touristique », mais du récit d'un séjour fait à Spa, à l'été 1733.

⁶ *Ibid.*, p. 64.

⁷ Voir Albin BODY, *op. cit.*, pp. 378-380, et le *Nouveau Tableau de Spa, manuel indispensable à tous ceux qui fréquentent ce lieu funeste et à tous les hommes qui désirent connaître les mœurs du siècle*, s.l., 1785, in-8°, p. 30. Notons que, sous prétexte de s'en indigner, ce guide « touristique » indique ainsi au lecteur où il doit se rendre s'il désire faire de telles rencontres !

En 1750, le prince-évêque de Liège Jean-Théodore de Bavière ⁸, soucieux de donner plus de lustre à une cité thermale qui procure d'importants revenus à la principauté, incite les autorités spadoises à procéder à un nouvel aménagement des promenades publiques. Depuis plusieurs décennies déjà, les curistes ont pris pour habitude, aux belles heures du milieu de l'après-midi et du début de soirée, de fréquenter des lieux non encore aménagés mais propices à la promenade : les « prairies » dites « de quatre heures », à la sortie orientale de la ville, et « de sept heures » à l'ouest, notamment signalées toutes deux, en 1734, dans les *Amusemens des eaux de Spa* ⁹.

Après avoir un temps envisagé la construction d'une galerie couverte entre la Place du Marché, au centre de la ville, et la prairie de quatre heures, les édiles se décident finalement pour un aménagement plus rudimentaire : bordée de charmes, une « Grande Allée » de 30 pieds de large et de 400 de long – environ dix mètres sur cent trente – appelée aussi « Promenade de la Place » ¹⁰, indiquera, en ville, le début du parcours vers les chemins plus campagnards de la « Prairie de Quatre-heures ». Située en effet « au-dessus du bourg » à « une cinquantaine de pas », la prairie n'est accessible, à partir de 1755, « que par un sentier pierreux, étroit, taillé dans le roc même » ¹¹, car un particulier qui l'a acquise cette année-là « l'a renfermée » ¹². Seule une allée la traverse, donnant « un passage vers les montagnes », ce que déplore le médecin des eaux, Jean-Philippe de Limbourg (1726-1811) dans ses *Amusemens de Spa* puisqu'« on pouvoit l'embellir à très-peu de frais » et que « c'étoit celle où on jouissoit de l'ombre, de meilleure heure » et qu'elle est longée par le ruisseau dont le doux murmure « eut fourni un remède de plus à la mélancolie » ¹³.

En 1784, le *Tableau de Spa* décrit la « Promenade de la Place » comme « une espèce de cul-de-sac ou d'impasse qu'on a bordée d'une charmille » et qui « est ornée de deux bancs de bois à moitié pourris ». *Le Perroquet* n'y voit quant à lui qu'un « Wauxhall des mendiants, des fruitières ambulantes et des colporteurs ». Trop central et « mal fréquenté », ce n'est décidément plus du tout l'endroit « à la mode ».

Au contraire, la « prairie de sept heures », située à la sortie ouest de la ville, a été aménagée avec plus de succès, en raison notamment de la demande expresse, en 1757, des curistes anglais, qui forment au XVIII^e siècle la plus importante communauté étrangère à Spa. Une fois les rochers gênants enlevés, et le cours du Wayai domestiqué,

⁸ Voir Alphonse LE ROY, « Jean-Théodore de Bavière », dans *Biographie nationale*, t. 10, 1888-1889, col. 337-340 (accessible sur le site <http://www.academieroyale.be>), et Daniel JOZIC, *Liège sous la crosse d'un Wittelsbach : contribution à l'histoire politique et diplomatique de la Principauté de Liège durant les douze premières années du règne de Jean-Théodore de Bavière (1744-1755)*, thèse de doctorat inédite, 3 vol., Université de Liège, 2007.

⁹ Karl-Ludwig PÖLLNITZ, *op. cit.*, t. I, p. 57.

¹⁰ Albin BODY, *op. cit.*, p. 370. Cette promenade est désertée après 1760, son emplacement devenant la « Vieille Promenade ».

¹¹ Karl-Ludwig PÖLLNITZ, *op. cit.*, t. I, p. 40.

¹² Voir Jean-Philippe DE LIMBOURG, *Les Amusemens de Spa*, 2^e édition, 2 vol., Amsterdam, Les Libraires associés, 1782-1783, 243 et 340 p. in-8°. Voir ici « Amusement XXIII », t. II, p. 267 (1^{re} édition : *Nouveaux Amusemens des Eaux de Spa : ouvrage instructif et utile à ceux qui vont boire ces eaux minérales sur les lieux*, Liège, F.J. Desoer, 1763, 398 p. in-8°).

¹³ Voir *ibid.*, pp. 266-268.

Figure 3. « Vue de la Place de Spa ». Voisin des bains, le Pouhon, d'apparence assez modeste, est la seule des fontaines spadoises qui soit située au centre du bourg (Jean-Philippe DE LIMBOURG, *Les Amusemens de Spa*, 2 vol., Amsterdam, 1782-1783. Dessin H. WILKIN ; gravure H. J. GODIN, hors-texte t. 1, p. 101).

Figure 4. « La Promenade de Sept-heures ». Ouverte en 1758, c'est l'endroit où, en fin d'après-midi, on aime à se promener, tout comme à se montrer ! En 1782, elle reçoit des aménagements qui en font un espace plus récréatif. On aperçoit, en haut à droite, le Waux-hall, principale salle de jeux de la ville, ouverte en 1770 (Jean-Philippe DE LIMBOURG, *Les Amusemens de Spa*, 2 vol., Amsterdam, 1782-1783. Dessin H. J. Godin, hors-texte t. II, p. 264).

une promenade rectiligne aménagée en 1757-1758 conduit vers la « montagne » qui entoure la ville. Ce parcours étant cependant jugé trop « désertique » et torride en été, un « boulingrin », un bassin et un labyrinthe y sont ajoutés en 1782, pour le confort et l'amusement des promeneurs. En 1783, Jean-Philippe de Limbourg la décrit avec une certaine emphase : « cette promenade, de onze à douze cents pieds de longueur (un peu moins de 400 mètres) consiste en trois allées ; dont celle du milieu, de trente-six pieds de largeur (environ 12 mètres) est bordée alternativement d'ormes et de tilleuls, qui commencent à y donner de l'ombre à toute heure du jour. Les côtés, de dix-huit pieds de largeur (environ 6 mètres), sont bordés de haies de charmilles assez basses pour ne point dérober à la vue les petites prairies qui suivent d'un côté le lit de la rivière et quelques jolis jardins situés entre la promenade et la montagne à laquelle ils paroissent servir de piédestal [...] L'extrême chaleur de la saison des eaux engage à y aller prendre le frais et jouir du plaisir de la promenade avant le bal ou l'assemblée. La brillante compagnie qui se trouve à Spa en fait un coup d'œil éclatant. Depuis qu'on a levé la vue de cette promenade, on y a ajouté, au bout, un plant d'arbres en quinconce ; on a détourné le ruisseau, sur lequel on a construit un pont de pierres [...] Un salon de verdure avec quelques cabinets qui y communiquent termine la promenade de Sept-heures et la rejoint avec celle de *communication*, ainsi nommée parce qu'elle fait communiquer la promenade de Sept-heures avec la chaussée qui est elle-même une très belle promenade »¹⁴.

En effet, la « chaussée de Theux »¹⁵, longue voie rectiligne de plus de deux kilomètres et « de quatre-vingts pieds de largeur » – vingt-cinq mètres environ – tracée en 1637, constitue à la fois une entrée prestigieuse pour la petite cité, mais aussi une promenade très fréquentée par les cavaliers et les attelages « vers le coucher du soleil, ou dans la matinée ». « Belle par elle-même, mais surtout par la perspective riante des montagnes qu'elle a aux deux côtés et en face, tant vers Spa que vers Marteau, et par les prairies où elle est prise, dans le vallon, et par la rivière qui la longe en serpentant ; elle fait une espèce de quai, ou un cours des plus beaux de l'Europe »¹⁶.

Étonnamment, si l'on considère la belle réputation internationale de la cité thermale, le reste de l'aménagement urbain ne paraît pas particulièrement soigné, ni aménagé pour de tranquilles promenades : « la rue est l'unique promenade des malades : elle est si mal pavée que la fatigue qu'elle cause fait une partie de l'exercice prescrit », ironise l'abbé de La Porte, qui ne paraît avoir gardé que de mauvais souvenirs de son séjour spadois¹⁷.

Les promenades *extra muros*, notamment vers les différentes sources des environs – Géronstère, Sauvenière, Watroz, Nivezé, Barisart et Tonnelet – qui constituent une obligation pour les *bobelins*¹⁸ fréquentant les eaux, paraissent diversement appréciées.

¹⁴ *Ibid.*, pp. 263-264.

¹⁵ Aujourd'hui l'avenue Reine Astrid. Elle fut aussi appelée « Allée du Marteau » en raison de la présence d'une forge au lieu-dit « Marteau ». Voir Albin BODY, *op. cit.*, p. 408.

¹⁶ Jean-Philippe DE LIMBOURG, *op. cit.*, t. II, p. 272.

¹⁷ Joseph DE LA PORTE, *op. cit.*, p. 168.

¹⁸ Signifiant « stupide » à l'origine, ce surnom est donné par dérision aux curistes, dès le XVIII^e siècle, par les habitants de Spa, qui les considèrent comme des gogos. Son étymologie

Agrestes, rafraîchissantes en même temps que salubres, ces excursions de quelques kilomètres « sur les montagnes »¹⁹ sont le plus souvent pratiquées le matin, à cheval ou en voiture de louage. Ainsi par exemple, lors de son séjour à Spa en août 1780, le roi Gustave III de Suède prend-il l'habitude de se rendre à cheval, entre neuf et dix heures du matin, à la fontaine de la Géronstère²⁰. Mais, ainsi que le relève, toujours aussi peu enthousiaste, l'abbé de La Porte après une excursion à la source de la Géronstère distante seulement d'« une demi-lieue » du centre-ville, les chemins caillouteux et étroits menant aux sources sont parfois encombrés de files de voitures par ailleurs peu confortables, et « le chemin est si rude que les voitures mettent plus d'une heure à s'y rendre. À peine est-on sorti de Spa qu'on ne découvre plus le moindre vestige d'habitation ; on se croit transporté dans les déserts ; et l'on ne voit partout que des arbres, du marbre brut, de la bruyère et des éclats de roches. Le cocher, toujours à pied, guide les chevaux dans les pas dangereux pour éviter les pierres qui feroient verser les voitures. Ce sont des espèces de chaises légères, couvertes de cuir ou de toile cirée, avec des rideaux pareils, sans glaces ni portières »²¹. À chaque source, un quatuor d'instruments à vent accueille habituellement les visiteurs qui passent quelques quarts d'heure à prendre les eaux, les fontaines étant devenues « les rendez-vous ordinaires des joueurs de cors-de-chasse, de hautbois et autres virtuoses que la renommée de Spa attire chaque saison »²².

En raison du caractère malaisé de ce parcours et d'un aménagement des promenades jugé trop rudimentaire, la nonchalance des édiles locaux amène un certain nombre de riches *bobelins* étrangers, devenus mécènes pour l'occasion, à prendre quelques initiatives.

En 1751, c'est un Anglais, un certain Mr Berkeley²³, qui prend l'initiative de rendre plus aisée la promenade aux environs de la « fontaine » de la Sauvenière. Ainsi que le précise J. Ph. de Limbourg, « [l]a situation de cette fontaine est très agréable, étant au milieu d'une forêt dont les environs sont charmants, et dans laquelle on a ménagé ces promenades qui ont quelque chose de ravissant. Outre deux grandes allées, il y en a plusieurs bordées et recouvertes d'un bois touffu, la plupart faites en forme

peu flatteuse ayant été oubliée, il est considéré depuis cette époque à Spa comme un sobriquet plutôt sympathique et faisant « couleur locale ». Voir Maurice IRON, « Bobelin et sa famille dialectale », *Le Français moderne*, t. XXX, 1962, pp. 1-12.

¹⁹ C'est ainsi que le qualifie le futur Louis-Philippe, alors enfant, le 16 juillet 1787. Voir Louis PIRONET, « Louis-Philippe à Spa. 1787 », *HAS*, n° 17, mars 1979, p. 24.

²⁰ Albin BODY, *Gustave II, roi de Suède, aux eaux de Spa*, Bruxelles, V^{ve} C. Vanderauwera, 1879, p. 44.

²¹ Joseph DE LA PORTE, *op. cit.*, pp. 353-354.

²² Jean-Philippe DE LIMBOURG, *op. cit.*, t. II, p. 105.

²³ Jean-Philippe DE LIMBOURG, *op. cit.*, « Amusement XIII », t. I, p. 237. Signalons qu'en 1744, le philosophe irlandais et évêque de Cloyne George Berkeley (1685-1753) publie à Dublin *Siris. A Chain of Philosophical Reflections and Inquiries concerning the Virtues of Tar-Water* dans lequel il fait l'éloge des eaux de la Géronstère « *the most esteemed of all the fountains about Spa, but whose waters do not bear transporting* ». On sait qu'il a longuement voyagé sur le continent, de 1714 à 1721, mais on ne sait s'il s'est rendu à Spa, ni si c'est ou non l'un de ses parents qui, après avoir séjourné régulièrement à Spa pendant une vingtaine d'années, aurait décidé d'offrir à la ville ces aménagements.

de labyrinthe et conduites le long d'un petit ruisseau [...] À ces allées aboutissent des reposoirs et des berceaux où l'on peut se mettre au frais, se délecter par le bruit d'une cascade ou par le gazouillis des oiseaux [...] Sur la terrasse, derrière la fontaine, il y a un très beau sallon (*sic*) de verdure où l'on monte par un double escalier ou, d'un pas plus sensible, par des allées, qui y communiquent à côté [...]. le président, qui connoissait la source de ces embellissemens, en fit honneur à divers étrangers, dont on a publié les noms par les *Listes*²⁴ [...] des ans 1753 et 1754, par lesquelles on voit que le plus grand nombre des personnes qui y ont contribué sont des Anglois. Mais c'est au goût de Mr. Berkeley, gentilhomme de cette nation, qui y a donné ses soins, qu'on est redevable de leur plan et de leur exécution ; aussi bien que d'autres promenades dans les montagnes du bourg »²⁵. En 1771, le prince Sanguszko, grand-maréchal de Lituanie, achèvera la tâche commencée par Berkeley²⁶.

En 1764, c'est un marquis de Saint-Simon²⁷ qui s'intéresse cette fois aux environs de la fontaine de la Géronstère, située elle aussi dans les bois environnant Spa, puis, en 1769, le landgrave de Hesse-Rhinfels²⁸ fait ériger sur l'escarpement de Belle-Vue dominant la ville, « un petit pavillon en colonnade qu'on nomme le *Belvédère de la Montagne* [...] pour servir de reposoir à ceux qui font le tour des montagnes » et leur offrir le spectacle de la chaussée de Theux « sur laquelle on voit de là avec plaisir la circulation perpétuelle des chevaux et des voitures, des arrivans et des personnes qui y font leurs promenades sur le déclin de l'après-dînée ». De là, on peut poursuivre « la promenade des montagnes » jusqu'à « une petite cabane connue sous le nom d'*Annette et Lubin*²⁹ ; il s'y trouve une espèce de salle, des berceaux, un petit jardin ; les promenades y sont fort jolies, ayant la vue sur Spa et sur la Promenade de Sept-

²⁴ Il s'agit de la *Liste des Seigneurs et Dames qui nous ont fait l'honneur de venir à Spa cette année*, publiée annuellement à Liège chez Everard Kints, à partir de 1751. En 1762, elle prend le nom de *Liste des seigneurs et dames venus aux eaux minérales de Spa en l'an...*, et est publiée à Liège, chez François-Joseph Desoer.

²⁵ Jean-Philippe DE LIMBOURG, *op. cit.*, t. II, pp. 235-237.

²⁶ Voir Odile DE BRUYN, Christine BASTIN, Jacques EVRARD, *Coup d'œil sur les jardins de Wallonie*, Wavre, Mardaga, 2007, p. 150. Sans doute s'agit-il de Jozef Paulin Sanguszko (1740-1781), fait grand-maréchal de Lituanie en 1768 par Stanislas Auguste Poniatowski qu'il avait contribué à faire élire roi de Pologne en 1764.

²⁷ Sans doute Claude-Anne de Rouvroy, marquis de Saint-Simon-Montbléru (1743-1819), futur député aux États-Généraux, puis, dans l'Émigration, grand d'Espagne et capitaine général des armées espagnoles.

²⁸ Le landgrave Konstantin von Hessen-Rotenburg-Rheinfels (1716-1778). Voir Louis PRONET, « La restauration du pavillon de la montagne », *HAS*, n° 31, septembre 1982, pp. 107-114, et « La restauration du pavillon de Hesse-Rheinfels », n° 112, décembre 2002, pp. 161-171.

²⁹ *Annette et Lubin* est un conte de Marmontel publié en 1761. Aattendris en 1772 par le sort de Marie Schmitz et Gilles Dewalt, un couple originaire d'Ivoz-Ramet, près de Liège, vivant pauvrement sur la colline de Spaloumont, deux *bobelins*, le chevalier de la Ferrière et la baronne de Vaux, organisent une collecte en leur faveur, leur offrant une vache et de quoi aménager leur modeste logis. Dans l'atmosphère « rousseauiste » du temps, la guinguette bucolique ouverte peu après par le couple devient une halte à la mode, et le demeurera jusque vers 1787. Aujourd'hui encore l'endroit est familièrement appelé « colline d'Annette et Lubin ».

heures [...] On peut y aller en voiture, ou à cheval, par l'ancien chemin d'Aix, ou par la place de l'Entrepôt, ou à pied par les sentiers des Montagnes. De là, on peut continuer la promenade et descendre par les zigzags, au commencement de la Promenade de Sept-heures ; ou bien on suit le sommet de la montagne, pour n'en descendre qu'au bout de cette promenade par un escalier au-dessus et à côté duquel on fit, l'année dernière, une espère de plate-forme garnie d'un parapet d'où on a aussi une très belle vue sur la chaussée et sur la Promenade de Sept-heures »³⁰.

À l'été 1787, Félicité de Genlis et les enfants de Philippe d'Orléans, qu'elle accompagne en tant que « gouverneur », séjournent à Spa et font tracer, à proximité de la fontaine de la Sauvenière, qui a rétabli la duchesse d'Orléans, quelques sentiers, tandis qu'un monument « A la Reconnaissance » est érigé non loin de là³¹. Selon le *Journal du voyage à Spa* tenu par le jeune Louis-Philippe, futur roi des Français, alors âgé de treize ans, dont les impressions paraissent tout à fait typiques du préromantisme qui règne en ces années d'avant la Révolution : « Les eaux de la Sauvenière ayant fait du bien à Maman, nous avons fait une promenade réellement ravissante dans un bois autour de cette fontaine qui était inculte [...] On a enlevé les pierres et les rochers qui étaient dans les chemins. On a tracé des routes, sablé, éclairci un bois, posé un banc, formé des ponts et parsemé le bois de charmantes bruyères en fleurs, les arbres couverts de guirlandes de bruyères. À l'extrémité de cette promenade, qui est très vaste, on trouve une espèce de bosquet qui a une percée qui donne sur un précipice d'une grande beauté par sa profondeur et parce qu'il est orné de rochers majestueux, de sources, de verdure et d'arbres ; au-delà de ce précipice, on découvre une très belle vue »³². Les sentiers tracés à l'époque ont constitué l'embryon de la « Promenade du Ravin » tracée au XIX^e siècle, devenue depuis la « Promenade d'Orléans ».

*

* *

Après l'Italie à la Renaissance, la France du Grand Siècle et l'Angleterre préromantique ont successivement établi au XVII^e et au XVIII^e siècle, les canons de deux nouveaux types d'aménagement de l'espace naturel : le « jardin à la française » et le « parc à l'anglaise ». C'est à deux types bien différenciés de promenades que conduisent respectivement ces aménagements, si étrangers l'un à l'autre et de fait pratiquement opposés, de la nature : à la promenade empreinte de cérémonial et de régularité géométrique du « classicisme » à la française répond la déambulation

Voir Guy PEETERS, « Sur la colline de Spa, Annette et Lubin font leurs valises », *HAS*, n° 137, mars 2009, pp. 18-31.

³⁰ Jean-Philippe DE LIMBOURG, *op. cit.*, t. II, pp. 270-272.

³¹ Voir Guy PEETERS, « Les deux séjours spadois de Madame de Genlis. Le voyage de 1787. II. », *HAS*, n° 125, mars 2006, pp. 38-48, « IV. », n° 126, juin 2006, pp. 79-87, et « IV^e partie (fin) », n° 127, septembre 2006, pp. 116-132. Arrivés à Spa le 13 juillet 1787, M^{me} de Genlis et les enfants d'Orléans y sont rejoints, le 22, par la duchesse, puis, le 30, par le duc d'Orléans, futur Philippe-Égalité, dont Félicité de Genlis est depuis quelques années la maîtresse. La cérémonie-surprise d'inauguration du monument – alors encore en bois peint imitant le marbre – a lieu le 26 août, agrémentée de musique jouée par l'orchestre du Wauxhall de Spa et de figurantes en robes blanches ceinturées de rubans violets ou bien habillées en bergères.

³² Guy PEETERS, *loc. cit.*, n° 127, pp. 121-124.

décontractée de la promenade à surprises paysagères à l'anglaise. D'un côté la commodité de la marche et une certaine contemplation des promeneurs entre eux (*social walk*), de l'autre l'effort mesuré, le paysage sans cesse mouvant, l'intimité aussi du promeneur romantique (*solitary walk*).

En cette deuxième moitié du XVIII^e siècle, les deux types d'aménagement, et de promenades, coexistent, et à Spa en particulier puisque, du jardin des Capucins aux promenades agrestes « des montagnes », les *bobelins* sont confrontés à une grande variété de choix en ce domaine.

De toute évidence, c'est leur emploi du temps de curistes qui conduit leurs pas : le matin, promenades agrestes vers les fontaines « des montagnes » ; l'après-midi et en début de soirée, promenades beaucoup plus mondaines au jardin des Capucins, à la prairie de Quatre-heures, ou à la promenade de Sept-heures. Quant à l'Allée de Marteau, à la fois longue promenade et prestigieuse progression vers la ville lorsqu'on vient de l'ouest, c'est surtout le lieu où, en fin d'après-midi particulièrement, cavaliers, cavalières et équipages s'exercent et se montrent.

Ces divers lieux de promenade sont également d'évidents marqueurs de distinction sociale.

Ainsi la promenade de la Place, bientôt appelée « Vieille Promenade » est-elle rapidement dévalorisée, auprès des curistes, par un aménagement trop sommaire, une fréquentation plutôt populaire et l'inopportune présence de mendiants et autres marchands à la sauvette. De même le jardin des Capucins pâtit-il à la fois de son caractère trop exigü, d'un parcours trop routinier, de la présence douteuse d'une fontaine christique qui ne peut que choquer des curistes Anglais généralement rétifs à l'égard des expressions exaltées du catholicisme baroque, ou encore de fréquentations jugées « immorales ».

Au contraire, le caractère à la fois mondain, confortable et « ludique » de la promenade de Sept-heures, ou encore les surprises que réservent les aménagements des promenades vers les sources ou sur les collines qui dominent la ville sont vivement appréciés, tout comme, bien entendu, l'allée du Marteau, endroit par excellence d'une mondanité cavalière ou véhiculée.

Si l'on se penche sur les rapports entre le tracé des promenades spadoises et le contexte urbanistique propre à la petite ville d'eaux ardennaise, on ne peut manquer d'être frappé par les contraintes qu'impose l'étroitesse du lieu, à peu près entièrement encaissé entre des collines rocheuses, si l'on excepte la percée qu'offre, à l'ouest, la vallée du Wayai. Il n'est donc pas étonnant que les promenades pédestres offertes au visiteur à l'intérieur même de la cité soient de dimensions modestes.

Encore a-t-il fallu attendre les années soixante du XVIII^e siècle, et la pression exercée sur des autorités assez nonchalantes par l'importante communauté des *bobelins* anglais, pour que soit aménagée la seule promenade urbaine digne de ce nom à Spa, celle dite « de Sept-heures ». Tracée sur l'emplacement d'une ancienne prairie et au bord d'une petite rivière au cours maîtrisé, celle-ci permet à l'architecte de jardins d'y mêler agréablement le cadre géométrique des promenades à la française et l'espace plus fluide d'un parc à l'anglaise.

Bien que la réputation de Spa au siècle des Lumières ait toujours été considérée comme bien établie, et même si la ville a en effet été fréquentée par un grand nombre

de notabilités de l'aristocratie européenne, peut-être, après ce bref tour d'horizon, le lecteur sera-t-il plutôt enclin à partager l'avis exprimé, le 24 mai 1771, par Frédéric II de Prusse dans une lettre à l'électrice de Bavière Marie-Anne de Saxe (1728-1797) : « Votre Altesse Royale ne se trouvera pas si bien à Spa [qu'à Aix-la-Chapelle] ; le lieu est triste, les promenades peu commodes, c'est le refuge des Anglais qui ont le *spleen* »³³. Le souverain prussien n'étant jamais venu à Spa, on doit sans doute en déduire que les plaisirs bucoliques d'un séjour spadois, même s'ils paraissent avoir particulièrement séduit les Anglais « mélancoliques », n'étaient pas unanimement appréciés des Continentaux.

³³ Cité par Albin BODY, *Spa. Histoire et bibliographie*, t. 2, Liège, 1888, p. 73.

La promenade musicale de Joseph-Hector Fiocco, compositeur bruxellois

Henri VANHULST

Au XVIII^e siècle, les compositeurs actifs dans les Pays-Bas autrichiens insèrent volontiers dans leurs suites de clavecin des pièces à caractère descriptif, mais aucune de leurs œuvres n'a atteint la popularité de la célèbre *Poule* de Jean-Philippe Rameau ¹, car le genre est très répandu en France. Les *Pièces de clavecin* de Joseph-Hector Fiocco, qui ont dû paraître à Bruxelles au cours des six derniers mois de 1731 ², en contiennent néanmoins une qu'il n'est peut-être pas inutile d'évoquer dans le cadre du colloque, à la fois à cause de son titre, *Les Promenades*, et parce que sa transmission se révèle assez complexe. À côté d'une variante présente dans un exemplaire imprimé aujourd'hui perdu, il subsiste deux manuscrits dans lesquels le titre fait l'objet de modifications qui tantôt ramènent à la biographie du compositeur, tantôt font penser à l'intervention d'un copiste souhaitant situer l'œuvre dans un contexte particulier.

Né à Bruxelles en 1703, Joseph-Hector Fiocco est issu du second mariage de Pietro Antonio Fiocco (1653 – 1714), un compositeur originaire de Venise, qui s'établit à Bruxelles en 1682 ³ et y est nommé maître de la Chapelle royale en 1703. Joseph-Hector apprend la musique avec son père et son demi-frère Jean-Joseph. Successeur de Pietro Antonio à la tête de la Chapelle royale, ce dernier y est secondé par Joseph-Hector qui reçoit, au plus tard en 1729, le titre de « vice maître de la musique », mais

¹ L'œuvre figure dans les *Nouvelles suites de pièces de clavecin*, Paris, auteur, Boivin, Le Clerc, s. d. [ca 1729-30].

² Joseph-Hector Fiocco, *Pièces de clavecin*, Bruxelles, auteur, s. d. [1731] ; édité en fac-similé par Henri VANHULST, Bruxelles, CEDESOM-ULB – Le Livre Timperman, 2009 ; « Musica Bruxellensis », IV). Il existe plusieurs enregistrements de ce recueil dont les plus récents sont dus à Ton Koopman (Astrée 7731) et à Ewald Demeyere (Accent 24176).

³ Manuel COUVREUR, « Pietro Antonio Fiocco, un musicien vénitien à Bruxelles (1682-1714) », *Revue belge de Musicologie*, vol. LV, 2001, pp. 147-163.

les voies des Fiocco se séparent peu après. Au moment de la parution de ses *Pièces de clavecin*, Joseph-Hector est maître de chapelle de la cathédrale d'Anvers, comme le précise la page de titre qui rappelle également sa fonction antérieure. En 1737, le musicien revient à Bruxelles où il est engagé comme « maître de chant » par la collégiale des saints Michel et Gudule. Il occupe cette fonction jusqu'à son décès prématuré en 1741.

La carrière de Joseph-Hector Fiocco explique que sa production concerne avant tout la musique religieuse. Ses messes, motets et autres compositions destinées au culte ne survivent qu'en partie et uniquement sous forme manuscrite⁴. Bien que ce répertoire soit avant tout fonctionnel, il a connu une diffusion internationale : entre 1750 et 1767, le motet *Laudate pueri* pour voix soliste et accompagnement instrumental est même exécuté dix-sept fois aux Concerts spirituels à Paris⁵. Les *Pièces de clavecin*, qui se vendent dans cette même ville⁶ et dont un éditeur amstellodamois réimprime des fragments dès 1732, sont évidemment d'une tout autre nature. Il s'agit de musique de divertissement destinée aux instrumentistes amateurs et professionnels, à propos desquels nous n'avons aucune information précise car il ne subsiste pas de liste de souscripteurs, l'édition étant produite à compte d'auteur. L'origine de ce répertoire est peut-être à chercher dans une autre activité de Joseph-Hector qui est aussi le professeur de musique de jeunes aristocrates. En 1726 il donne des leçons de clavecin à la fille aînée de Léopold-Philippe, duc d'Arenberg⁷ et c'est précisément à ce dernier que le compositeur s'adresse, « en témoignage [*sic*] de [sa] reconnaissance [*sic*] », dans une dédicace plutôt banale.

Les Promenades est la cinquième des douze numéros constituant la *Première Suite*. L'emploi du pluriel dans le titre s'explique peut-être par la structure bipartite de l'œuvre, la première section étant en *sol* majeur et l'autre en *sol* mineur. La mesure ternaire fait davantage penser à la flânerie qu'à la marche et en combinant inlassablement la figure rythmique de la noire suivie d'une croche, présente à deux voix qui sont généralement la supérieure et la basse, avec une série ininterrompue de doubles croches à la troisième voix – la médiane ou plus rarement la supérieure –, le compositeur illustre la régularité et la continuité des pas du promeneur. Cette impression est renforcée par la coupe régulière des motifs et par la parenté mélodique qui les rapproche les uns des autres, plusieurs faisant même, à l'intérieur de chaque partie, l'objet de répétitions. Fiocco est parvenu à concilier des éléments à caractère répétitif, caractéristiques des mouvements du promeneur, avec une volubilité mélodique, renforcée par l'ornementation et par de fréquents changements de registre,

⁴ La plupart se trouvent dans le « fonds de Sainte-Gudule » de la bibliothèque du Conservatoire royal de Bruxelles.

⁵ Constant PIERRE, *Histoire du Concert spirituel 1725-1790*, Paris, Société française de Musicologie, 1975, *passim*. *Laudate pueri* n'est pas le seul motet de Fiocco à figurer au programme des Concerts spirituels.

⁶ Anik DEVRIÈS, *Édition et commerce de la musique gravée à Paris dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Genève, Minkoff, 1976, p. 187.

⁷ Marie CORNAZ, *Les ducs d'Arenberg et la musique au XVIII^e siècle*, mémoire inédit couronné en 2008 par l'Académie royale de Belgique, pp. 35-36.

voire de modulations, de sorte qu'il crée l'indispensable effet de variété qui fait le charme des *Promenades*.

Joseph-Hector Fiocco, *Pièces de clavecin*, Bruxelles, auteur, s. d. [1731], p. 6 :
« Les promenades » (début).

S'il est sans doute inutile de prolonger ici le commentaire sur l'œuvre, il est plus judicieux de relever les modifications que son titre a subies dans des sources autres que l'édition des *Pièces de clavecin* dont il subsiste actuellement quatre exemplaires. Au XIX^e siècle, Edmond Vander Straeten, un historien de la musique, féru de recherches d'archives et d'éditions anciennes, a affirmé posséder l'exemplaire qui avait appartenu au duc d'Arenberg. Il en reproduit la page de titre, qui est identique à celle que nous connaissons, et il cite l'index des pièces parmi lesquelles on découvre « Les promenades d'Etterbeeck »⁸. Bien que Vander Straeten ne soit pas toujours une source fiable, il n'y a pas lieu de mettre cette information en doute, parce qu'un manuscrit parisien datant des années 1765 à 1780 contient également *Les promenades d'Etterbech de M^r Fiocco*⁹. *L'existence d'un autre état des Pièces des clavecin*, dans

⁸ Edmond VANDER STRAETEN, *La musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, 8 vol., Bruxelles, Muquardt (vol. I), Van Trigt (vol. II-VII) et Schott (vol. VIII), 1867-88, II, p. 99.

⁹ Chicago, Newberry Library, Case VM²¹. R295, f. 60. Bruce GUSTAFSON et David FULLER, *A Catalogue of French Harpsichord Music, 1699-1780*, Oxford, Clarendon Press, 1990, pp. 327-

lequel *Les Promenades* ont un titre à connotation locale, mais il est impossible de déterminer si nous avons affaire à un ajout ou à une suppression. En tout cas, le toponyme n'avait de sens que pour les habitants de Bruxelles et de ses environs. Il était bien choisi car, à l'époque, Etterbeek était un faubourg de la ville dont le caractère champêtre incitait à la promenade, comme le confirme un contemporain :

Les Fauxbourgs de cette grande Ville [Bruxelles] sont situés à quelque distance des portes, les Fortifications n'ayant pas permis de les bâtir plus près. Ils sont au nombre de neuf, dont je donnerai une description suivie. Ceux d'Ixelles & d'Etterbeke sont hors de la porte de Namur dans un charmant vallon, où l'on voit quantité d'Etangs, d'un[e] eau très-claire & d'une grande étendue couvertes de Cignes, bordées de beaux arbres & de bocages, qui forment d'agréables promenades aux Habitans, qui s'y rendent en foule aux jours de Dimanche & de Fête pour s'y délasser des travaux de la semaine. Ils ont avec cet agrément celui d'un grand nombre de Cabarêts, dont les vastes jardins sont ornés d'une infinité de cabinets de charmille ou d'autre verdure, de ruisseaux, d'allées & de grands arbres, où le peuple des deux Sexes prend le plaisir de la symphonie & de la danse, comme pour entretenir la gayeté, qui lui est naturelle : Il est peu de Villes, qui ayent des promenades aussi charmantes que celle-ci. La variété des beaux coups d'œil, les ornemens purement naturels des chaussées, des routes, des ruisseaux ; la disposition des maisons agréables & propres qui y sont dispersées assez près les unes des autres ; en un mot toutes les beautés de ces deux endroits qui ne sont séparés que par des allées, des bocages, de belles eaux, seront toujours au-dessus de l'idée que j'en pourrois donner. La nature a dans ses beautés quelque chose de ravissant qu'on sent bien, mais qu'on ne peut exprimer¹⁰.

Alors que Fiocco a pu lui-même évoquer un souvenir personnel en incluant Etterbeek dans le titre de l'œuvre, il existe une autre source qui situe *Les Promenades* dans un contexte assez différent. Le manuscrit, qui est aujourd'hui perdu, a appartenu aux « frères cellites de Louvain » avant de devenir, au XIX^e siècle, la propriété du compositeur et musicographe Xavier Van Elewyck. Ce dernier s'en est servi pour son édition d'un recueil de musique de clavecin de compositeurs « flamands »¹¹. Il y insère, dans un ordre arbitraire, dix numéros des *Pièces de clavecin* qui présentent tous d'importantes variantes musicales et dont certains ont en outre un titre différent, *Les Promenades* devenant « Les Promenades de Bierbéec ou de Buerbéec ». Bierbeek est un village au sud-est de Louvain et rien ne dit que Fiocco l'ait connu, d'autant que la version *Buerbéec* correspond à la prononciation du nom dans le dialecte local. À moins d'imputer la modification à Van Elewyck, qui a longtemps vécu à Louvain, c'est peut-être du côté du dédicataire des *Pièces de clavecin* qu'il faut chercher l'explication. Bierbeek est une ancienne baronnie qui appartient depuis 1620 aux d'Arenberg et n'est pas très éloigné du château d'Heverlee, la résidence louvaniste de la famille. Si Léopold-Philippe a pu se promener dans la région, rien ne prouve que ce

329, lisent erronément *Etterbach*, comme nous avons pu le vérifier grâce à une photocopie aimablement fournie par Jill Gage, bibliothécaire de la Newberry Library.

¹⁰ *Description de la Ville de Bruxelles*, Bruxelles, G. Fricx, 1743, pp. 186-187. Nous tenons à remercier notre collègue Christophe Loir qui nous a signalé cette source.

¹¹ Chevalier [Xavier] VAN ELEWYCK, *Collection d'œuvres composées par d'anciens et de célèbres clavecinistes flamands*, 2 vol., Bruxelles, Schott frères, [1877], II, p. 1 et pp. 6-22.

soit la cause de la transformation du titre, pas plus que l'on puisse déterminer qui en a pris l'initiative, et l'énigme subsistera tant que l'on n'aura pas retrouvé le manuscrit. L'ensemble des sources citées révèle tout au moins que la diffusion des *Promenades* s'est faite par le biais de titres différents, dont l'un se veut général, tandis que les autres suggèrent, grâce à la présence d'un toponyme, un lien de proximité avec le compositeur et peut-être même avec le dédicataire.

Au XVIII^e siècle, les compositeurs français de musique de clavecin n'ont guère cherché à évoquer la notion de promenade dans le titre de leurs œuvres¹². Il va de soi que les marches qu'ils ont été nombreux à écrire, se confondent d'autant moins avec une activité de loisirs que leur titre les situe souvent dans un contexte particulier, qu'il soit militaire ou non. De même, *Le Labyrinthe* [sic] de Pierre Février, qui est publié en 1735, appartient à une sphère totalement différente, puisque le musicien y suggère davantage les errements propres à un jeu de société que la promenade¹³. Il n'y a, en somme, qu'une seule œuvre dans tout le répertoire français de clavecin du siècle des Lumières dont le titre rappelle celui utilisé par Fiocco. C'est *La Promenade de St-Cloud* de Charles Noblet, « Ordinaire de l'Académie Royale de Musique », qui paraît en 1757 à Paris¹⁴. Le compositeur y opte pour la mesure à deux temps, demande un tempo modéré et divise son œuvre, qui est en *sol* mineur, en deux parties dont la seconde est la reprise amplifiée de la première. L'alternance de traits rapides, faits de gammes descendantes ou d'octaves brisées, avec des motifs fondés sur les notes de l'accord, l'exploitation des registres extrêmes, les nombreuses modulations et les accords plaqués révèlent à la fois l'évolution de l'écriture de clavier et une influence italienne, l'ornementation typiquement française étant d'ailleurs peu présente. Ces procédés permettent au compositeur de créer une illusion de variété, alors que les motifs, souvent de quatre mesures, se répètent immédiatement et à plusieurs reprises, tour en étant chaque fois transposés¹⁵.

Noblet cherche à rendre l'agitation enjouée des Parisiens se promenant à Saint-Cloud. Fiocco se veut moins descriptif : il exprime plutôt le calme rêveur, presque mélancolique, du promeneur solitaire, annonçant presque Jean-Jacques Rousseau. L'absence d'un nom de lieu dans le titre de sa composition est dès lors complètement justifiée, mais il n'en reste pas moins que d'aucuns ont cherché à ramener *Les Promenades* dans une sphère plus pittoresque qui était sans doute de nature à séduire plus facilement le public. Si le compositeur lui-même semble s'y être résolu, l'aurait-il fait pour obtenir du dédicataire de ses *Pièces de clavecin* une aide financière pour

¹² Voir l'index des titres dans GUSTAFSON et FULLER, *A Catalogue*.

¹³ Pierre FÉVRIER, *Pièces de clavecin... premier livre*, Paris, auteur, V^e Boivin, Le Clair, 1734, pp. 20-21. L'indication « Legerement » élimine en tout cas toute aspiration d'ordre métaphysique dans la conception de l'œuvre.

¹⁴ Charles NOBLET, *Nouvelles suites de pièces de clavecin...*, Paris, auteur, Le Clerc, Bayard, [1757], pp. 16-17.

¹⁵ Voir Érik KOCEVAR, *Charles Noblet (1715-1769) « Musicien du Roy en son Accadémie Royale de Musique »*, thèse de doctorat d'Histoire de la Musique et Musicologie, Paris, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 1990, 4 vol., II, pp. 393-394, pour une analyse formelle de l'œuvre. Nous tenons à remercier très chaleureusement notre collègue qui nous a communiqué cet extrait de sa thèse.

la gravure et l'impression de son œuvre ? Quoi qu'il en soit, les deux compositions sont d'une belle qualité et leur confrontation illustre la diversité des approches que la notion de promenade a inspirée à Fiocco et Noblet.

Les promenades aristocratiques

Les promenades du prince de Ligne

De la pratique déambulatoire au genre littéraire

Fabrice PREYAT

De la promenade comme genre littéraire

L'étude de la promenade moderne, définie comme *pratique sociale*, n'a trouvé que très récemment sa place en histoire culturelle. Excédant les analyses consacrées à la figure du *flâneur* ou à l'esthétique de la *flânerie* – notions culturellement construites au XIX^e siècle et plus largement connues depuis les travaux de Walter Benjamin –, elle s'affranchit, depuis une quinzaine d'années seulement, de l'emprise d'une histoire matérialiste qui l'avait enclose dans l'examen des bouleversements urbanistiques. Suite à l'impulsion des « historiens des mentalités » et à une évolution historiographique s'efforçant de décrypter les constructions symboliques qui hantent les pratiques quotidiennes, la promenade est envisagée aujourd'hui comme un objet révélateur des « dispositifs affectifs » qui, depuis la Renaissance, ont présidé aux processus d'appropriation et de représentation de l'espace. L'analyse de la promenade, restituée dans sa « tonalité sensitive », laisse désormais émerger les mécanismes affectifs et sociaux qui permettent à l'individu de se forger une image du monde et de lui-même. Elle éclaire de subtiles interactions sociales dont l'oscillation permanente entre l'*individuel* et le *collectif* trouve un écho diffracté dans la diversité des sources où s'ancrent les modes et les rituels de la déambulation (ego-documents, guides de voyage, archives urbaines, représentations picturales, traités de civilité, etc.)¹.

¹ Lire Laurent TURCOT, *Le promeneur à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 2007, pp. 11-21 ; « Une forme d'appropriation de l'espace urbain : la promenade vue et vécue par deux bourgeois parisiens au XVIII^e siècle », dans M. FLONNEAU (éd.), *Parcourir et gérer la rue parisienne à l'époque contemporaine. Pouvoirs, pratiques, représentations*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 39-72.

Le renouvellement des méthodes de l'histoire littéraire a amorcé, dans le même temps, un progrès similaire². Grâce à l'essor de la sociologie et de la sociopoétique³, cette discipline s'est progressivement départie d'une tendance qui visait à réduire la promenade à l'exercice de quelques figures, emblématiques d'un courant esthétique ou d'un *ego* d'exception – Montaigne, Rousseau, Baudelaire, ... Elle a appris à resituer dans l'éventail des pratiques sociales une démarche spéculative qui s'était avant tout préoccupée de l'inscription de l'homme au milieu de la nature. Elle a dû se résoudre, enfin, à ne plus confiner la promenade à l'histoire du *jardin*, envisagé sous le prisme d'une tradition extrêmement prégnante, héritée des modèles péripatéticiens.

La promenade littéraire moderne a, certes, jalousement entretenu les impressions d'un idéal antique mais elle les a aussi progressivement fondues dans les nouveaux codes de la galanterie. Qu'elle renvoie à une lecture allégorique – spirituelle ou politique –, qu'elle conforte par la représentation les prérogatives d'un mécène, ou qu'elle favorise l'émergence d'un mode nouveau de sociabilité, la promenade littéraire reste irrémédiablement tributaire de la déclinaison contemporaine de l'*otium* antique et des formes narratives déployées dans le cadre de la mondanité. Seule la rémanence superficielle des canons anciens justifie l'occultation de leur profonde métamorphose qui a induit le cantonnement d'une pratique littéraire et sociale dans un statut de *motif*

² Une exploration sommaire des bibliographies littéraires (ici l'entreprise bibliographique fondée par Otto KLAPP) révèle, entre 1980 et 1991, le vide terminologique parmi les entrées « *rerum* » de l'index. Le caractère récent de l'analyse sociologique s'actualise, entre 1991 et 2009, dans le tiraillement qui partage les travaux de sociopoétique, tels ceux d'Alain Montandon (cités ci-dessous), les efforts de contextualisation historique des représentations littéraires de la promenade et l'engouement toujours largement partagé pour des études qui peinent à remonter au-delà de Rousseau ou du préromantisme. Parmi les fruits de cette recension, signalons les titres représentatifs de ces trois courants, dans l'ordre chronologique inverse : Laurent TURCOT, « La fonction de la promenade dans les récits de voyage à Paris », *XVIII^e siècle*, n° 39, 2007, pp. 521-541 ; Marie-Gabrielle LALLEMAND, « Des promenades au XVIII^e siècle. Du jardin imaginaire au jardin royal », *Poétique de la maison. La chambre romanesque, le festin théâtral, le jardin littéraire*, Paris, PUPS, 2005, pp. 177-189 ; Christopher W. THOMPSON, *Walking and the French Romantics from Rousseau to Sand and Hugo*, Oxford, Clarendon Press, 2003 ; Philippe ANTOINE, « Une rhétorique de la spontanéité. Le cas de la promenade », dans Alain GUYOT, Chantal MASSOL (éd.), *Voyager en France au temps du romantisme. Poétique, esthétique, idéologie*, Grenoble, ELLUG, 2003, pp. 131-146 et « Dehors et dedans indifférenciés. La promenade », dans Aline MURA-BRUNEL, Franc SCHUEREWEGEN (éd.), *L'intime et l'extime*, Amsterdam, Rodopi, 2002 ; Claudia ALBES, *Der Spaziergang als Erzählmodell. Studien zu Rousseau, Adalbert, Walser, Bernhard*, Tübingen, Basel, 1999 ; H. SCHNEIDER, « Selbsterfahrung zu Fuß. Spaziergang und Wanderung als poetische und geschichtsphilosophische Reflexionsfigur im Zeitalter Rousseau », dans Jürgen SORING, Peter GASSER (éd.), *Rousseauismus. Naturevangelium und Literatur*, Berne, Lang, 1999, pp. 133-154 ; Elisabeth KUGLER, « Spectacular sights. The promenades of seventeenth-century Paris », *L'esprit créateur*, vol. 39, n° 3, 1999, pp. 38-46 ; Angelika WELLMANN, *Der Spaziergang. Stationen eines poetischen Codes*, Würzburg, Königshausen – Neumann, 1991.

³ Voir à ce sujet Alain MONTANDON, *Sociopoétique de la promenade*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2000 et A. MONTANDON (éd.), *Promenade et écriture*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 1996 [nous n'avons pu consulter cet ouvrage dans le cadre de nos recherches].

ou d'*ornement* (cadre, décor). L'apparente désinvolture qu'a manifestée la critique à l'égard de la promenade littéraire n'a pourtant rien de surprenant si l'on veut se souvenir notamment de la lente lixiviation qui a mené à une réflexion véritablement théorique sur le *dialogue* comme *genre*⁴.

La fin de l'Ancien Régime et la période postrévolutionnaire constituent réellement un moment charnière dans l'histoire sociale et littéraire de la promenade. Le bouleversement des rapports entre nature et société, qu'a naguère étudié Jean Ehrard⁵, a fait émerger des pratiques contradictoires. La promenade incarne, en effet, à la fois le paradigme de la rencontre avec l'autre et la tentation d'un repli sur soi, d'une fuite hors de la société dans la retraite et la contemplation solitaire⁶. Elle se mondanise en une pratique oisive, apanage de l'aristocratie, avant de se démocratiser et d'illustrer une liberté nouvelle, celle d'un sujet « désintéressé » dont « la subjectivité est constructrice de ses paysages »⁷. Moyen détourné de se découvrir ou d'enseigner à autrui sans rien concéder au pédant, elle devient également son propre objet et tend, sur le plan littéraire, à une autonomisation progressive qui rend la présence de l'auteur et l'immixtion de la nature tributaires d'une *posture*⁸.

Sur le plan idéologique, la promenade ne manque pas de transposer les paradoxes qui, en filigrane, lézardent la cohérence artificiellement construite de la République des Lettres. *L'Allée des Philosophes* dans le parc de Versailles, ainsi baptisée par les courtisans afin d'immortaliser les déambulations de l'aréopage dévot de Bossuet et du Petit Concile, constitue un exemple, parmi d'autres, de l'osmose permanente

⁴ Voir à ce propos : Roland MORTIER, « Pour une poétique du dialogue : essai de théorie d'un genre », dans Joseph P. STRELKA (éd.), *Literary theory and criticism. Festschrift in honor of René Wellek*, Bern, Lang, 1984, pp. 457-474. Notons que la bibliographie antérieure aux années 1990 enjoint assez logiquement à chercher les traces de la promenade littéraire précisément dans ces ouvrages qui codifient les usages génériques du dialogue, sans pour autant dégager les formes et usages littéraires spécifiques de la déambulation. L'évolution longtemps parallèle des deux formes a enjoint à les confondre ou à les amalgamer. Lire à ce propos : Bernard BEUGNOT, « Dialogue, entretien et citation », dans *La mémoire du texte. Essais de poétique classique*, Paris, Champion, 1994 ; Bernard BRAY, « Le dialogue comme forme littéraire au XVII^e siècle » et Maurice ROELENS, « Le dialogue philosophique, genre impossible ? L'opinion des siècles classiques », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, Roland MORTIER éd., n° 24, 1971, respectivement pp. 9-29 et pp. 43-58 ; Suzanne GUELLOUZ, *Le dialogue*, Paris, PUF, 1992 (« Littératures modernes »).

⁵ Jean EHRARD, *L'idée de nature en France à l'aube des Lumières*, Paris, Flammarion, 1970.

⁶ Sur cette forme particulière, rarement traitée de façon centrale, on se reportera aux ouvrages de Bernard BEUGNOT (*Le discours de la retraite au XVIII^e siècle. Loin du monde et du bruit*, Paris, PUF, 1996) et d'Éric VAN DER SCHUEREN (*Les sociétés et les déserts de l'âme. Approche sociologique de la retraite religieuse dans la France du XVII^e siècle*, Bruxelles, Palais des Académies, 2001).

⁷ Alain MONTANDON, *op. cit.*, pp. 10.

⁸ Sur la notion de posture et son usage en sociologie de la littérature, nous renvoyons aux récents travaux de Jérôme MEIZOZ (*Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2007), ainsi qu'au numéro thématique de la revue *Contextes* (n° 8, janvier 2011) consacré à cette problématique (<http://www.contextes.revues.org/index4692.html>).

qui subsiste entre les pratiques sociales de la déambulation et leurs représentations littéraires. Lieu d'échanges didactiques et philosophiques, la promenade ne se présente plus seulement dans ce cadre comme une opportunité d'élévation de l'âme pieuse portée à la contemplation de la nature et des vertus, à l'instar des fictions proposées par Desmarets de Saint-Sorlin⁹. Elle offre, plus amplement, la vision néoplatonicienne d'une pratique christianisée dans la foulée d'Érasme, et qui dénote l'ambition franche de convertir l'ensemble des usages sociaux de la République des Lettres en élevant les jardins d'*Akados* au rang d'un usage quasi évangélique de façon à donner de l'honnête homme chrétien cette « image du sage qui mène une vie mesurée dans la sociabilité d'amis choisis, au fil d'agréables conversations d'où toute opiniâtreté est exclue »¹⁰. Le cadre royal des déambulations et leur objet, le plus souvent réglé sur l'éducation du dauphin et l'explicitation des thèses cartésiennes, rendaient hommage au commanditaire royal du parc en offrant un pendant confessionnel à l'exercice profane immortalisé, quelques années auparavant, par M^{lle} de Scudéry dans *La promenade de Versailles* (1669), puis par le roi lui-même, en réglementant l'emploi de ses jardins (*Manière de montrer les jardins de Versailles*, 1689-1705)¹¹. En jouant d'une forme narrative en vogue, teintée ici d'accents nettement encomiastiques, ces auteurs présentaient en réalité, sous une apparence de légèreté, l'aboutissement de réflexions esthétiques dotées de fortes implications politiques sous-jacentes. Il s'agissait de conforter, à l'intérieur même de l'espace d'exercice et de représentation du pouvoir, la légitimité symbolique d'un régime qui ancrerait ses prétentions dans la définition d'un ordre nouveau porteur d'un idéal de beauté qui influait sur la tension opposant l'art à la nature. La prédilection pour un cadre spatial qui conférait à l'allégorie une lecture explicite se trouva confirmée, entre 1692 et 1697, lorsque Charles Perrault envisagea, dans le *Parallèle des Anciens et des Modernes*, de soutenir par le dialogue dans les jardins versaillais la suprématie du siècle de Louis le Grand contre l'héritage de l'Antiquité païenne. L'accroissement du capital symbolique des différents acteurs censés arrêter les aspirations culturelles de la France classique sous l'égide du monarque s'était également concrétisé, dans les années 1680, grâce à la convergence des ambitions originellement détachées de ces trois groupes – religieux, littéraire et politique. Sous l'impulsion du Petit Concile et la conversion de la production de Madeleine de Scudéry, Perrault unit en 1686, dans son *Saint Paulin de Nole*, la défense de la politique religieuse du roi à l'esthétique prônée par les Modernes. L'union de la politique observée à l'égard des « nouveaux convertis » avec la définition d'une esthétique littéraire nouvelle répondant à des impératifs apologétiques trouvèrent

⁹ *Les Délices de l'esprit*, Paris, Lambert, 1659 et *Les promenades de Richelieu ou les Vertus chrestiennes*, Paris, Le Gras, 1653.

¹⁰ Sur l'amitié savante et l'idéal académique, voir Emmanuel BURY, « L'amitié savante, ferment de la République des Lettres », *XVIII^e siècle*, vol. 205, n° 4, 1999, pp. 729-747 ; sur l'*Allée des philosophes*, lire Fabrice PREYAT, *Le Petit Concile de Bossuet et la christianisation des mœurs et des pratiques littéraires sous Louis XIV*, Berlin, LitVerlag, 2007.

¹¹ Voir à ce sujet l'article de Marie-Gabrielle LALLEMAND, *op. cit.*, pp. 184-185, et la réédition en coffret de *La promenade de Versailles* de M^{lle} de Scudéry, de la *Manière de montrer les jardins de Versailles* de Louis XIV et la *Relation de la fête de Versailles* d'André Félibien, Allen S. WEISS éd., Paris, Mercure de France, 1999.

une fois encore leur épanouissement dans la métaphore horticole. Les jardins et les promenades de Trasimond, cerclés dans la trame hagiographique, renvoyaient explicitement aux travaux de La Quintinie à Versailles.

Le confinement de la promenade dans un rôle social, esthétique et philosophique prescriptif, qui y était presque autonome, dénotait une instrumentalisation littéraire univoque de la déambulation. Celle-ci ne favorisait certes pas l'indépendance de la chose littéraire mais encourageait la différenciation générique de la forme narrative en lui décernant symboliquement une place de choix parmi les genres encomiastiques qui procédaient de l'*ekphrasis*. Les années 1660 paraissent constituer un virage dans l'histoire littéraire de la promenade. *Le Songe de Vaux*, commencé en 1659 par La Fontaine, suite à la commande de Fouquet, et *Les Amours de Psyché et Cupidon*, achevés en 1669, dénotent en effet un engouement qui se cristallisa ensuite sur la production officielle de Madeleine de Scudéry comme invite à le penser la dédicace de *La promenade de Saint-Germain* qui, la même année, lui fut offerte en retour¹².

Cette dimension prescriptive pâlera progressivement suite à la diversification et à l'appropriation plus répandue des usages à la fois littéraires et sociaux de la déambulation. De la seconde moitié du XVII^e siècle au tournant des Lumières, la promenade s'accommode de l'influence de la Renaissance italienne avant de conclure à sa péremption¹³, et renoue, par-delà l'héritage de la *paidèia* platonicienne, avec la maïeutique socratique. Elle se détache alors progressivement de cette volonté de prescription de tout comportement social ou moral au profit d'une réelle ambition heuristique. Naguère un simple prétexte au dialogue chez Fontenelle, qui confirme la pertinence d'un outil de vulgarisation scientifique, ou confinée dans une fonction à la fois dialogique et de division interne chez Marie Huber qui s'en empare pour convaincre le public du bien-fondé de sa théologie naturelle¹⁴, elle abandonne chez Diderot le registre de la persuasion pour laisser au lecteur le soin de démêler la vérité au gré d'une lecture autonome. L'hortomanie des Lumières elle-même encourage l'aménagement d'un espace narratif qui réponde à ses préoccupations propres et qui reflète des esthétiques paradoxales. Aussi la promenade s'affranchit-elle de bon nombre d'artifices littéraires. Elle ne s'est pas contentée, en effet, de nourrir

¹² Louis LE LABOUREUR, *La promenade de Saint-Germain. À M^{lle} de Scudéry*, Paris, de Luyne, 1669.

¹³ Telle qu'on peut la lire chez Charles Perrault à propos de l'*Hypnerotomachia Poliphili* (1499) de Francesco Colonna : « Je ne scay si l'imagination des Poètes a esté aussi loin [que les réalisations observées à Versailles], nous avons les songes de Poliphile, où celui qui en est l'Auteur, homme tres-ingenieux, & qui s'est plû a former dans son esprit tout ce qui peut rendre des jardins agreables & magnifiques, n'a rien pensé qui en approche » (*Parallèle des Anciens et des Modernes*, Genève, Slatkine reprints, 1971, « Second dialogue », p. 250).

¹⁴ Bernard LE BOVIER DE FONTENELLE, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, 1686 ; Marie HUBER, *Le monde fou préféré au monde sage, en vingt-quatre promenades de trois amis*, Amsterdam, Westeins – Smith, 1731. Le rôle de chapitrage était observé de longue date comme en témoignent par exemple *Le Lycée du S^r Bardin, où en plusieurs promenades il est traité des connaissances, des actions et des plaisirs d'un honneste homme* (Paris, Camusat, 1632) ou *Les Entretiens du cours, ou Conversations académiques* de Marmet de Valcroissant (Paris, de Sercy, 1656).

d'indéfectibles liens avec la pratique intersubjective du salon ou de la conversation qui désignait elle-même, à l'origine, un *espace* d'interaction sociale. Elle structure non seulement « le cadre du texte » mais détermine aussi « le tissu narratif lui-même »¹⁵. Au fil du temps, elle délaisse certains carcans stylistiques, adopte une liberté de ton et une palette de registres qui encouragent l'hétérogénéité ou la bigarrure. En marge de ces plaisantes disparates, elle développe ses propres motifs ou *chronotopes* (la codification de l'invite à la promenade, l'usage du songe littéraire, une typologie spatiale et temporelle restreinte, une exploitation spécifique du statut de l'instance narrative, etc.)¹⁶. La promenade affiche ainsi de plus en plus clairement ses prétentions à un rôle générique, à l'autonomie fragile certes, mais qui entre en relation de concurrence ou de complémentarité avec d'autres genres mineurs. Sur le plan taxinomique, elle s'ingénie en effet, de plus en plus visiblement, à se situer à l'intersection de l'autobiographie, de l'essai et d'une série de créations génériques marginales, auxquelles préside une idée de légèreté, de spontanéité réglée ou de plaisir ludique qui se résume bien souvent à dénoncer l'étiquette de l'aristocrate écrivain.

Ligne et l'esthétique de la négligence

Charles-Joseph de Ligne (1735-1814) a excellé en ces interpolations génériques, baptisées chez lui *Coup d'œil*, *Écarts*, *Fragments* ou *Fantaisies*. Elles constituent la déclinaison lointaine et aboutie de cette *esthétique de la négligence* en vogue parmi les salons de l'âge classique. Toutes présentent unanimement la forme moderne d'une « simplicité raffinée » qui obéissait aux préceptes de l'atticisme classique, consignés un siècle auparavant dans les promenades publiées par le Père Bouhours, sous le titre des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*¹⁷. La promenade littéraire répond adéquatement aux lois de ces formes empreintes d'une spontanéité feinte et du piquant de la fausse naïveté. Sa forme et son ancrage constituent un remède efficace à toute affectation. Ils relativisent l'ampleur de l'ornement littéraire par la simplicité naturelle – bien que feinte – de l'échange oral qui, sous l'égide d'Horace, vise à plaire autant qu'à instruire. Ils limitent l'horizon spatial du dialogue en même temps qu'ils codifient les règles de base de l'échange social et régissent le rythme de l'appropriation du propos par le lecteur :

Mais comme la langue française aime fort la naïveté [...], elle ne hait rien tant que l'affectation. Les termes trop recherchés, les phrases trop élégantes, les périodes mêmes trop compassées lui sont insupportables. Tout ce qui sent l'étude, tout ce qui a l'air de contrainte la choque ; et un style affecté ne lui déplaît guères moins, que les fausses Précieuses déplaisent aux yeux du bon goût, avec toutes leurs façons, et toutes leurs mines. Elle n'affecte jamais rien et si elle était capable d'affecter quelque chose, ce serait un peu de négligence ; mais une négligence de la nature, celle qui sied bien aux personnes propres, et qui les pare quelquefois davantage que ne font les pierreries,

¹⁵ Alain MONTANDON, *Sociopoétique de la promenade*, op. cit., pp. 61-63.

¹⁶ Ces traits, replacés dans l'évolution des traditions littéraires, ont été abordés par Françoise EVRARD, *La promenade en France de 1660 à 1690. Essai de définition d'un genre littéraire*, mémoire de maîtrise ss. dir. Manuel Couvreur, Université libre de Bruxelles, 1997.

¹⁷ Voir Roger ZUBER, « Atticisme et classicisme », dans M. FUMAROLI (éd.), *Critique et création littéraires en France au XVII^e siècle*, Paris, CNRS, 1977, pp. 375-387.

et tous les autres ajustements. [...] Car enfin on veut aujourd'hui dans le langage des qualités qu'il est assez difficile d'allier ensemble : une grande facilité, et une grande exactitude ; des paroles harmonieuses mais pleines de sens ; de la brièveté, et de la clarté ; une expression très simple, et en même temps très noble ; une extrême pureté, une naïveté admirable, et avec cela je ne sais quoi de fin, et de piquant¹⁸.

L'ambition qui préside à ces choix créatifs est éminemment contradictoire. Elle revendique une « volonté de détachement », d'« approche rapide et superficielle » mais elle se distingue pourtant par cette modestie même qui continuera d'essaimer parmi les genres mondains jusque tard dans le XIX^e siècle. Dotés chez Ligne d'une dimension autobiographique fondamentalement constitutive, *Écartés*, *Fragments* et *Coup d'œil* proposent vis-à-vis du *moi* une même attitude ambivalente qui épouse les recommandations des traités de civilité de l'époque. D'une part, l'auteur hésite, comme l'a noté Daniel Acke, à parler de lui-même « comme s'il avait parfaitement intériorisé le précepte aristocratique de discrétion sociale à cet égard ». Il désavoue la profusion des mémoires, des « inédits » et des « posthumes »¹⁹ :

Je n'aime pas à parler de moi, et le je m'est odieux à moi-même. [...] Si je le prononce quelquefois dans un petit ouvrage, c'est que je suis obligé de parler de moi, en racontant ce que le roi de Prusse m'a dit²⁰.

D'autre part, Ligne fait preuve « d'une certaine coquetterie et d'un désir de plaire qu'attestent les jeux de mots sur son nom et le ton gracieux de ses récits galants »²¹. Tout l'effort du prince – et, partant « toute l'originalité de son génie » – tendra, comme l'a très justement pointé Manuel Couvreur, « à transcender l'antagonisme viscéral entre aptitudes littéraires et code aristocratique »²². L'œuvre de Ligne dénonce un auteur « en quête d'un genre littéraire qui concilie l'évocation perpétuelle du « je »

¹⁸ Dominique BOUHOURS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris, Marbre-Cramoisy, 1671, pp. 77, 208.

¹⁹ « On aime à présent les inédits et les posthumes. Ils sont souvent des bâtards ou des enfants mal vêtus. Il n'y a plus un comédien, un musicien, un valet de chambre dont on n'imprime les conversations, qu'on lit pour trouver du piquant qui ne se trouve qu'en noms et choses défigurés. Si je n'ai pas voulu m'amuser à être méchant dans ce monde-ci, je ne veux pas l'être dans l'autre. [...] je n'aime pas la mélancolie à la mode, ou trop d'imagination pour le peu d'esprit qu'on a souvent. C'est faute d'en avoir qu'on se donne l'air de penser ; et on est pensif au lieu d'être penseur », cité par Félicien LEURIDANT, « Histoire des œuvres posthumes », *Annales du Prince de Ligne*, vol. 13, 1932, pp. 26-27. Sur l'affectation à parler de soi et le danger de tout rapporter à soi, voir le texte de Ligne intitulé « De moi pendant le jour » (dans Charles-Joseph DE LIGNE, *Caractères et portraits*, Daniel ACKE éd., Raymond TROUSSON, Jeroom VERCRUYSSÉ, Helmut WATZLAWICK coll., Paris, Champion, 2003, pp. 27 ssq.).

²⁰ Charles-Joseph DE LIGNE, *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales* [MMLS], Dresde, Walther, 1795-1811, vol. 9, p. 117.

²¹ « Introduction » à Charles-Joseph DE LIGNE, *Caractères et portraits*, op. cit., p. 18.

²² Manuel COUVREUR, « Lecture du *Coup d'œil sur Belœil* », dans Charles-Joseph DE LIGNE, *Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins d'Europe* [COB], Bruxelles, Labor, 2003 [selon la version de 1786], p. 181.

avec une forme qui en voile l'indécence, une forme qui loin de peser, amuse, sans rien qui pèse ou qui pose »²³.

La promenade et son équivalence symbolique dans les écritures du moi

L'entreprise autobiographique de Ligne s'est dès lors employée à fronder continûment les canons rousseauistes. La farouche détermination du prince à observer des préceptes contraires à ceux adoptés par Jean-Jacques dénote la distance intellectuelle et sociale qui sépare les deux hommes. Elle témoigne également des concrétisations littéraires paradoxales de la promenade qui président étroitement à ces *écritures du moi* fondamentalement antagonistes.

Ligne, on le sait, n'a guère manifesté d'aménité à l'égard de Rousseau. La rencontre que le prince provoqua en 1770 devait plus à la mode et aux succès mondains du philosophe qu'à une pieuse et sincère vénération. S'il proposa un temps de lui offrir le refuge de ses terres de Fagnolle ou de Belœil, cette générosité n'empêcha guère le prince de brocarder *l'homme* qui lui paraissait « soupçonneux » comme « un buveur d'eau » ; *le penseur politique* dont le *Contrat social* mal entendu aurait mené à la Révolution ; *le croyant*, stigmatisé pour ses apostasies, ou *le styliste* dont la perfection d'expression aurait tout juste masqué « les sophismes ». Devant l'ordonnement strict de la *Nouvelle Héloïse*, Ligne déplorait surtout son manque d'authenticité. De sa lecture des *Confessions*, il retint « le courage de l'aveu » mais s'avéra profondément choqué par l'« exhibition narcissique » et les coquetteries mensongères de l'auteur²⁴ :

Tout est orgueil et insupportable, on y voit beaucoup de mensonges, point de portrait véritable, rien de plaisant quand il [Rousseau] croit l'être, car il n'y a jamais eu un trait, ni dans sa conversation, ni dans ses écrits, ni un grand mot ; mais toujours l'art de rendre tout intéressant, même lui, c'est tout dire²⁵ !

²³ *Ibid.*

²⁴ Raymond TROUSSON, « Le prince de Ligne et l'autobiographie », *Nouvelles Annales du Prince de Ligne*, vol. 12, 1998, pp. 94-95 en référence aux *MMLS*, vol. 10, pp. 184, 191-192 ; vol. 12, pp. 10, 297 ; vol. 13, p. 6 ; vol. 20, pp. 15, 55 ; vol. 21, p. 126. Sur les sentiments que Ligne nourrissait à l'égard de Rousseau et de son entreprise littéraire, nous renvoyons également à : Basil GUY, « Rousseau improv'd : the Prince de Ligne's *Fragments de l'histoire de ma vie* », *Romanic Review*, vol. 71, n° 3, mai 1980, pp. 281-294, ainsi qu'aux études connexes de Raymond TROUSSON qui ont amplement documenté la réponse à la question de la potentielle filiation littéraire « Ligne – Rousseau » dans le genre autobiographique : « Ligne, Voltaire et Rousseau », *Bulletin de l'Académie de Langue et de Littérature françaises*, vol. 63, n° 3-4, 1985, pp. 192-217 ; « Ligne, Charles Joseph », notice du *Dictionnaire de Rousseau*, Raymond TROUSSON, Frederic S. EIGELDINGER éd., Paris, Champion, 1996, pp. 555b-556a ; « Le prince de Ligne, autobiographe méconnu », *La Revue générale*, n° 8-9, 2000, pp. 9-23. L'on consultera également l'introduction de Daniel ACKE, aux *Caractères et portraits* du prince de Ligne (Paris, Champion, 2003, pp. 15-26) ainsi que les textes « Mes conversations avec Jean-Jacques » (1796) et « Mes deux conversations avec Jean-Jacques » (1809) dans le même volume (Id., pp. 487-500).

²⁵ *MMLS*, vol. 27, pp. 18-19.

De caractères et de goûts foncièrement différents, Ligne et Rousseau avaient peu de chance de s'accorder sur la forme qu'ils entendaient donner à leur récit de vie. Tout au plus se rejoignent-ils dans le souci commun du jugement de la postérité et dans l'ambition d'échapper à l'opinion déformante ou malveillante d'autrui²⁶. Pour le reste, comme l'indique Raymond Trousson, tout les oppose. On ne distingue point chez Ligne le modèle anthropologique qui hante les *Confessions*, ni la perspective explicative – génétique – selon laquelle Rousseau cherche à déchiffrer dans l'enfant les caractères de l'homme mûr et à faire de l'être « la somme de son passé »²⁷. Aucune trace chez Ligne de la dimension intimiste, présente déjà dans les *Essais* de Montaigne et qui affleure de façon constante dans le portrait des *Confessions*. Le prince offre peu de prise à la nostalgie, sinon à celle des réjouissances révolues. L'attitude de son père à son égard et la perte de son fils Charles constituent deux moments d'exception dans la biographie, à l'instar de la lettre adressée à la marquise de Coigny dans laquelle l'auteur se livre à une « réflexion héraclitéenne » sur « la jeunesse enfuie, le poudroïement des plaisirs et le souvenir des civilisations mortes, rongées par le temps »²⁸. Le lyrisme du prince et sa phraséologie, pour remarquables qu'ils soient, ne suffisent toutefois pas à identifier cette méditation à « l'extase panthéiste » des *Réveries* « où le *moi* se confond avec l'univers »²⁹. Enfin, face à la chronologie que Rousseau respecte scrupuleusement et à laquelle il ne faillit que lorsque sa mémoire le trompe, Ligne affiche la plus déroutante désinvolture, laissant à ses éditeurs et à ses lecteurs, s'ils en manifestent le désir, le soin de démêler une matière confuse :

Je n'entendrai pas les reproches de mes lecteurs de ce qu'il n'y a point d'ordre, ni de dates dans tout ceci, puisque je n'y serai plus. J'ai quelquefois écrit ce que je me suis rappelé, quelquefois ce que j'ai vu, fait, dit ou pensé dans le moment. C'est plus commode pour eux et pour moi. On peut ouvrir ce livre-ci, le fermer quand on veut, et n'en prendre qu'à son aise³⁰.

Aussi les redites sont-elles courantes sous sa plume. Elles suscitent ponctuellement la déception du lecteur qui peine à se forger une impression d'ensemble alors qu'il est rassuré chez Rousseau par une économie et l'affirmation d'un souci architectural constant qui lui permettent aussi de conférer un sens à l'existence qu'il découvre. Rien d'étonnant dès lors à ce que l'écriture de Ligne se soustraie à plus d'une reprise aux caractéristiques qui accompagnent l'avènement générique de l'autobiographie pour se replier sur la formule du journal, les travers du mémoire, ou pour couler les souvenirs

²⁶ Charles-Joseph DE LIGNE, *Fragments de l'histoire de ma vie*, Jeroom VERCRUYSE éd., Paris, Champion, 2001, vol. 2, p. 90.

²⁷ Raymond TROUSSON, « Le prince de Ligne et l'autobiographie », *op. cit.*, pp. 98, 103.

²⁸ ID, « Ligne, Voltaire et Rousseau », *op. cit.*, pp. 214-215. Charles-Joseph de Ligne, *Lettres et pensées du prince de Ligne, d'après l'édition de M^{me} de Staël*, Raymond TROUSSON éd., Paris, Tallandier, 1989.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Charles-Joseph DE LIGNE, *Fragments de l'histoire de ma vie [Fragments]*, Jeroom VERCRUYSE éd., Paris, Champion, 2008, p. 47.

les moins avouables dans la « forme cryptée de la narration fictive »³¹ qui tisse ensemble les anecdotes et portraits à clefs des *Contes immoraux*.

L'examen minutieux des cahiers manuscrits de Ligne et les révisions opérées au gré des éditions successives de ses ouvrages démentent cependant le détachement qui pousse l'auteur à décourager ses éditeurs de « réformer ses répétitions »³². La feinte camoufle au contraire un auteur attentif à un effet littéraire clairement recherché, seule concession à une affectation qui permettra en quelque sorte d'éviter toutes les autres parmi lesquelles les minuties spécieuses du style et l'orgueilleux étalement d'un *ego* asséné au lecteur. L'esthétique de Ligne s'impose en parfait contrepoint de l'écriture rousseauiste. À la cohérence et à l'enchaînement, le prince oppose, dans ses *Fragments de l'histoire de ma vie*, une esthétique de la rupture et de la pensée libre, « surgie au gré de la mémoire » sous une plume qui court au final avec pareille liberté. Le goût de Ligne l'enjoint ainsi à user d'une écriture éclatée, celle du portrait, de la maxime, du caractère, de l'anecdote ou de l'écart :

[...] on n'est tenu à rien ; on quitte et on reprend l'ouvrage quand on veut. Cela me convient très fort³³.

Aussi ce goût révèle-t-il une intériorisation pure et simple des convenances mondaines qui achève de résoudre une tendance personnelle et esthétique en un souci moral qui conduit effectivement au morcellement du *moi*.

Dans un premier temps, ce morcellement pourrait conduire à renforcer la présence de l'auteur : parlant sans cesse de lui-même, celui-ci devient, ce faisant, le seul fil conducteur. Pour remédier à cette omniprésence inconvenante, Ligne procède, dans un second temps, à une explosion de ce « je ». L'éparpillement de l'instance narrative est l'un des traits les plus caractéristiques et les plus singulièrement modernes de l'art de Ligne. Dans les *Contes immoraux*, le « je » autobiographique se voit « feuilleté » en trois et même quatre niveaux de narration enchâssés. Dans le *Coup d'œil*, pour être moins spectaculaire, la dissolution de l'instance n'en est pas moins évidente³⁴.

La forme narrative du *Coup d'œil* se perçoit aussi comme un équivalent symbolique offert à la déambulation physique et l'esthétique de l'ouvrage délivre *naturellement* – serait-on tenté d'affirmer – la portée philosophique de l'ensemble. La réflexion se déploie avec aisance et s'adapte à la dromomanie du prince. Elle épouse, sous le couvert de l'idéal platonicien, les préventions pédagogiques de l'auteur qui proscrivent la pédanterie avec pareille véhémence.

Au lieu de faire des classes de pédanterie, de mettre en classes, de monter des classes, de partager en chambres, corridors, salles de collège malsaines, malpropres etc. à qui l'on donne mal à propos le beau nom profané de philosophie, et puis celui de la rhétorique (sans éloquence) ce serait par des conversations dans un bois, sur le bord

³¹ *Fragments*, p. 118 ; Raymond TROUSSON, « Le prince de Ligne et l'autobiographie », *op. cit.*, p. 101.

³² Charles-Joseph DE LIGNE, *Fragments de l'histoire de ma vie*, Jeroom VERCRUYSSÉ éd., Paris, Champion, 2001, vol. 2, p. 93. Voir à ce sujet les observations de Manuel Couvreur, entre autres en note du *Coup d'œil sur Belœil*, *op. cit.*, pp. 184-186.

³³ *MMLS*, vol. 12, p. 7.

³⁴ *COB*, p. 182.

d'une rivière, un jardin vraiment anglais, une forêt, une navigation, ou une promenade à pied, ou à cheval, que je voudrais qu'on tînt école³⁵.

La narration du *Coup d'œil*, comme la lecture initiatique du paysage, emprunte à la déambulation ses circonvolutions, ses repentances et ses allers-retours. La promenade et sa transposition littéraire intégrée à la forme narrative invitent le marcheur ou le penseur à abandonner les voies toutes tracées. Elles l'encouragent à emprunter les chemins de traverse qui, sur le plan de la littérature comme de l'hortomanie, prônent la confrontation des esthétiques.

Le cousu et le tendu ne valent pas le charmant *laissez aller* que j'en recommande toujours³⁶.

Cela fait mieux ressortir le désordre des parties irrégulières, où les faux-fuyants sont souvent les faux-fuyants du goût qui s'échappe par là des mains de celui qui ne sait pas le retenir. Je n'ai jamais aimé ces chemins trop contournés dans de petits espaces, et la monotonie des anti-monotones³⁷.

Cette écriture de la rupture s'impose comme une voie propice à la conjugaison de la symétrie, des perspectives et du dessein hérités du Grand Siècle français à la liberté des jardins à l'anglaise ou à la volupté italienne, sans qu'aucune forme ne remporte seule un droit d'éligibilité.

Plus de bon sens en Angleterre, moins d'ordre en France, moins d'architecture en Italie. Plus d'esprit en Hollande, plus de soleil en Russie, plus d'arbres en Hongrie, plus de gazon en Allemagne, plus de richesse en Suisse, plus de goût partout, voilà ce que je souhaite aux jardiniers de tous ces pays-là. Outre cela, de la poésie, de la philosophie, des sacrifices à la nature. C'est la nature elle-même qui doit être l'autel et l'offrande³⁸.

Je veux que l'on serve Baal et le dieu d'Israël ; que l'on soit Français pour le beau ; Anglais pour le joli, Hollandais pour la propreté, Chinois pour la singularité, Italien pour la vue, et qu'on prenne tout cela dans le vrai, puisque le vrai seul est aimable³⁹.

La communion d'arts différents au cœur d'un même compromis esthétique est régie par l'ambition originelle de l'ouvrage qui consiste à révéler la personnalité « en creux » de l'auteur au moyen d'un « autoportrait en forme de jardin ». Cette conjonction entre l'individu et la domestication de la nature est appuyée dans les *Écartés* par la métaphore de la vie comme promenade et par la substitution symptomatique de l'écriture à la balade :

³⁵ Charles-Joseph DE LIGNE, *Mes Écartés ou ma tête en liberté et autres pensées et réflexions* [Mes Écartés], Jeroom VERCRUYSE, Daniel ACKE éd., Paris, Champion, 2007, p. 927.

³⁶ *MMLS*, vol. 12, p. 104.

³⁷ *COB*, p. 145. Cette dimension est inhérente à l'œuvre. Dans les *Dialogues des morts*, Ligne écrit pareillement : « L'ordre dont je suis l'ennemi, qui nous vient des enfers, et que j'y retrouverai malheureusement, n'en est pas servi tout à fait » (dans Charles-Joseph DE LIGNE, *Écrits sur la société*, Jeroom VERCRUYSE dir., Paris, Champion, 2010, p. 205).

³⁸ *COB*, pp. 92, 52 (critique du goût italien).

³⁹ *Ibid.*, p. 119.

La vie me paraît une promenade dans un jardin. Cueillez les roses, les myrtes et les lauriers, si vous pouvez. Ne laissez faner aucunes fleurs, depuis l'humble violette, jusqu'à l'orgueilleux héliotrope. Mangez de tous les fruits, et ne négligez que ceux dont l'arbre est planté sur le bord d'une fosse, dans laquelle, à force de vous promener, vous devez nécessairement tomber. L'adresse est de marcher au travers des ronces et des épines. Moquez-vous de l'ortie et du chardon. On est piqué, mais non pas déchiré. Ne faites que vous méfier un peu des abeilles et enlevez-leur, si vous pouvez, leur butin : mais fuyez les guêpes.

Comme je suis le seul qui vive ainsi, il n'y a personne qui ne dise d'un air méprisant : *je plains cet imbécile qui se prive de promenades, d'exercice, de chasse le matin, pour écrire des pauvretés [...]*⁴⁰.

En invitant le lecteur à s'égarer dans les contradictions esthétiques ou philosophiques, Ligne refuse, par le biais du jardin et de la promenade, tout *académisme* – entendu non dans sa signification philosophique mais bien selon le sens péjoratif d'un « classicisme étroit ». De même pour le jardin refuse-t-il, non sans ironiser sur les pratiques contemporaines et l'exemple de Versailles, toute intervention d'un guide et la présence des métiers :

Un chemin creux, et nullement fatigant, auquel se joignent d'autres d'une pente insensible, mènent à tout sans l'art de savoir montrer ses jardins. Je déteste ceux où il faut toujours un maître de maison, de même que ceux où l'on a besoin d'un fontainier. Je n'aime pas non plus les beautés et les grâces sous le cadenas. Il faut que l'on se promène seul, sans être effrayé d'un tracas horrible de clefs d'un jardinier qui tantôt vient montrer le jardin de madame, le tombeau du chien de madame, les nids de mademoiselle, les pigeons du petit monsieur de la maison, l'âne de son cadet le chevalier, et les oies d'une vieille tante⁴¹.

La dimension paradoxale de cette esthétique réside dans le glissement perpétuel de l'*extime* à l'*intime* et de la lettre à son esprit qui, tout en dissimulant le *moi* induit en définitive son dévoilement paroxystique.

Ce beau lieu n'est ni anglais, ni français ; il est lui, et il est moyennant cela mieux qu'un autre⁴².

Chez Rousseau la promenade instruit le rapport à soi et l'exercice de la méditation. Pour cette raison, elle s'inscrit dans le continuum de la confiance littéraire mais sans commander l'« aspect décousu » et la liberté avec laquelle un écrivain comme Montaigne, par exemple, « dispose sans ordre visible sa pensée », apparentant sa démarche à celle du flâneur⁴³. C'est à ce titre que la promenade s'incarne chez Ligne, afin d'assumer à part entière sa fonction heuristique. Elle informe l'écriture même et offre au lecteur une vision éclatée qui l'enjoint à constituer sa vérité : « marche

⁴⁰ *Mes Écarts*, pp. 722 [1016], 877 [37]. En un autre paragraphe des *Écarts* et au cœur d'un résumé extrêmement succinct des quatre périodes de sa vie passées à la campagne, Ligne situe la promenade à la première époque, celles des ouvrages en jardins, des vers dictés par la galanterie et la gaieté, les poursuites des petites filles de village (p. 943 [78]).

⁴¹ *COB*, pp. 79, 108.

⁴² *Ibid.*, p. 62.

⁴³ Voir Alain MONTANDON, *Sociopoétique de la promenade, op. cit.*, pp. 26-27.

du corps et marche de l'écriture, en étroite symbiose, vont sans but, à l'aventure, de manière désorientée, désordonnée et discontinue », en échappant aux indices d'une « culture perversie »⁴⁴. La promenade omniprésente dans le *Coup d'œil sur Belœil* ne peut donc se réduire au statut de thème ou de motif. Elle commande la vision parcellaire d'une réalité ; elle favorise l'écriture éclatée de la personnalité. La stylistique employée se pose en avatar de la marche et recherche constamment son propre équilibre, condition essentielle à la connaissance de soi⁴⁵. De même la jouissance esthétique de l'auteur et du lecteur rejoint le bonheur du promeneur qui consiste souvent en la prise de conscience d'une désorganisation, d'écarts et de ruptures, « engendrés par le spectacle de la différence et des tensions qui parcourent la société »⁴⁶. Ce « je » – que l'auteur s'efforce à rendre *autre* – s'actualise dès lors dans le texte au cœur d'un réseau de contradictions soigneusement élaboré que le prince a veillé à préserver lors des diverses révisions de ses éditions. Ligne n'a toutefois pas seulement disposé ce réseau au sein d'une même narration (microcosme). Il parcourt en filigrane la totalité de l'œuvre et les rapports subjectifs du témoignage à la réalité (macrocosme). Le précipice auquel conduit la promenade philosophique de Belœil entre ainsi en opposition flagrante avec la prescription qui plusieurs pages plus loin suit l'évocation du sort du vagabond audacieux :

L'on descend rapidement dans ce même cabinet de la mort, où j'ai conduit par des chemins de fleurs ; mais au lieu de trouver l'urne et le tombeau qui attend la philosophie, ce sera l'abîme du néant représenté par un petit précipice dans lequel tombera celui qui a préféré les grandes aventures à la vie douce et paisible, et au calme de l'âme.

Mais encore une fois, point d'horreurs, de précipices factices, de montagnes, d'escarpement ; et au lieu des rampes bien douces, assez fortes quelquefois pour cacher des objets qui en ont plus de prix, lorsqu'ils sont trouvés par hasard⁴⁷.

Ces recouvrements paradoxaux dans l'expression d'un goût personnel épousent bien une visée herméneutique propre, destinée simplement à mettre en relief la relativité des jugements : « la vérité est changeante et, comme un paysage ou un arbre, une allée ou un bosquet, se modifie selon les angles de vue »⁴⁸. Ils épousent encore des contextes d'énonciation dissemblables où l'éphémère et le masque l'emportent momentanément sur le permanent et le vrai, dissimulés par une négligence feinte. Aussi les impasses dont l'auteur parsème ses écrits ne suffisent-elles pas à dissuader le lecteur attentif que l'on se promène souvent et avec beaucoup d'agrément dans l'œuvre et dans la vie de Ligne :

Je vous ai envoyé [mon billet du matin] et n'ai pas reçu le vôtre : j'ai pourtant bien des choses à vous dire. N'est-ce pas là de l'amour ? Oh c'en est, ou je ne m'y connais point. Vous chercher dans le jardin quoique je n'aime point à me promener,

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*, p. 29.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 39.

⁴⁷ *COB.*, pp. 23-24, 86.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 183.

éviter les oisifs qui viennent nous interrompre et tant d'autres choses encore sans m'en douter, en sont bien la preuve.

[...] c'étoit pour accélérer ma marche que mon peu d'habitude à me promener rendait très-lente⁴⁹.

De fait, la passion du prince pour les jardins et promenades, les aménagements opérés à Belœil dans la structuration sévère ordonnancée par son père, et les villégiatures dont il jouit en exil démentent rapidement ces affirmations. Ligne a arpenté les allées de Versailles comme de Schönbrunn, parcouru les jardins de la résidence impériale de François I^{er} – le Laxembourg, située au sud de Vienne. Il a fréquenté les jardins du Margrave de Bayreuth, du prince de Lobkovitz, de Toppelbourg, a traversé les serres hollandaises, s'est promené à Chantilly, à Sceaux, dans le jardin de Walsch, en Bohême, et dans tout ce que la Pologne et la Hongrie comptent de parcs prestigieux. Il a fréquenté les promenades des stations thermales de Carlsbad, des bains de Tœplitz et de Spa. Son refuge sur le Léopoldberg, sa campagne de Nusdorff, le domaine du Kahlenberg, sur les hauteurs de Vienne, ou encore « la Folie » qui orne le « Mont Ligne », qui baptise une éminence proche de Tœplitz, suffisent à eux seuls à convaincre le lecteur du goût intime du prince pour la déambulation. Sa pratique de l'espace public des boulevards et des parcs disséminés dans les principales capitales européennes (Paris, Vienne, Londres, ...), entérine définitivement une tendance qui confine à l'addiction, lorsque Ligne confesse : « J'allais à toutes les promenades »⁵⁰ !

Plus on a de goûts, plus l'on est heureux. Je fais tout ce que je peux pour aimer la promenade, le vin et la musique instrumentale. Dieu me garde seulement du solo, et des difficultés. Je ne les aime pas plus en musique, qu'en amour⁵¹.

Considéré comme l'un des plus brillants hortomanes de son temps, Ligne ne put logiquement s'empêcher de comparer les styles, de les jauger, de les mélanger, *a fortiori* lorsqu'il entre en contact avec les architectes et les artisans qui créent de nouveaux espaces, à l'exemple de l'entourage de Charles-Auguste de Saxe-Weimar, l'un des plus grands mécènes de l'Empire, qui s'emploie avec Goethe et Justin Friedrich Bertuch – l'un des imprimeurs du prince – à créer, dans les années 1804-1811, l'un des premiers grands jardins publics de sa capitale.

L'intérêt d'étudier la promenade sous le prisme d'une individualité – semblable à celle de Ligne – trouve ici une double pertinence.

Dans un premier temps, l'équivalence symbolique très forte tissée entre pratique déambulatoire, philosophie et écriture dans les œuvres autobiographiques confère une dimension personnelle à l'exploitation littéraire de la promenade et représente un stade d'évolution significatif dans l'affranchissement générique de la promenade littéraire. *Coup d'œil*, *Écarts* et *Fragments* constituent les lieux de sédimentation les

⁴⁹ Charles-Joseph DE LIGNE, *Nouveau recueil de lettres du feld-maréchal prince de Ligne en réponse à celles qu'on lui a écrites* [NRW], Weimar, Bureau d'Industrie, 1812, vol. 2, p. 49, 156.

⁵⁰ Charles-Joseph DE LIGNE, *Fragments de l'histoire de ma vie*, Jeroom VERCRUYSSÉ éd., Paris, Champion, 2001, vol. 2, pp. 350-351.

⁵¹ *Mes Écarts*, p. 156.

plus évidents des déambulations de leur auteur. En ces textes, la promenade revêt cependant une signification métaphorique. Elle investit l'écriture sur le plan formel pour tenir la bride à un « moi haïssable » et offrir une perception élargie et changeante de la réalité. Il aurait été difficile, à la fois sur le plan littéraire et philosophique, de refuser plus clairement de creuser le sillon entamé par les *Confessions* et les *Rêveries* rousseauistes.

Dans un second temps, la polygraphie de l'auteur embrasse le spectre large des irisations de la promenade mondaine. Elle témoigne de la singularité d'une pratique, centrée sur elle-même, mais toujours attentive aux usages du siècle et à leur recension. Chez Ligne, la promenade épouse les contours des nouveaux boulevards et les bouleversements de l'espace urbain comme elle hante les plaines vagues de l'Orient. Inspiré par un cosmopolitisme bien trempé, dont il jouit grâce à ses multiples prérogatives diplomatiques et militaires qui le poussent à la fréquentation de nombreux lieux de sociabilité européens, le prince s'avise souvent d'un comparatisme judicieux. Sa perception de la promenade n'est pas toujours élitaire et se satisfait aussi bien de l'anonymat que confère au promeneur les foules qui envahissent les parcs à la fin du XVIII^e siècle, que de la solitude du désert, propice au recueillement. Lorsqu'elles mènent à une méditation sur l'ataraxie des Orientaux, promenades et pensées offrent quelques-unes des plus belles pages de la littérature épistolaire. L'inscription des déambulations lignistes au gré de registres diversifiés appelle naturellement l'interdisciplinarité pour quiconque entend cerner la cohérence d'une déclinaison qui fuse dans le témoignage, dans la fiction romanesque ou au cœur de réflexions esthétiques relevant aussi bien de programmes d'embellissement du tissu urbain parisien que de l'ornementation intimiste de jardins d'agrément. Le recouvrement des formes physiques et littéraires de la promenade chez Ligne répond encore aux trois registres – *littéraire*, *militaire* et *sentimentaire* – inhérents aux diverses composantes des *Mélanges*, publiés à Dresde à partir de 1795, et qui constituent l'explicitation de leur titre⁵².

Pratique individuelle, pratique collective et codes aristocratiques

Militaire, la promenade ligniste l'est à plusieurs degrés. Elle s'accommode autant qu'elle rompt avec les habitudes d'une pratique citadine qui trouvait son épanouissement au gré du comblement des remparts. L'accaparement par les promeneurs d'un territoire clos, « délimité et borné », bien qu'ouvert sur de vastes horizons, dénotait une unification et une pacification du territoire qui encourageait l'autonomie de cet « espace » et d'une pratique déambulatoire réservés « à la jouissance de soi »⁵³. Ligne, qui à l'égal de ses contemporains affectionne la promenade au bastion⁵⁴, en salue les heureux effets dans des réflexions urbanistiques utopiques qui découlent d'une méditation sur les couleurs et les costumes :

Les deux sexes, élégants, propres et simples dans le costume que j'ai dit, se trouveraient fort jolis. Tous les jours après l'ouvrage, ils se réuniraient dans les grandes promenades publiques qui entoureraient la ville, au lieu de remparts. C'est là

⁵² *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires*, Dresde, Walther, 1795-1811, 34 vol.

⁵³ Alain MONTANDON, *op. cit.*, pp. 45-46.

⁵⁴ *NRW*, vol. 2, p. 27.

qu'ils feraient connaissance, qu'ils s'étudieraient, s'éprouveraient, se plairaient, ou se quitteraient, s'épouseraient peut-être pendant quelques années et se choisiraient enfin la moitié qui leur convient pour en peupler l'habitation⁵⁵.

Ailleurs, les témoignages lignistes désavouent néanmoins l'équation courante entre la paix de la Cité et le bonheur individuel pour laisser apparaître un usage qui refuse aussi bien à la littérature qu'à la société les compartimentations arbitraires de l'historien. Est-ce vraiment par euphémisme ou par bravade que l'on se promène, chez Ligne, sur les champs de bataille ? Ou, faut-il voir en cette attestation, datant du 1^{er} juin 1789, écrite depuis le quartier général de Semlin, la transposition en des heures agitées d'un rituel avant tout personnel qui confirme son empire sur l'individu en profitant de la moindre opportunité pour satisfaire un plaisir égoïste qui ne découle en rien d'une mission militaire de reconnaissance ?

Je ne me plains pas de quelques coups de fusil qu'on me tire quelquefois, par gaieté, quand je me promène⁵⁶.

Dans d'autres pièces, l'auteur réinstaure à dessein l'opposition entre la promenade au boulevard et la mission militaire des remparts afin de confronter deux tempéraments féminins – celui de l'élégante, qu'il raille à de nombreuses reprises⁵⁷, et celui de la femme forte. Partant, l'auteur isole deux modes distincts de sociabilité qui questionnent, non sans contradiction, les usages de la galanterie et le rôle social de la gent féminine :

Mais de toutes nos jolies femmes de Paris, vous ne ferez pas une Aliénor ; elles vont se promener au boulevard, mais ne courront jamais un rempart, comme elle⁵⁸.

Les femmes sont deux fois plus fortes que nous. Voyez-les braver le froid aux courses de traîneaux ; le chaud à la promenade ; la fatigue à la chasse. Si elles sont jolies et en valeur, rien ne les y arrête. Si l'on voulait les faire aller à la tranchée, si on leur promettait de s'en occuper, comme ailleurs, et qu'elles pussent y être bien mises ; je parie qu'on les y mènerait⁵⁹.

Ligne n'a pas oublié non plus que la carrière militaire s'appréhende d'abord au spectacle des sièges et des batailles. Les premiers chapitres de sa biographie rappellent avec émotion ces excursions et les échappées furtives en société sur de « longues calèches découvertes » à travers le théâtre des hostilités :

J'entendis le feu de la bataille de Fontenoi, et je vis celui des sièges de Mons, Ath, S. Ghislain. J'étais à celui de Bruxelles, où mon père, mon oncle furent faits prisonniers de guerre. [...] Je me souviens d'avoir vu une embuscade de partisans français dans un bois, où ils attendaient des housards de Belezny et de Caroli : et que

⁵⁵ *Mes Écartés*, p. 249.

⁵⁶ Charles-Joseph DE LIGNE, *Lettres et pensées, d'après l'édition de Madame de Staël*, Raymond TROUSSON éd., Paris, Tallandier, 1989, pp. 203-204.

⁵⁷ *Mes Écartés*, pp. 339, 588 : « Il y a bien des sujets de rire dans le monde. [...] Les airs des agréables et des élégantes à la promenade ou aux spectacles ; leurs fausses joies, en y arrivant ; la gaieté que l'on joue, pour qu'on dise : *mon Dieu ! Que cette petite femme est folle ! Qu'elle est vive ! Qu'elle est aimable !* ».

⁵⁸ *NRW*, vol. 1, p. 201.

⁵⁹ *Mes Écartés*, pp. 353, 600.

le chef dit au cocher de mon père qui menait le *würst* où j'étais de passer bien vite. La princesse de Chimai que mon père aimait tout au moins, était avec nous ⁶⁰.

La promenade, indissociable du panorama, paraît à plusieurs endroits revêtir la valeur de ces vues de sièges dont les aristocrates raffolent pour leurs galeries. Sur le plan de la pratique, elles répondent à la recherche du point de vue. Transposées dans le discours, elles présentent un tableau qui joue sur une constante identique : la dialectique actif/passif qui place le commanditaire et le public de l'œuvre en position d'acteur et/ou de contemplateur. La promenade « martiale » adopte au plan social et littéraire la valeur figurative de la peinture : elle conforte la représentation comme pouvoir et célèbre les prérogatives d'un groupe social qu'elle berce dans l'autocélébration satisfaite de sa propre splendeur. Procédant d'une démarche d'imitation selon laquelle le langage paraphrase les éléments visuels, elle répond aux lois de l'*ekphrasis* dont Ligne connaît bien la tradition littéraire, initiée depuis Lucien et Philostrate, jusqu'à sa réhabilitation dans la pédagogie jésuite et les développements dus au Grand Siècle (Félibien, La Fontaine, Scudéry, Le Laboureur,...). Alors que la promenade dans ces exemples revêt un rôle accidentel et sert en général simplement d'amorce à la description de jardins ou de palais, Ligne s'efforce dans ses *Fragments* d'en faire un objet propre et renonce sciemment à tout procédé descriptif. Le manque d'intérêt pour les manœuvres militaires, largement commentées dans le *Journal de la guerre de Sept Ans* ⁶¹, n'est résolument pas à l'origine de ce silence ou de cette parcimonie dont il convient vraisemblablement de chercher les raisons dans les tristes aléas que connut la carrière militaire du prince et le manque de reconnaissance dont il pâtit en ce domaine vers la fin de sa vie. La restriction du rôle imitatif de la promenade littéraire, le refus de l'*ekphrasis* s'énoncent dans l'autobiographie comme le symptôme du déclassement de l'auteur, devenu contempteur des honneurs militaires.

J'ai déjà parlé du siège de Valenciennes où j'allai une fois comme un seigneur de paroisse, et où l'autre fois, je restai 24 heures, comme colonel. Toutes les femmes qui étaient à Belœil y allaient aussi : et quand elles ne voulaient pas tant en approcher, je les menais à deux hauteurs dans ma forêt, le Happa et le mont crapaud, où l'on me menait quand j'étais sage à sept ou huit ans, voir les mêmes sièges, du temps des Français de meilleure compagnie que ceux-ci. Je riais en moi-même de voir finir ma carrière comme je l'avais commencée. Et je haussais les épaules de ce que les événements me mettaient dans le cas de voir la gloire des autres, au lieu de les rendre témoins, ou coopérateurs de la mienne : à quoi il y avait eu plus d'apparence ⁶².

Depuis les propriétés autrichiennes de Ligne, la promenade se révèle encore occasionnellement propice à l'expression, entre aristocrates, de réflexions militaires et urbanistiques. Elle adopte la forme mondaine d'une conversation qui déroge au sérieux du traité et à une réflexion austère pour s'inscrire en un temps de plaisir, abstrait des contraintes de la vie politique et de l'étiquette. À Vienne, la promenade au

⁶⁰ *Fragments*, p. 50.

⁶¹ Charles-Joseph DE LIGNE, *Mon journal de la guerre de Sept Ans*, Jeroom VERCRUYSE, Bruno COLSON éd., Paris, Champion, 2008.

⁶² *Fragments*, pp. 115-116. Sur la tour que Ligne comptait construire sur le Happa pour approfondir la vue, voir *COB*, p. 37.

Kaltenberg offre conjointement une occasion de délasserement tandis que son belvédère se révèle favorable à une méditation sur la faiblesse des défenses de la ville, menacée par Napoléon.

L'autre jour que lui [l'empereur], et cette jolie charmante femme [...] sont venus se promener à mon Kaltenberg avec tous les archiducs, je leur proposai de leur montrer mon autre habitation sur le Léopoldsberg. *Volontiers*, me dit l'empereur. *Montez dans la calèche de ma femme* ; et l'impératrice, en même temps m'appelait pour m'y faire entrer. Je crois que c'est la première fois qu'on a été en voiture avec une impératrice de chez nous. Mais comme je lui dis, ce n'était pas pour l'honneur que j'en étais charmé : c'était pour le plaisir. *Quel dommage*, lui disais-je, *pour qu'il soit plus long, que mes deux montagnes soient si près l'une de l'autre*. [...] [Les archiducs] étaient ce jour du Kaltenberg comme des écoliers en vacances, ainsi que le frère aîné lui-même, car ils n'avaient pas avec eux leurs tristes alentours : et tout d'un coup ils font faire halte pour la première fois de leur vie, et descendre mes montagnes à pic. [...] J'ai fait voir à l'archiduc Charles la facilité qu'il y aurait à défendre Vienne, et ses avenues, en exécutant le projet bien simple que j'ai exposé si souvent. J'ai montré aussi, (tout cela du haut de mon panorama naturel) les îles où l'on pouvait jeter un pont [...] ⁶³.

La promenade urbaine qui a été opposée, comme le rappelle Alain Montandon, à « la chasse aristocratique comme une autre forme d'exercice de l'oisiveté », trouve au contraire, chez Ligne, une forme d'apparement noble à l'intérieur de cet ensemble de prérogatives aristocratiques qui s'échelonnent depuis l'exercice de la guerre jusqu'au rituel de la joyeuse entrée, en passant effectivement par l'art de la cynégétique. Ces formes dérivées recouvrent le dénominateur commun d'une habitude, d'un plaisir ou d'une obligation, qui se rejoignent dans le fait « d'aller voir – voir – se faire voir – être vu » ⁶⁴. Chacune des activités en vient à concurrencer les autres par la menace « similaire » d'un péril physique qui est soit concrètement avéré, soit le fruit de quelque coquetterie littéraire.

J'aime assez à faire le beau dans les rues de Vienne à cheval derrière la voiture de l'Empereur, aux grandes cérémonies où je remplace le grand chambellan. Il n'y a que la confusion et les ruades ou les lançades des chevaux quand on monte, ou qu'on descend du sien, qui soient désagréables. C'est plus dangereux qu'une escarmouche de housards ⁶⁵.

À Fontainebleau, l'exercice masculin de la chasse concurrence ouvertement l'usage mixte de la promenade de cour, placée sous la houlette de la reine. Le comte d'Artois, bien résolu à enrôler le prince de Ligne dans son équipage, engage avec le promeneur réticent, soucieux d'accompagner Marie-Antoinette dans ses pérégrinations, une course poursuite dans les pièces du château, au terme de laquelle Ligne s'ouvrira la joue sur la pointe d'un clou. Ici aussi, l'opposition entre un art de la chasse, qui concurrence ailleurs celui de la guerre, et une pratique galante peut avoir des effets dramatiques. Ils seront symbolisés par un champ sémantique qui dénote l'*habitus* militaire du narrateur et la violence du métier des armes.

⁶³ *Fragments*, p. 307-309.

⁶⁴ Alain MONTANDON, *op. cit.*, p. 45.

⁶⁵ *Fragments*, p. 172.

J'ai eu le plaisir d'être souvent têtue avec les souverains qui sont quelquefois despotes, dans leurs plaisanteries. M^r le comte d'Artois [...] voulut me faire aller à la chasse du sanglier, avec lui. *Demain à sept heures*, me dit-il. *Non, Monseigneur; d'abord c'est de trop bonne heure : et puis la reine veut que j'aïlle jusqu'à la croix de Toulouse, à cheval avec elle. – Je ne le veux pas. – Cela ne s'en fera pas moins. – Tu viendras avec moi. – Non, Monseigneur. – Je t'en donne ma parole d'honneur. – Et moi la mienne que cela ne se fera pas.* Le lendemain à six heures, grand tapage à ma porte. Le jeune prince *l'attaque*. [...] je *m'échappe* [...] je traverse les cuisines du roi, où vingt marmitons, avec autant de *broches* me donnent la *chasse*, me prenant pour un empoisonneur de Sa Majesté. Je traverse un cercle de porteurs qui me prennent pour un *assassin*, et se *mettent en campagne* après moi, avec leurs *grands bâtons* de chaise. [...] je me cache [...] je suis *trahi* par des ouvriers [...] je m'élance de l'autre côté : et en voulant me lever de l'autre côté des coulisses, j'y rencontre un grand diable de clou qui me déchirant toute la joue droite, me met tout en *sang*. Le prince s'en désole, me console, m'embrasse cent fois : et va à la chasse et à ses sangliers. Je me mets bien du sel dans ma plaie. Je l'arrose d'eau-de-vie. Je prends mon mouchoir. Je trouve la reine qui m'attendait : et je monte à cheval avec elle. C'est ainsi que quoique j'en souffrisse beaucoup, car il faisait un froid terrible, je soutins la parole d'honneur que j'avais donnée ⁶⁶.

L'empressement du prince à rejoindre Marie-Antoinette est bien compréhensible. Par l'entremise de la promenade équestre, s'instaure avec la reine un aparté, même si cette relation privilégiée encourt constamment la perturbation des fâcheux. Ces promenades, dans l'intimité d'une société choisie, correspondent à un espace-temps de confession, entendue dans sa dimension d'autoréflexivité et selon une acception de confiance partagée ou de complicité. Elle contraste avec d'autres excursions, pourtant de nature identique, que le partage élargi à d'autres personnalités posait en mise en scène des intrigues interpersonnelles dont regorgeait l'entourage de la reine. Les remembrances du narrateur immortalisent ainsi le théâtre des derniers plaisirs offerts par la cour de France : les divertissements de la terrasse de Versailles et les cénacles du petit Trianon.

C'était à de semblables promenades à cheval, tout seul, avec la reine, quoiqu'entourés de son fastueux cortège royal, qu'elle m'apprenait mille anecdotes intéressantes qui la regardaient : et tous les pièges qu'on lui avait tendus pour lui donner des amants. [...] La duchesse de Duras quand elle était de semaine nous accompagnait à cheval. Mais nous la laissions avec les écuyers : et c'était une étourderie de la reine, et l'un de ses plus grands crimes puisqu'elle n'en faisait point d'autres, que de négligence à l'égard des ennuyeux et ennuyeuses qui sont toujours implacables. Toutes ces promenades du bois de Boulogne, de Verrière, indépendamment des chasses, étaient trop jolies pour qu'on ne les enviât pas. C'est de même qu'on nous a gâté nos charmantes et innocentes nuits de la terrasse de Versailles qui avaient l'air de bals d'opéra. Nous écoutions des conversations, nous faisons et essayions des méprises. Je donnais le bras à la reine. Elle était d'une gaieté charmante. Nous avions quelquefois de la musique dans les bosquets à l'orangerie [...]. Il y avait quelquefois dans tout cela, plus d'intrigue de Cour que d'amour. Le duc de Guignes fut de l'une plutôt que de l'autre. Il donnait dans nos promenades du parc le bras à Madame et

⁶⁶ *Ibid.*, pp. 97-98.

à M^{me} la comtesse d'Artois, et voulait donner, disait-on son cœur à la reine, ou le prendre. Bien des raisons, enfin, et des méchancetés, firent tomber encore ce passe-temps : car apparemment qu'il est dit qu'on ne peut jamais s'amuser à la Cour⁶⁷.

La promenade fait partie intégrante du cortège des réjouissances aristocratiques et son évocation se délite presque naturellement dans le récit des chasses, des voyages et des différentes composantes qui égayent les bals et les fêtes galantes au cœur d'une géographie épicurienne qui fait passer le narrateur de villégiature en villégiature. L'extinction des plaisirs à la cour de France poussera Ligne à chercher à Vienne ou à la cour du duc de Wurtemberg les plaisirs d'une société nouvelle et d'agréables spectacles, qui s'y révéleront tout aussi éphémères.

Comme Schönbrunn et Laxembourg étaient brillants et agréables alors ! François I^{er} aimait les fêtes sans apprêt, les femmes et les jeunes gens. [...] J'ai vu trois semaines de fêtes enchanteresses à Chantilly, des spectacles et des séjours de Viller Coloret, où tout ce qu'il y avait de plus aimable était rassemblé. J'ai vu des voyages magiques de Lille Adam. J'ai vu les délices du petit Trianon. Les promenades sur la terrasse, les musiques de l'Orangerie, les magnificences de Fontainebleau, les chasses de S^t Hubert, les voyages de Choisy, Marli & a et j'ai vu tout diminuer, et périr tout à fait⁶⁸.

« Tout m'est plaisir » : démocratisation, promenade libertine et urbanisme européen

Les promenades qui conduisent Ligne à l'intérieur des différentes capitales européennes ont induit une réflexion théorique véritablement originale qui a engendré des plans d'urbanisme et quelques soucis de réformes sociales qui s'inspirent d'une refonte métissée de ces différentes expériences.

La fréquentation du Prater et de l'Augarten a progressivement fait place dans le chef de Ligne à une autre forme d'ostentation que celle déployée à Versailles. La politique de Joseph II, qui s'attachait à frapper l'opinion et à soigner « son image de souverain proche du peuple » avait en effet contribué à briser les barrières qui régissaient la stricte stratification sociale de la société viennoise. À peine corégent, Joseph II fit ouvrir, en 1766, sa réserve de chasse, devenue le parc et les jardins du Prater, à « un public de badauds ». Il s'y créa des auberges et des animations qui transformèrent en profondeur non seulement la fréquentation, mais aussi la pratique

⁶⁷ *Fragments*, pp. 98-99. On relèvera le même empressement dans le *Nouveau recueil* de Weimar (*NRW*, vol. 1, p. 23) : « La certitude où est la reine que si je m'approche d'elle ce n'est que pour lui demander si elle ira promener à cheval au bois de Boulogne, ou si nous aurons de la musique à l'orangerie, fait que je suis sûr de la sérénité de son front et de l'agrément de son sourire, et parmi ceux ou celles qui ont le bonheur, comme moi de vivre dans sa société intime, je vois sa peur de mécontenter quelqu'un toujours prêt à demander un régiment ou un évêché pour un parent ou un amant ».

⁶⁸ *Fragments*, p. 80. Sur les aménagements du Laxembourg, voir Géza HALÓS, *Romantische Gärten der Aufklärung. Englische Landschaftskultur des 18 Jahrhunderts in und um Wien*, Wien-Köln, Böhlau, 1989, pp. 218-231.

de la promenade de civilité⁶⁹. En 1785, il étendit cette démocratisation au parc de l'Augarten, proche de la vieille ville, qui accueillit à son tour les différentes classes sociales, des concerts matinaux et un espace réservé aux spectacles de pyrotechnie qui pouvait accueillir jusqu'à 25 000 spectateurs. D'étroites codifications mondaines régissaient cet univers de plus en plus diversifié. Dans la « Liste de ses petits malheurs », Ligne se lamente de ne parvenir à s'adapter aux horaires des promeneurs, qui sont un peu partout implicitement réglementés.

Quand je vas au Prater tout le monde en revient. J'arrive trop tard partout⁷⁰.

Un regard avisé sur les habitudes et le caractère du prince n'invite guère à la compassion. Ligne manifeste en effet souvent une indépendance et peu d'empressement à faire « acte d'extériorisation sociale ». Cette désinvolture se retrouve dans le peu d'attention que Ligne entend prêter – sur le plan personnel – à la mode et à l'élégance, dans son refus, par facilité, de se plier aux usages vestimentaires importés d'Outre-Manche :

Ai-je dit quelque part que je n'ai jamais suivi la mode ? Elle m'est venue trouver quelquefois et a passé souvent autour de moi. Pour ne pas perdre mon temps à plusieurs toilettes, je n'allais jamais en cabriolet. J'ai toujours eu un frac noir : et jamais l'enseigne de l'anglomanie, en bottes, chapeau rond &a⁷¹.

Alors que depuis les dernières décennies du xviii^e siècle, les représentations des promeneurs en vêtements de mode attestent « une vision consensuelle de la promenade élégante et donnent une certaine image d'un certain public »⁷², Ligne opte pour un apparent déclassement qui, sous de faux-semblants, se révèle en réalité le gage de son originalité et constitue en soi une manière de distinction. Pour aider le promeneur novice ou le voyageur de passage, des ouvrages lithographiés se répandent à la fin du xviii^e et au début du xix^e siècle. Ils consignent les heures d'affluence, dessinent les costumes, témoignent de la fréquentation et font état du déplacement des foules en fonction de l'alternance des attractions. Un volume rassemblant les lithographies de Madou a dressé, en 1837, pareil panorama, dont Ligne n'aurait pu prendre connaissance, mais qui concernait un jardin qu'il connaissait bien puisqu'il jouxtait son hôtel particulier : le parc de Bruxelles⁷³. Or, Ligne prend littéralement le contrepied de ces entreprises éditoriales :

⁶⁹ Hervé HASQUIN, *Joseph II. Catholique anticlérical et réformateur impatient 1741-1790*, Bruxelles, Racine, 2007, p. 248. *Stadtparks in des österreichischen Monarchie 1765-1918*, Géza HAJÓS éd., Wien-Köln, Böhlau, 2007 ; Franck DEBIÉ, *Jardins de capitales. Une géographie des parcs et des jardins publics de Paris, Londres, Vienne et Berlin*, Paris, CNRS, 1992.

⁷⁰ *Fragments*, p. 226.

⁷¹ *Ibid.*, p. 326.

⁷² Cécile PIEAU, « La mode, le vêtement et la beauté : pigments de la peinture sociale de la promenade dans les jardins publics parisiens ? Des portraits de la cour en mode à la galerie des modes 1686-1788 », dans Daniel RABREAU, Sandra PASCALIS (éd.), *La nature citadine au siècle des Lumières. Promenades urbaines et villégiature*, numéro spécial des *Annales du Centre Ledoux*, vol. 5, 2005, pp. 232-233.

⁷³ Voir notamment à ce sujet le recueil de lithographies de Madou sur le parc de Bruxelles : *Promenades au parc de Bruxelles*, paru en 1837, conservé à la Bibliothèque royale de Belgique

[...] tout le reste serait ouvert, ainsi que la promenade générale. Point d'heure réglée, point de ces cloches aux sons aigus qui appellent les moines au réfectoire. Qu'on dîne, qu'on se couche à l'heure qu'on veut. Les jeux de hasard altéreraient le calme que cette campagne doit respirer ; sans cela je les préférerais aux jeux de commerce, puisqu'ils ne durent pas si longtemps et que j'aime mieux [...], qu'on perde son argent que son temps, dont chaque minute est précieuse. Les femmes ne feraient pas quatre ou cinq toilettes ⁷⁴.

Les menus décalages de Ligne par rapport aux usages n'affectent d'ailleurs que l'aspect ostentatoire de sa promenade ⁷⁵. Alors que plusieurs règlements, parus notamment à Paris ou à Londres, s'inquiètent de l'encanaillement des jardins publics et se vexent du métissage social des foules ⁷⁶, le prince ne s'offusque jamais de l'ouverture des parcs au grand public. *L'Utopie ou règne du grand Selrahcengil* s'inspire d'ailleurs directement du modèle viennois pour dresser les plans d'un espace idéal – semi-privé, semi-public –, et pour rompre, du moins partiellement, avec la visibilité sociale et l'élitisme de la clôture aristocratique du jardin français, toujours observée au Cours-la-Reine ⁷⁷ :

Une partie de ces jardins était pour le public ; et il y avait tout ce qui pouvait le divertir en jeux, chansonniers, danses et guinguettes. Plusieurs autres parties étaient destinées à des sociétés, qui en demandaient les clefs pour y passer toute la journée ⁷⁸.

Les réflexions de l'auteur confèrent à la promenade un rôle politique et une place privilégiée parmi les divertissements censés favoriser l'épanouissement des différents ordres et assurer la félicité publique. Il recommande dès lors des créations plus nombreuses ou plus audacieuses destinées à accueillir le peuple et à favoriser la coexistence joyeuse et bénéfique des classes sociales.

sous la cote [7^e Cl. v F Prom. / Est. Madou 40], et qui fait état des mouvements au sein du parc suivant les différentes heures de la journée.

⁷⁴ COB, p. 104.

⁷⁵ Ailleurs, Ligne se révèle par exemple très au fait de tout ce qui touche aux équipages et n'hésite pas à faire étalage de ses talents de négociateur au profit d'une jeune danseuse de l'Opéra, M^{lle} Dervieux (1752-1826) : « Elle mourait d'envie d'avoir un bel équipage pour Longchamp. Je trouvai pour mille écus une voiture qui en valait 4, et qu'un étranger qui était parti avait commandée. Je dis à la petite Dervieux qu'elle devait dire à son maréchal de France que cela ne lui avait coûté que la moitié de la valeur. Elle eut tout ce qu'il y avait de plus élégant, et mille écus de profit. M^r de Soubise crut avoir fait une bonne affaire, et avec mes 3 mille francs, je lui en procurai autant, et la voiture qui en valait 12. N'est-ce pas un tour de filou ? Je n'en sais rien. Je n'y attachai qu'une idée de gaieté et d'obligence » (*Fragments de l'histoire de ma vie*, Jeroom VERCRUYSE éd., Paris, Champion, 2001, vol. 2, p. 351).

⁷⁶ Voir à ce sujet Laurent TURCOT, « Entre promenades et jardins publics : les loisirs parisiens et londoniens au XVIII^e siècle », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 87, 2009, p. 654.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 649.

⁷⁸ Charles-Joseph DE LIGNE, « Utopie ou règne du grand Selrahcengil », dans *Œuvres*, Bruxelles, Van Meenen, 1860, vol. 1, p. 214.

On ne s'occupe pas assez du peuple, on devrait songer à l'amuser. On s'amuserait soi-même. On fait une dépense immense pour des soupers de deux cents couverts et des bals parés ensuite, où l'on baille plus que l'on danse. Si l'on donnait les violons au peuple sur une place ou dans une plaine hors de la ville, si on lui donnait bien à manger ou bien à boire, si on le divertissait par quelque spectacle, si l'on s'entendait pour une course, une fête, une mascarade, qui fit plaisir à être vue, on serait sûr de voir toujours de la joie dans un pays. [...] si l'on réchauffait le goût des anciens pour ces plaisirs innocents, si l'on rétablissait quelqu'ancien usage, si l'on se mêlait dans tout cela avec tous ces gens des villes ou des campagnes, on en aurait mille bénédictions et on en ferait des heureux. Il faudrait des promenades publiques bien entretenues, et un membre du gouvernement chargé du plaisir comme étant la chose la plus intéressante d'une administration. La confusion des états, l'amour qui se mettrait sûrement au milieu de tout cela, les acclamations publiques, l'air de liberté, les cris de joie, la musique, les chansons, rompraient cette uniformité de vie si triste à laquelle on s'habitue à présent si platement partout ⁷⁹.

Ligne se plaît à pointer le rôle central et l'utilité que revêt la promenade au cœur des menus plaisirs populaires. À ce titre, elle trouve encore son rang dans le projet de « dictionnaire de philosophie pratique et morale » que l'auteur souhaiterait substituer à « l'éloquente description des sciences, des arts et des métiers » qui forme l'*Encyclopédie*. Chaque ordre trouverait au moins dans l'utilité de cet opuscule « les moyens » d'« entretenir toujours la paix avec soi-même » :

Qu'on parle des récréations, du profit, des heures d'ouvrage ou de repos, des repas[,] des promenades des dimanches du cordonnier, du tailleur etc.[,] de son ménage, de sa femme, de son intérieur, du bonheur de la médiocrité, qui l'empêche de craindre la banqueroute à la ville et la disgrâce à la Cour ⁸⁰.

En insistant sur la mixité sociale (« la confusion des états »), la cohabitation pacifique des différents ordres, la dimension récréative de la promenade et l'« air de liberté » qui s'y répand, l'auteur étend de fait au jardin public la réalité évidente d'une autre métamorphose urbaine : celle qui préside à la création des boulevards et à l'expansion d'une végétation urbaine, entraînant de « nouvelles modalités d'appropriations citadines par la population » ⁸¹. Les reconstructions de Ligne correspondent en effet point par point aux implications de l'évolution sociale de la promenade dont Caraccioli a noté, en 1768, les bouleversements à l'intérieur du tissu parisien. Aux Tuileries et au Palais-Royal règne une réelle « égalité des conditions ». Sur les boulevards, où se mêlent progressivement les activités récréatives, résidentielles et commerciales dans une espèce de « foire perpétuelle », la succession des équipages témoigne *a contrario* de la confusion des fortunes et balaie simultanément toute discrimination sociale et « tout rituel de visibilité » ⁸². En 1782, Lerasle consigna à son tour, dans son *Encyclopédie méthodique*, le côtoïement, voire la confusion, de

⁷⁹ *Mes Écartés*, pp. 268-269 [128], 448 [125].

⁸⁰ *Ibid.*, p. 660.

⁸¹ Laurent TURCOT, « Entre promenades et jardins publics », *op. cit.*, p. 648.

⁸² Louis-Antoine DE CARACCIOLI, *Dictionnaire critique, pittoresque et sentencieux, propre à faire connaître les usages du siècle ainsi que ses bizarreries*, Lyon, Duplain, 1768, t. 2, pp. 332-333. Laurent TURCOT, « Entre promenades et jardins publics », *op. cit.*, p. 651.

toutes les conditions sur le boulevard parisien et la liberté qui y régnait au même degré que dans la vision de Ligne :

[...] le simple plébéien va de pair avec le grand seigneur, que toutes les conditions se polissent en se confondant. [...] Un Suisse impitoyable n'en chasse pas la jeune fille en simple déshabillé, l'ouvrier en veste, comme aux Tuileries & au Luxembourg ; la liberté règne, & cependant il n'en résulte aucun désordre ⁸³.

Les différents modes de promenade s'informent réciproquement dans les plans lignistes mais ils ne cèdent pas systématiquement au décloisonnement décomplexé des ordres sociaux. La discrimination ne s'opère cependant pas, chez le prince, entre des lieux de promenade comme on y assiste à l'échelle européenne. À Paris ou Londres, les nouvelles réalités urbaines entraînent en effet la coexistence d'usages antagonistes. Certains promenoirs, clos et élitistes, s'attachent à sauvegarder le rituel de visibilité cher à l'aristocratie et la haute bourgeoisie (les Tuileries, Kensington Gardens, St. James'Park,...) tandis que d'autres, à l'instar du Prater, de l'Augarten ou d'Hyde Park, encouragent la mixité sociale, doublée du développement chamarré de la promenade publique des boulevards. Lorsqu'il opte pour une coexistence distincte des conditions et pour le cantonnement marqué d'échanges tempérés, Ligne le fait au sein d'un même espace grâce à l'aménagement de lieux de privauté ou au moyen d'une division reposant sur des indices matériels tangibles, sans que ceux-ci incarnent une réelle stratégie d'évitement. La réglementation de la géographie sociale de la promenade est entraînée en ces cas par une visée réformatrice d'ambition plus vaste que la simple codification des plaisirs. Mixité et démocratie ne vont alors plus de soi aux yeux de l'aristocrate :

Je ne m'étonne pas que tout aille si mal. Tous les ordres sont confondus. Le magistrat a l'air d'un mousquetaire. Celui-ci d'un abbé. Et l'abbé de tous les deux. Il faudrait que l'éducation fut plus distinguée. [...] Je séparerais les deux premiers ordres, et j'abolirais à la vérité, le troisième. [...] L'habit, la tournure, les talents, les occupations, les plaisirs des gens de lettres, et des gens de plume seraient tout différents. Ils auraient des bancs séparés aux spectacle[s], aux temples, et aux promenades. À plus forte raison, des tables, et des logements à part. Les conversations rouleraient toujours sur leur métier respectif, ils s'instruiraient. Ils deviendraient meilleurs. Et le souverain, et l'orphelin auraient de meilleurs défenseurs ⁸⁴.

À l'instar des voyageurs contemporains, Ligne encourage et participe aussi à la mobilité des idées urbanistiques qui inspirent les jardiniers et les pouvoirs publics de part et d'autre de la Manche. Lorsqu'il recense la beauté des promenades illuminées et l'architecture des jardins londoniens, il ne s'agit pas seulement pour l'auteur de souligner la suprématie européenne de la ville, qui, en termes d'égalité sociale ou de commercialisation des loisirs en impose même aux villes italiennes les plus pittoresques. Son ambition consiste à réaffirmer la fonction récréative des villes

⁸³ LERASLE, *Encyclopédie méthodique, Jurisprudence, tome neuvième et dixième contenant la police et les municipalités*, Paris, Panckouche, 1782, p. 440, cité par Laurent TURCOT, « Entre promenades et jardins publics... », *op. cit.*, p. 650.

⁸⁴ *Mes Écarts*, p. 200 [34].

modernes et à tracer des parallèles, destinés à faire évoluer la configuration de Paris de façon à lui rendre un « air de fête » qui seyait si bien « au caractère des Français ».

Londres m'a encore plus surpris que Venise. Je pouvais m'imaginer une ville au milieu de la mer. Il n'y a qu'à penser à une inondation qui fait des canaux de toutes les rues et on aura une idée de Venise. Mais des promenades illuminées, des concerts charmants, des édifices magnifiques, des jardins superbes, une rivière qui ajoute à tout cela une variété et mille spectacles différents, tout ce que l'on pourrait imaginer pour la fête la mieux entendue, se trouve tous les jours en quatre ou cinq endroits à Londres. L'égalité, l'indifférence, la liberté point de devoirs. Des filles charmantes, du fruit excellent... il n'y a pas là une seule raison pour s'y pendre⁸⁵.

Si Ligne pouvait convenir que les boulevards parisiens se transformaient en effet en un « espace de croisement des fonctions urbaines (commerciales, récréatives et résidentielles) »⁸⁶, il n'était pas prêt cependant à cautionner l'engouement de Caraccioli qui conférait aux promenades publiques de Paris un « dynamisme singulier ». La discipline des jardins à la française, la monotonie des allées et l'incapacité des Parisiens à tirer profit de la Seine, comme les Anglais tiraient profit de la Tamise, invitaient le prince à boudier les hauts lieux culturels et mondains de la capitale⁸⁷. Le témoignage et l'étonnement des voyageurs étrangers avaient pareillement le don de l'exaspérer :

Si je me mets à parler des maisons de France, je ne finirai pas ; tout y paraît beau. On est étonné, on est ravi ; mais ce ravissement passe bien vite. Elles perdent à l'examen. On a tout vu d'abord ; on s'y ennuie. Elles se ressemblent toutes. De malheureuses règles mal entendues, ont produit une patte-d'oie, un parterre, des bosquets à la droite, pareils aux bosquets de la gauche. Des arbres épuisés, des charmilles languissantes, des chemins labourés, où l'on ne peut pas se promener, une verdure malsaine [...]. Des jardins enfin qui ressemblent à ceux que l'on met sur nos desserts. [...] [La vue de la campagne] dédommagerait au moins de tout ce que ces parcs, superbes aux yeux des voyageurs imbéciles, m'offre de triste et de mal entendu. Il faut encore y joindre la perte de sa liberté, et le possesseur s'enferme dans sa triste possession⁸⁸.

Alors que le débat fait rage dans la seconde moitié du XVIII^e siècle entre les fervents admirateurs de la rigidité classique et les partisans de l'anglomanie qui envahit le continent, la position de Ligne ne tranche en faveur d'aucun des deux camps. À cette anglomanie, il oppose ses exagérations qui trahissent l'héritage des jardins « anglo-chinois » ; il tient grief au style français d'épuiser l'art et le somme, comme dans l'exercice littéraire, de revenir à plus de naturel : « je parie que le jardin de Montaigne était naturel comme lui »⁸⁹. Parmi les bastions les plus réactionnaires, sa correspondante Madame de Genlis ne voulut jamais rien concéder à l'Angleterre

⁸⁵ *Mes Écartés*, pp. 315 [281], 163 [110], 493 [267].

⁸⁶ Laurent TURCOT, « Entre promenades et jardins publics », *op. cit.*, p. 652.

⁸⁷ *COB*, p. 54 ; « Comme vous valez mieux que moi, vous voyez tout ancien et moderne ; et moi, je ne dois qu'au maréchal de Lacy, qui me pria de le promener dans Paris, d'avoir vu le Dôme des Invalides et le tombeau du cardinal de Richelieu » (*NRW*, vol. 2, p. 156).

⁸⁸ *COB*, p. 101.

⁸⁹ *COB*, pp. 97, 19, 32-33.

ni à une esthétique importée qui s'avérait pour elle synonyme d'une décadence du goût et des mœurs nationales. Les philosophes modernes, Voltaire en tête, avaient, selon elle, accéléré une corruption généralisée qui expliquait qu'en 1822, le public continuât toujours de se repaître de toutes les importations anglo-saxonnes. D'amères déplorations ne ramèneraient jamais le grand goût des plaisirs perdus.

Nous nous contentions dans ce temps, de nos brillantes voitures à sept glaces, de nos coursiers à superbe encolure ; nous aimions beaucoup mieux dans nos fêtes des carousels et des tournois que ces courses mercenaires où la seule vitesse tient lieu de noblesse et d'élégance aux chevaux, et dont l'amour de l'argent, formant tout l'intérêt, profane la nature en transformant les gazons fleuris et les pelouses en tapis de jeu ; nous préférions la conversation au thé, au punch à la cohue, enfin nous étions François ! Nous admirions les plus magnifiques jardins de Le Nôtre ; on n'y voyait point de palais placés dans des prairies, des ponts sans nécessité, des ruines et des tombeaux sans souvenir ; nous pensions que des parodies mesquines et ridicules ne sont point d'ingénieuses imitations de la nature ; les beaux-arts portés alors au plus haut point de perfection, n'offroient rien de puénil, de faux, d'imposteur, et s'ils voulaient produire des illusions, le bon goût, toujours ami du vrai, exigeait qu'elles fussent parfaites, il prescrivait des bornes à l'idéal et des règles à la fiction⁹⁰.

L'étroite complicité entre morale et valeurs nationales poussèrent Genlis à expliciter par le climat et le « ciel nébuleux de Grande-Bretagne », la correspondance du goût anglais pour les « idées mélancoliques » et les « scènes lugubres ». L'apostasie était quant à elle la cause de ces débris d'églises, d'ermitages et de prieurés dispersés à travers le pays ; ceux-ci étaient responsables de l'attrait poétique pour les ruines et les tombeaux qui avaient peu à peu envahi les jardins français. Ligne ne pouvait souscrire à pareille appréciation et ne goûtait guère le promenoir des « incomparables allées, si longues et si bien réglées » du Cours-la-Reine⁹¹. Il condamnait au contraire avec virulence l'ordonnement des allées à la façon de Le Nôtre :

Le jardin d'Éden est ce qu'il y a de mieux, en faveur des Anglais. Il est beau de pouvoir compter le paradis terrestre à soi. Le peu que nous apprend Moïse, nous fait voir au moins, que ce n'est pas Le Nôtre qui l'a planté⁹².

Le prince remettait ainsi en cause tous les principes qui avaient servi de guides à l'agencement du jardin à la française. Hormis le rituel d'ostentation ou d'extériorisation qui mettait en jeu son identité individuelle et sociale, Ligne ne voyait d'autre intérêt à fréquenter les allées-promenades des Tuileries :

⁹⁰ Stéphanie Félicité DU CREST, comtesse DE GENLIS, *Les dîners du baron d'Holbach dans lesquels se trouvent rassemblés, sous leurs noms, une partie des gens de la cour et des littérateurs les plus remarquables du XVIII^e siècle*, Paris, Trouvé, 1822, p. 6-7. L'auteure reprend ici des distinctions qu'elle avait consignées auparavant dans son *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la Cour ou L'Esprit des étiquettes et des usages anciens comparés aux modernes* (1818).

⁹¹ Denis LANGLOIS, *Le Cours de la Reyne ou le grand promenoir des parisiens*, Paris, Langlois, 1649, p. 5, cité par Laurent TURCOT, « Entre promenades et jardins publics », *op. cit.*, p. 648.

⁹² COB, p. 53.

Si ce n'est pas l'habitude, la curiosité et plus encore, l'envie de se faire voir, que celle de voir, irait-on aux Tuileries ? C'est une hérésie horrible, j'en conviens. Je vois lancer sur moi l'anathème et la foudre de tous les vieux Français, mais les Tuileries m'ennuient comme un opéra de Lully. C'est absolument la même chose. Pour admirer, faut-il donc s'ennuyer ? C'est du piquant que le génie doit jeter sur ses grandes productions : et si le génie les commence, l'esprit doit achever. La belle proportion de toutes les parties des Tuileries tourne même contre elles ; car on ne les dirait pas aussi grandes qu'elles le sont ; et c'est encore un avantage des sinuosités, des lignes courbes, des morceaux détachés de ceux qui sont presque cachés, des effets de la lumière, de la science des contours, des grandes ombres au tableau, et de tout ce que je voudrais enfin voir s'établir en France, de faire paraître un terrain six fois plus considérable qu'il n'est⁹³.

La sensibilité de l'homme des Lumières s'affranchit progressivement de la rigidité d'une esthétique louisquatorzième – « Louis XIV n'était pas philosophe, et il n'y a que les âmes sensibles qui aiment les tableaux de villages et des champs »⁹⁴ – pour substituer aux chemins des Tuileries l'expression naturelle de la campagne dont s'approche au plus près le jardin à l'anglaise, propice à la méditation philosophique, et à l'épanouissement des aspirations de l'âme et du cœur.

C'est dans ces allées dont ne voit pas le bout qu'on fait le plus de chemin, sans s'en douter. On en aurait peur, si on le savait. Ah ! que les amants en connaissent le prix. On prétend que c'est là qu'ils se promettent d'aimer plus que jamais. Ils baisent mille fois la dernière preuve d'amour qu'ils ont reçue. C'est là qu'en se croyant seuls au monde, ils mènent bien vite ce qu'ils aiment, lorsqu'ils l'ont trouvé. On dit qu'ils s'y disent bien des choses ; ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'en ai jamais entendu de tendres au Luxembourg et que je n'en ai jamais senti dans tous ces beaux jardins de Paris.

Je n'en puis dire autant de quelque autre, où par exemple, je me suis vu l'autre jour attendri jusqu'aux larmes. [...] Si vous n'êtes pas des cœurs endurcis, asseyez-vous entre les bras d'un saule, au moulin joli, sur le bord de la rivière. Lisez, voyez et pleurez, ce ne sera pas de tristesse, mais d'une sensibilité délicieuse. Le tableau de votre âme viendra s'offrir à vous⁹⁵.

Ligne nourrit ici l'ambiguïté de la notion de nature et la dialectique qui sépare la nature citadine de la campagne. Mais ce rejet des promenades symétriques est également porteur de signification sociale. Il est lui aussi symptomatique de l'érosion des hiérarchies visibles et, plus largement, des procédés de distinction ostentatoire qui caractérisera les promenades provinciales aménagées dans la seconde moitié du XVIII^e siècle⁹⁶.

Pour l'heure, Ligne souhaite à Paris et au Luxembourg des fontaines, voire des « cascades », qui « purifient, rafraîchissent et vivifient tout ». Il encourage les jeux publics qui égaieraient le jardin, « abandonné à de vieux diseurs de bréviaires, des nourrices et d'anciennes Croix de St. Louis ». Il souhaite que l'on imagine une

⁹³ *COB*, pp. 110-111.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 112.

⁹⁵ *Ibid.*, pp. 117-118.

⁹⁶ Voir Alain MONTANDON, *op. cit.*, pp. 56-57.

meilleure manière de l'éclairer, avance la fin des supplices en place de Grève, la fermeture des tripots et pour financer ces aménagements des « impôts sur le luxe seulement, en encourageant au luxe »⁹⁷. Le prince regrette l'air de ruine du vieux Louvre et prie pour qu'il redevienne le séjour des rois et retrouve la splendeur passée que lui avait conférée les aménagements de Claude Perrault. Il propose de raser les maisons avoisinantes, de bâtir des galeries, fait vœu d'y instaurer des ballets et des spectacles. Il y encourage des parties « de chasses, de promenades et de traîneaux », des navigations, des tournois même, susceptibles de faire revenir l'heureux temps de « la chevalerie, de la galanterie et de l'audace ». Il avance un plan pour relier les quartiers, imagine la création d'une place s'étendant depuis les Tuileries jusqu'au palais, envisage de nouveaux logements, la construction de colonnades et de portiques « sous lesquels on puisse se promener ». Il rêve enfin de porter de nouvelles statues aux Champs-Élysées et ne fait de concession qu'à la belle « promenade couverte, & éclairée » du Palais-Royal qui « produit un effet commode & superbe »⁹⁸. L'idée de redresser l'urbanisme parisien a pour ambition évidente d'essayer pareil embellissement auprès d'autres villes et d'autres provinces du royaume, de tracer au plan physique les avenues qui conduiront le peuple au bonheur et qui, en conséquence, consolideront la représentation et la présence bienfaisante du pouvoir politique à travers la rénovation de la voirie et du paysage des allées plantées.

Ceux qui languissent dans les Provinces, dont les villes suivront l'exemple de la première du Royaume, seront employés à raccommo-der les chemins. Rien ne fera rougir l'humanité ; & l'esprit jamais interrompu par aucun tableau désagréable, sera tout au bonheur, la gloire, la reconnaissance & la fidélité. On aimera, on servira bien un Roi juste. On adorera & on servira avec enthousiasme, une Reine, qui mériterait d'être celle du monde⁹⁹.

Il serait erroné toutefois de limiter aux échanges entre les deux mégapoles de Paris et de Londres, le rôle de « vecteur de renouveau et de transformation des villes modernes »¹⁰⁰ qui alimentent l'identité européenne des Lumières. Parallèlement à la conception des jardins de Belœil qui empruntent à tous les genres, Ligne étoffe le modèle londonien des réalisations qu'il a connues dans l'Empire :

Autre blasphème. Le Vauxhall, les autres promenades publiques de Londres, sont supérieures à celles de Paris. Le grand jardin de Dresde me faisait plus de plaisir, avant de l'avoir gâté moi-même, en y faisant tirer des coups de fusil, la guerre passée, et si l'on avait plus de soin, ou moins de soin de la Augarten et du Prater, dans les faubourgs de Vienne, je les aimerais cent fois mieux. Si l'on défranchait celui que monsieur Durazzo avait créé sur les bords du Danube et si l'on travaillait un peu à celui de Rohr, ils seraient bien supérieurs à ce que le goût des filles, des jeunes gens et des agréables artistes a produit en petites maisons autour de Paris¹⁰¹.

⁹⁷ Charles-Joseph DE LIGNE, « Mémoire sur Paris », dans *Mélanges de littérature*, Philosopolis [Belœil], 1783, t. 2, pp. 140-141.

⁹⁸ *Ibid.*, pp. 129-130, 133, 143-146.

⁹⁹ *Ibid.*, pp. 144-145.

¹⁰⁰ Laurent TURCOT, « Entre promenades et jardins publics », *op. cit.*, p. 646.

¹⁰¹ COB, pp. 111-112.

La démocratisation de la promenade trouve encore grâce aux yeux de Ligne sur un plan plus personnel. L'ouverture presque indifférenciée des jardins publics présente en effet d'indéniables avantages pour la pratique libertine de la promenade. Lorsqu'elle ne réserve pas un espace à la rencontre avec une série de personnages marginaux¹⁰² et de semi-mondaines, l'exploration concupiscente des bosquets offre aux couples « décalés » un confortable anonymat à l'écart des allées centrales bondées. Le prince n'hésite jamais à étendre son comparatisme aux choses de l'amour :

J'aime à voir la vertu arrachée au vice. C'est l'impudence et l'impudeur qui heureusement le rend odieux. Sans cela il serait trop aimable. Les Italiennes en dégoûtent. Les Anglaises lui prêtent les charmes de la candeur. J'y ai pris toutes les filles aux vaux-hall, et au ranelagh pour les plus honnêtes femmes de l'Europe et de l'Amérique. Comme il n'y a pas de caractère en Allemagne, ni vices, ni vertus nationales, tout y dépend de la discipline. Celle de Prusse est la première en filles, apparemment comme en soldats¹⁰³.

Perdus au sein des masses viennoises, les ébats de Ligne avec Joséphine Welderen confirment la dimension transgressive des promenoirs et l'anonymat de la foule :

Le 1^{er} de mai un fou d'Anglais donne un bal superbe à toute la ville, à l'Augarten, sans connaître personne – *Au moins Madame de Rougé, je voudrais voir Vienne un jour, après y avoir été trois ans. – Mademoiselle perdre un jour plutôt ou plus tard, allez-y.* Elle ne le fut pas. Car je la trouvai. Il n'y eut pas de perte de temps non plus ; car son peu d'expérience, et l'enthousiasme qu'elle m'inspira ne ressemblant à personne, firent que nous ne nous quittâmes point. Il y eut peut-être un peu de perte de réputation, si l'on nous avait remarqué au milieu de 3 ou 4 000 danseurs, déjeuneurs et promeneurs : mais point de perdition¹⁰⁴.

Lorsque le rôle prégnant de la femme au sein de la promenade de civilité s'efface en raison de son caractère de « belle inconnue », le prince peut déployer ses ruses afin d'échapper aux convenances de la promenade de civilité qui s'abîme, à l'écart, dans le plaisir des sens :

Quelle charmante société que celle de n'en avoir pas ! c'est-à-dire d'être bien avec une femme qui ne connaissait personne, comme une M^{me} de Maghes par exemple, à son arrivée à Paris. Je voyais mes connaissances sans être vu. J'allais à tous les spectacles, à toutes les promenades, et nous étions solitaires au milieu du plus grand tourbillon des plaisirs qui ne dérangent pas les nôtres¹⁰⁵.

La spécificité de cette promenade réside dans le renversement des usages mondains. Sa pratique exige la discrétion, la dissimulation, l'art de n'être pas vu. Plusieurs témoignages ont révélé l'échec de couples illégitimes, surpris en fâcheuse posture. Il n'est pas rare dès lors qu'un aristocrate de prestige commande la fermeture expresse d'un jardin pour jouir plus à son aise de tendres privautés. C'est à pareille

¹⁰² La promenade au bois présentait également le danger de mauvaises rencontres. On lira à ce sujet l'épisode où Ligne et ses chanoinesses d'Edelstetten tendent de se défaire de quelques brigands (*Fragments*, pp. 157-160).

¹⁰³ *Fragments*, pp. 203.

¹⁰⁴ *Ibid.*, pp. 218-219.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 195.

disposition que se rangèrent le duc d'Orléans et sa maîtresse, M^{me} de Genlis, après avoir été surpris par la baronne d'Oberkirch à la Folie Saint-James, dans le parc Neuilly¹⁰⁶. La réputation de luxure des promenades européennes était depuis longtemps attestée¹⁰⁷. Au XVIII^e siècle, les ouvrages d'apologétique chrétienne s'efforcent toujours, avec un didactisme lourd de conservatisme, de mettre en garde leurs ouailles contre les transgressions de la pérégrination et les lieux mondains de séduction. Dans le *Magasin des dévotes*, paru en 1779, M^{me} Leprince de Beaumont dresse le portrait de la catholique idéale et la liste des renoncements en marge du monde :

Il y a deux ans que j'ai pris le parti de la dévotion ; j'ai sacrifié à Dieu les spectacles, le rouge, les promenades au Cours, au Luxembourg, aux Thuilleries, au Palais royal ; j'ai quitté les couleurs pour prendre le brun, je vais assiduellement aux églises. Que faut-il davantage pour être dévote¹⁰⁸ ?

En 1791, la verve antiphilosophique de la visionnaire M^{me} Brohon recommandait de même aux mères de familles de procurer à leurs enfants d'« innocentes récréations de temps en temps ». La promenade figurait parmi les « plaisirs de leur état », à la stricte condition de choisir comme lieu d'excursion « des endroits où [leur vertu] ne pourrait faire un triste naufrage ou du moins être exposée »¹⁰⁹. La proximité de la nature citadine éveille chez Ligne, l'on s'en doute, des sentiments situés aux antipodes de ces recommandations précautionneuses : les lieux de champêtres voluptés stimulent chez lui un extraordinaire élan vitaliste qui réconcilie l'homme avec les rythmes de la nature.

Je ne pus me tromper sur le compte de celui-ci [le gros gibier], un jour qu'enfoncé au Prater dans le taillis entre la maison verte et le Danube, couché sur l'herbe pastoralement avec M^{me} de ***, je lui présentais des assurances de mon amour aussi sauvage que le lieu où nous étions. C'était aussi le temps où les cerfs éprouvent le même sentiment. Au milieu de la conversation la plus animée et la plus intéressante, quatre ou cinq de ces sultans de la forêt, poursuivant une harde de biches, sautèrent au-dessus de nous : et quoique ce fût une belle mort, il eût été singulier de la trouver dans les sources de la vie¹¹⁰.

La critique recherchera donc en vain, dans l'œuvre, la consignation de l'utilité médicale et de l'aspect curatif ou prophylactique de la promenade. Un tel usage, en contradiction flagrante avec tous les désordres de la vie et de la sexualité, sentait trop la mélancolie et la mort pour s'y épanouir. Le *Voyage à Spa* fait une maigre concession

¹⁰⁶ Lire l'anecdote rapportée par Gabriel DE BROGLIE, *Madame de Genlis*, Paris, Perrin, 1985, p. 153.

¹⁰⁷ Voir Alain MONTANDON, *op. cit.*, pp. 47-50 ; Michel CONAN, *Essais de poétique des jardins*, [s.l.], Olschki, 2004, pp. 320-344.

¹⁰⁸ Jeanne-Marie LEPRINCE DE BEAUMONT, *La dévotion éclairée ou Magasin des dévotes*, Liège, Bassompierre, 1780, p. 7.

¹⁰⁹ Jacqueline-Aimée BROHON, *Réflexions édifiantes par l'auteur des Réflexions édifiantes sur le jeûne de Jésus-Christ au désert*, Paris, Didot, 1791, vol. 2, p. 269.

¹¹⁰ *Fragments*, pp. 198, 294-295.

« aux mylords hypocondres » qui se « promènent tristement »¹¹¹. Si les *Écartis* se bornent à souligner le plaisir et l'intérêt de la traversée pédestre de la ville, c'est surtout pour saluer la dimension philosophique et la joie que sous-entend l'essence même de la déambulation¹¹². Ligne ne veut pas d'« oisifs » sur les boulevards, ni ces « mauvaises santés » qui l'ont toujours « dégoûté de la promenade, par un air de régime » :

[...] ce sont des corps sains et des cœurs chauds que je veux rencontrer. Ce n'est point pour des estomacs délabrés qu'il faut travailler, c'est pour des âmes sensibles ; et pour en avoir, il faut bien se porter. C'est un régime aussi que je recommande à mes promeneurs. Mais c'est celui du bonheur¹¹³.

Conclusion

Le *Coup d'œil sur Belœil* confère une unité à l'ensemble de ces témoignages sur la promenade et éclaire la signification profonde d'une expérience synesthésique éminemment personnelle. L'œuvre, qui relève de la plus grande « science des contrastes »¹¹⁴, n'affiche pourtant aucune prétention à dire le réel. Elle fait du jardin une énigme, un objet de méditation presque hiéroglyphique, un livre qui n'a pas la prétention de l'exactitude mais qui répond du moins à l'ambition de décrire le ressenti de l'auteur devant des jardins censés refléter ses aspirations intimes : « comme plus tard Verlaine, Ligne nous montre son âme comme un paysage choisi »¹¹⁵.

Car enfin... les hommes... sont des créatures bien abandonnées. Mais loin d'ici toutes ces réflexions humiliantes. La nature me console, je veux être tout à la nature ; c'est elle qui parle par ma voix¹¹⁶.

Cette dimension subjective, voilée par le style décousu et un naturel reconstitué, rend bien les impressions disséminées au cœur des égo-documents et des mémoires. Elle achève d'éclairer une conception du bonheur, teintée de scepticisme et d'épicurisme, qui sous des dehors parfois paternalistes s'enquiert néanmoins sans cesse de la félicité d'autrui.

Se promener chez Ligne revient à arpenter un espace social selon trois dimensions : au fil de pérégrinations solitaires et de méditations propices à jouir privativement d'un *locus amœnus* ; au gré de relations privilégiées qui animent le quotidien des cénacles mondains ; en tenant compte enfin de l'ouverture du plaisir ou du bien-être aux marges de la mondanité.

¹¹¹ Charles-Joseph DE LIGNE, « Voyage à Spa », dans *Œuvres*, Bruxelles, Van Meenen, 1860, vol. 3, pp. 127-128.

¹¹² « Qu'on se transporte à pied au spectacle ; pendant l'été. Ce sera une promenade fort saine, pour un objet salubre. L'attention qu'on y fait, ne sert qu'à entretenir l'âme dans une douce situation, et l'esprit dans la gayeté » (*Mes Écartis*, p. 126 [153]).

¹¹³ *COB*, pp. 145-146.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 56.

¹¹⁵ Nous renvoyons à la « Lecture » de Manuel Couvreur, à la suite de son édition du *Coup d'œil* (*COB*, pp. 167, 171).

¹¹⁶ *COB*, p. 132.

Il est beau de sortir du calme des promenades consacrées à l'ombre et au silence, et de la douce agitation de celles qui sont consacrées à l'amour heureux, pour se livrer à l'enthousiasme de la valeur. Malheur à la philosophie exagérée qui inspire la molle indifférence, qui bannit le travail et les moyens de mériter l'admiration, en la refusant à ceux qui la méritent ¹¹⁷.

Cet éclatement qui reflète l'évolution des pratiques sociales contemporaines se double d'un autre aspect. Se promener équivaut également à parcourir un espace culturel dont le *Coup d'œil* donne un riche aperçu, que ce soit sur le plan de l'hortomanie, des nourritures littéraires, d'Ovide à Rousseau, de Martial à Voltaire, ou encore dans le registre du goût musical ou architectural. Le volume de tête des *Mélanges militaires, littéraires et sentimentales* livre la clé qui permet de réunifier le faisceau des pratiques mondaines et des sentiments du prince en chargeant la promenade de sa signification philosophique globale.

C'est ainsi que j'ai tâché de mettre toute la nature à contribution, pour l'utilité, le goût, la variété et le plaisir : et une âme ouverte à toutes les jouissances, ne dédaignant aucune de celles qu'elle a, n'enviant point celle qu'elle n'a pas, peut se livrer ici à l'amour, à l'amitié, à l'étude de ses devoirs, au beau spectacle de la création, au bien de l'humanité, et à la poésie enchanteresse ¹¹⁸.

La dimension allégorique de la promenade littéraire, agit dans le pays de Philosophie à l'instar d'une carte du Tendre et en délivre toutes les stations dotées d'une forte charge symbolique.

C'est ainsi qu'au lieu d'entrer dans le tableau de la vie humaine, il y aura sur la gauche une scène philosophique qui appartiendra encore au jardin qui en porte le nom ; dans une petite clairière, entre mon ravin et le plus grand chemin, on verra le portique de mon temple de la vérité traitée d'une manière austère en grandes pierres de taille, sans l'ornement des cinq ordres d'architecture ; mais noble et simple auquel sera endossée une petite cabane meublée [...] ; vis-à-vis il y aura la porte du temple de l'illusion, qui sera de ce nouveau métal qui imite l'argent, où il y aura encore des morceaux de glace incrustés, et derrière une petite habitation comme l'autre ¹¹⁹.

Cette disposition « ésotérique » ne se contente pas de condamner le présomptueux et le faux législateur :

C'est donc là, dans ses environs, que commencera le tableau de la vie humaine. Venez vous promener, philosophes orgueilleux qui connaissez tout sauf vous-mêmes. Je méprise votre marche fastueuse. La mienne est plus douce, plus vraie, et me fera arriver plus agréablement. Venez conquérants avarés, ambitieux ministres, contrôleurs généraux, gens de cour et du bon ton, venez dans mes bosquets ¹²⁰.

Elle resitue avec exactitude l'emplacement de la sagesse au milieu des temples de l'Illusion et de la Vérité :

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 45.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 50.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 25.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 21.

Il y aura [là] la cabane du philosophe pour faire voir qu'il faut tenir un juste milieu entre la sécheresse de la trop âpre vérité et les brillants mensongers de l'illusion : mais il faut pour être heureux se servir un peu de l'un et de l'autre ¹²¹.

Ce compromis entre mensonge et vérité, Ligne l'a habilement préservé au long de l'ouvrage. L'application constante de l'auteur à cacher l'art par l'art occulte, en effet, un parfait effet de symétrie entre l'introduction de l'ouvrage et sa conclusion. Le « mentir-vrai » qui hante le volume et « l'esthétique du méandre, du discontinu, du naturel » qui lui donne forme se laissent en définitive, comme l'a démontré Manuel Couvreur, comme dompter par une architecture générale qui répond adéquatement « aux règles de symétrie, de progressivité et de variété qui correspondent au modèle classique français » ¹²². Ce qui passait pour n'être qu'agrément prend dès lors au cœur de l'ensemble une valeur ajoutée. Le renversement de la perspective qui incitait Ligne à créer la maison en fonction du jardin, et non l'inverse ¹²³, se concrétise à plus grande échelle dans l'avènement du rôle social des arts d'agrément auxquels les Lumières prêtent une attention soutenue, prophétisant par la même occasion l'avènement d'une ère nouvelle.

Il me semble que le temps est enfin arrivé, où tous les arts qui n'étaient autrefois que d'agrément vont étendre leurs lumières, relever notre existence. Je prévois que les jardins y contribueront depuis une extrémité du pôle jusqu'à l'autre. Je vois la peinture, la poésie et la sculpture marcher à leur suite, guidées par la philosophie ¹²⁴.

Les œuvres littéraires et autobiographiques de Ligne dévoilent un homme au carrefour des pratiques contemporaines, sans cesse animé par une réflexion théorique sur celles-ci et sur la cohabitation de la nature et de la culture. Dans ces écrits, la promenade oscille continûment dans un basculement entre réflexion et réflexivité, plaisir et méditation philosophique qui confère une signification emblématique au tableau intitulé *Le parc de Bruxelles et le palais des États Généraux*, accroché dans l'hôtel particulier de Ligne, face au jardin public. Campé dans un parc de Bruxelles qui se situe à la frontière des goûts français et autrichien, la peinture situe également le prince à l'endroit où les élites quittent leurs équipages pour marcher dans la ville et jouir en un lieu peu étendu de toutes les opportunités que les infrastructures contemporaines offrent à la méditation et à l'oisiveté d'un public élargi (promenades, Waux-Hall, Concert Noble, loges maçonniques...). Le « portrait du prince entouré d'un jardin » paraît à son tour concéder très peu à la pose. Il reproduit plus significativement la posture que l'écrivain n'a jamais quittée au gré des différents volets d'une œuvre aussi

¹²¹ *Ibid.*, p. 25.

¹²² *Ibid.*, p. 190.

¹²³ *Ibid.*, p. 85 : « Le tort qu'ils ont, c'est qu'on les fait toujours pour la maison, et qu'il faut faire la maison pour les jardins ».

¹²⁴ *Ibid.*, p. 87.

A.A. SIMONS, *Le parc de Bruxelles et le palais des États généraux, fin XVIII^e siècle (Musée de la Maison du Roi)*.

bigarrée que ses pratiques dont la cohabitation met en exergue l'évolution de la civilité mondaine et le bouleversement de ses paysages au tournant des Lumières ¹²⁵.

¹²⁵ Cette huile sur toile (2,30 m x 4,85 m), due à l'artiste peintre A. A. SIMONS, datée de la fin du XVIII^e siècle (vraisemblablement autour de 1789) est conservée et exposée au Musée de la Ville de Bruxelles, sous la cote K1933/7/1. Acquisée le 29 décembre 1933 par le Musée communal, lors d'une vente publique qui s'est déroulée au palais des Beaux-arts, elle est présentée comme l'un des « grands panneaux décoratifs » qui ornaient les salons de l'hôtel de Ligne, situé à l'angle de la rue Royale et de l'ancienne impasse du Parc. Le dossier d'acquisition remet toutefois en cause l'identification de Charles-Joseph de Ligne sur le tableau. L'absence de tradition familiale identifiant formellement le prince et une acquisition qui serait plus vraisemblablement redevable à Eugène Lamoral de Ligne constituent les deux arguments du Musée, confirmés à l'époque par F. Leuridant, alors secrétaire général de la Société des Amis du Prince de Ligne. Outre l'hortomanie du prince et sa connaissance approfondie des promenades européennes et de leur signification sociale qui justifieraient à elles seules de le peindre en un tel environnement, plusieurs éléments invitent à reprendre cette identification : les traits du personnage central du groupe de gauche rapprochent sa physionomie de celle du prince ; sa livrée rouge correspond plutôt à la « couleur de rose » de la famille et des cahiers manuscrits de Ligne qui justement est souvent confondue avec cette tonalité ; l'attachement que Ligne devait éprouver pour un jardin où, enfant, il partageait les rixes de ses camarades ; enfin la domesticité étrangère campée dans le parc rappelle étonnamment la domesticité bigarrée que Ligne a ramenée à l'issue de ses différentes expéditions aux confins de l'Europe de l'Est et en Orient (voir à ce sujet le *Livre de gages de tous les individus qui sont actuellement au service de la Serenissime Maison de Ligne à Bruxelles, renouvelé sous la gouverne et par ordre de Son Altesse M^{er} le Prince héréditaire de Ligne, le 1^{er} mai de l'an 1783* (1783-1794), conservé aux Archives générales du royaume [AGR, MSS. D, reg. 2536] parmi les archives étudiées par Xavier Stevens – FNRS – Université libre de Bruxelles).

La promenade à cheval : de l'académisme au loisir

Sébastien DUBOIS

Il convient tout d'abord de préciser que ce texte s'insère dans la volonté d'élaborer un programme aussi complet que possible autour du thème de la promenade. Il importait donc de répondre à la question essentielle qui nous occupe : *comment* (et pourquoi) se promène-t-on ? *Comment* ? C'est-à-dire à pied bien évidemment, en voiture (une autre contribution est consacrée à ce véhicule) et à cheval ! Cela semble évident à l'époque qui nous occupe, le tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. Pourtant, nous le verrons, le point d'interrogation est de rigueur.

Le cheval étant le moteur de la société du XVIII^e siècle, il peut paraître intuitivement certain qu'il sert aussi à se promener. La question n'est pas si simple qu'il y paraît puisque nous tenterons de la poser à la manière de Laurent Turcot¹. L'essentiel de ma contribution consistera d'ailleurs à la poser ou, pour mieux dire, à la reformuler. Peut-on se promener à cheval ? C'est-à-dire : peut-on *concevoir* de se promener à cheval ? Autrement dit : peut-on concevoir que le cheval puisse être utilisé pour la promenade et, d'une manière plus générale, pour les loisirs ? Mais surtout, s'agit-il là d'une pratique codifiée, à l'instar de la promenade à pied, usage à ce point répandu qu'il impose progressivement des aménagements urbains spécifiques.

Avant toute chose, il est indispensable d'insister sur l'usage utilitaire majoritaire du cheval. L'immense majorité des chevaux sont aussi des campagnards et non citadins. Environ 85 % des chevaux se trouvent dans les campagnes². Seule une élite peut se permettre de supporter le coût considérable de l'entretien d'un cheval, puisqu'il faut cultiver environ quatre hectares pour alimenter un cheval, soit huit hectares pour un

¹ Laurent TURCOT, *Le promeneur à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, 2007.

² Daniel ROCHE, *La culture équestre occidentale, XVI^e-XIX^e siècle : l'ombre du cheval*, t. 1, *Le cheval moteur : essai sur l'utilité équestre*, Paris, 2008.

attelage double. Les chevaux sont, par conséquent, exploités au maximum et leur usage, quasi exclusivement réservé à l'utile. Certes, dans les meilleurs des cas, un usage mixte est possible. Cela peut néanmoins être dangereux, surtout qu'une selle est un bien de luxe et que l'on monte à cru. On ne peut néanmoins douter qu'il arrivait au paysan de dételer un cheval pour galoper à travers champs et qu'il en éprouvait quelque plaisir. Cette pratique « populaire » de l'équitation est forcément plus difficile à analyser, car moins bien documentée. Une astuce heuristique consisterait à étudier les documents nés des suites des accidents de circulation. Un bref sondage dans les registres de quelques cours de justice locales a permis d'identifier rapidement des cas exploitables. Les dossiers de procès relatifs à des affaires impliquant des cavaliers ou des chevaux devraient permettre de mieux appréhender la présence du cheval dans les villes et les campagnes. Pour les villes, il conviendrait d'étudier dans le détail, parallèlement, la réglementation en la matière. On sait, par exemple, que l'accès au Parc de Bruxelles a été, à plusieurs reprises, interdit aux chevaux. L'interdiction suppose que la pratique était suffisamment répandue pour qu'on songe à prendre des mesures pour l'interdire et que cette interdiction était suffisamment bafouée pour qu'on doive rappeler le règlement. La présence de loueurs de chevaux pour la promenade devrait également être étudiée.

La pratique équestre des élites est plus facile à étudier et déjà mieux connue. À partir du XVI^e siècle, l'équitation a quitté le domaine strictement militaire, pour acquérir une dimension artistique ou sportive, en tout cas récréative. Même les exercices de manège n'ont plus grand chose à voir avec l'entraînement au combat dont ils sont issus. Visant à faire exécuter au cheval des figures de plus en plus complexes (pas espagnol, salut à la Reine, changement de pied au temps, etc.), l'équitation de haute école, sous l'impulsion d'écuyers de talent, a fini par se développer en tant que divertissement de la noblesse, « indépendant de l'arme de la cavalerie et ne recherchant sa fin qu'en lui-même ». C'est en ce sens que l'on peut parler du développement d'un véritable « art équestre ». Au XVIII^e siècle, la recherche de raffinement est partout. L'art équestre s'extirpe du domaine militaire pour atteindre toutes les cours d'Europe et susciter un grand engouement au sein de la noblesse, puis par extension parmi l'élite soucieuse d'en imiter, à tout le moins en partie, les mœurs et les manières.

L'enseignement, essentiellement oral, n'a quasiment pas laissé de traces écrites. Pour le XVIII^e siècle, une œuvre majeure, un traité théorique et pratique d'équitation, illustre le sommet atteint alors par un art équestre permettant de se distinguer du commun, une sophistication de l'équitation que l'on retrouve par ailleurs sur les planches de l'*Encyclopédie*.

En 1729, François Robichon de la Guérinière, écuyer ordinaire du Manège royal des Tuileries, consigne son enseignement dans un ouvrage intitulé *École de cavalerie, contenant la connaissance, l'instruction et la conservation du cheval* : le terme *cavalerie* est le plus courant, à l'époque, pour désigner l'équitation. Le livre est un symbole de son temps et constitue du reste, aujourd'hui encore, une référence incontournable, un manuel encore en usage – postérité remarquable, le lecteur en conviendra, pour un ouvrage du siècle des Lumières. Une version abrégée sera publiée dès 1740 sous le titre *Éléments de cavalerie*. L'analyse des exemplaires montre que l'on a d'abord eu une édition non illustrée, d'un format petit et pratique, que les

éditeurs ont repris le texte avec des illustrations (œuvre de Parrocel) en un superbe in-folio, suivi rapidement de plusieurs impressions in-8° de moins en moins coûteuses.

L'œuvre de La Guérinière mériterait pour ainsi dire une thèse³, tant par son contenu que par son expression, dans l'admirable langue française du XVIII^e siècle que cet écuyer possédait remarquablement. L'ordonnance des chapitres, le développement de la doctrine et de ses applications, les définitions et les recettes charment le lecteur par leur clarté et par l'aisance de la phrase.

Le propos contraste surtout avec les méthodes brutales de ses prédécesseurs. Il n'est plus question de dresser le cheval par la force, quitte à lui suspendre un chat dans un sac sous l'encolure. Voici deux passages représentatifs choisis parmi bien d'autres :

La connaissance du naturel d'un cheval est un des premiers fondements de l'art de le monter, et tout homme de cheval en doit faire sa principale étude.

La main bonne renferme trois qualités qui sont d'être légère, douce et ferme.

Œuvre phare, symbole d'un tournant dans les relations entre l'homme et le cheval, le livre de Monsieur de la Guérinière fournit des arguments en faveur de notre réflexion, mais aussi en sa défaveur. L'hypothèse d'un usage plus récréatif du cheval se trouve quelque peu étayée par le fait qu'on s'éloigne définitivement d'une conception strictement militaire du dressage. Les chapitres consacrés à ce que l'écuyer du Manège royal des Tuileries nomme lui-même les « allures artificielles » (au sommet desquels trônent les « airs relevés » : piaffer, passage, galopade, changement de main, etc., qui mettent en valeur la personne du cavalier) représentent un nombre de pages bien plus impressionnant que celles consacrées aux « allures naturelles ».

L'ouvrage connaît du reste une extraordinaire diffusion, grâce à son édition dans un format bon marché et ses traductions dans plusieurs langues dès la fin du XVIII^e siècle⁴. Voisins immédiats de la France, Pays-Bas autrichiens et principauté de Liège ont adopté la monte à la française. Catalogues de bibliothèques et références directes, mais aussi formation parisienne des écuyers professant dans les provinces belges et le pays de Liège, permettent d'affirmer que la mode française s'impose.

Toutefois, il n'y a pas que des arguments positifs. L'auteur entend proposer un exposé systématique et exhaustif, allant de l'anatomie du cheval à la description du lieu idéal pour l'implantation d'un haras. Une des trois parties de l'ouvrage est consacrée à « la manière de dresser les chevaux suivant les différents usages auxquels on les destine » : ces usages sont le manège, la guerre, la chasse et le carrosse. Point.

³ Un colloque lui a déjà été consacré en 2000 à l'École nationale d'équitation : *François Robichon de La Guérinière. Écuyer du roi et d'aujourd'hui*, Paris, éd. P. FRANCHET D'ESPÈREY, 2001, 2 vol. Le premier volume rassemble quatorze contributions ; le second est un fac-similé intégral de *L'École de Cavalerie*, réalisé à partir de l'édition in-folio de 1733 appartenant à l'École nationale d'Équitation. Voir aussi Marion SCALI, *La Guérinière. « Le vrai, le simple et l'utile »*, Paris, 2002.

⁴ Daniel ROCHE, « Le livre d'équitation du XV^e au XVIII^e siècle : esquisse d'une réflexion », dans Frédéric BARBIER, Annie PARENT-CHARON e.a. (éd.), *Le Livre et l'historien : études offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin*, Genève, 1997, pp. 187-196 ; ID., « Les chevaux des philosophes, livres, cultures équestres et société au 18^e siècle », *Dix-huitième siècle*, n° 37, 2005, pp. 161-178.

Concrètement, on ne trouve aucune occurrence du mot *promenade* (ou d'un mot au sens proche) après avoir parcouru les six cents pages (de l'édition in-8°). Le verbe *promener* est en revanche conjugué de nombreuses fois, mais toujours pour désigner un soin ou, en dehors donc de l'exercice équestre proprement dit. L'emploi du verbe *marcher* est réservé à la reprise. Ce n'est pas le fruit du hasard : l'auteur consacre en effet de longues parties de son ouvrage à la terminologie. Le vocable « récréatif » apparaît néanmoins : la Guérinière consacre plusieurs chapitres aux carrousels, courses, tournois, parties de chasse. « Quoique la chasse ne soit regardée que comme un amusement, cet exercice n'en mérite pas moins d'attention, puisque c'est celui que les rois et les princes préfèrent à tous les autres ».

Tournois, chasse, courses et carrousels ? Mais point de promenade. Serait-il donc inconcevable de se divertir en se promenant à cheval ? Le point de vue est évidemment celui de l'académie équestre. C'est aussi celui d'un défenseur de l'art, d'un – je cite – « amoureux du vrai beau » : ne se lamente-t-il pas, à plusieurs reprises et avec un dédain perceptible, du fait qu'« on se contente présentement d'une exécution un peu trop négligée »⁵.

Pour éclairer de façon plus concrète, mais aussi moins théorique, notre propos, j'ai songé à me plonger (ou plutôt, me replonger) dans les récits de voyages : les voyageurs ne sont-ils pas des témoins privilégiés de l'usage du cheval pour les déplacements à des fins non utilitaires ? Les récits de voyages, qu'ils soient inédits ou manuscrits, nous apportent à vrai dire peu d'informations exploitables. Les voyageurs relatent certes fréquemment leurs déboires dans une diligence, nous livrent volontiers des détails pittoresques sur les circonstances difficiles de leur voyage à cheval, sur l'inconfort ou la mauvaise humeur de leur destrier, sur les difficultés éprouvées par leur monture, ou encore sur les voleurs de chevaux qui rôdent... mais tout cela n'éclaire nullement l'objet de notre étude : le cheval est ici un moyen de voyager, de se déplacer, non de se promener. La plupart des voyageurs parlent de leur monture comme d'un moyen de transport, non de l'équitation comme d'un loisir. La monte n'est pas source de plaisir ou de divertissement. Les auteurs ne nous font en tout cas pas part de pareils sentiments. On peut certes considérer que le voyage du dilettante relève du loisir. Mais le fait de monter à cheval ne contribue pas à ce loisir. C'est le cas en revanche quand les mêmes voyageurs assistent à une démonstration, ou mieux encore, quand ils ont le privilège de suivre la leçon d'un écuyer renommé.

L'apprentissage de l'équitation fait en effet partie de la bonne éducation que l'élite se doit d'acquérir. Les académies équestres ont pour but l'apprentissage, la formation et l'éducation de la noblesse. Progressivement, cet objectif a été modifié pour valoriser la transmission d'un art du paraître, d'une attitude corporelle, image d'un statut social. On retrouve donc ici des similitudes avec l'art de la promenade (à pied).

Dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège, comme ailleurs en Europe, plus directement en raison de la proximité géographique, l'équitation subit l'influence de la France. C'est en France, de préférence à Paris, que sont formés les écuyers qui, après leur formation et un début de carrière, exploitent avec succès une académie à Bruxelles, Louvain ou Liège.

⁵ Préface.

Comme c'est le cas en France, ces académies ne sont pas complètement privées, puisque les autorités locales, provinciales et centrales aident financièrement à la construction des installations et/ou à l'entretien des chevaux, en octroyant une pension à l'écurier. À l'origine de l'ouverture d'une académie se trouve un écurier désireux d'établir un établissement dans telle ou telle ville.

La création d'une académie équestre à Liège, en plein xviii^e siècle, et la documentation disponible à son sujet permettent d'éclairer la nature des activités et les motivations de pareille institution, ainsi que celle des pouvoirs publics qui les encouragent généralement.

Le 5 mai 1746, le Conseil de la Cité met à disposition de l'écurier de la Roche un terrain et lui accorde une subvention de 1 000 francs afin d'édifier un manège, à condition toutefois que les États contribuent à la même hauteur à la construction, ce que les députés acceptent dès le surlendemain⁶. Dans sa supplique, l'écurier fait valoir que « l'établissement de ce manège est fort avantageux à la jeunesse de tout le pays de Liège et qu'il peut même y attirer des étrangers ». L'argument consiste en somme à faire valoir la fonction de capitale de la cité. Disposer d'un manège contribuera à « l'ornement » de la capitale : « un manège pour l'émulation des jeunes gens, [est une] académie si nécessaire dans un pays »⁷. Une vingtaine d'années plus tard, l'écurier Hubert Lassence crée à Liège une académie équestre disposant d'un manège et d'écuries. Confronté au coût d'entretien des chevaux, il sollicite l'aide des autorités publiques : « animé d'un zèle patriotique, soutenu de l'accueille favorable que l'indulgence public a bien voulu lui faire, la prédilection naturelle que l'on sent pour son pays, le désir de lui être utile, tout le détermine à s'y fixer ». Les États accordent à Lassence, par recès du 27 mars 1767, une subvention de six rations de cavalerie par jour, évaluées chacune à 12 sols. L'assemblée a posé pour condition que le manège soit « à l'usage du public », c'est-à-dire qu'il y ait dix chevaux dans son écurie à l'usage du public. Lassence devra pouvoir justifier que dix de ses chevaux servent uniquement dans le manège. Les recès des États disent du reste explicitement qu'ils entendent imiter les pays voisins en encourageant pareil établissement et emploient l'expression « académie publique ». La décision s'inscrit donc bien dans un contexte culturel plus large, un phénomène culturel transcendant les frontières nationales⁸. À la mort de Lassence en 1782, sa veuve se retrouve face aux lourdes dettes contractées pour la construction du manège et des écuries. Les États accèdent, à partir de 1782 et jusqu'en 1794, aux demandes d'aide financière présentées par la veuve Lassence. Plusieurs prétendants désireux de succéder à l'écurier se font connaître tout aussi rapidement. En somme, comme pour la mode et la gastronomie, c'est une fois encore le goût français qui s'impose à Liège. Tous demandent la même chose : une aide à l'entretien des chevaux. Il s'agit bien là du poste le plus important. Il semble bien qu'une école d'équitation ne puisse survivre sans aide publique.

⁶ ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *États du pays de Liège*, 2210.

⁷ Supplique d'Hubert Lassence, 1767, *ibid.*

⁸ Corinne DOUCET, « Les académies équestres et l'éducation de la noblesse (xvi^e-xviii^e siècle) », *Revue historique*, n° 628, 2003, pp. 817-836.

Quelle conception de l'éducation noble y développe-t-on ? Il ne s'agit pas de se contenter de rudiments vite appris mais d'inculquer un savoir propre à l'état nobiliaire. L'équitation guerrière médiévale cède la place à l'acquisition d'une image de soi. Le corps et le signe d'un statut social qu'il convient de rendre évident. Quel moyen plus élégant dans cette volonté d'élévation que le cheval ? L'animal noble par excellence rehausse la noblesse de son cavalier. De la force à l'état brut illustrée par la statue équestre du Condottiere Erasmo Da Narni, à Padoue, on progresse vers la tranquille et élégante assurance des gravures insérées dans l'*École de cavalerie* de La Guérinière.

L'équitation est donc une pratique sociale des élites largement codifiée. Elle se pratique non dans les collèges mais dans le cadre d'activités parascolaires comme les cavalcades, notamment les cavalcades des élèves de l'un ou l'autre collège, cavalcades qui traversent la ville, pour fêter en grande pompe le retour du *primus* de l'Université de Louvain, par exemple. L'élite s'adonne également à des jeux équestres. Spa notamment participe à cet élan équestre. La « barre de Spa » est composée de trois barres obliques aux couleurs de la ville de Spa, jaune et blanc. Cet obstacle créé pour divertir les touristes du XVIII^e siècle, entra dans l'histoire de l'équitation de saut d'obstacles et est aujourd'hui un de ceux mondialement utilisés.

En conclusion, je suis tenté de recommander les deux approches, de ce qui n'est encore qu'une humble étude préparatoire, celle de l'équitation populaire, d'une part, et de l'art équestre des élites, d'autre part. Au XVIII^e siècle, l'apprentissage de l'équitation s'éloigne de plus en plus du geste pratique nécessaire à la guerre, pour devenir le symbole du groupe social auquel on appartient. Il semble néanmoins qu'il n'existe pas de pratique (codifiée) de la promenade à cheval similaire à celle de la promenade à pied. L'équitation est certes touchée par la même recherche de raffinement que bien des domaines de la vie de la bonne société, mais celle-ci se caractérise d'abord par une pratique de l'équitation dans les manèges qui cherche à atteindre un haut degré de perfectionnement. L'agitation de la rue, il est vrai, se prête moins à l'exécution de figures de dressage.

Figure 1. Archives de l'État à Liège.
Extrait d'un registre comptable de la paroisse de Saint-Pholien (Liège).

Figure 2.

Figure 3

Figure 4.

Figure 5.

La promenade en voiture à Bruxelles au XVIII^e siècle

Catherine ROMMELAERE

L'équipage : quintessence du luxe et de l'élégance

Si la promenade à pied constituait, aux XVII^e et XVIII^e siècles, un « rituel de sociabilité mondaine » dont l'objet était essentiellement de voir et d'être vu, ou, comme le disait La Bruyère, de « se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres »¹, la promenade en carrosse en était la quintessence, poussant à son paroxysme un étalage de luxe et de raffinement conçu comme miroir ultime de la distinction sociale. Car là où le promeneur à pied ne devait se soucier que de sa propre apparence, de sa tenue vestimentaire, de son maintien, de sa connaissance des usages et civilités si chers à Antoine de Courtin², le promeneur en voiture se devait de maîtriser une infinité d'éléments extérieurs dont seule l'irréprochabilité dans le détail pouvait lui valoir le respect de ses pairs et l'admiration de tous.

La composition d'un bel équipage ne se limite pas en effet à la voiture mais également à ce qui l'anime, la rehausse et l'entoure : chevaux, harnais et domesticité constituent les éléments indispensables à son harmonie et à son éclat. C'est encore La Bruyère qui nous dit : « carrosse, chevaux, livrées, armoiries, rien n'échappe aux yeux, tout est curieusement ou malignement observé ; et selon le plus ou le moins de l'équipage, ou l'on respecte les personnes, ou on les dédaigne »³.

¹ Jean DE LA BRUYÈRE, *Les caractères*, t. 1, Paris, De l'Imprimerie des Frères Mame, 1808, p. 153.

² Antoine DE COURTIN, *Nouveau Traité de la civilité qui se pratique en France, et ailleurs, parmi les honnestes gens*. Seconde édition augmentée, Bruxelles, Chez Philippe Vieugart, 1675.

³ LA BRUYÈRE, *op. cit.*

Les chevaux de carrosse

Depuis le ^{xvi}^e siècle, l'équitation, bientôt baptisée « académique », était devenue un art à part entière, enseigné dans de hautes écoles, au même titre que l'escrime ou la danse. Porté à sa plus grande perfection, l'art du manège se théorisa et les traités équestres fleurirent en France comme à l'étranger, sous la plume d'écuyers demeurés célèbres, comme Salomon de La Broue (ca 1552 – ca 1610), Antoine de Pluvinel (1555-1620), William Cavendish, duc de Newcastle (1592-1676), Jacques de Solleysel (1617-1680), Gaspard de Saunier (1663-1748), François Robichon de La Guérinière (1688-1751) ou François Alexandre de Garsault (1693-1778) ⁴.

Parallèlement, on vit l'émergence de voitures somptueuses mais plus légères, plus souples et plus maniables qu'auparavant, et leur indispensable corollaire : le cheval de carrosse, qui prit une place importante aux côtés des chevaux de selle, utilisés ordinairement pour la pompe, la guerre, la chasse, le manège ou les courses. Certaines races, réputées produire de beaux chevaux de carrosse, commencèrent à être décrites dans ces mêmes traités et furent bientôt aussi recherchées que les plus beaux chevaux de selle.

Pourtant, les auteurs du début du ^{xvii}^e siècle ne les mentionnent pas encore. Même le Frison, si apprécié comme cheval de carrosse au siècle suivant, n'est encore cité par Salomon de La Broue que comme un petit cheval de selle « fort propre pour se promener par les villes » ⁵. Cinquante ans plus tard, dans l'édition de 1660 de son *Exercice de monter à cheval*, Pluvinel n'en souffle mot, si ce n'est pour dire que les cavaliers italiens « renvoient pour estre mis au Carrosse » les chevaux qui n'auraient pas satisfait aux exigences de la selle ⁶. C'est dire s'ils étaient encore peu considérés à cette époque. Quant à Newcastle, ce n'est que dans son second ouvrage, intitulé *Nouvelle méthode et invention extraordinaire de dresser les chevaux*, paru pour la première fois en 1667, qu'il mentionne, comme une curiosité remarquable, les chevaux qui avaient accompagné la reine de Suède lors de son passage à Anvers :

Ceux de selle n'estoient pas grand chose ; mais elle avoit huit Chevaux de Carosse de la race de ceux du Comte d'Oldenbourg, grands & bien faits, & plus beaux qu'aucun Coursier de Naples que j'aye jamais veu. Ils estoient de couleur Isabelle, & le crain & la queue estoient blancs : elle les donna à sa Majesté Catholique, & c'estoit vrayment un present digne d'estre fait à un grand Roy par une grande Reyne ⁷.

Quant au Frison, il ne le considère encore que comme un cheval propre au « Manège, sur le Terrain, Terre à Terre, ou à tous Airs [...] pour le combat particulier

⁴ André MONTEILHET, *Les maîtres de l'œuvre équestre*, Paris, Odégo, 1979 ; Paul MORAND, *Anthologie de la Littérature équestre*, Paris, Olivier Perrin, 1966 (réédité en 2010 par Jérôme Garcin, Actes Sud, Coll. Arts équestres).

⁵ Salomon DE LA BROUE, *Le Cavaleric françois*, 3^e éd. revue et augmentée, Paris, Chez Abel l'Angelier, 1610, p. 4.

⁶ Antoine DE PLUVINEL & Menou DE CHARNIZAY, *L'exercice de monter à cheval, ensemble, Le Maneige royal*, Paris, Chez Estienne Loyson, 1660, p. 19.

⁷ William Cavendish, duc de NEWCASTLE, *Nouvelle Méthode et invention extraordinaire de dresser les cheveaux*, Nouvelle édition, Bruxelles, Chez François Foppens, 1694, pp. 66-67 (la première édition, à Londres, date de 1667).

à Cheval, ou pour soutenir le choc à la Guerre », tout en précisant que « Pour en tirer plus de profit on les chastre tous à present en Hollande, pour le Carosse, & pour maintenir le trafic. Ils en envoient, je m'assure, tous les ans, plus de cinq mille en France, & ailleurs »⁸.

Ce ne serait donc que dans la seconde moitié du xvii^e siècle que le cheval de carrosse commença réellement à prendre une certaine importance et qu'il sera bien différencié des chevaux « de tirage » – nous dirions aujourd'hui « de trait » – réservés aux travaux lourds, dans les campagnes, dans les villes ou sur les routes⁹.

Il faut attendre François Robichon de La Guérinière et son *Ecole de Cavalerie* (éd. de 1733-1736), pour voir un auteur attirer l'attention sur l'importance du choix des chevaux dans la composition d'un attelage et lier l'apparition des chevaux carrossiers à l'évolution structurelle de la voiture :

Dans les siècles passez la magnificence des équipages n'étoit en usage que pour les Triomphes, sans qu'on s'embarassât d'y rechercher la commodité. Mais la volupté qui s'est introduite parmi les Nations, & qui a fait d'âge en âge des progrès incroyables, a contribué à l'invention de plusieurs sortes de voitures, dont la plus simple aujourd'hui surpasse infiniment, pour la construction, ces fameux chars.

La perfection que les François ont donnée de nos jours aux carosses, par les ressorts qui en rendent les mouvemens imperceptibles, & par la légèreté, qui diminue considérablement le travail des Chevaux qui les traînent : Cette perfection, dis-je, en a fait une voiture si douce & si commode, que c'est présentement le premier tribut qu'on paye à la fortune.

Quand on a cru ne pouvoir rien y ajouter pour leur structure, on s'est appliqué à leur décoration, & l'on y a si bien réussi, que rien se seroit plus capable d'anoncer la dignité des Seigneurs, que la magnificence de leurs équipages, si les Chevaux qu'on y atelle, étoient mieux choisis & mieux dressés pour cet usage. Cette négligence étoit pardonnable autrefois, parce que la peine que les Chevaux avoient à ébranler ces pesantes machines les privoient de la grace qui fait la beauté de leur action ; mais aujourd'hui il n'y a plus d'obstacle qui puisse empêcher de donner cette noblesse aux équipages lestes et somptueux que nous voyons¹⁰.

La Guérinière enchaîne ensuite par la description minutieuse des particularités anatomiques et qualités essentielles qu'il fallait rechercher chez un cheval de carrosse.

⁸ *Id.*, pp. 58-59.

⁹ Pierre MASSUET, *La science des personnes de Cour, d'Épée et de Robe*, t. 6 (1), Amsterdam, Chez Z. Chatelain & Fils, 1752, qui se base essentiellement sur Newcastle et Saunier, nous enseigne que l'on nomme les chevaux en fonction des services qu'ils rendent et cite le « Cheval de remonte, de Timbalier, de tirage, de carrosse, de bât, de charrue, de chasse, de course, de main, de manège, de parade, de poste, de relais, un Coureur, un Etalon, un Sommier, un Timonier, &c »). Gaspard DE SAUNIER, *L'Art de la Cavalerie ou la manière de devenir Bon Ecuyer*, Amsterdam et Berlin, Chez Jean Neaulme, 1756, p. 124, précise qu'il faut « distinguer trois sortes d'attelage, qui se pratiquent avec des Chevaux tout différens, savoir, le Labourage, les Voitures & les Carosses ».

¹⁰ François Robichon DE LA GUÉRINIÈRE, *École de Cavalerie*, Paris, Jacques Collombat, 1733, p. 158.

Sa taille devait avoisiner 5 pieds à 5 pieds 3 ou 4 pouces¹¹. Il devait « avoir la tête bien placée & l'encolure relevée » et devait trotter « droit & uni dans les traits ». Il fallait le choisir « bien moulé & fort relevé du devant » et « assez plein de corps pour n'être point éflanké par le travail », mais cependant pas « trop chargé d'épaules » ni la poitrine trop large, mais au contraire, « l'épaule plate & mouvante pour pouvoir trotter librement & avec grace ». Le corps ni trop long ni trop court, « la jambe belle, plate & large, & l'os du canon un peu gros », les pieds et les jarrets excellents et le boulet point trop flexible pour pouvoir sans difficulté reculer ou retenir la voiture dans les descentes et « soutenir long-tems la dureté du pavé »¹².

Une vingtaine d'années plus tard, Gaspard de Saunier ajoutera également que « ce n'est point assez qu'ils soient capables de tirer sur toutes sortes de terrains & de pavés, mais il faut encore qu'ils puissent tirer avec grâce, & qu'ils rehaussent par leur embonpoint la pompe qu'ils accompagnent »¹³.

Ces qualités physiques ne se retrouvaient que chez quelques races particulières, qui devinrent très prisées et dont les auteurs du XVIII^e fournirent des descriptions de plus en plus précises. Les chevaux originaires de Frise et du Nord de la Hollande étaient alors ceux dont on se servait le plus communément en France¹⁴. Toutefois, depuis qu'on avait mis en basse Normandie et dans le Cotentin, des étalons « de taille & étofés », on en tirait de très beaux chevaux de carrosse, qui avaient « plus de légèreté, plus de ressource, & une aussi belle figure que les Chevaux d'Hollande »¹⁵. Les Danois étaient également appréciés pour leur belle taille et leurs beaux mouvements. On tirait de ce pays de superbes attelages, avec des couleurs de poil singuliers, comme le pie ou le tigre, que l'on ne trouvait que chez eux¹⁶. Quant aux chevaux Napolitains, leur race avait été « quasi tout à fait ruinée » au XVII^e siècle. Ils avaient généralement une tête trop grosse et une encolure trop épaisse, se montraient indociles et par conséquent difficiles à dresser. Mais ces défauts étaient compensés « par la richesse de leur taille, par leur fierté et par la beauté de leurs mouvements » et « un attelage de chevaux napolitains bien choisis & bien dressés à cet usage » était malgré tout fort estimé¹⁷.

¹¹ 1 m 62 à 1 m 70/73, souvent mesuré, à l'époque, à l'aide d'une chaîne et non d'une « potence » (toise), ce qui, selon François Alexandre de Garsault, *Le nouveau parfait maréchal*, Paris, Chez De Poilly, 1741, pp. 34-35, donnait une hauteur au garrot légèrement inférieure, la différence pouvant aller jusqu'à un pouce et demi, soit 4 cm.

¹² LA GUÉRINIÈRE, *op. cit.*, p. 159. Repris pratiquement mot pour mot cinquante ans plus tard dans l'*Encyclopédie méthodique. Arts académiques. Equitation, escrime, danse, et art de nage*, Paris, Chez Panckoucke, Liège, Chez Plomteux, 1786, p. 20.

¹³ SAUNIER, *op. cit.*, p. 126.

¹⁴ LA GUÉRINIÈRE, *op. cit.*, p. 56-57, Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du cabinet du Roy*, t. 4, Paris, De L'imprimerie Royale, 1749, p. 235, Pierre Massuet, *op. cit.*, p. 280, qui précisent en outre qu'il ne faut pas les confondre avec les chevaux flamands qu'on essaie parfois de faire passer pour des chevaux de Hollande mais qui ont presque tous la tête grosse et les pieds larges et plats, « ce qui est un des plus grands défauts qu'un Cheval de carosse puisse avoir ».

¹⁵ LA GUÉRINIÈRE, *op. cit.*, p. 56, Buffon, *op. cit.*, p. 236, Massuet, *op. cit.*, p. 278.

¹⁶ LA GUÉRINIÈRE, *op. cit.*, p. 56, Buffon, *op. cit.*, p. 234, Massuet, *op. cit.*, p. 280.

¹⁷ NEWCASTLE, *op. cit.*, pp. 60-61, LA GUÉRINIÈRE, *op. cit.*, p. 55, Buffon, *op. cit.*, p. 233, Massuet, *op. cit.*, p. 279.

Lorsque l'heureux propriétaire d'une voiture avait jeté son dévolu sur l'une de ces races, encore fallait-il trouver deux, quatre, voire six spécimens parfaitement semblables. Gaspard de Saunier précisait à ce propos qu'il fallait rechercher :

La ressemblance & l'uniformité de taille, de couleur, d'air & de genre : car il n'y a rien qui choque plus le goût des gens d'honneur, & qui rende l'action plus difforme que d'atteler à un Carosse deux Chevaux inégaux en taille, contraires en couleur, opposés par leurs airs, & constitués différemment par leur sexe : il faut donc que chaque couple de Chevaux de Carosse, (il en est de même pour un train de quatre & de six), soit composée de Chevaux qui aient la même encolure, le même poil, la même hauteur, la même grosseur, la même longueur, les Reins, les Croupes & les Queues semblables ; le Poitrail pas plus haut ni plus épais dans l'un que dans l'autre ; l'âge, le tempérament & la force se rapprochant autant qu'il est possible, afin que l'un ne violente point l'autre, & qu'ils produisent conjointement leur action avec cet accord, qui en fait toute la beauté ; le genre semblable, deux Chevaux entiers, ou deux Hongres, ou deux Jumens : quand cela manque, il est rare que le reste s'accorde¹⁸.

Enfin, pour un attelage de plusieurs couples¹⁹, la paire située de part et d'autre du timon devait être « la plus forte, la plus modérée & la mieux dressée, parce que c'est d'elle que dépendent les arrêts & les directions de la voiture »²⁰. La taille des couples allait ensuite en decrescendo, les plus petits étant placés en tête de l'attelage.

Quand enfin vos écuries pouvaient s'enorgueillir de posséder ces perles rares, il fallait veiller à ce qu'elles soient suffisamment bien dressées pour ne pas nuire, par des mouvements désordonnés, à une impression générale qui devait être empreinte à la fois de retenue et d'allant, de fougue et d'obéissance, de vigueur et de grâce.

Et pour empêcher les chevaux, comme le soulignait La Guérinière, « de tirer de mauvaise grace, de trotter de travers, & sur les épaules, de baisser la tête, de lever les hanches, de tendre le nez, & de forcer la main, défauts d'autant plus remarquables, que les équipages sont magnifiques », il n'y avait point de secret : il fallait les dresser pratiquement comme des chevaux de selle et leur donner « les deux premières perfections que tout Cheval dressé doit avoir, qui sont, la souplesse & l'obéissance ». Après deux pages de conseils destinés à obtenir ces qualités essentielles, le grand écuyer concluait :

Si quelqu'un trouve étrange que je donne les mêmes principes, pour les Chevaux de carosse que pour ceux de manège ; qu'il examine les attelages des Seigneurs curieux en beaux équipages, qui font dresser leurs Chevaux au manège, avant que de les mettre au carosse ; & il sera persuadé de la différence d'un Cheval dressé à celui qui ne l'est point. Je ne demande pas que l'on confirme un Cheval de carosse, comme celui de manège, dans l'obéissance pour la main & les jambes ; je veux simplement qu'on le dégourdisse, qu'on lui fasse la bouche, & surtout qu'on lui apprenne à piafer, à craindre le fouet, & à obéir au moindre mouvement qu'on en fait²¹.

¹⁸ SAUNIER, *op. cit.*, pp. 126-127.

¹⁹ « On attèle les chevaux de Carosse deux à deux jusques à six. Le Roi & les Princes en mettent jusqu'à huit » (GARSULT, *op. cit.*, p. 173).

²⁰ SAUNIER, *op. cit.*, p. 127.

²¹ LA GUÉRINIÈRE, *op. cit.*, pp. 158-159, repris pratiquement mot pour mot en 1786 par l'*Encyclopédie méthodique* (*op. cit.*, p. 20) et en 1819 par le chevalier d'HÉMARS, *De l'Aurige*

L'élégance suprême était obtenue lorsque chaque cheval, l'encolure légèrement pliée vers l'extérieur, s'avancait en piaffant dans un irréprochable mouvement d'ensemble, que n'aurait renié aucun corps de ballet.

Le Parfait Cocher

En ce début du XVIII^e siècle, le cheval de carrosse était donc devenu l'un des principaux acteurs du luxe et de la parade. Mais si magnifique fût-il, il n'était rien sans l'attention constante de celui qui allait être chargé de le nourrir, de le soigner et de le mener. À cet effet paraîtra, dès 1744, *Le Parfait Cocher*, premier ouvrage important consacré à *l'Art d'entretenir, & de conduire un Equipage à Paris & en Campagne*²².

L'auteur de ce traité, François-Alexandre Aubert de la Chesnaye des Bois, le dédiera à François Robichon de la Guérinière, tout en précisant qu'il s'était basé sur un manuscrit datant du début du siècle et rédigé par un ancien cocher. Mais « depuis vingt ou trente ans, on a perfectionné cet art. Les équipages sont plus lestes, plus galans, & plus riches, qu'ils ayent jamais été, & aussi plus légers & plus fragiles. On mene avec plus d'adresse & plus de grâce, qu'on ne faisoit il y a quarante ans ». Aussi avait-il également cherché des conseils auprès du cocher du duc de Nevers, M. Peretti, considéré comme l'un des meilleurs de la cour et de Paris. Il s'était aussi adressé à M. de la Riviere, sellier parisien d'une grande réputation, qui lui enseigna les secrets de l'équilibrage des voitures sur leurs ressorts. Enfin, il reconnaissait avoir consulté le *Nouveau Parfait Maréchal*, que François Alexandre de Garsault venait de publier trois ans plus tôt²³ et dont il s'inspira largement. Son ouvrage était donc moins original qu'il n'y paraissait au premier abord, mais avait le mérite de condenser en une seule publication, les conseils de professionnels réputés dans leurs domaines respectifs.

Si sa description des chevaux de carrosse est assez semblable à celle de ses prédécesseurs²⁴, Aubert de la Chesnaye fournira des indications très détaillées sur la manière d'entretenir un équipage. Il s'adressait essentiellement à ceux qui, ayant les moyens de posséder une voiture et des chevaux, ne pouvaient néanmoins se permettre le luxe d'une nombreuse domesticité attachée à leurs écuries. Le cocher « de Maison » devait en effet non seulement veiller au soin et à l'entretien des équipages, mais aussi remplir les fonctions d'écuyer tout autant que de palefrenier ou de garçon d'écurie.

Cet homme qui avait quotidiennement entre ses mains la vie de ceux qui montaient dans la voiture, devait être choisi avec beaucoup de soin et conjuguer plusieurs

ou méthode pour choisir, dresser et conduire les chevaux de carrosse, de cabriolet et de chaise, Paris, Dondey-Dupré, 1819, p. 16.

²² François-Alexandre Aubert DE LA CHESNAYE DES BOIS, *Le parfait Cocher ou l'Art d'entretenir, & de conduire un Equipage à Paris & en Campagne*, Paris, Chez F.G. Merigot, 1744.

²³ DE GARSULT, *op. cit.*, p. 168-179 (chapitre XXVII. Du cocher, postillon et chartier et de la façon de mener).

²⁴ Cette fois cependant, il place en tête, « sans contredit, les chevaux d'Italie, ensuite les Danois & Allemands, puis les chevaux de Frise & du Nord de la Hollande. En France, les plus estimés sont les chevaux Normands. Les chevaux Flamands sont les moindres de tous, à cause de leur grosse tête, & de leurs pieds plats » (DE LA CHESNAYE DES BOIS, *op. cit.*, p. 215).

qualités. La patience, la douceur et la sobriété devaient être ses vertus principales et il fallait écarter sans hésiter tout homme coupable de défaut de jugement, d'ivrognerie, de « férocité naturelle » ou qui se serait pris d'aversion pour un cheval. L'âge idéal se situait entre vingt-cinq ou trente ans jusqu'à soixante, mais en tout état de cause, « le savoir-faire, & les bonnes qualités du cœur & de l'esprit » devaient être préférées « à un extérieur séduisant & trompeur ». Il valait mieux choisir un « fils de laboureur, élevé parmi les Chevaux, & qui en a conduit pendant dix ou douze ans, à la charrue ou autrement » et aurait ensuite servi chez un habile cocher, assurant les fonctions de palefrenier et de garçon d'attelage. « Si pendant dix ans il a eu soin d'un Carosse à deux Chevaux, & pendant quelques années conduit un attelage à six, il doit mener en perfection. On doit préférer ces sortes de Cochers à ceux qui ont vécu quinze ou vingt ans sans avoir manié de Chevaux ». Pour lui apprendre à mener avec finesse et doigté, il était bon de lui faire prendre quelques leçons de manège qui lui donneraient une « main légère » et lui éviteraient, par ignorance ou brutalité, de ruiner la bouche de ses chevaux.

Certaines nationalités semblaient s'être spécialisées dans ce métier si exigeant : si les Allemands et les Suisses faisaient plutôt de bons palefreniers, il valait mieux choisir un cocher Normand, d'ordinaire soigneux, menant bien et aimant le travail, ou mieux encore, un Flamand « dispos, agissant, d'un bon jugement » et qui remplissait toutes les qualités requises pour cette fonction.

Car outre la conduite de l'attelage, le *parfait cocher* était responsable du soin aux chevaux et de l'entretien des voitures et devait profiter des moments où son Maître ne sortait pas pour « se rendre chez le charron, le bourrelier, l'éperonnier et le maréchal ».

Il devait être capable de manier l'étrille afin que ses chevaux soient parfaitement propres, des crins aux sabots, leur trousser la queue, natter les crinières, couper proprement le poil des jambes et des pieds. Il devait faire leur litière et la tenir impeccable en toutes circonstances. Savoir aussi les nourrir, en fonction de leur âge, sexe, poids, tempérament, appétit et travail qui leur était demandé, et connaître les qualités des avoines, pailles, foin ou sainfoin propres à leur alimentation. Il devait dresser et accoutumer les jeunes chevaux à « l'exercice du Carosse », les harnacher correctement en réglant les harnais en fonction de leur morphologie, afin de ne pas les blesser et de leur faciliter le travail. Sachant les ménager, il devait prendre soin d'eux lorsqu'ils étaient fatigués par de longues courses et devait savoir les referrer en route s'ils venaient à perdre un fer.

Il devait savoir nettoyer correctement une voiture et ses harnais et connaître les outils et produits nécessaires au traitement des bois, peintures, vernis, cuivres, cuirs de l'impériale et des soupentes, glaces et textiles ; savoir graisser les essieux pour améliorer le tirage ou être capable d'équilibrer la voiture sur ses ressorts, tant pour la commodité et le confort des passagers que pour l'harmonie de l'ensemble et le bien-être des chevaux. Aubert de la Chesnaye recommandait au Maître de prendre soin d'avertir son cocher au moins une heure avant le départ, « afin que ce Cocher ait le tems d'épousseter, & essuyer ses chevaux, de leur mettre le harnois, de leur trousser la queue, de les brider, de les rêner, de mettre les traits à leur place, de boucler les guides, de donner quelques coups de vergette aux couvertures, si c'est l'hiver, en été

de nettoyer la dorure du harnois, d'essuyer l'imperiale du Carosse & les plafonds, d'accommoder les coussins, & de jeter enfin les yeux par-tout pour voir s'il n'y a rien d'oublié ».

Et enfin, lorsque sa voiture était « en état » et ses chevaux « bien ferrés, proprement harnachés, le crin fait, & des mors de bride toujours propres », on attendait du cocher qu'il soit « en linge blanc, bien coiffé, bien chaussé & ganté ». Prêt à partir, il devait prendre une attitude digne et « être assis sur son siège, le corps droit, la tête levée. Il ne faut pas qu'il tienne le bout de son fouet en l'air, qu'il ait les bras étendus & écartés l'un de l'autre, n'y qu'il les élève. Il doit baisser les mains à six pouces des cuisses & tenir la grande guide de la main gauche, & le fouet de la main droite, tant soit peu de biais ». Cette dignité de maintien, qui deviendra indissociable de tout attelage de luxe, sera une nouvelle fois décrite en 1865 dans l'ouvrage du comte de Montigny, qui précisera :

Si la bonne tournure et la posture du cavalier sont le complément du beau cheval de selle, la prestance et le maintien du cocher n'influent pas moins sur l'aspect général d'une voiture bien attelée. On attache généralement trop peu d'importance à ce détail, et c'est cependant, en exigeant beaucoup de formes de nos serviteurs et en développant chez eux le sentiment de leur dignité, qu'on amène le progrès et le goût pour les bonnes traditions.

Le cocher doit s'asseoir carrément sur son siège, les jambes demi-tendues et rapprochées l'une de l'autre, les pointes des pieds en dehors. Le coussin de siège, incliné d'arrière en avant, facilitera cette position. Le haut du corps doit être vertical, la poitrine ouverte, les épaules effacées, la tête haute, les coudes tombant naturellement près du corps, les avant-bras pliés à angle droit sur le bras ; les poignets à la même hauteur, les mains retournées en dessus. [...] sa pose doit être régulière et immobile ; son fouet tenu droit et appuyé sur la cuisse droite ou tombant de droite à gauche, la monture basse et se dirigeant derrière la croupe du cheval de gauche ²⁵.

Dans les rues, le cocher se devait de mener prudemment son attelage, au pas ou à un trot raisonnable si le terrain était bon. Par temps de gel tout autant que par fortes chaleurs, lorsque le pavé des villes était constamment arrosé, il devait « aller plus doucement, & soutenir bien ses chevaux », sans trop s'approcher des maisons pour laisser assez d'espace aux « gens de pied ». En aucun cas il ne devait s'aviser d'ôter son chapeau pour saluer qui que ce soit du haut de son siège. Il lui fallait aussi traverser les ruisseaux un peu de biais afin d'atténuer les secousses qui en résultaient. Il devait connaître toutes les rues de la ville pour se tirer des embarras de la circulation, devait prendre ses tournants avec prudence, éviter les clous des rues, les tas de boues, « pour ne pas éclabousser son Carosse », ne pas accrocher les essieux des voitures qu'il croisait, et enfin, être capable de reculer ou de se ranger en cas de besoin.

L'adresse de ces professionnels est décrite par le chevalier d'Hémars qui raconte qu'à la fin du XVIII^e siècle, à Paris, les plus expérimentés se lançaient des défis et rivalisaient d'habileté : « Il fallait entrer au grand trot dans une cour, sans ralentir le train, en faire correctement le tour sur les quatre lignes, et sortir de même ». Un

²⁵ Comte DE MONTIGNY, *Manuel des Piqueurs, Cochers, Grooms et Palefreniers, à l'usage des écoles de dressage & d'équitation de France*, Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1865, pp. 53-54, 99.

autre exercice consistait à se rendre « à tel endroit où une rangée d'arbres alignés et suffisamment espacés, permettait de faire *le serpent*, et l'on enlaçait les arbres, en passant à travers de droite et de gauche »²⁶.

Mais si le cocher de Maître était respecté et son emploi très recherché, le métier n'en n'était pas moins rude et exigeait une santé de fer pour supporter, dehors en toutes saisons et par n'importe quel temps, des attentes souvent interminables :

Un Cocher obligé d'attendre son Maître à la porte de la maison où il l'a mis, ne doit pas rester devant la porte, mais se ranger d'un côté ou de l'autre, & laisser un espace raisonnable pour le passage d'une personne, entre la muraille & le carosse. Soit qu'il mène de jour ou de nuit, il est bon qu'il ne dorme pas sur son siège, & que la nuit sur-tout il prenne garde à ses coussins, il ne doit jamais descendre de son siège, à moins qu'il n'ait quelqu'un à la tête de ses chevaux²⁷.

Harnais et livrées : l'habit du cheval et des domestiques

Si Aubert de la Chesnaye s'était montré assez prolix sur les conseils à donner aux cochers, en revanche, il s'attarde peu sur les harnais des chevaux de carrosse, se bornant à indiquer la bonne méthode pour les mettre et les enlever correctement et à recopier quelques lignes tirées de Garsault pour préciser qu'ils « sont de cuir blanc bordé, ou noir, ou de maroquin, de drap de velours, de roussi »²⁸.

L'auteur du *Nouveau Parfait Maréchal* en donne pour sa part une description technique très détaillée, nommant chacune de leurs parties, mais sans insister sur leur ornementation²⁹. Quant à Gaspard de Saunier, il se contente de déclarer :

Il est aisé de juger de la bonté & de la justesse d'un Harnois, chacun s'aperçoit bien que pour faciliter un Cheval à tirer, il doit avoir, 1. le Poitrail bien large & l'Avaloir de même, afin que celui-là ne blesse pas les épaules, ni celui-ci les cuisses, sur lesquelles il agit, lorsqu'en descendant l'Animal doit retenir la voiture ; 2. les Traits égaux, afin qu'un côté ne soit pas plus fatigué que l'autre. Pour ce qui regarde toutes les autres parties du Harnois, il n'y a que la pompe qui en fait toute la différence, les uns ambitionnant l'ouvrage plus riche que les autres, ce qui n'est point du ressort de ce Traité³⁰.

Et de fait, les harnais participaient aussi à la magnificence de l'ensemble. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les peintures d'époque montrant les équipages des souverains, princes et aristocrates lors de grandes cérémonies, de mariages ou d'entrées d'ambassadeurs. L'un des tableaux les plus connus et les plus magnifiques est à ce titre celui de Martin de Meytens, qui dépeint l'entrée solennelle d'Isabelle de Bourbon-Parme à Vienne, le 6 octobre 1760, à l'occasion de ses noces avec le futur empereur d'Autriche, Joseph II³¹. Sortis des ateliers des bourreliers-selliers les plus

²⁶ D'HÉMARS, *op. cit.* ; Général Baron FAVEROT DE KERBRECH, *L'Art de conduire et d'atteler : Autrefois – Aujourd'hui*, Paris, R. Chapelot & Cie, 1903, pp. 157-158.

²⁷ DE LA CHESNAYE DES BOIS, *op. cit.*, pp. 104-105.

²⁸ *Ibid.*, p. 62.

²⁹ DE GARSULT, *op. cit.*, p. 149 (chapitre XIX. De l'équipage des chevaux de carrosse) ; FAVEROT DE KERBRECH, *op. cit.*, pp. 105-130.

³⁰ SAUNIER, *op. cit.*, p. 170.

³¹ Vienne, Kunsthistorisches Museum, Gemäldegalerie.

réputés, les harnais sont assortis aux couleurs des voitures et des housses et rehaussent la robe des chevaux. Il y en a d'écarlates sur des chevaux de robe bai cerise, bai brun ou noire ; d'autres, dorés ou jaunes sur des chevaux noirs ou bai foncé tandis que des harnais bleus et argent ou vermillon et or garnissent des *carrossiers* à la robe immaculée. Ils s'ornent de boucleries et de bossettes chantournées, en cuivre ou bronze doré et relevé, tandis que les brides s'agrémentent d'aigrettes et de panaches, de nœuds d'oreilles et de glands. Pour être mises en valeur, la crinière des chevaux de gauche sera peignée à gauche et celle des chevaux de droite, vers la droite. Les crins du toupet et de la queue également, sont nattés, tressés et entremêlés de rubans de soie, d'or ou d'argent, parés de cocardes, terminés en torsades ou enveloppés dans des trousse-crins.

Pourtant, le XVIII^e siècle vit peu de publications consacrées à ces harnais si précieux. Outre les quelques figures fournies dans de Garsault ou dans l'*Encyclopédie*, il faut cependant citer les *Desseins de harnois pour les boureliers*, dus à Simon-René, comte de Baudouin³². Imprimées *À Paris chez N.J.B. de Poilly Rue St Jacques à l'esperance. Et à présent chez Daumont rue St Martin*, ces planches datent vraisemblablement des environs de 1761³³. Au nombre de sept et souvent reliées avec une série de dessins de voitures gravés par Chopard, elles sont bien connues³⁴ et conservées, notamment, à la Bibliothèque nationale de France, au Metropolitan Museum de New York et dans les collections de l'Université de Yale³⁵.

Ces harnais de luxe sont à bricole, contrairement aux harnais de tirage qui utilisent le collier, plus approprié pour les travaux lourds, mais qui nécessite d'être parfaitement adapté à la morphologie de chaque cheval et doit être fait sur mesure. Ce

³² Simon-René, comte de Baudouin (14 avril 1723 – 1797). Colonel d'infanterie des gardes françaises et graveur amateur, il publia également *Exercice de l'infanterie française ordonné par le Roy le VI. may M.DCC.LV. Dessiné d'après nature dans toutes ses positions et gravé par S.R. Baudouin*, [Paris] 1757, et *Evolutions de l'infanterie française. Pl. gr. par Simon René de Baudouin*, 1768.

³³ Maurice TOURNEUX, *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc. Revue sur les textes originaux comprenant outre ce qui a été publié à diverses époques les fragments supprimés en 1813 par la censure, les parties inédites conservées à la bibliothèque ducale de Gotha et à l'Arsenal à Paris. Notices, notes, table générale*, t. 4, Paris, Garnier Frères, 1878, p. 442 (1). Les « Dessins de harnais pour les bourreliers, inventés par Baudouin, avec quarante planches, ouvrage excellent pour les selliers et bourreliers » sont cités en date du mois de juillet 1761.

³⁴ Citées dans Frederick Henry HUTH, *Works on horsemanship and swordsmanship in the library of F.H. Huth*, Bath, Seers, 1890, p. 75 (94) : « Desseins de Harnois pour les Selliers. Inventés par Baudouin. 1770. 32 large plates of Royal Coaches and Harness. M., 17 in. by 13 in. » et par le comte Gérard DE CONTADES, *Le driving en France. Bibliographie sportive (1547-1896)*, Paris, Librairie Rouquette, 1898, p. 51. Six d'entre elles sont reproduites dans FAVEROT DE KERBRECH, *op. cit.*, pp. 110-115, et une autre dans Joseph JOBE, *Au temps des cochers. Histoire illustrée du voyage en voiture attelée du XVI^e au XX^e siècle*, Lausanne, Edita-Denoël, 1976, p. 77.

³⁵ Paris Bibliothèque nationale de France, INHA cote Fol Est 481 ; New York, Metropolitan Museum of Art, Harris Brisbane Dick Fund, 1932, cote 32.95.20.28 ; Yale University, British Art Center, Rare Bks & Mss, cote Folio B 2007 4 [map].

n'est qu'au début du XIX^e siècle que les beaux équipages adopteront le collier anglais, de cuir noir ou fauve, qui, redessiné, affiné et muni d'attelées en acier, sera bientôt considéré comme le summum de l'élégance et du « chic ».

Quant aux livrées, elles faisaient, elles aussi, partie intégrante des accessoires indispensables à tout bel équipage. Le cocher, comme le postillon d'attelage, tout autant que le piqueur qui, dans les grandes maisons, précédait la voiture et les garçons d'attelage qui la suivaient, étaient revêtus d'habits aux couleurs du blason de leur Maître, bordés de larges galons d'or, d'argent ou de soie, avec boutons de métal argenté ou doré. Ils portaient l'habit, la veste, la culotte de peau ou de velours, les bottes ou, pour le cocher, la chaussure à boucle sur bas de soie ainsi que le tricorne. La Bibliothèque nationale de Paris a conservé un manuscrit daté de 1776, et dans lequel sont représentées les livrées de l'écurie du prince de Condé³⁶. De couleur chamois, dite « ventre de biche », avec collet et parements rouges, elles fournissent un bon exemple des tenues adoptées à cette époque pour les domestiques attachés au service des équipages d'une grande maison.

Là encore, la « tenue à la française » fut peu à peu abandonnée pour celle « à l'anglaise » qui s'introduisit dans les modes européennes à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles. Mais il fallut attendre 1853 pour voir la publication d'un ouvrage enseignant *L'Art de composer les livrées*³⁷, puis en 1865, le *Manuel des Piqueurs, Cochers, Grooms et Palefreniers* du comte de Montigny³⁸ et enfin, le début du XX^e et la parution de *L'Art de conduire et d'atteler*³⁹, pour avoir enfin une vision globale des règles extrêmement strictes qui présidaient à la composition d'un équipage. Car les tenues, qualifiées de petites ou grandes, suivant leur richesse, variaient en fonction du modèle de véhicule utilisé et du type de cérémonie ou d'activité. Se rendre à un Te Deum, au théâtre, à la chasse ou à une simple promenade requérait des voitures, harnais et tenues différentes, chacune adaptée aux circonstances.

Ces règles, qui très vite s'installèrent dans les mœurs, découlaient tout naturellement de la diversification des modèles de voitures, qui s'intensifia au début du XVIII^e siècle pour atteindre son apogée à la fin du XIX^e.

La voiture comme objet de parade

En Europe, l'usage de voitures richement ornées n'avait fait une timide apparition que dans le courant du XIII^e siècle. Souvent rudimentaires d'un point de vue technique,

³⁶ *Desseins de l'habillement général des livrées de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé en 1776*, par Henry du Rosnel et Guillemard, illustrateurs (Paris, Bibliothèque nationale de France, cote : FOL-OA-137).

³⁷ Octave MAHOUDEAU DE SAINT-EPAIN, *L'Art de Composer les Livrées au milieu du XIX^e siècle d'après les principes de la Science héraldique*, Paris, Chez les Principaux Libraires, 1853.

³⁸ MONTIGNY, *op. cit.*, p. 103, qui précise : « Nous ne parlerons pas de la livrée et de sa propreté irréprochable, mais nous indiquerons la petite tenue en général qui convient à un cocher : le newmarket, gilet et pantalon de même couleur foncée ; le chapeau à l'anglaise ; le col droit et la cravate croisée avec épingle *fer à cheval* ; les bottines lacées ; les gants peau de chien ; les cheveux coupés et brossés à l'anglaise ».

³⁹ FAVEROT DE KERBRECH, *op. cit.*

ces véhicules, réservés à la noblesse, étaient cependant décrits comme d'une grande somptuosité, recouverts de velours de soie et de draperies brodées d'or et d'argent et garnis de coussins et tapis précieux. Ils étaient alors essentiellement utilisés par les dames, les hommes âgés, les ecclésiastiques ou les impotents et étaient dédaignés par les princes et les cavaliers de la cour, pour qui le cheval monté demeurait le symbole éclatant d'une virilité triomphante.

Peu à peu cependant, au cours des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, l'antique chariot bâché se transforma en coche puis en carrosse, et devint peu à peu l'une des formes les plus ostentatoires de la fortune et du rang social de son propriétaire. Dès lors, l'aristocratie tout entière s'appropriâ ce nouvel objet de luxe qui allait désormais accompagner toutes les manifestations de cour. Quelques bourgeois fortunés ne tardèrent pas à lui emboîter le pas et cet afflux de commandes favorisa l'essor d'un artisanat spécialisé qui allait donner à ces véhicules les perfectionnements et raffinements qui leur manquaient encore ⁴⁰.

Au ^{xviii}^e siècle, devenue omniprésente, la voiture de luxe bénéficia d'importantes améliorations fonctionnelles tout autant que d'une diversification de ses modèles. Décrits par François Alexandre de Garsault en 1756, ces derniers se déclinaient en berlines, vis-à-vis, berlines coupées (souvent appelées diligences et parfois berlingots), calèches, mais aussi dormeuses, fourgons et chariots en tous genres, woursts, cabriolets, diables, chaises de poste et autres chaises à l'italienne ⁴¹. Quinze ans plus tard, en 1771, André-Jacob Roubo ajouta à cette liste la gondole, le phaéton, la désobligeante et bien sûr, les voitures « à l'angloise », si prisées sur le Continent. Chacune d'entre elles était destinée à un usage particulier : si les berlines, berlines coupées, vis-à-vis, désobligeantes et voitures à l'anglaise étaient de préférence utilisées en ville, les calèches servaient à la promenade et à la chasse, les phaétons étaient réservés à la promenade des dames, à la cour et chez les princes, les diables servaient à dresser les jeunes chevaux et les woursts n'étaient attelés que pour la chasse. Les « chaises », à deux roues et brancards, étaient entrées dans les mœurs et faisaient fureur tant en ville qu'à la campagne, chez « tous les particuliers de médiocre fortune ». C'était le cas également des cabriolets, voitures « bonnes pour la promenade » mais dont la trop grande légèreté en rendait l'usage dangereux dans les villes, où elles étaient « trop sujettes à être renversées par le choc des autres voitures ou par tout autre accident » ⁴².

⁴⁰ Pour l'histoire et l'évolution des voitures attelées, voir Wilhelm H. TREUE (dir.), *Achse, Rad und Wagen. Fünftausend Jahre Kultur- und Technikgeschichte*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1986 ; Daniel ROCHE (dir.), *Voitures, chevaux et attelages du ^{xvi}^e au ^{xix}^e siècle*, Paris, Association pour l'Académie d'Art équestre de Versailles, 2000 ; Rudolf H. WACKERNAGEL, *Staats- und Galawagen der Wittelsbacher – Wittelsbach State and Ceremonial Carriages*, 2 vol., Stuttgart, Arnoldsche Art Publishers, 2002.

⁴¹ François Alexandre DE GARSULT, *Traité des Voitures, pour servir de supplément au Nouveau Parfait Maréchal, avec la construction d'une berline nouvelle, nommée l'Inversable*, Paris, Chez Savoye, 1756, pp. 42-81.

⁴² André-Jacob ROUBO, « L'art du menuisier-carrossier. Première Section de la Troisième Partie de l'Art du Menuisier », dans *Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par*

À Bruxelles, une douzaine de selliers-carrossiers répartis dans toute la ville proposaient ces modèles à leur clientèle. Mais le plus célèbre d'entre eux était sans conteste Jean Simons, qui avait pour principaux commanditaires des personnalités aussi prestigieuses que l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, l'archiduc Ferdinand, l'archiduchesse Marie-Christine, le grand-duc et la grande-duchesse de Russie, le prince de Condé, le prince de Ligne, le prince de Starhemberg, le duc d'Arenberg, la duchesse de Chartres, le comte von Zinzendorf, le marquis de Marigny et le chevalier Desandrouin⁴³. Loin de limiter ses livraisons aux Pays-Bas méridionaux et à la Cour de Vienne, ce carrossier de renom, qui fut encensé par Derival de Gomicourt⁴⁴, Gruyer⁴⁵ et Forster⁴⁶, exportait également vers la France, la Suède, la Russie, l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne et faisait appel à des artistes français, comme Janel, pour lui dessiner des voitures « à la plus nouvelle mode »⁴⁷. Et pour se rapprocher encore de son illustre clientèle, son imposante manufacture, installée rue du Marais, se trouvait à deux pas de la célèbre Allée Verte, rendez-vous obligé des plus beaux équipages.

Us, coutumes et préséances en voiture

Ainsi, lorsqu'un heureux propriétaire pouvait exhiber une voiture sortant des meilleurs ateliers de la ville, attelée à des chevaux de prix garnis de harnais somptueux et conduits par d'irréprochables domestiques en livrée, il devait également se soumettre aux usages qui régentaient l'utilisation des voitures

Antoine de Courtin consacre tout un chapitre à « Ce qu'il faut observer en voyage, en carosse, à cheval, & à la chasse »⁴⁸ et insiste sur la hiérarchie à observer quant à l'attribution des places : « Si on monte en carosse, il faut laisser monter la personne la plus qualifiée la première & monter le dernier, en prenant la moindre place. Le fond & la droite du fond est la première. La gauche du fond est la seconde. Le devant vis à vis de la personne qualifiée, est la troisième, & la joignante est la quatrième. Les portières, s'il y en a, sont les dernières, quoy que les places des portières du côté du fond soient les principales ». Les carrosses, à cette époque, possédaient en effet deux banquettes en vis-à-vis, de deux places chacune. Le « fond » correspondait à la banquette située

Messieurs de l'Académie royale des sciences, vol. XVIII, Paris, Chez Desaint & Saillant, 1771, pp. 574-585.

⁴³ Catherine ROMMELAERE, *Voitures & Carrossiers aux XVIII^e et XIX^e siècles. La Belgique face à la France et à l'Angleterre*, Bruxelles, Le Livre Timperman, 2004, pp. 89-90.

⁴⁴ Augustin-Pierre-Damien DE GOMICOURT, *Le voyageur dans les Pays-Bas autrichiens ou Lettres sur l'état actuel de ces pays*, 6 t., Amsterdam, Changuion, 1782-1784.

⁴⁵ Louis-Auguste GRUYER, *Essai sur la suppression des douanes ou Notes historiques et critiques sur un ouvrage intitulé : Réflexions sur la nécessité de l'existence des douanes, etc...*, Hambourg & Bruxelles, Emmanuel Flon, 1788.

⁴⁶ George FORSTER, *Voyage philosophique et pittoresque, sur les rives du Rhin, à Liège, dans la Flandre, le Brabant, la Hollande etc., fait en 1790*, 2 t., Paris, Chez F. Buisson, 1795.

⁴⁷ « Livre de dessein composer de toutes sorte de voitur dessiner pour Mr. Simon par Janel sculpteur, anné MDCCCLXXVI » [1776]. Paris, Bibliothèque nationale de France, Estampes, Inv. Ld 14b.

⁴⁸ COURTIN, *op. cit.*, pp. 46, 184, 187, 200.

dans le sens de la marche et le « devant » à celle qui lui faisait face. Il y avait encore des strapontins rabattables, d'une ou deux places, au niveau des portières.

Si l'on en croit la littérature de l'époque, ce protocole était observé aussi bien en France qu'en Europe de l'Est ou en Espagne. Pour citer quelques exemples, ce fut le cas lors de la réception des ambassadeurs du roi du Siam, à Paris, le 12 août 1686, où le baron de Breteuil précise qu'« [a]près les civilités rendues de part et d'autre, le premier ambassadeur monta dans le carrosse du roi, se mit au fond de derrière, à droite, ayant le duc de La Feuillade à côté de lui ; le sieur de Bonneuil occupa le fond de devant avec le sieur Stolf »⁴⁹. De même, en juillet 1709, lors de la visite à Berlin et à Potsdam, du roi du Danemark et du roi de Pologne au roi de Prusse, les deux invités avaient « convenus, de changer le pas et la préséance tous les jours ». Ainsi, lors de leur entrée à Berlin, « Les trois Rois étoient dans un magnifique Carrosse à 8 Chevaux, couleur d'Isabelle. Le Roi de Danemarck occupoit la droite du fond, et le Roi Auguste la gauche. Le Roi de Prusse étoit assis vis-à-vis ». Mais trois jours plus tard, pour se promener en carrosse sous les arbres dans le *Neustadt*, « le Roi Auguste occupa la droite du fond, le Roi de Danemarck la gauche, et le Roi de Prusse se plaça à leur opposite »⁵⁰.

À Paris, en février 1712, lors du transport au Val-de-Grâce des cœurs du dauphin et de son épouse, le duc de Saint-Simon précise que « Chamillart, évêque de Senlis, premier aumônier de madame la Dauphine, ayant un pouvoir du cardinal de Janson grand-aumônier, était dans le premier carrosse à la droite au fond, portant les deux cœurs ; madame la Princesse au fond à sa gauche ; madame de Vendôme, sa fille, et mademoiselle de Conti au-devant ; la duchesse de Lude à une portière, le duc du Maine à l'autre »⁵¹.

En Espagne enfin, vers le milieu du XVIII^e siècle, le protocole de la cour, décrit très précisément par Don Juan Álvarez de Colmenar, indiquait bien que :

Le Roi étant monté en Carosse, le Grand Ecuier reprend l'estrapontin des mains du Premier Ecuier, le baise & le met à sa place. Si le Roi lui ordonne d'entrer dans le Carosse, il se met sur le devant, & le Grand Maître d'Hôtel à ordre d'y entrer, il se met à la gauche du Grand Ecuier. Si le Sumiller de corps s'y trouve, il se met à la portière du côté droit, & le Premier Ecuier à celle du côté gauche⁵².

⁴⁹ « Documens historiques. Réception des Ambassadeurs du roi de Siam en 1686 », [extrait des Mémoires du baron de Breteuil], *Revue de Paris*, ns, t. 32, 1836, pp. 253-260 (p. 255).

⁵⁰ Rudolf VON STILLFRIED-ALCÁNTARA, *Ceremonial-Buch für den Königlich Preußischen Hof*, I-XII, Berlin, R. v. Decker, 1877, pp. 41-44 (2. Ceremoniel bei Ankunft und Anwesenheit. Beilage E. Relation de ce qui s'est passé de remarquable, au sujet du Cérémonial, à l'arrivée, pendant le séjour, et au départ de leurs Majestés le Roi de Danemarck, et de Pologne, tant à Potsdam qu'à Berlin ; depuis le 1. jusqu'au 17. de Juillet 1709).

⁵¹ Marquis de SAINT-SIMON, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence, publiés pour la première fois sur le manuscrit original entièrement écrit de la main de l'auteur*, t. 10, Paris, A. Sautet et C^{ie}, 1829, p. 224.

⁵² Don Juan ÁLVAREZ DE COLMENAR, *Annales d'Espagne et de Portugal*, t. 4, Amsterdam, Chez François L'Honoré & Fils, 1741, p. 21.

À ces conventions pompeuses calquées sur l'étiquette royale, Jean-Baptiste de la Salle – qui pour l'essentiel, recopiait Courtin –, ajoutait aussi quelques détails plus prosaïques :

Lorsqu'on est en carrosse, il est tres incivil d'y regarder en face qui que ce soit de ceux qui y sont, de s'appuyer contre le dossier, & de s'accouder en quelque endroit que ce soit, on doit y tenir le corps droit & retenu, & les pieds joints le plus que l'on peut, ne pas croiser les jambes, & ne les pas mettre trop près de celles des autres, à moins qu'on ne soit fort pressé, & qu'on ne puisse faire autrement. Il est aussi tres indécent, & tout-à-fait contre la bienséance de cracher dans le carosse, & si on est obligé d'y cracher, on doit le faire dans son mouchoir ; si on crache par une portière, ce qui n'est pas tout-à-fait honête, à moins qu'on ne soit assis, on doit alors porter la main vers la bouche, pour la couvrir⁵³.

D'autres règles précisaient qu'il fallait « se tourner toujours du costé de la personne qualifiée, & ne se couvrir que le dernier, & même après un commandement exprés ». Il fallait également sortir le premier de la voiture, « afin de donner la main à la personne qualifiée quand elle sort, soit femme ou homme ».

Si l'on se rendait dans la maison d'un prince ou d'un grand seigneur, pour rien au monde il ne fallait « entrer dans la cour en carrosse, à cheval ou en chaise », mais il fallait mettre pied à terre, « à moins que par ordre du maître de la maison, on n'obligeât de faire entrer votre carrosse ou votre chaise ». En revanche, si une personne qualifiée vous honorait de sa visite et que vous en soyez avertis, il fallait aller à sa rencontre et faire entrer le carrosse dans la cour. Lorsqu'elle repartait, après l'avoir reconduite à son carrosse et l'avoir aidée à y monter, il fallait « attendre sur le pas de la porte jusqu'à ce que le carrosse parte ».

Enfin, si votre carrosse croisait dans une ville le Saint-Sacrement, une procession, un enterrement, voire même le roi, la reine, les princes de sang ou toute personne « d'un caractere & d'une dignité éminente », comme un légat, il était « du devoir & du respect de faire arrester le carrosse jusqu'à ce qu'ils soient passez : aux hommes d'avoir la teste nuë, & aux Dames d'oster le masque ; excepté toutesfois qu'à l'égard du saint Sacrement, on doit sortir du carrosse quand on le peut, & se mettre à genoux ». Aubert de la Chesnaye précisait aussi que « [q]uand deux carosses se rencontrent dans Paris, venant l'un à l'autre, le long d'une rue ils doivent prendre tous les deux la droite, & éviter l'embarras à moins qu'il ne se trouve quelqu'autre voiture. [...] Et pour éviter les discussions, & les embarras, il convient que les Cochers, tant d'une part que d'autre prennent toujours la droite »⁵⁴.

Les « cours à carrosses », une création européenne

Si l'on pense tout naturellement à Paris lorsque l'on évoque les cours à carrosses, il est cependant évident qu'ils furent en vogue dans les principales villes européennes, au moins dès le début du XVII^e siècle. On en trouve la trace aussi bien à Aix-en-Provence

⁵³ Jean-Baptiste DE LA SALLE, *Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne. Divisée en deux parties. A l'usage des Ecoles Chrétiennes*, Paris, Chez François Rivière, 1708, pp. 254-255.

⁵⁴ DE LA CHESNAYE DES BOIS, *op. cit.*, pp. 108-109.

qu'à Rennes ou Paris, à Madrid, Saragosse et Aranjuez qu'à La Haye, et à Vienne tout autant qu'à Rome et Palerme.

Pour la France, si l'on excepte Paris, celui d'Aix-en-Provence semble être l'un des plus anciens. Dès 1649, le parlement ordonna « qu'au lieu et place où existaient auparavant le rempart, le fossé et les anciennes lices intérieure et extérieure, il serait fait un Cours à carrosses », et que ce dernier « demeurerait pour servir au public, sans pouvoir jamais être changé de destination pour quelque cause que ce fût ». On y accédait par quatorze rues ou places, la plupart très spacieuses. Orienté d'Est en Ouest, sa longueur était de deux cent vingt toises (\pm 440 m) sur vingt à vingt et une toises de large (\pm 42 m) et sa superficie approchait dix-huit mille cinq cents mètres carrés. Il était planté de quatre rangs d'ormes, auxquels s'ajoutèrent plus tard quelques platanes. On y trouvait également des bancs de pierre et quatre fontaines.

Dès l'époque de sa création, « le Cours devint le rendez-vous habituel et la promenade journalière des habitants d'Aix. Les familles nobles et les parlementaires, dont un grand nombre avait des équipages, s'y montraient dans leurs carrosses... [offrant] un spectacle imposant dont ne pourront jamais se faire une idée ceux qui ne l'ont pas vu. Ces habits galonnés d'or ou d'argent, ces broderies de toutes les couleurs, ces petits manteaux, ces grandes perruques, ces cheveux poudrés et pendants sur les habits noirs, ces tricornes emplumés, ces décorations étalées sur tant de poitrines, ces épées qui battaient sur les mollets, les pierreries dont les dames des hautes classes étaient couvertes, leurs riches étoffes, leurs superbes dentelles, leurs immenses paniers, leurs coiffures si élevées et enrichies de plumes et de diamants, les carrosses dorés circulant lentement au pas des chevaux dans la grande allée, les livrées des domestiques... »⁵⁵.

À l'autre bout de l'hexagone, au XVIII^e siècle, Rennes possédait également son cours où l'on se promenait en voiture, de même que des mails, espaces de rencontre et de promenades à pied, aménagés sur des terrains ombragés proches de cours d'eau ou offrant de beaux panoramas⁵⁶.

En Espagne, au milieu du XVII^e siècle, Antoine de Brunel raconte que lors de son voyage à Madrid, en 1655, on faisait le cours

ou à la Calle-major, dans la ville, ou au Prado, près del Retiro, ou al Rio, au-dessous du Palais. Un grand seigneur n'y paroist gueres plus que les autres ; seulement il y vient avec quatre mules à son carrosse, et un peu plus d'estafiers. Les pages se mettent dans le mesme à la portière. Ils ne sont pas vestus de livrées, mais le plus souvent de noir. On ne voit gueres de valet-de-pied qui ait de galon de couleur que sur les manches, et s'il y en a en quelqu'autre endroit, c'est en fort peu de trains.

Le 1^{er} mai, il assista à celui qui se faisait hors de la porte de Tolède :

⁵⁵ Ambroise Thomas ROUX-ALPHERAN, *Les rues d'Aix ou Recherches historiques sur l'ancienne capitale de Provence*, t. 2, Aix, Typographie Aubin, 1846, pp. 1-4.

⁵⁶ Isabelle BARBEDOR, « Bretagne. Ille-et-Vilaine. Rennes. Les promenades, les squares et les jardins », 1999, dans *Glad. Le portail des patrimoines de Bretagne. Inventaire général du patrimoine culturel. Inventaire topographique*. [En ligne] http://patrimoine.region-bretagne.fr/sdx/sribzh/main.xsp?execute=show_document&id=MERIMEEIA35022670. (Consulté le 10 février 2009).

C'est un des plus célèbres, et on y voit quantité de carrosses ; les uns y sont tirés par quatre mules, et s'ils sont à des grands ou ducs, les mules de devant sont attachées à de longues cordes, et il y a un postillon. Les autres en ont six, et alors on juge que ce sont des grands et puissans seigneurs, bien qu'il ne soit permis d'user de cette magnificence que hors de la ville, à cause que, s'estant un jour introduite dans Madrid, on représenta au roy, qui trouvoit peu de monde au Cours, que la vanité estoit telle, que ceux qui n'avoient pas les moyens d'y venir à six mules, s'en abstenoiënt, pour n'y paroistre à moindre attirail que ceux ausquels ils vouloient s'égalier. Cela fit qu'on défendit les carrosses à six mules.

Pas un cocher ne s'assied sur le devant du carrosse, mais sur un des chevaux du timon, depuis que le comte duc, ayant dit un secret qui fut divulgué par le cocher, ledict siège leur fut deffendu. Tous les attelages sont presque de mules, depuis que pour envoyer de la cavalerie en Catalogne, on prit ou l'on menaça de prendre les chevaux de carrosse.

Cette promenade se pratiquait presque tous les jours et en particulier le dimanche. À la tombée de la nuit, les carrosses s'arrêtaient et leurs occupants débattaient les provisions qu'ils avaient apportées et commençaient à manger dans leurs voitures.

D'autres villes d'Espagne possédaient également des cours, comme Saragosse ou Aranjuez, dans laquelle en particulier, on pouvait parcourir une magnifique allée « fort large et fort longue », bordée de deux rangées d'ormes et aboutissant à un pont sur le Tage. Elle était entrecoupée de grands espaces circulaires, où les carrosses pouvaient tourner⁵⁷.

Marie-Catherine d'Aulnoy, qui se trouvait à Madrid près de quarante ans plus tard, en donnera une description similaire, ajoutant que les femmes de grande qualité qui participaient à ces promenades publiques en carrosse, étaient en « teste à teste avec leur époux, la Dame au fond, le mari au devant, les rideaux tout ouverts, et elle fort parée. Mais c'est une sottise chose à voir que ces deux figures droites comme des cierges, qui se regardent sans se dire en une heure un seul mot ». Elle put même y voir le carrosse du Roi, « de toille cirée verte, tiré par six chevaux pies les plus beaux de l'univers, tout chargé de petites papillottes d'or, et de nœuds de rubans couleur de rose. Les rideaux du carrosse estoient de damas vert, avec une frange d'or : mais si bien fermés, que l'on ne pouvoit rien remarquer que par les petites glaces des mantelets. C'est la coutume que lorsque le Roi passe on s'arrête, et par respect on tire les rideaux »⁵⁸.

Dans le premier tiers du XIX^e siècle, l'avenue principale du Prado accueillait encore toujours les promeneurs en équipages tandis que les autres allées, propices au délassement de la bourgeoisie, restaient également le « point central des intrigues amoureuses »⁵⁹. Et il suffit de nos jours de se promener à Séville durant la *feria*, pour

⁵⁷ « Voyage d'Antoine De Brunel en Espagne (1655) », *Revue hispanique*, t. 30, 1914, pp. 157, 176-178, 183, 330.

⁵⁸ Marie-Catherine D'AULNOY, *Relation du Voyage d'Espagne*, t. 3, 2^e éd., La Haye, Chez Henry Van Bulderen, 1692, pp. 10, 13.

⁵⁹ Conrad MALTE-BRUN, *Précis de la géographie universelle ou description de toutes les parties du monde sur un plan nouveau, d'après les grandes divisions naturelles du globe*, Nouvelle éd., t. 7, Paris, Aimé André, 1836, p. 620.

se replonger dans l'ambiance toute particulière de ces défilés de cavaliers hautains, d'amazones fardées et d'attelages aux mules empanachées.

Plus au Nord, vers 1741, La Haye possédait également un *cours des carrosses*, où l'on voyait « ordinairement en été un grand nombre de Personnes de distinction ». Il portait le nom de *Voorhout* et était réputé avoir été créé par Charles-Quint. Sa grande allée centrale, « bien sablée & entourée de Barrières » avait donné lieu à plusieurs démêlés pour la préséance, dont un, demeuré célèbre, avait opposé le comte d'Estrades, ambassadeur de Louis XIV, et le prince d'Orange, futur roi de Grande-Bretagne, aucun des deux ne voulant céder le pas devant l'autre. La princesse douairière d'Orange mit fin à cette situation diplomatiquement délicate en descendant elle-même dans l'allée, ce qui obligea son fils, par respect envers elle, à quitter son carrosse et à le renvoyer, pour aller à sa rencontre, laissant ainsi au comte d'Estrades, « le pas qu'il prétendoit lui être dû »⁶⁰.

Quant à l'Italie de la fin du XVIII^e siècle, c'est Goethe qui nous fournit une description détaillée du fameux *corso* de Rome, qu'il visita lors de son séjour dans la ville éternelle, en 1787 et 1788. S'étendant de l'obélisque de la place du Peuple jusqu'au Palais de Venise, le *corso* s'étirait sur environ 3 500 pas de long sur 12 à 14 pas de large, bordé de trottoirs dallés destinés aux piétons, et d'édifices magnifiques. Trois voitures au maximum pouvaient y circuler de front. Les dimanches et jours de fête, les Romains s'y promenaient « une heure ou une heure et demie avant la nuit dans leurs équipages » et durant la période du carnaval, chacun y produisait ce qu'il avait de plus élégant et de plus magnifique. « Vers la fin du carnaval », nous dit Goethe, « paraissent en plus grand nombre les voitures découvertes, quelques-unes à six places. Deux dames sont assises en vis-à-vis sur des sièges élevés, de sorte qu'on peut les voir tout entières. Quatre hommes occupent les coins. Cochers et laquais sont masqués, les chevaux sont parés de gaze et de fleurs. Souvent un beau caniche blanc, orné de rubans rosés, est assis entre les pieds du cocher ; les harnais sont munis de sonnettes retentissantes »⁶¹.

Près de cinquante ans plus tard, si l'on en croit Conrad Malte-Brun, le *corso* était toujours le rendez-vous d'une foule tumultueuse et les équipages continuaient à s'y promener sur deux files. Mais Milan et Palerme possédaient aussi le leur. À Milan, il s'étendait de la porte Orientale, où il était bordé de riches palais, jusqu'à la porte Romaine. Sous sa rangée d'arbres, les élégants Milanais allaient « étaler le luxe de leurs chevaux et montrer leur adresse à conduire de légers phaétons ». À Palerme, durant les fêtes données en l'honneur de Sainte-Rosalie, le défilé des plus riches équipages, marchant sur deux files, commençait à minuit dans la rue del Cassaro et se terminait à deux heures du matin⁶².

⁶⁰ Claude-François LAMBERT, *Le nouveau Télémaque ou voyages et aventures du comte de... et de son fils avec des notes historiques, géographiques & critiques. Par l'auteur des mémoires d'une Dame de qualité*, t. 3, La Haye, Chez Pierre van Cleef, 1741, pp. 109-110.

⁶¹ Johann Wolfgang VON GOETHE, *Œuvres complètes*. IX. *Voyages en Suisse et en Italie*. Traduction Jacques Porchat, Paris, Librairie de L. Hachette et C^{ie}, 1862, pp. 459, 460, 468.

⁶² MALTE-BRUN, *op. cit.*, pp. 365 (Rome), 251 (Milan), 471-472 (Palerme).

Quant à l'Autriche, le Prater de Vienne, fondé en 1766 par Joseph II, pouvait accueillir, à la fin du XVIII^e siècle, plusieurs centaines de voitures, comme nous l'apprend un guide de l'époque :

Un train de douze à quinze cents carrosses et autres équipages de toute espèce, s'achemine hors du bois vers la ville dans une ligne si droite et si serrée que, quand quelquefois ils s'embarrassent aux portes de la ville, le timon des voitures de derrière vient heurter la caisse de celles de devant, et comme on ne va que le trot ou le galop, plusieurs voitures ont ainsi été percées, et les personnes qui étoient dedans, ont été jettées sur les fenêtres du devant de leur voiture. La plupart sont des équipages de seigneurs à quatre et à six chevaux dont le nombre en général est d'environ 3 500, celui des fiacres de 650, et celui des carrosses de remises de 300⁶³.

Mais c'est à Paris bien sûr que le cours était le plus réputé. Dès 1630, Jean Auvray donne une description haute en couleur de ceux qui s'y promènent et n'oublie pas de mentionner les voitures :

À voir du haut de la Bastille
Tant de carrosses à la fois,
Qui ne croiroit que quatre roys
Font leur entrée en ceste ville ?
Le soleil, dans l'estonnement
De les voir si superbement
Fouler une mesme carrière,
Voudroit bien descendre icy bas
Avec son coche et sa lumière
Pour y prendre aussi ses esbats.

Une autre description, de vingt-trois ans plus tardive, ajoutait encore quelques piquants détails :

Lors, d'un pas doux et coulant
Les carrosses vont branlant
Portière contre portière ; [...]
L'on y void à certains jours,
Sans rideaux et sans velours,
Un vieil coche de la foire
Où l'on void fort librement
Qu'il a l'air assurément
D'un bordel ambulatoire.

Il s'agissait à cette époque du cours situé « hors la porte Saint-Antoine » qui demeura la promenade par excellence, jusqu'à ce que le Cours-la-Reine vienne lui ravir la préférence des Parisiens⁶⁴. Créé en 1616 par la reine Marie de Médicis, ce nouveau cours était situé le long de la rive droite de la Seine. Planté de quatre rangs d'arbres, enclos de fossés et fermé aux extrémités par des grilles, il était à l'origine

⁶³ Heinrich August Ottokar REICHARD, *Guide des voyageurs en Europe*, t. 1, Weimar, Au Bureau d'Industrie, 1793, pp. 675-676.

⁶⁴ Édouard FOURNIER, *Variétés historiques et littéraires. Recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers*, Paris, Chez P. Jannet, (10 volumes, 1855-1863), t. 9, pp. 125-135 ; t. 10, pp. 200, 201 n. 2.

destiné à la reine et à sa cour pour des promenades à cheval et en carrosse⁶⁵ avant de devenir le lieu de rendez-vous du tout-Paris. C'est lui que décrit Jean de La Bruyère en 1688, dans son évocation acerbe des caractères de Paris, où il se plaisait à ridiculiser ceux qui « se cotisent et rassemblent dans leur famille jusques à six chevaux pour allonger un équipage, qui, avec un essaim de gens de livrées, où ils ont fourni chacun leur part, les fait triompher au Cours ou à Vincennes »⁶⁶.

Plus d'un siècle plus tard, la comtesse de Genlis portait un tout autre regard sur « la promenade de bon air, le soir, durant les beaux jours de l'été, après l'opéra », sur les boulevards de Paris. On y voyait, se souvenait-elle, « dans de superbes voitures à sept glaces, les plus jolies femmes de la Cour et de la ville, et toujours magnifiquement parées. Les voitures formoient deux longues files, allant gravement au petit pas ; l'entre-deux des files étoit occupé par les jeune-gens les plus élégans qui s'y promenoient à pied et par de jeunes bouquetières portant d'immenses corbeilles remplies des plus belles fleurs de la saison ; c'étoit un spectacle unique et aussi curieux que brillant »⁶⁷.

Et pourtant, si la magnificence des équipages du XVIII^e siècle semblait avoir atteint les sommets du luxe, les attelages du Second Empire ne furent pas en reste. Le bourgeois fortuné avait remplacé l'aristocrate, les voitures, chevaux et livrées étaient « à l'anglaise », mais l'esprit de ces promenades était resté le même, comme le démontrent les descriptions des Champs-Élysées par Edmont Texier en 1852 ou du Bois de Boulogne par Crafty en 1883 :

Voici les Champs-Élysées, la promenade du beau monde, le mail des élégances, le carrousel des riches attelages ; c'est là que défilent, à une certaine heure de la journée, pendant la belle saison, des rubans d'équipages, la grande dame dans son coupé, le bourgeois dans sa calèche, la femme légère dans son colimaçon, le dandy dans son brougham, puis les cavaliers qui vont au bois, et les amazones qui en reviennent⁶⁸.

À partir de quatre heures [...] les voitures de toutes sortes débouchant sur la place de la Concorde remontent rapidement vers l'Arc de triomphe pour gagner le Bois [...]

C'est l'heure du public qui veut absolument être vu et se croirait perdu de réputation s'il avait manqué à l'exhibition quotidienne qui s'effectue autour du Lac. Pour les uns, ce besoin de se faire admirer n'est qu'une simple satisfaction d'amour-propre, mais pour les autres, et c'est peut-être le plus grand nombre, cette promenade circulaire fait partie de tout un système d'économie politique et privée en vertu duquel chacun de leurs pas, chacune de leurs démarches est une réclame en actions.

Ce n'est pas le plaisir d'avoir des chevaux, de les conduire ou de les monter, qui fait que ceux-là supportent les frais d'une écurie ; c'est afin que tout Paris sache qu'ils ont tel ou tel nombre de chevaux, tant de voitures et tant de cochers. [...]

⁶⁵ Jacques-Antoine DULAURE, *Histoire Physique, civile et morale de Paris, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours*, 2^e éd., t. 6, Paris, Guillaume, 1824, p. 28.

⁶⁶ LA BRUYÈRE, *op. cit.*, pp. 153, 157.

⁶⁷ Comtesse Stéphanie Félicité DE GENLIS, *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la Cour, des usages du monde...*, t. 2, Paris, 1818, p. 167.

⁶⁸ Edmond TEXIER, *Tableau de Paris*, t. 1, Paris, Paulin et Le Chevalier, 1852, p. 5.

Celui-ci désire qu'on oublie en vertu de quel miracle de génération spontanée sa fortune s'est élevée ; celui-là cherche, à force de harnais étincelants, de livrées voyantes, de rechampis éclatants, à graver dans la mémoire de la foule un nom d'une consonance tellement fréquente qu'elle lui constitue une roture spéciale dans la roture la plus roturière ; un troisième, qui veut se faufiler dans un monde auquel il n'appartient par quoi que ce soit, se fie à la beauté d'un attelage nouveau pour faire accepter le nom aristocratique qu'il a substitué, sous sa seule responsabilité, à son nom patronymique, qui a tout à coup cessé de lui plaire ; tel autre cherche simplement à donner le change sur l'état de ses finances et à maintenir un crédit expirant. Il sait qu'on ne prête qu'aux riches et dépense pour pouvoir emprunter ⁶⁹.

La promenade en voiture à Bruxelles

À Bruxelles comme dans toutes les grandes villes européennes, la promenade en voiture était devenue l'incontournable activité mondaine de la haute société. Aménagée au début du XVIII^e siècle, la fameuse Allée Verte réunissait tous les avantages des promenades de ce type. Située le long du canal, dont les bords « ornés de magnifiques allées de beaux arbres » formaient « une perspective charmante », elle était devenue, en 1743, « célèbre par le cours qu'y [formaient] les carosses dans la belle saison » et était « le rendez-vous d'une nombreuse noblesse des deux sexes » ⁷⁰.

Lors de son passage à Bruxelles, en 1769-70, J.F.G. van Spaen de Biljoen en laissait une description qui rappelle celles de tous les équivalents européens :

De là, j'allois au Cours. C'est une promenade qu'on fait en Carosse hors de la ville, du côté du canal vers les cinq heures et demie du soir en été, surtout les soirs de la commédie. Tout le beau monde s'y trouve. Les carosses se suivent l'un l'autre au pas. Quand on est éloigné à un quart de lieue de la ville le premier tourne et tout le reste le suit. On recommence deux ou trois fois le même manège ce qui fait un défilage perpétuel. De cette manière on passe en revue l'un devant l'autre et l'on se salue réciproquement. Les dames y vont dans tous leurs atours et n'épargnent point le rouge pour paroître avec plus d'éclat. La promenade en elle même est très belle. C'est une allée droite avec une chaussée au milieu. À travers les arbres on a la vue sur une colline qui offre des paysages et des coups d'œil charmants. Au retour, on voit la ville située en partie sur le penchant de la colline et en partie dans la plaine ce qui fait un très bel effet ⁷¹.

Les souverains ne dédaignaient pas de s'y montrer, comme nous l'apprennent les lettres de Patrice-François de Neny dans lesquelles il note, en juillet 1781, que l'empereur Joseph II y accompagna l'archiduc et l'archiduchesse : « L'après-midi, ce Monarque alla au Cours avec leurs Altesses Royales et ensuite au spectacle ; Sa

⁶⁹ Victor GERUSEZ dit Crafty, *Paris à cheval*, Paris, E. Plon et C^{ie}, 1883, pp. 108-110.

⁷⁰ George FRICX, *Description de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, G. Fricx, 1743, p. 149.

⁷¹ Rijksarchief in Gelderland. *Familie-Archief van Spaen*, N°118. BP.13, p. 12-13, Journal du voyage fait par J.F.G. van Spaen de Biljoen en Italie et par une partie de la France et de l'Allemagne pendant les années 1769 et 1770.

Majesté et le prince Albert étaient contre les chevaux, et l'archiduchesse dans le fond du carrosse. Toute la ville était au Cours avec une multitude d'étrangers »⁷².

Trente-quatre ans plus tard, M^{me} d'Arblay en laissait un témoignage moins flatteur, la trouvant trop régulière, trop monotone et trop plate : « *my dearest friend had driven me occasionally in the famous Allée Verte, which the inhabitants of Brussels consider as the first promenade in the world ; but it by no means answered to such praise in my eyes : it is certainly very pretty, but too regular, too monotonous, and too flat to be eminently beautiful, though from some parts the most distant from the city there are views of cottages and hamlets that afford great pleasure* »⁷³.

Mais c'est un autre voyageur, français celui-là, qui laissa la plus longue description de ce cours à la mode, tel qu'il se présentait dans le premier tiers du XIX^e siècle :

C'est un cours d'une longueur immense, fermé par une grille superbe, et composé de trois avenues serrées entre le canal et une superbe prairie, et protégées contre les feux les plus ardents de l'été par six rangs d'arbres touffus, dont le soleil ne peut jamais percer le feuillage de ses rayons. [...] L'avenue latérale est le rendez-vous de nombreux piétons de toutes les classes, de toutes les toilettes et de toutes les tournures. [...]

Quand nous eûmes marché pendant une demie-heure, nous nous assîmes sur un très joli banc à dos ; il y en a une multitude dans toute la longueur de l'avenue ; [...] Là, nous voyons passer devant nos yeux, sur la chaussée du milieu, une double file non interrompue de voitures de toute espèce ; c'est le Longchamps de Bruxelles qui se renouvelle tous les huit jours. Quelle variété d'équipages de toutes les couleurs, de toutes les formes, à deux ou à quatre roues, tous brillants, tous magnifiques, dont un grand nombre, bien qu'originaux par la bizarrerie et la rareté de leur coupe, n'en sont pas moins d'une légèreté aérienne et d'une élégance recherchée ! Tous se succèdent avec la rapidité de l'éclair, trainés soit par deux, soit par trois, quatre ou six chevaux richement enharnachés ; tous sont de fabrique nationale, et les ateliers de la Belgique en ont seuls fait les frais. Nulle part, m'avait-on dit, vous ne verrez une pareille abondance et une aussi grande somptuosité de voitures. Bruxelles est la première ville des cinq parties du monde.... pour les carrosses.

Une multitude de cavaliers, les uns sur des chevaux de maître, les autres sur des chevaux de louage, caracolent dans cette allée le long des équipages et se voient avec dépit embarrassés par la rencontre de quelque demi-fortune lourde et lente, car il y a de toutes espèces de chars sur ce champ de course qui est bien loin d'être olympique.

Il y a dans tous ces gens que vous voyez passer devant vous, me dit M. Berjod, des habitués qui viennent ici presque tous les jours se pavaner. Cet homme brun et laid qui est dans cette jolie calèche, nonchalamment étendu, les mains dans les poches de son pantalon, eh bien ! ce n'est ni plus ni moins qu'un spéculateur de fonds publics français, à qui les jeux de bourse n'ont pas réussi ; mais s'il a perdu son crédit sur la place de Paris, il a réussi à apporter ici son honneur intact et son porte-feuille rempli. Cet autre qui vient là plus loin dans son landau, ayant à ses côtés une jeune dame

⁷² Cécile DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, *Lettres de Patrice-François de Neny, chef président du Conseil privé des Pays-Bas, à Pierre-Benoît Desandrouin, grand mayeur de Namur, 1769-1783*, Namur, Presses universitaires, 1988, p. 94.

⁷³ *The Diary and Letters of Madame d'Arblay (Frances Burney) with Notes by W. C. Ward, and prefaced by Lord Macaulay's Essay. In Three Volumes. Vol. III. (1792-1840). With a Portrait of General d'Arblay*, London and New York, Frederick Warne and co, 1892, p. 341.

si richement parée, est un entrepreneur de fraude, bien connu sur les frontières de France. C'est aux Faunes, aux Sylvains et aux Dryades de la Forêt de Soignes et des Ardennes qu'il doit sa fortune. Aussi, par reconnaissance, il leur fait construire un vrai temple dans une vaste propriété qu'il a acquise dans l'une de ces forêts. Il pourrait y faire élever un cénotaphe en l'honneur de tous les employés de la douane, qui ont été immolés en voulant s'opposer à sa fortune.

Voici un autre parvenu, dans un tilbury assez modeste, à côté d'une dame dont la toilette ne l'est pas moins. Oh ! celui-là, il a manqué son coup et joué d'un malheur des plus comiques : c'est un agent de change qui s'est sauvé de Paris avec 400 000 francs de billets de banque, qu'il a oubliés par la précipitation de la peur, dans un cabriolet, et qui sont retournés à ses créanciers.

M. Berjod nous apprenait ainsi l'histoire de tous ceux que leurs coursiers faisaient passer sous nos yeux ; mais elle ressemblait à celles de beaucoup de personnes qu'on voit à Paris et partout, telle, par exemple, que celle d'une dame placée dans un wiski, son éventail sur la figure, qui, pendant que son mari, gros négociant à gros ventre est en Allemagne, où l'appellent de gros bénéfices, se fait accompagner de son cousin, jeune homme sémillant. Partout aujourd'hui l'on voit les cousins qui désennuient les cousines en l'absence des maris : c'est la grande mode ; partout on voit toutes les aventures galantes ou financières que M. Berjod nous raconta ⁷⁴.

En 1835, la création du chemin de fer reliant Bruxelles et Malines allait bientôt sonner le glas de l'Allée Verte, même si au début, la proximité des rails pouvait encore paraître agréable : « Le Bruxellois aime à se montrer, avec un faste qui souvent dépasse ses moyens pécuniaires, dans les réunions brillantes, et surtout dans d'élégans équipages, sur les boulevards qui entourent la ville, et sur l'*allée verte*, délicieuse avenue plantée d'arbres séculaires et située entre le canal qui joint celui de Charleroi au Rupel, et entre le chemin de fer dont le mouvement vient embellir cette promenade couverte de chevaux et de voitures » ⁷⁵.

Mais cette ancienne promenade fut définitivement délaissée à la fin du XIX^e siècle, lors de la création de l'avenue Louise et de la mise en valeur du bois de la Cambre. Comme une survivance éphémère du temps passé, c'est là que l'on pouvait encore admirer les *corsos fleuris* défilant au Carrefour des Attelages, où le *duc* de la princesse Clémentine, débordant de roses blanches, retenait toute l'attention des spectateurs. De l'autre côté du bois, l'hippodrome de Boitsfort était devenu le rendez-vous obligé des plus élégants attelages. Le vicomte Charles Terlinden notait à ce propos que le retour des courses était pour bien des Bruxellois un spectacle haut en couleur qu'ils ne se lassaient pas d'admirer.

Les badauds se rangeaient le long des allées de l'avenue Louise pour voir défiler, en une suite ininterrompue, les équipages de toutes sortes revenant de l'hippodrome de Boitsfort [...] l'on se répétait les noms des belles dames qui étalaient dans leurs victorias ou dans leurs landaus découverts les élégances de leurs claires toilettes de printemps. Tout le succès était pour les *Mail-Coaches*, où d'impeccables gentlemen, en haut de forme gris, l'œillet blanc à la boutonnière et le fouet à la main, conduisaient

⁷⁴ Pierre Marie Michel LEPEINTRE-DESROCHES, *Quatre mois dans les Pays-Bas. Voyage épisodique et critique dans la Belgique et la Hollande*, t. 1, Paris, Delaunay, 1829, pp. 315-319.

⁷⁵ MALTE-BRUN, *op. cit.*, p. 77.

à grandes guides un fringant attelage à quatre chevaux, tandis qu'un valet de pied, embouchant une sorte de trompette thébaine, faisait retentir, de deux cents en deux cents mètres, la sonnerie caractéristique de l'équipage ⁷⁶.

Comme à Paris et dans presque toute l'Europe, la Première Guerre mondiale mit un terme brutal à ces défilés mondains d'équipages fastueux. Pourtant, entre les deux guerres, les concours d'élégance en automobile firent revivre à nouveau ces époques révolues. Ils offraient aux yeux du public les plus belles carrosseries de l'époque, présentées par de jeunes conductrices habillées par de talentueux couturiers. On y retrouvait tous les ingrédients propres aux périodes passées : espaces délimités où circulaient des voitures appartenant aux classes les plus aisées rivalisant entre elles, règles strictes de présentation, jugement de ses pairs, et l'ensemble offert aux yeux des badauds, soigneusement relégués en arrière-plan.

Et comme pour perpétuer l'art de paraître, ce sont encore ces mêmes critères qui régissent aujourd'hui les concours d'élégance de Bagatelle, Cavallino Classic, Amelia Island, Villa d'Este, Meadow Brook, The Quail, ou Pebble Beach ⁷⁷.

⁷⁶ Vicomte Charles TERLINDEN, *À travers notre histoire et nos gloires*, Bruxelles, Le Passé, 1943, pp. 122-123.

⁷⁷ Wikicars : *Concours d'Elégance*. [En ligne]. http://wikicars.org/fr/Concours_d%27Elegance (consulté le 15 décembre 2010).

Promenades initiatiques aux jardins

Jean-Louis VANDEN EYNDE

Par une curieuse coïncidence, les historiens établissent en 1717¹ le début du développement de la franc-maçonnerie vers l'Europe continentale² et l'apparition du jardin paysager, pittoresque ou à l'anglaise, vers 1720. Le premier fait est marqué par la rédaction des *Constitutions* du pasteur Anderson à Londres, le second lorsque l'architecte Charles Bridgeman dessine pour les châteaux d'Eastbury et de Chiswick un plan qui échappe aux conventions classiques, par la réalisation d'un paysage non géométrisé et pseudo-naturel³.

Il est courant d'associer les jardins classiques, formels ou réguliers à l'empreinte de la monarchie absolue française, et les jardins irréguliers, pittoresques ou paysagers à la haute société anglaise, libérale, du début de ce XVIII^e siècle. Cette évolution stylistique de l'art des jardins mérite quelques explications.

Le jardin classique exploite deux des trois nouveautés du jardin de la Renaissance, la géométrie et la perspective. Le jardin classique se découvre par rapport à un foyer, à partir duquel le propriétaire et ses invités découvrent un horizon maîtrisé. Le jardin est parcouru par le regard, rectiligne. Sa trame principale est conçue à l'échelle du carrosse et est accessoirement parcourue à pied. Entre les axes ornés de parterres ou de pièces de gazon, bordés de haies ou de palissades, se développent des bosquets ou des compartiments. Ce sont des microcosmes mis au service de thématiques particulières,

¹ Londres, 24 juin 1717, constitution de La Grande Loge de Londres par quatre loges londoniennes, et 1723, publication des *Constitutions* par le pasteur James Anderson.

² Russie 1717, Belgique 1721, Espagne 1728, Italie 1733, Allemagne 1736. Jacques MITTERAND, « Franc-maçonnerie », dans *Encyclopedia Universalis*, Paris, 1990, t. 9, pp. 934-935.

³ Le même Charles Bridgeman dessinera le premier projet pour Stowe.

organisés parfois autour d'un bassin, de cascades, de fontaines, ou d'architectures nommées fabriques ou folies. La succession des bosquets se parcourt à pied ou en chaise à porteurs. La seconde composante des jardins de la Renaissance est le lien au paysage lointain. Il se perçoit ponctuellement par le prolongement de quelques axes, au-delà de la clôture. Un troisième élément du jardin de la Renaissance est le *bosco*, contigu au jardin formel, qui abrite le système de collecte d'eau, les terrains de chasse, éventuellement l'agriculture. Il semble avoir été négligé dans le jardin classique et devient le terrain privilégié du jardin paysager.

La nouveauté du jardin paysager ou pittoresque est de générer le parcours du piéton par une succession de tableaux relativement cloisonnés. Chaque tableau est une exaltation de la beauté de la nature, utilisant le relief, l'apport en eau sous des formes aussi naturelles que possibles, la végétation et ses couleurs pour donner une idée de profondeur. Le tableau peut contenir une fabrique et les thèmes d'inspiration ne manquent pas : la ruine antique, les ponts palladiens, la chaumière, le cabinet de curiosité, les pavillons exotiques... Les chemins ne peuvent pas être visibles, ils suivent des méandres et sont dissimulés par la végétation ou par de faibles reliefs. Les repères du paysage environnant et l'horizon sont utilisés dans l'organisation des lieux.

Afin d'inviter au parcours, la curiosité du visiteur doit être stimulée. Conformément au précepte classique, l'élément majeur du parcours est découvert à partir d'un point de vue privilégié, c'est-à-dire le lieu de résidence du propriétaire. Toutefois, dans le jardin paysager, les chemins semblent toujours emmener le visiteur loin de son principal repère, entrevu au départ de sa promenade. Il sera amené à découvrir, par surprise, une succession de tableaux champêtres, de paysages idéalisés.

En général, un tableau comporte un foyer, mais aussi également une fenêtre, ou articulation par laquelle le promeneur découvre une infime partie du tableau suivant. Ce sera par exemple un pont, sur lequel passe nécessairement un chemin dont on ne voit ni le début ni l'issue, l'entrée d'une grotte, ou une autre fabrique. Il peut également s'agir d'une sollicitation d'un autre sens, l'ouïe par exemple. Ce sera alors le bruit d'une chute d'eau, le chant des oiseaux d'une volière.

À ce mode de composition se superpose l'idée du parcours thématique ou du programme iconographique. Le plus ancien est le *Bosco Sacro* de Bomarzo⁴, créé à partir de 1567. Il met en scène une progression, de l'entrée basse au sommet, de la furie et de la folie des hommes vers l'entrée des Enfers, et de là, vers le Temple de l'Éternité. Certains chiffres ont été privilégiés dans la composition des jardins, les trois vertus théologiques⁵, les quatre éléments⁶, les sept péchés capitaux⁷, les sept jours de la semaine⁸, les douze travaux d'Hercule⁹, les douze signes du Zodiaque, les quatorze stations du chemin de croix...

⁴ Au décès de son épouse, l'amiral Vico Orsini se retire à Bomarzo près de Viterbe en 1567 et se consacre à son jardin, attribué à l'architecte Pirro Ligorio.

⁵ Escalier du Bom Jesus do Monte à Braga, Portugal, 1723-1800.

⁶ Jardins de la Villa d'Este à Tivoli, Italie, 1559.

⁷ Escalier du Bom Jesus do Monte à Braga, Portugal, 1723-1800.

⁸ Parc d'Arenberg et pavillon des Sept Etoiles à Enghien, Belgique, 1661.

⁹ Parc d'Arenberg et jardins clos d'Enghien, Belgique, à partir de 1636.

Les allusions maçonniques

Certains auteurs ont vu dans la géométrie des jardins l'évocation des outils du maçon¹⁰ : le compas et le niveau dans la patte d'oie, le compas dont l'ouverture est signifiante, l'équerre, le triangle de Pythagore, le pentagramme, etc. Ce n'est pas impossible, mais ces tracés peuvent avoir d'autres justifications : la patte d'oie apparaît au XVIII^e siècle et semble être plus liée à la chasse et à l'usage de l'arme à feu. Certaines pattes d'oie, dont l'axe est orienté vers l'Est peuvent avoir une signification gnomonique, lorsque les trois avenues ciblent les levers du soleil aux solstices et aux équinoxes¹¹.

Le nom de certaines fabriques ou folies ne manque pas d'évoquer des valeurs maçonniques : temple, temple de la Philosophie, de la Vertu, de la Sagesse, de l'Amitié. Force est de constater qu'ils font fureur dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Un ouvrage particulier déjà très en vogue à la Renaissance, le nymphée antique, prend de nouvelles formes au même moment. Il s'agissait au départ de la figuration du repère des nymphes, personnification des forces vives de la nature¹². L'évocation devient monumentale, on y associe le rocher, le volcan, le puits, la carrière, la mine.

L'apparition d'un symbole maçonnique n'est pas suffisante pour affirmer que la composition d'un jardin est sous-tendue par une intention initiatique. Mais le nombre de symboles, l'orientation et l'ordre dans lequel ils se présentent peuvent acquérir du sens, comme les parties d'un rébus ou les balises d'un parcours.

Les symboles sont intimement associés à l'histoire ou à la légende de Maître Hiram¹³, révélée au fur et à mesure de la progression du maçon, suivant les grades. Les premiers grades sont au nombre de trois, l'apprenti, le compagnon et le maître. Le nombre de grades varie suivant le rite : le rite écossais ancien accepté compte trente-trois grades, le rite français ou moderne sept, le rite égyptien quatre-vingt-seize... À chaque grade est associé un tableau :

Primitivement, tout local pouvait être transformé en Temple. Il suffisait de tracer à la craie, sur le sol, le « Tableau » symbolique du degré auquel l'Atelier travaillait. On effaçait ce « Tableau » après chaque Tenue. Plus tard, on se servit d'une toile

¹⁰ Par exemple, « Un temple de verdure : le parc de Bruxelles », dans Guy DU CHAMPS (dir.), *La Belgique insolite et mystérieuse*, Bruxelles, 1987.

¹¹ J.-L. VANDEN EYNDE, *La gnomonique monumentale en Europe, un outil oublié de composition architecturale, entre l'apparition du livre d'architecture (XV^e siècle) et la généralisation des horloges mécaniques (fin XVIII^e siècle)*, thèse de doctorat en Archéologie et Histoire de l'Art, UCL, 2008.

¹² Les nymphes étaient des divinités bienfaites, protectrices des sources et des eaux courantes, déesses de la santé, de la guérison. Claude AUGÉ (dir.), *Nouveau Larousse illustré, dictionnaire universel encyclopédique*, Paris, 1871, tome 6, p. 437.

¹³ Hiram, architecte égyptien chargé de la construction du temple de Salomon à Jérusalem, imposait une progression en trois grades à ses collaborateurs. Après un temps de formation, Hiram acceptait que l'apprenti devienne compagnon et, par la suite, maître. Trois compagnons, refusés au grade de maître, tuent Hiram de nuit, le cachent, l'emportent et l'enterrent à l'extérieur de la ville. Ils marquent le lieu d'une branche d'acacia, ce qui permettra aux compagnons fidèles de retrouver son corps après un certain temps de recherche.

peinte qu'on déroulait lors des réunions et, de nos jours, enfin, le Temple reproduit tous les symboles du « Tableau »¹⁴.

Le tableau est orienté, c'est-à-dire qu'il est observé à partir de l'Ouest, le dessus se trouvant à l'Orient, le Nord à gauche et le Sud à droite.

Le premier tableau dans la progression est celui d'apprenti¹⁵. Il comprend en général les bijoux de la loge : les deux colonnes Jachin et Boaz, trois marches, le pavé mosaïque, le temple, les trois fenêtres, l'étoile flamboyante ou pentagramme enflammé, les luminaires, la Lune et le Soleil, puis les outils : la planche à tracer, l'équerre, le niveau, le compas, la truelle, la pierre brute, le ciseau et le maillet à gauche, la pierre taillée et le marteau à tailler à droite. L'ensemble est entouré par la houppe dentelée.

Le deuxième tableau est celui de compagnon qui diffère peu de celui d'apprenti, si ce n'est pour le nombre de marches qui précèdent le temple : cinq ou sept.

Le troisième tableau, de maître, est de fond noir parsemé de larmes blanches. Au centre se trouve le tombeau d'Hiram, où est inscrit le nom *Iehova* et où repose une branche d'acacia. À la tête du tombeau une équerre et, aux pieds, le compas. Trois candélabres à trois branches illuminent la scène. Dans certains tableaux, la branche d'acacia est plantée sur une montagne.

Selon Monique Mosser :

on ne saurait s'arrêter aux seuls éléments du décor, sans tenir compte de l'ensemble de la composition. Dès lors il est nécessaire de rappeler que toute initiation comporte des voyages rituels, c'est-à-dire une succession de déplacements spécifiques correspondant au franchissement d'« épreuves » qui symbolisent l'indispensable évolution morale et spirituelle du futur initié¹⁶.

Deux sources littéraires vont nous aider à identifier la progression des symboles, associée à la progression morale des initiés.

Opéra maçonnique de notoriété publique¹⁷, la *Flûte enchantée* de Wolfgang Amadeus Mozart, mis en scène par Emmanuel Schikaneder en 1791, expose le parcours initiatique de Tamino.

L'initiation, et le parcours, sont inspirés par un texte écrit en 1731 par l'abbé Jean Terrasson : *Séthos*¹⁸. Lorsque Sethos entre dans le temple des prêtres, on lit sur le fronton :

¹⁴ Jules BOUCHER, *La symbolique maçonnique ou l'art royal remis en lumière et restitué selon les règles de la symbolique ésotérique et traditionnelle*, Paris, 1948, p. 129.

¹⁵ Johann Martin BERNIGEROTH, *Les coutumes des Francs-Maçons dans leurs assemblées, principalement pour la réception des apprentifs et des maîtres, tout nouvellement et sincèrement découvertes*, Leipzig, 1745.

¹⁶ Monique MOSSER, « Les architectures paradoxales ou petit traité des fabriques », dans Monique MOSSER et Georges TEYSSOT, *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*, Paris, Flammarion, 1991, pp. 259-276.

¹⁷ Jacques CHAILLEY, *La flûte enchantée : opéra maçonnique*, Paris, Laffont, 1983.

¹⁸ Séthos est prince d'Égypte, très tôt orphelin de mère. Son père cède aux intrigues d'une femme qui parvient à écarter Séthos au profit de son propre fils. Séthos quitte le palais et ses errances au désert lui font rencontrer des épreuves qui construisent sa force morale.

quiconque fera cette route seul, sans regarder derrière lui, sera purifié par le feu, par l'eau et par l'air et s'il peut vaincre la frayeur de la mort, il sortira du sein de la terre, il reverra la lumière, et il aura droit de préparer son âme à la révélation des mystères de la grande déesse Isis ¹⁹.

On retiendra le passage par trois des quatre éléments pour atteindre la lumière, et le dépassement de la frayeur de la mort.

Tout est à présent en ordre utile pour proposer une hypothèse :

- dans le parcours à travers un jardin, les tracés et les éléments d'architecture mis dans un certain ordre peuvent constituer un moyen mnémotechnique des symboles maçonniques,
- la séquence d'éléments symboliques peut évoquer une progression morale,
- ces symboles obéissent à la hiérarchie des grades. Ils forment un répertoire iconographique qui permet au commanditaire d'enrichir son parcours architectural, et aux initiés de situer le commanditaire.

Comme dit plus haut, le tableau étant orienté, le parcours se fera préférentiellement en commençant à l'Ouest, en errant au Nord à travers le monde bucolique et les références, en se transformant à l'Est, et en revenant par la Lumière au Sud.

Au Nord, on trouvera successivement :

- l'évocation des plaisirs simples de la vie champêtre,
- la rencontre avec des religions ou des philosophies connues, une ruine antique, une chapelle, une mosquée, un pavillon chinois,
- l'ermitage, lieu de réflexion solitaire.

À l'Est se trouve le lieu de l'épreuve, des trois voyages à la rencontre des éléments. Il s'agit souvent d'une grotte, mais elle peut prendre des aspects fantastiques et monumentaux : le nymphée, le cryptoportique, le volcan, le rocher. C'est l'allégorie de la pierre brute. Nous connaissons plusieurs exemples construits en trois niveaux : les entrailles de la terre où l'eau est présente, un niveau qui se prête à une mise en scène du feu, et un belvédère souvent vertigineux.

C'est aussi le lieu de la mort, du passage d'une vie obscure à une vie de lumière, sous la forme d'une tombe, d'une pyramide, d'une urne funéraire, d'un cippe ou d'une stèle.

Au Sud enfin se trouvent :

- des petits temples raffinés et parfaitement finis, souvent antiques, allégorie de la pierre taillée, dédiés à l'Amitié, à la Sagesse, à la Lumière par l'entremise d'Apollon,
- le mythe d'Hercule qui symbolise le dépassement de soi par les douze travaux et, *in fine*, l'accession à l'immortalité,
- l'Obélisque est lié au culte solaire.

Dans l'état actuel de nos recherches, cette hypothèse n'a pas été confirmée par des sources textuelles ou iconographiques où l'intention du commanditaire serait

¹⁹ Jean TERRASSON, *Séthos, histoire ou vie tirée des monumens anecdotes de l'ancienne Egypte traduite d'un manuscrit grec*, Paris, 1731, nouvelle édition de 1767, livre 4, p. 182.

clairement détaillée. Ce n'est pas étonnant s'il s'agit bien d'un message destiné aux initiés.

La vérification est donc d'ordre statistique. D'autres jardins étudiés²⁰ dans la perspective d'un parcours maçonnique ont été sélectionnés :

- parce que leur propriétaire est identifié par les sources d'archives comme franc-maçon ;
- parce qu'ils ont été identifiés par d'autres auteurs crédibles comme d'inspiration maçonnique ;
- parce qu'ils contiennent des fabriques aux thèmes familiers pour la symbolique maçonnique, mis en ordre utile : l'Ermitage, la Chapelle, la Mosquée, la Grotte, le Rocher, le Volcan, le Tombeau, le Temples d'Apollon, de la Vertu, de la Sagesse, de l'Amitié ; l'Obélisque, Hercule.

L'exemple d'Attre

L'exemple que nous avons pu étudier en détail se trouve en Hainaut, près de la ville d'Ath. Au XVIII^e siècle, Attre est la résidence d'un riche propriétaire terrien et d'un homme en vue dans la cour des gouvernants autrichiens.

Le constructeur du château classique que nous connaissons aujourd'hui²¹, François-Philippe Joseph Franeau de Gomegnies (1702-1755), noble du Hainaut,

²⁰ Les jardins étudiés sont :

- en Allemagne : L'Ermitage de Bayreuth, Park Georgium sur l'Elbe, Park Luisium sur l'Elbe, Heidelberg, Willemshöhe à Kassel, Luisenlund, Nymphenburg à Munich, Schlosspark Muskau, Felsengarten Sans Pareil, Schönau, Schönbusch, Schwetzingen, Neuer Garten à Potsdam, Wörlitz-Dessau ;
- en Autriche : Aigen, Laxenburg ;
- en Belgique : Attre, Baudour et Belœil du prince de Ligne, le Parc royal de Bruxelles, le parc de Laeken, Leeuwerghem, Mariemont, le jardin de l'hôtel Duval de Beaulieu à Mons ;
- au Danemark : Frederiksberghave et Sondermarken à Copenhague, Fredensdorf, Liselund ;
- en Italie : Villa Pisani à Stra, Villa Selvatico Emo Capodilista à Sant'Elena di Battaglia, le Jardin anglais de Caserte, le jardin Giacomini-Romiati à Padoue ;
- en France : Parc Monceau, le Désert de Retz à Chambourcy, Ermenonville, Maupertuis, Méréville, la Folie Saint-James à Neuilly, Rambouillet, le Trianon de Versailles ;
- en Grande-Bretagne : Prior park, Stourhead, Stowe.
- en Suède : Drottningholm, Parc Royal Haga de Stockholm ;
- en Pologne : Arkadia ;
- en Russie : Pavlosk, Tsarskoïe Selo ;
- au Portugal : La Quinta da Regaleira à Sintra.

²¹ Le château, patrimoine exceptionnel de Wallonie, est millésimé de 1752. Il porte les armoiries de François-Philippe-Joseph Franeau (1702-1755), une licorne assise d'argent sur fond de gueule, et de son épouse, Marie-Anne de Croix de Mauwe (1714-1787), une croix d'azur sur fond d'argent. Ce couple a cinq enfants, une fille aînée, trois fils, et une fille cadette. L'aînée décède célibataire. Le second, François-Ferdinand Joseph hérite mais décède célibataire en 1792. Les deux frères suivants décèdent également non mariés, Eugène-François en 1794 et François-Joseph en 1803. C'est donc la dernière fille, Catherine Antoinette Ghislaine, née en

possédait dans sa bibliothèque plusieurs ouvrages d'architecture notamment celui de Charles-Etienne Briseux, *Architecture Moderne ou l'art de bien bâtir*²², et celui de Jacques-François Blondel²³, *De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général*. Le bâtiment suit à la lettre les préceptes des maîtres : plan sur un double carré, ailes latérales avancées par rapport au corps principal, symétrie par rapport à un axe qui traverse le vestibule et le grand salon. Escalier en ferronnerie, portes et lambris en chêne, cheminées en marbre, serrurerie, stucs sont réalisés dans le plus pur style Louis xv.

Son fils, François-Ferdinand Joseph Franeau de Gomegnies (1738-1792) réalise le parc tel qu'il est représenté dans la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens, dressée sous la direction du comte de Ferraris entre 1770 et 1778²⁴. François-Ferdinand Franeau est très bien introduit à la cour de Bruxelles : major au service impérial, chambellan de l'empereur Joseph II, conseiller intime, capitaine de la première compagnie des halbardiers de la garde royale²⁵. Il est suffisamment bien en vue pour inviter à Attre les gouverneurs généraux, les archiducs Albert de Saxe-Teschén et Marie-Christine (Laeken), sœur de Joseph II, de Marie-Antoinette reine de France (Versailles) et de Marie-Caroline reine des Deux Siciles (Caserte-Naples). François-Ferdinand Franeau est en outre inscrit à la Grande Loge de Mons, *La Vraye et Parfaite Harmonie* qui a pour particularité de tenir ses séances dans les maisons

1748, qui hérite en 1803. Elle épouse en 1804 Joseph-Constant Fidèle Duval, baron puis comte du Val de Beaulieu, maire de Mons, propriétaire fortuné.

²² Charles-Etienne BRISEUX, *Architecture moderne ou l'art de bien bastir pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1728.

²³ Jacques-François BLONDEL, *De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général*, Paris, 1737. Après avoir ouvert une école privée, Jacques-François Blondel devient professeur à l'Académie royale d'Architecture de Versailles, fondée par Louis XIV. Elle jouit d'une renommée sans égale dans l'Europe entière. Les ouvrages de Perrault, d'Aviler, Blondel, Dezallier d'Argenville ont connu une diffusion remarquable à travers l'Europe. On les retrouve dans la bibliothèque des tsars à Saint-Petersbourg, chez les Hohenzollern à Munich, chez les ducs de Savoie à Turin.

²⁴ Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens dressée sous la direction du comte de Ferraris entre 1770 et 1778, Planche LENS 52 (X7), Bibliothèque royale de Belgique, ré-édité par le Crédit communal de Belgique, Bruxelles, Pro Civitate, 1965.

²⁵ Christian CANNUYER, *Attre et ses châtelains (1752-2002)*, Brugelette, 2002.

privées de ses membres ²⁶. Le vénérable de cette loge est le marquis de Gages ²⁷, grand maître provincial des Pays Bas autrichiens. De ce fait, nous sommes particulièrement bien documentés sur cette loge : le marquis de Gages importe dans nos provinces le rituel écossais ancien et accepté qui compte trente-trois grades, le détail de son rituel est conservé à la Bibliothèque nationale de Paris ²⁸, dix-sept tableaux dont quatorze de grades sont conservés à Mons ²⁹.

Au décès de François-Ferdinand Franeau en 1792, la propriété passe aux mains de son frère François-Joseph jusqu'en 1803, puis de sa sœur Catherine. Celle-ci épouse Joseph-Constant Fidèle Duval ³⁰ en 1804. Le couple d'abord, et Duval seul après le décès de Catherine Franeau en 1814, vont s'attacher à enrichir le parc d'Attré de nombreuses fabriques.

²⁶ En 1770, la Loge n° 3 *La Vraie et Parfaite Harmonie*, qui existe depuis 1763, compte trente-huit membres. Dans le tableau de 1773 apparaît le nom d'un frère nouvellement inscrit : le « comte François de Gomegnies, député de la noblesse des États du Hainaut » (Paul DUCHAINE, *La franc-maçonnerie au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1911).

Le *Tableau général de 1783 des loges constituées dans les pays bas autrichiens par le Très Sage et Très Respectable et Très Cher Frère François Bonaventure Joseph Dumont Marquis de Gages* indique sous le titre « Mons – La Vraie et Parfaite Harmonie n° 3 », que le marquis de Gages est « Grand Maître Provincial des pays bas autrichiens ». Parmi les Frères, on trouve « Larivière, architecte de feu S.A.R.R.C. et Grand Secrétaire Provincial le Duc Charles de Lorraine et Duval, gentilhomme ».

Ce même tableau renseigne, à « Mons – La Parfaite Union – n° 12 », « Chrétien Henri Emmanuel Fonson, architecte, directeur des ponts et chaussées du Hainaut Autrichien », initié en 1750. Cet architecte a construit l'hôtel de Gages à Mons, 18 rue d'Enghien, en 1767-68 pour le marquis de Gages (Bertrand VAN DER SCHELDEN, *La franc-maçonnerie belge sous le régime autrichien (1721-1787)*, Louvain, 1923).

²⁷ Alain DIERKENS (éd.), *Le marquis de Gages, la franc-maçonnerie dans les Pays-Bas autrichiens, Problèmes d'histoire des religions*, vol. 11, 2000.

²⁸ P. COCKSHAW, P. DEHON, F. DEMOUSTIEZ, R. GILLARD, A. REMY, *Rituels du Marquis de Gages, 1763*, manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, Bruxelles, Mnémosyne, 1996.

²⁹ Maurice-A. ARNOULD, *Dix-sept tableaux symboliques du dix-huitième siècle conservés par la loge maçonnique de Mons en Hainaut « la Parfaite Union »*, Mons, 1992.

³⁰ Joseph-Constant Fidèle Duval est également membre de la loge n° 3 de Mons, *La Vraie et Parfaite Harmonie*. Il est propriétaire et maître de l'ouvrage d'un hôtel à Mons, 13 rue Ferrer anciennement des Dominicains. construit par l'architecte Tygan entre 1788 et 1792. Le jardin de l'hôtel urbain du Val de Beaulieu est connu par deux lithogravures conservées au château d'Attré, l'une par Alexandre Boëns chez Vanden Burggraaff à Bruxelles, l'autre chez C. Motte rue des Marais, sans autre précision. Au fond de la cour se trouvent les écuries. À gauche, un petit jardin anglo-chinois est orné d'une pagode, d'une volière, d'un pont prenant appui sur un enrochement artificiel, d'une tour chinoise et d'un treillage. À droite, des cheminements sinueux arpentent un relief prononcé, et relie des entrées de grottes, un pont, deux tholos, une terrasse. D'autre part, lors de la vente des biens nationaux, il acquiert en 1798 l'ancienne abbaye cistercienne de Casteau. La tradition orale rapporte que Duval a importé plusieurs éléments d'architecture de Cambron à Attré : les six colonnes de la drève d'accès au château, le dallage en marbre du vestibule d'entrée, les colonnes et la balustrade de la façade du Pavillon des Bains.

Composition générale et distinctions chronologiques

Au terme d'une analyse comparative des cartes et plans du domaine³¹ et des sources iconographiques, la chronologie suivante peut être établie.

Avant 1752, année de la construction du château actuel, il existait un château fortifié, entouré de douves, une basse-cour sous la forme d'une ferme en ordre irrégulier fermé, un donjon médiéval appelé *Tour Vignou*.

Entre 1752 et 1792, on doit à François-Ferdinand Franeau le château et une avant-cour qui se termine au niveau de l'orangerie et du garage à carrosses, le tracé en patte d'oie du jardin, la construction du Rocher et de son pendant, un petit pavillon dressé sur une motte circulaire le long de la Dendre.

Entre 1804 et 1828, Catherine Franeau et Constant Fidèle Duval ont réalisé la drève qui précède le château (1807), dressé les colonnes à l'entrée de la cour, complété le Rocher par le nymphée (avant 1814), embelli le Pavillon des Bains en le dotant d'une façade tétrastyle, et aménagé la rive sud de la Dendre : tholos, chaumière, statue d'Hercule, obélisque (avant 1828).

Leurs héritiers ont utilisé deux carrières brièvement exploitées entre 1807 et 1830 pour réaliser, dans l'une, un ermitage accessible par un pont suspendu, et au dessus de l'autre, le chalet suisse (vers 1830).

La cartographie révèle que le Rocher a été implanté dans un jardin classique à la française qui a perduré au moins jusqu'en 1807. Ceci doit corriger l'assertion selon laquelle Attre est le premier jardin paysager à l'anglaise de Belgique. Les tracés sinueux des chemins et les séquences de subtile découverte des fabriques apparaissent sur l'ensemble du parc dans les cartes postérieures à 1830.

Il s'agit donc au départ d'un jardin formel dont l'axe principal débute au nord-ouest, le long de la route de Gages à Chièvres³². Cet axe est sensiblement parallèle au cours non rectifié de la Dendre. Il est encadré par deux bâtiments de service, garage à carrosses au nord et orangerie au sud. Il traverse la cour et le château en son milieu, organise un jardin de propreté en façade sud avant de traverser un bois. L'articulation entre le jardin et le bois se fait par un bassin circulaire en pierre qui existe encore, mais ruiné. Une patte d'oie à cinq branches est recoupée par deux chemins perpendiculaires et quatre chemins obliques. L'angle compris entre les deux allées extrêmes est de 19°30'. Le point de convergence des cinq allées se situe au centre du château.

Au nord du château, on trouve successivement les écuries qui existent encore, une ferme aujourd'hui disparue, le donjon primitif d'Attre appelé Tour Vignou et son fossé. Du côté est, le parc est fermé par un mur qui enclôt un potager. À droite, se

³¹ Les cartes et plans que nous avons réunis et placés dans l'ordre chronologique ont été mis à la même échelle. Nous y avons systématiquement superposé le relevé de l'état existant relevé au théodolite électronique en 2002. Ceci nous a permis de remarquer les permanences ou les modifications, et par croisement d'informations, de restituer l'implantation d'éléments disparus. Ce travail a été présenté au colloque organisé le 21 septembre 2002 pour le 250^e anniversaire de la construction du château, *Attre 1752. Entre jardin formel et jardin paysager, le Rocher*.

³² Le tracé de ce chemin a été modifié lors de la construction du nouveau château en 1752 afin de réaliser une avant-cour. Autrefois, la baïonnette qui s'éloigne du château n'existait pas. Archives de l'Etat à Mons, Cartes et Plans, 297.

trouvent trois petits bâtiments épars, précédés à gauche par un plan d'eau. C'est là que, à partir de 1782, François-Ferdinand Franeau fait ériger une fabrique, le Rocher³³.

Un plan de 1807³⁴ confirme ce tracé à la différence près qu'une drève précède le château à l'ouest, tandis qu'à l'est, la patte d'oie ne compte plus que trois branches au lieu de cinq. L'angle formé par les allées extrêmes est inchangé : 19°30'. Le chemin perpendiculaire, nord-sud s'étend plus largement.

Figure 1. Levé pour le cadastre général en 1807 par Mr. Du Buat, ingr.
Archives du château d'Attre. Le plan n'est pas orienté.

Un filet d'eau presque rectiligne relie la Dendre à l'étang du Rocher. Une vanne située près du Pavillon des Bains, qui existe encore, commande ce qui devait être l'alimentation de l'étang. Le pont qui permet à la drève médiane de franchir ce fossé a été récemment dégagé, ce qui confirme le passage à cet endroit du chemin médian. La Carte topographique de la Belgique réalisée entre 1865 et 1883³⁵ montre que le tracé formel des chemins a été abandonné au profit de tracés sinueux caractéristiques du changement de style. Le Rocher n'est pas représenté comme bâtiment mais par un petit point noir. Le Pavillon des Bains

³³ Hervé Hasquin cite la Folie Saint-James à Neuilly, réalisée par François Joseph Bélanger (Paris 1745-1818), comme modèle du Rocher d'Attre (*Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique*, n° 136, p. 52). Dans la bibliothèque du château d'Attre se trouve le livre d'Antoine-Nicolas DEZALLIER D'ARGENVILLE, *Voyage pittoresque des environs de Paris ou Description des maisons royales, châteaux et autres lieux de plaisance, situés à quinze lieux aux environs de cette ville*, Paris, 1762. La Folie Saint-James s'y trouve.

³⁴ Ce plan a été dressé par un géomètre du cadastre, à l'occasion d'un échange de terres entre Duval et la Cure d'Attre, afin de permettre au premier la réalisation d'une longue drève en direction du nord-ouest. Archives de l'Etat à Mons, Enregistrement du Canton de Chièvres : Attre, 3^e table des acquéreurs, notaire Guillemain à Mons et Archives de la Cure d'Attre.

³⁵ Carte topographique de la Belgique, Dépôt de la Guerre, 1865-1883, 1/20.000^e, planche 38/5-6. Institut géographique national.

figure sur une presqu'île circulaire. Au delà de la Dendre, un nouveau chemin est apparu, qui relie la ferme du château au moulin de Mévergnies. Il s'agit du chemin de l'Obélisque³⁶, ce qui en confirme l'existence. Deux taches légèrement mauves signifient des tertres sur lesquels on imagine bien la tholos, l'Obélisque et Hercule.

Le Rocher

Le Rocher prend naissance dans l'étang. La promenade descend jusqu'à la berge d'où on découvre trois arcades : celle du centre est un embarcadère. Le chemin utilise les deux baies extrêmes pour parcourir une grotte au fond de laquelle sourd une source et où se repose une nymphe³⁷. Les voûtes sont constituées de gros blocs de pierre calcaire à peine équarris, saillants en tous sens, posés apparemment sans mortier. Ce relief est accentué par des stalactites artificielles, réalisées en mortier sur ossature métallique. Un oculus judicieusement placé éclaire la grotte de la nymphe. Le nettoyage du plan d'eau et de son exutoire a permis de rétablir le niveau de l'eau. La source retenue dans une cavité s'échappe par une petite chute dans l'étang. Cette cascade engendre un bruit très particulier, un murmure qui ajoute au caractère recueilli du lieu.

Figure 2. Le Rocher d'Attre.

³⁶ Renseigné dans le plan et la matrice Popp (entre 1842 et 1879) et dans l'Atlas des Chemins et Sentiers Vicinaux.

³⁷ Cette nymphe est appelée Marie-Madeleine sans que les propriétaires sachent pourquoi. Une mise en scène très semblable existe depuis 1776 à Stourhead dans le Wiltshire au sud de l'Angleterre. Les références architecturales de l'époque étaient une grotte construite par Alexander Pope à Twickenham près de Londres (disparue) et celle de Goldney House à Bristol. Or, Duval s'est rendu en Angleterre en 1816, à Londres et à Bristol.

En remontant au-dessus de la grotte, on découvre une tour qui émerge d'un amoncellement de pierres apparemment infranchissable : deux couloirs souterrains s'offrent pour passer sous l'obstacle. Toutefois, ces couloirs semblent sans issue. Ce n'est qu'en s'aventurant au-delà de l'obscurité engendrée par un coude que la lumière réapparaît. On débouche alors dans un cratère où se dresse la tour. Mais les chemins se poursuivent sans se rencontrer et vous obligent à sortir à nouveau du cratère. Au total quatre entrées mènent au cratère, suivant les quatre points cardinaux. L'une d'elles, au sud, s'élargit en salle souterraine qui bénéficie d'un apport de lumière zénithale où le soleil ne pénètre qu'autour du 21 juin.

On atteint alors le pied de la tour au niveau de neuf mètres au-dessus du niveau de l'étang. Une grotte et une cavité sont accessibles. Cette cavité donne un bon aperçu du système constructif de l'ensemble : il s'agit d'une construction en briques maçonnées qui ménage des creux voûtés par économie de matière. Les résultantes des voûtes sont maîtrisées à l'aide de tirants en bois associés à des pièces de fer forgé. Sur cette forme primaire sont entassés des blocs de pierre qui semblent informes mais qui sont en réalité savamment appareillés pour garantir le transfert des charges et le blocage mutuel des roches. Au sens mythologique, il s'agit d'un véritable ouvrage cyclopéen. La grotte, accessible par le Nord-Est, est sans issue. Elle est faiblement éclairée par une forme de soupirail orienté au sud-est.

Au terme de ce premier parcours, on se retrouve au dessus de la grotte, face à l'étang.

De là, un chemin en lacets qu'on ne peut voir du premier coup d'œil donne accès au sentier de crête qui mène aux premier et second étages de la tour. Elle est construite sur un plan sensiblement carré, dont les diagonales sont orientées vers les quatre points cardinaux. Le premier étage est ouvert aux quatre vents. On se trouve alors à quatorze mètres de hauteur par rapport au niveau de l'étang.

En poursuivant le chemin de crête du cratère, on arrive au second étage de la tour à vingt et un mètres de hauteur. Il s'agit d'une pièce cubique de trois mètres cinquante-six de côté. Les murs et le plafond sont entièrement décorés d'écorces sur dosses et de section de troncs. Le plafond présente une bordure de soixante centimètres qui définit un carré central traité en coupole ornée d'une étoile à huit branches, sorte de pyramide dont la pointe est dirigée vers le bas. Les quatre murs sont percés soit de la porte au Nord-Ouest, soit d'une fenêtre. Le châssis fixe est lui aussi constitué de troncs coupés en deux dans le sens de la longueur pour y placer un vitrage dont on dit qu'il était de couleur.

Une partie de la plate-bande latérale du plafond était mobile : elle pouvait s'abaisser par simple translation verticale et servait de support à un escalier escamotable et secret. Un jeu de poulies et de contrepoids logés dans des placards dissimulés équilibrait le tout qui pouvait se manœuvrer du dessous comme du dessus. La mécanique coulissait dans des guides lubrifiés au graphite toujours en place.

L'escalier, ou plutôt l'échelle, donnait accès à une terrasse au niveau vingt-cinq mètres. Cernée par les maçonneries, cette cuvette est rendue étanche par une couverture en plomb épais et soudé. Sur la crête du mur périmétrique, un emmarchement permet à l'audacieux de grimper au dessus d'une arche jusqu'à un minuscule belvédère situé

à l'angle Sud de la tour. Une pierre levée sert de main courante. Elle culmine trente-trois mètres au-dessus du niveau de l'étang ³⁸.

Le programme symbolique de cette construction semble inspiré de la mythologie antique : la nymphée, la grotte où prend naissance le fleuve Pélée, les maçonneries cyclopéennes, le cratère de l'île d'Eole dieu des vents, la montagne de l'Olympe, séjour de Zeus et de sa cour, et les jeux du soleil Apollon-Phoebus.

D'autres témoignages ³⁹ y voient un lieu initiatique mettant en scène les quatre éléments : l'eau qui est à la base de toute vie, les entrailles de la terre, l'air et la progression vers le feu et la lumière. Le parcours complexe, mystérieux, parfois effrayant pourrait être une figuration symbolique de la mise à l'épreuve en vue de l'acquisition de la sagesse.

L'appartenance du maître d'œuvre, François-Ferdinand Franeau comte de Gomegnies, à la loge *La Vraie et Parfaite Harmonie* de Mons incite à vérifier cette hypothèse.

Comme annoncé ci-avant, nous disposons des *Tableaux* utilisés par la *Vraie et Parfaite Harmonie* ⁴⁰, des *Rituels* du marquis de Gages ⁴¹, grand maître de la même loge, et nous savons que François Ferdinand Franeau et Joseph-Constant Duval y sont frères. L'iconographie abondante au XVIII^e siècle ⁴² à propos des *secrets maçonniques* nous aidera à comprendre quel parti un atelier pourrait tirer du Rocher.

Le sixième degré, l'Élu des neufs, a pour symbole, devant le siège du maître, deux constructions : un château cantonné de quatre tours au centre desquelles émerge

³⁸ La hauteur couramment citée de ce monument est de vingt-quatre mètres. Elle est prise du sommet de la tour au sol naturel situé au Nord-Est. Un relevé récent réalisé aux instruments électroniques prend en compte la base exacte de la construction, soit le niveau de l'étang lorsque le chemin qui traverse la grotte est hors eau.

³⁹ Monique MOSSER, « Poétique tellurique et jardins pittoresques » ; Margherita LEVORATO, « La culture et les symboles maçonniques dans les jardins européens des XVIII^e et XIX^e siècles en Europe » ; Christian CANNUYER, « Le château d'Attre et son Rocher, reflets d'une richesse retrouvée et d'une époque en quête de nouvelles visions du monde » ; Jean-Louis VANDEN EYNDE, « La restauration du Rocher d'Attre, État des recherches », communications au colloque organisé le 21 septembre 2002 pour le 250^e anniversaire de la construction du château, *Attre 1752. Entre jardin formel et jardin paysager, le Rocher*.

Monique Mosser est probablement à l'extrême pointe de la recherche sur le sujet des influences maçonniques dans la composition des jardins du XVIII^e siècle. Elle a été archiviste du Grand Orient de France.

⁴⁰ La loge *La Parfaite Union* de Mons, qui a fusionné avec la *Vraie et Parfaite Harmonie* conserve dix-sept tableaux illustrant différents grades. Les tableaux d'apprenti et de compagnon manquent (voir note 28) (Maurice-A. ARNOULD, *Dix sept tableaux symboliques du XVIII^e siècle conservés par la loge maçonnique de Mons en Hainaut « La Parfaite Union »*, Mons, 1992 ; Pierre DEBUSSCHERE, *Les tableaux symboliques de La Parfaite Union (de Mons)*, Bruxelles, Marot, 2000).

⁴¹ Voir note 28.

⁴² Johann Martin BERNIGEROTH, *Les Coutumes des Francs-Maçons dans leurs assemblées, principalement pour la réception des apprentifs et des maîtres, tout nouvellement et sincèrement découvertes*, Leipzig, 1745 ; Gabriel-Louis PERAU, abbé, *Les Secrets de l'Ordre des Francs-Maçons Dévoilés et mis au jour par Monsieur P****, deux parties, Amsterdam, 1745.

un pot à feu et au dessus, un amoncellement de rochers duquel sortent des flammes. Au nord, un crâne, un poignard, un ruban noir. Éarses, des initiales qui pourraient être celles des assassins d'Hiram, A, G et K. Le rituel indique que le récipiendaire est introduit dans une chambre obscure, une grotte où l'on met un fantôme couché sur le côté, sa tête appuyée sur le coude gauche, et à côté de lui, un poignard, une lampe, une fontaine et le mot *vengeance*.

Synthèse

À Attre, on accède au château par l'Ouest, l'occident. Après avoir franchi un pont, deux colonnes ⁴³ balisent l'entrée (dans le tableau d'apprenti, Jachin et Boaz).

Figure 3. Localisation des fabriques et ornements du parc d'Attre. Relevé et dessin :
Olivier Desorgher, André Dupont, Nicolas Gyömöre, Mohamed Mahboub,
Jean-Louis Vanden Eynde, 2002.

Le corps central du château surmonté de son fronton triangulaire est précédé d'un escalier de huit marches ⁴⁴ plus une pour entrer dans le château. Le vestibule était décoré d'un dallage de marbre noir et blanc alterné ⁴⁵ (le pavé mosaïque). Dans l'entre-porte entre le vestibule et le salon central du château, la parqueterie dessine

⁴³ Elles sont au nombre de six : deux qui commandent l'entrée de la drève à près de quatre cents mètres de la route, et deux groupes de deux de part et d'autre de la route qui sépare la drève de la cour d'entrée du château.

⁴⁴ Idéalement, le nombre de marches est de trois, cinq ou sept.

⁴⁵ D'après Monsieur de Meester, Duval a modifié le dallage initial en apportant un dallage de marbre de l'abbaye de Cambron. Aux pieds de l'escalier principal se trouve encore un dallage de marbre noir et de grès d'Attre.

une étoile pentagonale inscrite dans un pentagone (l'étoile flamboyante). Au dessus de la porte, deux petits singes en stuc tiennent des outils : l'un au sud se gratte la tête d'une main en signe de perplexité et porte le compas de l'autre tandis que le second au nord cisèle une guirlande de fleurs au moyen d'un burin et d'un marteau ⁴⁶. Au centre de la pièce, une rose des vents à seize branches n'est pas correctement orientée mais elle reprend les médianes du Grand Salon. À l'est, deux fenêtres et une porte-fenêtre s'ouvrent sur le jardin (les trois fenêtres).

À l'arrière du château, si on considère le plan de 1804, trois chemins en patte d'oie entrent dans le bois par trois arcades de verdure. Disposés symétriquement par rapport à l'axe du jardin, le Rocher à l'est répond au Pavillon des Bains à l'ouest. Le premier est un amas de pierres monstrueuses (la pierre brute), le second est un précieux petit cube présenté sur un monticule (la pierre cubique). Entre les deux, comment ne pas voir dans le tracé des chemins qui se croisent une équerre et un niveau superposés (le niveau et l'équerre) ?

Le cheminement du Maçon se fait en partant du côté de l'ombre, le Septentrion, vers la lumière, le Midi en passant par l'Orient. La visite du parc d'Attré est toujours recommandée dans ce sens : partant du château, on rencontrera successivement, au nord : l'ancienne basse-cour, qui est l'endroit où l'on quitte le monde ; la Tour Vignou, qui n'a pas de signification maçonnique mais qui est utilisée dans les jardins pour illustrer l'ancienneté de la famille ; le pont de branches qui impose au promeneur de surmonter sa peur du vide, et l'ermitage qui est une rencontre avec la recherche de la sagesse à l'écart du monde (une chapelle gothique, aujourd'hui en ruine représente la recherche de la sagesse par la religion ; on y mettait généralement en scène un autel et un texte sacré) ; le Chalet suisse, qui n'a pas de signification maçonnique mais qui pourrait indiquer un lien avec la maçonnerie du bois, ou l'ordre des Fendeurs ; le Rocher.

Si on considère que le passage du Nord au Sud équivaut au passage du grade d'apprenti à celui de compagnon, le Rocher pourrait être le lieu où le récipiendaire qui a quitté le monde aimable et rustique à la basse-cour est invité aux *trois voyages à travers les quatre éléments*. La terre est symbolisée par le cabinet de réflexion souterrain et les voyages se font à travers les trois autres éléments : le feu, l'eau et l'air.

Il nous semble que le Rocher se prête à la mise en scène de ces voyages. Il s'agit de mises à l'épreuve et certaines gravures du XVIII^e siècle montrent l'investissement physique dont doit faire preuve le récipiendaire : nage, escalade, pièges et mécanismes savants...

Le cabinet de réflexion est souterrain et situé au nord. L'épreuve de l'eau peut trouver sa place dans le nymphée ou dans l'étang. Pour l'épreuve du feu, le cratère est tout désigné : les chemins qui ne se rejoignent pas font entrer et sortir l'aspirant par les quatre points cardinaux. Au centre du cratère, il doit oser passer à travers les flammes qui pourraient prendre place sur les bords du cratère et sur le relief médian sous forme de torches. L'épreuve de l'air devrait idéalement se passer avant d'arriver

⁴⁶ Si le singe au compas désigne l'apprenti, il devrait se trouver au Nord, et le singe qui a déjà appris à tailler la pierre, le compagnon, devrait se trouver au Sud.

au cabinet d'écorces, mais l'escalier vertigineux qui se situe au sommet du monument est tout à fait inspirant.

Le Rocher tout entier conviendrait parfaitement comme décor de l'opéra *La Flûte enchantée*.

Enfin, côté sud-ouest, les ornements anodins du parc, mais ordonnés peuvent représenter la progression dans l'acquisition du savoir et son couronnement :

- la pierre taillée du pavillon des Bains,
- le petit temple rond, la tholos, que l'on trouve souvent dans les jardins paysagers, appelé de l'Amitié ⁴⁷, d'Apollon ⁴⁸, ou de Flore ⁴⁹,
- Hercule,
- l'Obélisque,
- l'Acacia lié à la mémoire de l'assassinat d'Hiram.

Plusieurs de ces événements architecturaux ont disparu mais le site est encore révélateur de leur emplacement : la carrière a perdu son pont de branches et son Ermitage, le relief sur lequel se dressait la Tholos est bien identifiable mais vide, le chemin de l'Obélisque doit y mener, l'Acacia se meurt. Seul Hercule ne peut être situé avec précision.

Le bref historique révèle que le parcours est l'œuvre de plusieurs personnes et a donc été réalisé sur un délai assez long et avec des moyens financiers importants. Il nous semble que cette continuité d'intention dépasse le projet paysager.

Attention, un jardin peut en cacher un autre.

⁴⁷ Ermenonville.

⁴⁸ Stourhead, Schwetzingen.

⁴⁹ Belœil, construit pour le prince de Ligne par François-Joseph Bélanger.

Les promenades scientifiques

Se promener pour la science : parcours d'académiciens dans les Pays-Bas autrichiens

Michèle GALAND

Cette contribution se propose de se pencher sur les témoignages de certains membres « régnicoles » de l'Académie royale et impériale des Lettres et des Sciences de Bruxelles, afin de déceler en quoi et dans quelle mesure la pratique de la promenade a pu avoir part au progrès de la science. En se centrant sur ces exemples, il s'agit de mettre au jour quelques documents parfois peu connus, qui nous emmènent hors des tracés civilisés de la promenade urbaine, à la découverte des richesses naturelles du pays, mais aussi des dispositions concrètes évoquées pour améliorer les conditions de vie, l'économie et les infrastructures du pays.

Une Société littéraire fut fondée à Bruxelles, en 1769, à l'initiative du comte de Cobenzl (1712-1770), ministre plénipotentiaire dans les Pays-Bas. À la suite de cette expérience, l'Académie impériale et royale des Sciences et des Lettres fut fondée en 1772. Elle réunit en son sein des membres « régnicoles » et des membres étrangers¹. Les mémoires rédigés par les académiciens de Bruxelles, ou soumis à ceux-ci pour examen, s'inscrivaient pour la plupart dans le courant de l'utilitarisme qui baignait le dernier tiers du XVIII^e siècle². L'objectif était de répondre aux défis posés à la société dans les domaines tels que l'alimentation, l'hygiène, ou la maîtrise de l'environnement.

Pour y parvenir, il fallait notamment s'informer exactement sur le pays et découvrir toutes les possibilités qu'offrait sa situation particulière. Dans la foulée

¹ Sur l'histoire de l'Académie voir Hervé HASQUIN (dir.), *L'Académie impériale et royale de Bruxelles : ses académiciens et leurs réseaux intellectuels au XVIII^e siècle*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2009 et Édouard MAILLY, *Histoire de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, 2 vol., Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1883.

² Jacques MARX, « L'activité scientifique de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles », *Études sur le XVIII^e siècle*, t. IV, 1977, pp. 49-62.

de ce qui se faisait dans le reste de l'Europe, les membres de l'Académie ont complété leurs connaissances théoriques par l'expérience pratique, et sont loin de s'être confinés dans leurs bibliothèques et laboratoires. Ils avaient parfaitement conscience de l'importance des travaux d'exploration menés dans les contrées lointaines, mais aussi des descriptions systématiques des environnements européens, comme en témoigne le discours donné par l'abbé Mann (1735-1809) à l'Académie, en 1782³. En évoquant les progrès de l'histoire naturelle en plein développement, Mann soulignait que l'Allemagne, la France et l'Angleterre disposaient déjà non seulement de descriptions de leur pays, mais aussi de leurs différentes provinces. L'Espagne venait d'être examinée par William Augustus Bowles (1763-1805), le célèbre botaniste suédois Carl von Linné (1707-1778) avait parcouru la Suède, tandis qu'Albrecht von Haller (1708-1777) avait exploré la Suisse, et que celle-ci faisait à nouveau l'objet des observations de Horace-Bénédict de Saussure (1740-1799). L'Italie et la Grèce avaient également été visitées par les savants, et les expéditions encouragées par Catherine II sillonnaient la Russie. Il s'agissait pour les académiciens de Bruxelles de s'inscrire dans ce mouvement, à l'échelle des Pays-Bas autrichiens : recherches minéralogiques, observations astronomiques et météorologiques, études de l'agriculture locale, autant de desseins à vocation utilitaire qui conduisirent certains hommes de science à s'engager sur les chemins de ces provinces. Les récits de leurs excursions ne manquent pas d'intérêt, car ils mettent en lumière la pratique modeste de la promenade au service de leurs enquêtes sur le terrain.

Le premier cas est celui de l'abbé d'Everlange de Witry (1719-1801), directeur du cabinet de curiosités du gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, Charles de Lorraine, et membre de l'Académie de Bruxelles de 1773 à 1794⁴. Il fit part à plusieurs reprises de ses recherches hydrauliques et minéralogiques, effectuées lors de patientes explorations à proximité de son domicile tournaisien :

Depuis longtemps l'on se récrie qu'il n'est pas de moyen plus efficace d'accélérer les progrès de l'Histoire naturelle que de préférer l'étude des objets situés dans les cantons que l'on habite, ce qui par la facilité de les avoir continuellement sous les yeux en rendroit la connoissance plus sûre que celle qu'on acquiert des relations étrangères dont l'inexactitude trop ordinaire induit en erreur⁵.

³ Abbé MANN, « Vue générale des derniers progrès des sciences académiques, et de ce qui reste à faire pour les amener de plus en plus vers leur perfection, lue dans la séance extraordinaire du 12 juillet 1782, en présence de LL.AA.RR. les Sérénissimes gouverneurs-généraux des Pays-Bas & de M. le comte & Madame la Comtesse du Nord », publiée dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, vol. 5, 1788, pp. 1-12.

Sur l'abbé Mann, membre de l'Académie de Bruxelles de 1774 à 1794, voir Hervé HASQUIN, « Mann, Théodore », dans Hervé HASQUIN (dir.), *op. cit.*, pp. 235-238.

⁴ Michèle GALAND, « d'Everlange de Witry, Louis-Hyacinthe », dans Hervé HASQUIN (dir.), *op. cit.*, pp. 203-205.

⁵ Abbé EVERLANGÉ DE WITRY, « Mémoire sur des recherches hydrauliques & minéralogiques dans le Tournais & le Hainaut autrichien », lu à la séance du 14 janvier 1779 et publié dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, vol. 3, 1780, pp. 141- 151 (citation, p. 141).

L'abbé n'hésita donc pas à parcourir les contrées alentour afin de compléter ses acquis scientifiques, avec l'intention d'établir un relevé systématique des ressources locales, de collecter les échantillons à examiner et, finalement, de rédiger les comptes rendus de ces observations. L'utilité de ces recherches guidait les pas du savant, qui se disait ainsi prêt à analyser toutes les eaux minérales des Pays-Bas autrichiens, car « cette tâche, quoique laborieuse & ingrate, n'est pas indigne d'un académicien qui a en vue de procurer de nouveaux secours à l'humanité »⁶.

François-Xavier Burtin (1743-1818) constitue un autre exemple significatif de ces experts impliqués dans la recherche de terrain⁷. Ce médecin, entré à l'Académie de Bruxelles en 1784, manifesta durant toute sa vie une attention soutenue pour les sciences naturelles, il possédait d'ailleurs l'un des plus beaux cabinets de curiosités des Pays-Bas. Mais il ne se contentait pas de collectionner les minéraux : sa passion le porta à s'intéresser à la médecine, à l'agriculture, au commerce, aux houillères et aux mines des Pays-Bas, mais aussi aux Beaux-Arts.

En 1784, il publia *l'Oryctographie de Bruxelles*, qui le rendit célèbre dans le monde scientifique, notamment pour ses réflexions sur les changements du climat et sur l'âge de la terre. Lors de la parution de son livre, les annonces littéraires relevèrent l'ampleur du travail :

Voici assurément un ouvrage précieux pour les naturalistes ; il est le fruit de dix-huit ans de recherches, d'application & de voyages minéralogiques dans tous les Pays-Bas autrichiens, très riches en fossiles⁸.

Burtin avait, en effet, l'habitude de sillonner les chemins à la recherche d'échantillons. Mais son regard acéré ne le cantonnait pas à collecter les fossiles et minéraux, il observait de manière critique l'environnement et en proposait une approche globale, se conduisant en « géologue », un terme encore si peu répandu que l'un de ses confrères lui attribua la paternité de ce néologisme incompréhensible !

Par ses recherches, Burtin s'inscrivait en réalité parmi les esprits éclairés de son temps, qui ne se déplaçaient plus uniquement pour compléter leurs collections, mais bien pour examiner la nature et en tirer toutes les réflexions utiles et critiques propres à faire progresser la connaissance. Peu après sa nomination à l'Académie de Bruxelles, Burtin lut une relation d'un *Voyage et observations minéralogiques depuis Bruxelles par Wavre, jusqu'à Court-Saint-Étienne*, qui témoigne de cette démarche moderne⁹. En dépit du titre, cette description révèle ce regard englobant, bien loin de

⁶ Id., « Mémoire sur les eaux minérales du Sauchoir », lu le 6 octobre 1773 à l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles, publié dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, vol. 1, Bruxelles, 1777, pp. 249-262.

⁷ François DE CALLATAÏ, « Burtin, François-Xavier », dans H. HASQUIN (dir.), *op. cit.*, pp. 156-161.

⁸ François ROZIER (dir.), *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts*, vol. 24, Paris, 1784, p. 173. En ligne sur Google Books [consulté le 6 juillet 2010].

⁹ François-Xavier BURTIN, « Voyage et observations minéralogiques, depuis Bruxelles par Wavre, jusqu'à Court-St-Étienne », dans *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, vol. 5, 1788, pp. 123-138.

celui des naturalistes amateurs, fustigés par Saussure, l'explorateur des Alpes, qui leur reprochait de n'avoir d'autre but que de recueillir des curiosités :

Ils marchent ou plutôt ils rampent, les yeux fixés sur la terre, ramassant ça et là de petits morceaux, sans viser les observations générales. Ils ressemblent à un antiquaire qui graterait la terre à Rome, au milieu du Panthéon ou du Colisée, pour y chercher des fragments de verre coloré, sans jeter les yeux sur l'architecture de ces superbes édifices ¹⁰.

La relation du voyage de Wavre à Court-Saint-Étienne, dans le Brabant wallon, est très instructive pour appréhender la pratique de la promenade pour la science. Après avoir décrit l'environnement général de la vallée de la Dyle, le visiteur doit descendre de sa voiture, en raison de la mauvaise qualité des chemins. Il parcourt donc à pied la distance séparant Wavre à Court-Saint-Étienne, soit une dizaine de kilomètres. S'il a dû renoncer à découvrir le paysage du haut des collines, il s'attache à suivre le cours sinueux de la rivière qui « semble ne quitter qu'à regret un séjour si délicieux », il observe « avec satisfaction » le courage inlassable des paysans à en limiter les débordements par l'édification de digues de sable ; il s'écarte parfois, pour estimer les diverses qualités des minéraux affleurant sur le flanc des coteaux, comme l'excellent crayon noir ou la terre jaune, utile pour la peinture.

Mais cette « excursion minéralogique », qu'à ses dires, Burtin aurait beaucoup aimé pouvoir prolonger, avait un objectif précis : il s'agissait de s'informer pour sa part sur une minière de plomb, située à Court-Saint-Etienne, dont il avait entendu parler, mais dont seules quelques personnes semblaient pouvoir certifier la réalité :

Ces derniers témoignages, joints à la connaissance que j'ai malheureusement acquise sur la prévention du peuple contre la possibilité de l'existence de mines en ce pays, soutinrent mon espérance ; surtout lorsque je considérais que j'étais dans le Brabant Wallon, où les trop grosses censes, meurtrières de la population & de l'agriculture, rendent les censiers autant de demi-dieux, dont les autres villageois se comptent trop heureux d'être les très humbles esclaves pour cinq sols par jour : d'où s'ensuivoit tout naturellement qu'il étoit de l'intérêt de ces coqs de village d'étouffer au berceau une minière qui, par son exploitation, auroit fait renchérir la main d'œuvre des gens à la journée. Je résolus donc de ne m'en rapporter qu'à mes propres yeux ¹¹.

La promenade pour la science permet donc d'examiner personnellement, d'exercer son esprit critique, d'étayer les hypothèses et de collecter les preuves. Pour contribuer au progrès des connaissances, il est nécessaire de diffuser les résultats de ces études de terrain. Le savant abandonne alors sa course solitaire pour faire partager les lieux de ses déambulations, et, ce faisant, il aménage en quelque sorte la

¹⁰ Horace-Bénédict DE SAUSSURE, Extrait du Discours préliminaire des *Voyages dans les Alpes*, 4 vol., Neuchâtel & Genève, 1779-1796 : cité par Jean-Daniel CANDAU, « L'invention du voyage géologique dans l'Europe des Lumières, essai de typologie et survol bibliographique », dans Sophie LINON-CHIPON et Daniela VAJ (dir.), *Relations savantes. Voyages et discours scientifiques*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, pp. 255-266 (citation, p. 263).

¹¹ François-Xavier BURTIN, « Voyage et observations minéralogiques, depuis Bruxelles par Wavre, jusqu'à Court-St-Étienne », *op. cit.*, p. 131. Malgré les intempéries et les accidents du terrain, Burtin parviendra à ses fins et visitera la mine de plomb laissée à l'abandon.

promenade scientifique pour ses concitoyens. Quand il lui faut rapporter ces analyses, il est tiraillé quant à l'ordonnement des informations à livrer : s'agit-il de rédiger une relation du voyage ou de donner les conclusions des observations scientifiques ? Souvent, la publication oscille entre ces deux approches, et l'on passe de la description pittoresque au raisonnement général, sans négliger le compte rendu des expériences ultérieures en laboratoire, destinées à tester la qualité des échantillons recueillis... et comme ces hommes sont curieux de tout, ils n'hésitent pas à prendre en considération les habitants des contrées visitées, colorant leurs récits géologiques ou archéologiques de réflexions ethnologiques.

Les relations de ces pérégrinations ne recèlent guère le mot « promenade », sans doute trop lié à l'aménagement d'un lieu affecté à cette pratique, ou à l'exercice modéré de la marche pour le divertissement ou la santé ¹². On parle plus volontiers de « courses » ou d'« expéditions ». Dans ce contexte, le témoignage de l'abbé Mann peut pourtant apporter une nuance intéressante, complétant les préoccupations scientifiques de ses confrères de l'Académie impériale et royale.

Auteur en 1785 d'une *Description de Bruxelles et de ses environs*, en trois parties, l'abbé Mann se propose d'offrir au public un outil pour « parcourir cette belle ville dans la vue d'examiner ce qu'elle contient de plus remarquable » ¹³. Après avoir sillonné la cité et ses alentours durant plusieurs années, ce grand connaisseur des lieux conçoit un guide thématique et non un parcours organisé, ce qui confère à son ouvrage un caractère « encyclopédique » peu contraignant puisque le promeneur peut conduire ses pas comme il l'entend. En ce sens, il s'éloigne de la promenade organisée, et suggère d'expérimenter la promenade de découverte qu'il a menée lui-même. De manière assez originale, Mann emmène ses lecteurs tant dans l'agglomération civilisée que dans son environnement naturel. C'est ainsi que le visiteur pourra déambuler le long des espaces aménagés, dans le parc, sur les remparts ou sous les frondaisons de l'Allée Verte, mais il pourra également s'en écarter et suivre les chemins forestiers à proximité de la ville ¹⁴. C'est là qu'il pourra observer la faune et la flore locales, dépeintes avec précision. C'est que la description du savant repose sur ses nombreuses explorations

¹² Laurent TURCOT, *Le promeneur à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 2007, pp. 91-132. La promenade désignait autant la pratique modérée de l'exercice que le lieu où elle se déroulait. Voir les définitions au XVIII^e siècle dans le *Dictionnaire de l'Académie française* ou dans Jean-François FÉRAUD : *Dictionnaire critique de la langue française*, publiés en ligne par le *Project for American and French Research on the Treasury of the French Language* (ARTFL) : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdicollook.pl?strippedhw=promenade> et la définition donnée par l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, accessible en ligne sur le même portail : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.99:205.encyclopedie0110.857428> [consulté le 6 juillet 2010].

¹³ Abbé MANN, *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs ; avec la description de ce qui s'y trouve de plus remarquable, en trois parties*, Bruxelles, 1785 (réimpression anastatique : Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1996, Reprints, 61 et 62).

¹⁴ *Id.*, deuxième partie, *Description de Bruxelles ou état présent tant ecclésiastique, que civil de cette ville* : voir les entrées « parc », pp. 205-208, « remparts », pp. 217-218 et « Allée verte », pp. 39-40.

personnelles et sur sa grande culture scientifique, qui lui permet d'avoir un regard comparatiste, n'hésitant pas à se référer à ce qu'il a vu en France ou en Angleterre, mais aussi dans le reste des Pays-Bas. Mann n'était pas un simple amateur, mais bien un homme de science confirmé, qui pratiquait la promenade pour la recherche, comme ses confrères évoqués plus haut. Ainsi, il y fit clairement allusion lorsqu'il s'attacha à présenter les reptiles peuplant les environs de Bruxelles : « Il y a des couleuvres, mais elles sont si rares que je n'en ai rencontré qu'une seule dans toutes mes promenades, soit dans les bois, soit à côté des haies »¹⁵.

Le promeneur dans la ville s'est mué sans transition en promeneur dans la nature, dès le franchissement des remparts, récoltant toutes les informations utiles à la connaissance. Pour Mann, l'objectif était identique, où qu'il fût : prospecter et accumuler les données lors de ses promenades et transmettre ensuite le fruit de son érudition au public, sans le contraindre, pour lui permettre de goûter au plaisir de la découverte à son tour...

C'est au XIX^e siècle que la « promenade scientifique » s'imposera comme étant une promenade collective destinée à apprécier les richesses naturelles ou archéologiques de la contrée visitée. Citons l'exemple significatif des sessions du Congrès scientifique de France, qui ont eu lieu annuellement à partir de 1834, et lors desquelles on organisait systématiquement des promenades (ou courses) centrées sur l'histoire naturelle et la géologie. On planifiait également des promenades archéologiques à ces occasions¹⁶.

L'objectif était de partager les observations dans un climat convivial, et de permettre les rencontres entre hommes de science. Ainsi, lors de la réunion du Congrès, tenue à Poitiers en 1834, on fit la lecture d'une « promenade scientifique » en Vendée :

Le plus beau tems nous accompagna dans notre promenade et il s'établit entre tous une franche cordialité. Telle est d'ailleurs la première pensée des Congrès scientifiques. Combien d'hommes qui s'occupent des mêmes études qui ne se seraient jamais rencontrés, si de semblables occasions ne leur eussent permis de se communiquer leurs pensées, leurs observations et leurs découvertes¹⁷ ?

Chemineurs balisés qui nous ramènent dans le monde des représentations sociales, loin des promenades solitaires d'exploration vantées par Jean-Jacques Rousseau et effectuées par certains savants séduits par cette forme de reconnaissance de la nature.

Si l'on revient aux spécialistes qui ont patiemment arpenté leur pays pour en découvrir les caractéristiques propres à l'avancement des sciences et du bien-être des

¹⁵ Id., troisième partie, *Essai de l'Histoire naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs*, p. 70.

¹⁶ Plusieurs comptes rendus de ces sessions du Congrès scientifique de France sont en ligne sur Google Books et sur Gallica.

L'intérêt pour l'archéologie n'était pas moindre que celui pour l'histoire naturelle. Voir à ce sujet l'étude de Luigi GALLO, « Ruines, fragments, reliques. Pour une histoire de la promenade archéologique publique à Rome », dans Daniel RABREAU et Sandra PASCALIS (éd.), *La nature citadine au siècle des Lumières. Promenades urbaines et villégiatures*, Paris, Centre Ledoux, Université Paris-1 Panthéon Sorbonne, 2005, pp. 193-201.

¹⁷ *Congrès scientifique de France, seconde session tenue à Poitiers en 1834*, Poitiers, F.-A. Saurin, 1835, p. 418. En ligne sur Google Books [consulté le 6 juillet 2010].

populations, se pose la question de la définition de ces déplacements. À la différence des promenades agencées pour le divertissement ou pour la documentation scientifique, ces parcours comportent indéniablement une part de difficultés, voire de contraintes, dues aux milieux parfois hostiles dans lesquels ils étaient menés : les obstacles et les intempéries qu'il fallait affronter dans ces circonstances n'inclinent pas à concevoir ces « courses » comme des promenades d'agrément. Elles étaient exactement à l'opposé des déambulations organisées dans les jardins publics urbains, où le promeneur pouvait apprécier la régularité des tracés et le confort des allées larges et planes, et où il recherchait les rencontres nombreuses et les conversations mondaines¹⁸. Pourtant, dans les récits dédiés à l'étude de l'environnement, affleure souvent le plaisir lié à l'euphorie de la découverte des paysages et des trésors qu'ils recèlent, remplissant de joie les esprits curieux qu'étaient nécessairement ces prospecteurs. Saussure l'a très bien décrit en évoquant ses voyages dans les montagnes suisses :

Pour observer ces ensembles, il ne faut pas se contenter de suivre les grands chemins [...] : il faut quitter les routes battues & gravir sur des sommets élevés où l'œil puisse embrasser à la fois une multitude d'objets. Ces excursions sont pénibles, je l'avoue ; il faut renoncer aux voitures, aux chevaux mêmes, supporter de grandes fatigues, & s'exposer quelquefois à d'assez grands dangers. Souvent le naturaliste, tout près de parvenir à une sommité qu'il désire vivement d'atteindre, doute encore si ses forces épuisées lui suffiront pour y arriver, ou s'il pourra franchir les précipices qui en défendent l'accès : mais l'air vif & frais qu'il respire fait couler dans ses veines un baume qui restaure, & l'espérance du grand spectacle dont il va jouir, & des vérités nouvelles qui en seront les fruits, ranime ses forces & son courage. Il arrive : ses yeux éblouis & attirés également de tous côtés, ne savent d'abord où se fixer ; peu à peu il s'accoutume à cette grande lumière ; il fait un choix des objets qui doivent principalement l'occuper, & il détermine l'ordre qu'il doit suivre en les observant. Mais quelles expressions pourraient exciter les sensations, & peindre les idées, dont ces grands spectacles remplissent l'âme du Philosophe¹⁹ !

Cet aspect permet sans doute de suggérer qu'il s'agissait bien de « promenades » pour la science, contrastant avec les promenades urbaines civilisées, mais constituant néanmoins un usage particulier de la marche solitaire, entre loisir et devoir, qu'il faut prendre en compte si l'on veut comprendre l'élaboration du savoir à l'échelon local en Europe au XVIII^e siècle.

C'est précisément à la même époque que l'appréhension du monde s'est perfectionnée à la faveur des grands voyages d'exploration. Ne peut-on pas envisager

¹⁸ Cécile PIEAU, « Promenade dans le « jardin public » à Paris au XVIII^e siècle. Tuileries, Palais-Royal et Luxembourg », *Polia. Revue de l'art des jardins*, n° 6, automne 2006, pp. 45-63. Voir également, sur les embellissements urbains introduisant la nature maîtrisée en ville : Daniel RABREAU et Sandra PASCALIS (éd.), *op. cit.* et Laurent TURCOT, « Entre promenades et jardins publics : les loisirs parisiens et londoniens au XVIII^e siècle », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 87, 2009, 3-4, pp. 645-663.

¹⁹ Horace-Bénédict DE SAUSSURE, *Voyages dans les Alpes*, t. 1, Neuchâtel & Genève, 1779, Discours préliminaire, pp. III-IV. En ligne sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k102951m.image.r=saussure+voyage+dans+les+alpes.f7.langFR> [consulté le 6 juillet 2010].

la pratique de cette promenade de proximité à vocation scientifique comme le complément indispensable et assez méconnu de ces grandes expéditions ? Comme ces aventuriers partis à la conquête des pays lointains, les académiciens de Bruxelles ont circulé, l'esprit en éveil, se donnant pour mission de contribuer à l'avancement des sciences, exposant oralement ou publiant les relations de leurs découvertes. Comme les voyageurs du bout du monde, ils ont éprouvé les embûches du terrain, mais leur curiosité les a chaque fois poussés à prolonger ces expériences, qui leur apportaient aussi de belles satisfactions à faire partager.

Science, enseignement, commerce, promenade, sociabilité bourgeoise... les fonctions antagonistes des jardins botaniques de Bruxelles (1788-1870)

Denis DIAGRE-VANDERPELEN

Introduction

Jardin botanique et promenade, une juxtaposition qui va de soi ? Cette question fut posée – et le demeure, dans une certaine mesure – plus d’une fois, au cours de l’existence des jardins botaniques de Bruxelles, quoique pour des raisons sensiblement différentes, peut-être. Cette interrogation en appelle d’autres, auxquelles il nous faudra répondre, dans le cours de ces quelques pages : quelles places *les* jardins botaniques de Bruxelles prétendirent-ils occuper dans la ville qui, tour à tour, fut capitale secondaire, chef-lieu départemental, puis incarna l’État belge ? Comment occupèrent-ils ces places, s’ils le firent ? Quelles fonctions « publiques » les pouvoirs politiques voulurent-ils qu’ils honorent, contre quels intérêts, éventuellement, et pourquoi ? La promenade fit-elle partie de ces fonctions et, dans l’affirmative, de quel type de promenade s’agissait-il : promenade scientifique, promenade d’agrément, promenade *dans* le jardin botanique... ou promenade *autour* du jardin botanique ?

Cette brève évocation verra, en fait, quatre jardins se succéder à Bruxelles ; quatre jardins soumis à des pressions et des attentes variables ; quatre périodes, de longueur et d’intérêts également variables pour le sujet qui nous occupe, et que l’on peut résumer ainsi : le jardin de la période autrichienne, le jardin de l’École centrale, le jardin de la Ville de Bruxelles et le jardin de la bourgeoisie « entrepreneuriale ».

C’est cette dernière qui retiendra le plus notre attention, parce que ses archives sont riches, comme son existence, mais aussi parce que ce fut un échec cuisant qui illustre la faillite d’une partie des prétentions d’une classe, ou de certains de ses idéaux, en tout cas, et parce que la question de « la promenade publique » y tint une place centrale.

Un jardin botanique facultaire (1788)

Dans l'ensemble des gestes et des intentions qui marquent le règne de Joseph II, la suppression des ordres religieux contemplatifs (1783) et la réforme de l'enseignement, demeurent des actes particulièrement marquants¹. Le premier libère des surfaces occupées auparavant par des congrégations, le second mène au transfert de la plus grande partie de l'Université de Louvain à Bruxelles, en 1788. L'utilitarisme semble avoir imprégné cette démarche, qui était, en somme, l'expression d'une véritable politique scientifique².

C'est ainsi qu'en 1788-1789, un jardin botanique fut projeté sur une surface d'un hectare et demi³, ayant appartenu à la congrégation, supprimée, des Urbanistes⁴. En fait, il s'agissait, par ce geste, de doter la faculté de médecine de l'ex-université de Louvain, désormais située à Bruxelles, d'un outil pédagogique classique.

Des plans existent⁵, qui révèlent ce que ce jardin aurait été, si la Révolution brabançonne n'avait pas donné un coup d'arrêt au projet, visiblement bien avancé administrativement, projet qui aurait donné son premier jardin botanique à Bruxelles ou plutôt, pour être plus précis, à Saint-Gilles, faubourg de la future capitale de la Belgique. Rien, dans les plans, ne laisse supposer que le site aurait été voué à la promenade, et certainement pas à la promenade divertissante ou populaire, en tout cas.

À dire vrai, ce jardin était une expression, à la fin du XVIII^e siècle, de ce qu'étaient les jardins botaniques créés en Italie, au milieu du XVI^e siècle : un jardin botanique universitaire, intimement lié à l'enseignement des sciences naturelles et de la médecine⁶. Rémi Nivoy, élève de Laurent Dewez⁷, en avait tracé les plans. Ceux-ci prévoyaient un logement pour le professeur, des serres chaudes et « modérées », et un cabinet vraisemblablement voué aux exposés ou aux expériences. Comme on l'a mentionné, rien de tout cela ne verra le jour.

¹ Annette FÉLIX, « La vie scientifique », dans Hervé HASQUIN (dir.), *La Belgique autrichienne. Les Pays-Bas méridionaux sous les Habsbourg d'Autriche*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, pp. 430-435.

² Mina MARTENS, *Histoire de Bruxelles*, Toulouse, Privat, 1976, p. 254.

³ René DONS, « Note au sujet du projet d'établissement d'un jardin botanique à Saint-Gilles-Bruxelles en 1789 », *Folklore brabançon*, n° 227, sept. 1980, p. 318.

⁴ Archives générales du Royaume [AGR], *Microfilms [Mic.]*, n° 1719, « Grandeur du terrain pour le jardin botanique, contenant 1 bonier et demie et 66 verges ». Cette pièce est signalée, sous l'intitulé « Plan d'un jardin botanique sur un terrain provenant du couvent supprimé des Urbanistes, hors de la Porte de Hal, 1789 », par Prosper GACHARD, *Inventaire des Cartes et Plans manuscrits et Gravés qui sont conservés aux Archives Générales du Royaume*, Bruxelles, AGR, 1848, p. 232.

⁵ AGR, *Mic.*, n° 1719, « Grandeur du terrain pour le jardin botanique, contenant 1 bonier et demie et 66 verges ».

⁶ Joëlle MAGNIN-GONZE, *Histoire de la Botanique*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2004, pp. 92-93.

⁷ Luc DHONDT, Jean-Christophe HUBERT, Christophe VACHAUDEZ, Marie FREDERICQ-LILAR, *Architecture du XVIII^e siècle en Belgique, Baroque tardif, rococo, néo-classicisme*, Bruxelles, Racine, 1998, pp. 154-158.

Le jardin de l'École centrale du département de la Dyle

En 1793, la Convention fondait le Muséum national d'Histoire naturelle, à Paris. Il devait devenir un outil *pratique et symbolique* de la politique révolutionnaire⁸, tout comme les Écoles centrales, fondées, deux ans plus tard, dans tous les départements de la nouvelle république française⁹.

Pour percevoir les fonctions dévolues au Muséum, et par-delà, celles de la botanique et des jardins botaniques, on peut accompagner Louis Jauffret dans la visite guidée qu'il en fait, à un imaginaire Gustave, en l'an IV de la république.

Ce texte nous apprend que l'on donne, dans l'amphithéâtre du Jardin des plantes – car tel est le nom du jardin botanique du Muséum –, des cours gratuits de sciences naturelles, et que le site « appartient au public »¹⁰. Cela explique que « la merveille de Paris »¹¹, ce lieu que les hommes qui s'adonnent à l'étude de la botanique fréquentent en nombre (car la première fonction du jardin des plantes est scientifique), est également arpentée par une multitude de visiteurs profanes. Dans ce monde résumé, l'École de botanique tient une place particulière. C'est une « véritable république »¹², où se trouve rassemblé tout le peuple des plantes, où « la multitude ne met ici aucune confusion »¹³, où « police » et « propreté »¹⁴ règnent, où les grands n'affament pas les petits, où les lois sont « si sévères »¹⁵ que « même les plus forts n'appauvrissent jamais l'individu le plus humble »¹⁶, grâce aux soins « d'un bon gouvernement »¹⁷. Projection symbolique de l'État révolutionnaire, le Jardin des plantes n'en est pas moins chargé d'une mission éducative plus pratique, puisqu'on y a également rassemblé les plantes utiles, pour l'information et le profit de tous. Signe de ce temps, Jauffret conclut ce « Voyage », long de plus de 200 pages, par les mots suivants : « aucune étude n'est plus attrayante, aucune étude n'est plus digne de l'homme »¹⁸ que l'étude de la botanique.

Une promenade au Jardin des plantes est donc un « voyage »... « Préparez-vous à faire le tour du globe »¹⁹, annonçait le guide au jeune nigaud qui s'attendait à s'embarquer sur un navire... alors qu'il ne devait pas quitter Paris. Au cours de ce

⁸ Emma SPARY, *Le Jardin d'Utopie, Histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*, Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, pp. 227-228.

⁹ Joseph DE VREUGHT, « L'enseignement secondaire à Bruxelles sous le Régime français : l'École centrale. Le Lycée », *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 42, 1938, pp. 5-134.

¹⁰ Louis François JAUFFRET, *Voyage au Jardin des Plantes*, Paris, éditeur XXX, An IV, p. 64.

¹¹ *Id.*, p. 66.

¹² *Id.*, p. 169.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Id.*, p. 170.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Id.*, p. 203.

¹⁹ *Id.*, pp. 1-2.

périple, tout était prévu pour nourrir l'intelligence, édifier, soutenir l'industrie et la jeune république.

Pour revenir aux Écoles centrales, elles devaient toutes, pour assurer leur enseignement, compter une série d'outils pédagogiques, dont le jardin botanique faisait partie, comme le cabinet de physique et de chimie, et le cabinet d'histoire naturelle. Une fois créées, elles profitèrent des richesses que le Muséum de Paris, sorte de maison-mère, distribuait dans les départements²⁰. En outre, – comme ce fut le cas à Bruxelles – les collections abandonnées par les émigrés devaient également être versées à ces fonds publics (arrêté du 12 septembre 1796 ou 26 Fructidor an IV)²¹.

« Publics », certes, mais il faut s'entendre sur le sens du mot. Le jardin botanique de Bruxelles ouvrait-il ses portes au tout-venant, pour autant ? Rien n'indique, en tout cas, qu'il connût une affluence remarquable. D'ailleurs, Charles Morren, professeur de botanique à l'Université de Liège, donne la description suivante de cet espace, basée sur une aquarelle de Paul Vitzhumb, datée de 1802²² :

[...] 13 carrés, la plupart entourés de haies, terminées par des pyramides probablement de buis, telles qu'on en voit encore aujourd'hui dans les jardins de nos presbytères de campagnes ; deux de ces carrés étaient plantés de choux, deux de gazon, deux de plantes bulbeuses, un des carrés était partagé en huit parterres de renoncules, les autres parties étaient occupées par des plantes que nous ne pouvons pas reconnaître sur le dessin de M. Vitzhumb qui, comme on le sait, ne fut pas étranger à l'étude de la botanique²³.

On perçoit bien, dans cette évocation, quelques traces d'une recherche esthétique, qui deviendra obsédante, pour le successeur commercial du jardin, qui sera fondé un quart de siècle après la disparition des Écoles centrales, mais on devine que là n'était pas l'essentiel, pour l'éphémère institution pédagogique. Notons que le directeur de ce Jardin des plantes fut, pendant un temps, le fameux Joseph van der Stegen de Putte, ancien bourgmestre, professeur à l'École centrale et traducteur de Linné en français²⁴.

Le jardin de la Ville de Bruxelles

C'est en 1802 que se clôt le chapitre des Écoles centrales, remplacées par les lycées, dont les ambitions étaient plus modestes et moins avant-gardistes. Dans la

²⁰ Emma SPARY, *Le Jardin d'Utopie*, op. cit., pp. 267 et sq. ; Joseph Philippe François DELEUZE, *Recherches sur les plantes d'ornement et sur leur introduction dans nos jardins*, s.l.n.d. (1807 ?), s.n., p. 73.

²¹ Jan BALIS, « *Le premier Jardin botanique de Bruxelles*, Bruxelles », dans Jan BALIS, Els WITTE et Roland TOURNAY, *Histoire des jardins botaniques de Bruxelles*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1970, p. 1.

²² On trouvera cette illustration au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles, et dans Jan BALIS, « *Le premier Jardin botanique de Bruxelles*, Bruxelles », op. cit., p. 2.

²³ Charles MORREN, « Notice sur les Jardins botaniques de Bruxelles », *L'Horticulteur Belge, Journal des Jardiniers et Amateurs*, t. 1, 1833-1834, pp. 164-167.

²⁴ Eugène DE SEYN, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts*, t. 2, Bruxelles, L'Avenir, 1936, p. 1033.

plupart des cas, la gestion des jardins botaniques départementaux fut alors reprise par les administrations communales²⁵. À Bruxelles, la municipalité assuma donc les dépenses qu'imposait le maintien de cette structure. Celle-ci ne mit pas bien longtemps à devenir une charge financière dont la ville se serait sans doute volontiers passée, s'il n'y avait eu une école de médecine à Bruxelles, dès 1806. Il faut imaginer, en effet, les dépenses que le vieillissement de ces montants de bois, sur lesquels tenaient des verres mastiqués, exigeait, surtout à une époque de passion pour les plantes tropicales, qui requéraient une atmosphère chaude et saturée d'humidité. Peu avant 1820, on se plaignait clairement de ces coûts d'entretien, et cela continuerait, jusqu'en 1825-1826²⁶.

Dans ce cas aussi, la fréquentation du Jardin botanique reste mal connue, dans son ampleur, sinon dans sa nature. On sait, en tout cas, qu'il servit d'outil pédagogique pour les cours de l'école de médecine et pour ceux, gratuits et publics, donnés au Musée de Bruxelles²⁷. Mystérieuse dans sa nature ? Pas tout à fait, à dire vrai, car l'on sait que, outre les carabins et les élèves des cours organisés par la Ville, les plus grands botanistes du temps le visitèrent, comme Cuvier, Lamarck, de Candolle, Jussieu...²⁸. Augustin-Pyrame de Candolle en fera, en 1811, « un des plus riches de France »²⁹, saluant, au passage, l'activité d'Adrien Dekin³⁰, son directeur. Charles van Hulthem, le notable gantois dont la passion pour les plantes est bien connue, confirme cette appréciation, applaudissant aux développements donnés aux installations du jardin³¹.

On garde quelques descriptions sommaires de cet espace, essentiellement pédagogique. L'une d'elles, datée de 1823, vient d'Écosse. On y souligne la petite taille du site et la prépondérance des plantes médicinales, au sein des collections. D'ailleurs, le tableau de l'École de botanique³², dressé en 1809 par un élève de Dekin,

²⁵ Joseph DE VREUGHT, « L'Enseignement secondaire à Bruxelles sous le régime français : l'École centrale, le Lycée », *op. cit.*, pp. 5-134.

²⁶ Denis DIAGRE, « La naissance du Jardin botanique de la Société royale d'Horticulture des Pays-Bas : attendue et placée sous les meilleurs auspices », *Scientiarum Historia*, t. 28/1, 2002, pp. 64-65.

²⁷ André UYTTEBROUCK, « Bruxelles, centre d'enseignement », dans Jean STENGERS (dir.), *Bruxelles, croissance d'une capitale*, Anvers, Fonds Mercator, 1979, p. 354 et *sqq.* ; Charles MORREN, « Notice sur les Jardins botaniques de Bruxelles », *L'Horticulteur Belge, Journal des Jardiniers et Amateurs*, t. 1, 1833-1834, p. 166.

²⁸ Charles MORREN, *op. cit.*, p. 166.

²⁹ Augustin-Pyrame DE CANDOLLE, « Rapport sur un voyage botanique et agronomique dans les départements du Nord-Est », *Mémoires de la Société d'Agriculture du département de la Seine*, t. 14, 1811, p. 221.

³⁰ Il succéda à Van der Stegen à la tête du Jardin botanique dit « de l'Ancienne cour ». En outre, il dirigea le Musée central de Minéralogie de Bruxelles, et enseigna à l'École de Médecine de cette ville. Il mourut en 1823. On verra : François CRÉPIN, *Guide du botaniste en Belgique (plantes vivantes et fossiles)*, Bruxelles-Paris, G. Mayolez/J.-B. Baillièrre et fils, 1878, p. 228.

³¹ Jan BALIS, « *Le premier Jardin botanique de Bruxelles*, Bruxelles », *op. cit.*, p. 3.

³² L'école de botanique systématique est une surface, commune à la plupart des jardins botaniques, où les plantes vivantes sont disposées selon un système de classification choisi

en dit long sur la réflexion qui avait présidé à la plantation de cette dernière et, partant, sur son importance pour l'établissement. Elle semblait bien, à dire vrai, en être le centre de gravité³³.

Ceci posé, le visiteur écossois évoque également la présence de quelques parterres et plantes décoratifs. Par ailleurs, il indique l'existence d'un labyrinthe et d'une belle pente boisée, très escarpée, dont la fonction esthétique est évidente³⁴. Lieu de promenade, essentiellement studieuse, pour les élites, plutôt que lieu de promenade populaire ? C'est très vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, vers 1825, on dit le petit jardin obsolète, coûteux d'entretien, trop étroit pour la science moderne³⁵... En outre, Bruxelles, capitale méridionale du Royaume des Pays-Bas (depuis 1815), a besoin d'espace³⁶. Il est donc temps, pour ce jardin, de laisser le champ à l'expansion de la ville. Il demeurait, cependant, un problème à régler : une capitale ne pouvait se passer d'un jardin botanique. Elle aurait dérogé, violé une loi tacite, en s'amputant de ce marqueur de modernité. Cela, la « jeune et vigoureuse bourgeoisie, cette classe où bouillonne toute la sève sociale ; tous les talents, toutes les lumières, toute l'industrie, tout le commerce, tout ce qui a puissance et avenir dans la société »³⁷, la bourgeoisie, donc, ne l'aurait sans doute pas supporté.

Le jardin de la Société royale d'Horticulture, ou le « jardin actionnaire »

Écoutons Deleuze quand il évoque, cette fois encore, le Muséum de Paris et son Jardin des Plantes polyvalent, en 1823. Outre le savant qui vient y étudier...

(...) l'homme méditatif y contemple un ensemble de merveilles, il y admire la richesse de la nature, et la puissance du Créateur qui a donné à la nature des lois invariables (...) le curieux s'extasie à la vue d'un nombre prodigieux de végétaux et d'animaux étrangers, à l'aspect de l'éclat des collections (...). Au milieu de ce spectacle imposant, l'activité des travaux, la variété des plantations, le parfum des fleurs, la beauté des allées ; la vue qui du haut d'une colline plantée d'arbres verts (*sic*), s'étend sur la ville et sur la campagne ; le grand nombre d'amateurs qui viennent jouir de la promenade et semblent oublier l'agitation du monde : tout concourt à faire du Muséum un séjour de paix pour l'âme et de ravissement pour l'esprit³⁸.

– il y en eut de très nombreux –, et où les étudiants se familiarisent avec les différents groupes de plantes. Pour certains, comme Barthélemy Dumortier, cet outil pédagogique était le centre de gravité des jardins botaniques. D'autres « écoles » ont pu être créées, au sein des jardins botaniques, comme les écoles éthologiques ou les écoles à plantes médicinales etc.

³³ A.-J. CROCQ, *Tableau synoptique du Jardin des Plantes de Bruxelles*, Bruxelles, P.J. De Haes, s.d.

³⁴ *Id.*, p. 4.

³⁵ Denis DIAGRE, « La naissance du Jardin botanique de la Société royale d'Horticulture des Pays-Bas : attendue et placée sous les meilleurs auspices », *op. cit.*, pp. 63-66.

³⁶ Jan BALIS, « *Le premier Jardin botanique de Bruxelles, Bruxelles* », *op. cit.*, p. 6.

³⁷ *L'Observateur*, en 1841, cité dans Claire BILLEN, Jean-Marie DUVOSQUEL (dir.), *Bruxelles*, Anvers, Fonds Mercator, 2000, p. 102.

³⁸ Joseph Philippe François DELEUZE, *Histoire et description du Muséum royal d'histoire naturelle*, Paris, Royer, 1823, vol. 1, p. 4.

Plus loin, un chapitre intitulé « *Promenade au Jardin* » permet de qualifier cette dernière « d'instructive » et de « propre à éveiller la curiosité »³⁹. En outre, le caractère plus directement utilitaire du Jardin des Plantes est souligné avec insistance : distribution de boutures de plantes nouvelles aux cultivateurs, création d'écoles (école des plantes utiles, école systématique)⁴⁰, exposition d'une ruche aux parois vitrées, qui permettent de voir les abeilles travailler (aspect pratique et symbolique), tentative de naturalisation des végétaux exotiques⁴¹...

Au-delà de ces accents plus ou moins directement utilitaires, on a aussi veillé au pittoresque des points de vues, on a planté un kiosque⁴², bâti un chalet où l'on trouve laitage et œufs frais⁴³. Le *beau* rencontre ici *l'utile*... car l'apparement *futile* est aussi *utile*, dans une certaine mesure. Ce dialogue entre des fonctions qu'on tend, trop volontiers, à opposer, parfois, vise à l'édification du visiteur, à son bien-être moral et physique, si cette distinction a encore quelque sens, dans l'esprit de Deleuze. Le Jardin des Plantes, offre, en quelques mots, *Otium cum dignitate*. C'est le lieu où se glane l'information qui révèle des opportunités industrielles et agricoles, et c'est le lieu d'une promenade intelligente et saine, où la Création s'offre à l'admiration et à la curiosité élevée...

Les pages de Deleuze reflètent, en somme, les Lumières. Or, le Jardin des plantes du Muséum était un véritable modèle pour son époque. En (future) Belgique, c'était d'autant plus le cas, que la Restauration y avait provoqué l'immigration des hommes de la révolution.

En 1825, c'est bien de ce type d'institution, de ce « marqueur » de modernité, dont Bruxelles risque de manquer, surtout vu l'obsolescence du petit jardin dit « de la Cour » et le désir d'expansion de la ville. Mais, un réfugié français, Pierre-Auguste Drapiez, ancien officier des armées napoléoniennes, issu d'une famille jacobine⁴⁴, scientifique de quelque renom aussi, va venir à son secours, en 1826. Il aura, à cette fin, convoqué un moyen nouveau et presque expérimental – la société par actions –, et rallié à son projet les élites bruxelloises, sinon, dans une certaine mesure, nationales. Mais, avant même l'édition du prospectus destiné à allécher les actionnaires, il lui aura surtout fallu vaincre la Régence de Bruxelles qui, déjà, et pour prix de son éventuelle implication financière, avait brandi des prétentions regardées comme exorbitantes, et diablement révélatrices de ses priorités. Elle avait, en effet, exigé de la société participative, en cours de constitution, le droit d'approuver toutes ses constructions

³⁹ *Id.*, p. 135.

⁴⁰ *Id.*, p. 203.

⁴¹ *Id.*, p. 208.

⁴² *Id.*, p. 213.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Né à Lille, en 1778, d'un père pharmacien qui deviendra également maire de la ville (1797), Drapiez fera ses études à l'École polytechnique, puis participera aux campagnes d'Italie et d'Égypte. Bonapartiste, il se réfugie à Bruxelles, à la Restauration, où il enseigne la chimie et l'histoire naturelle, au Musée de Bruxelles. En 1834, il devient examinateur permanent à l'École militaire, nouvellement créée. Il faisait partie d'un vaste réseau international de scientifiques, notamment français. On verra : Henri GALEOTTI, « Notice sur P.-A. Drapiez », *Bulletin de la Société royale d'Horticulture et du Jardin botanique de Bruxelles*, n° 1, 1857, pp. 1-4.

et tous ses plans à venir, et à jamais ⁴⁵. L'équipe de fondateurs – Drapiez, Joseph van Volden de Lombeke, Jean-Baptiste Meeus et Corneille Van Gheel ⁴⁶ –, rusée ou échaudée, menacerait alors de faire avorter son projet... et la Ville se raviserait, trop heureuse de se voir dotée, à moindre coût ⁴⁷, d'un jardin botanique moderne et indispensable à sa bonne réputation.

Pour tout dire, il s'agissait d'une véritable délégation d'un pouvoir, généralement public, en d'autres lieux, à une entreprise privée. D'une délégation, certes, mais pas d'un abandon aveugle, car le bourgmestre présiderait de droit l'assemblée générale des actionnaires ⁴⁸, et se joindrait aux fondateurs pour plaider la nécessité d'établir cette société, auprès du roi Guillaume d'Orange. Droit qu'il octroiera, tout comme une subvention gouvernementale de six mille florins, versée annuellement. En outre, il achètera dix actions sur sa cassette personnelle ⁴⁹. Ce soutien royal en suscitera d'autres.

Un court instant, un premier bras de fer s'était donc engagé avec la Ville de Bruxelles, sur un point crucial, pour ce qui nous occupe. Cette vive attention de la Régence, où s'exprime un souci esthétique marqué, auquel s'ajoute celui d'assurer à l'école de médecine locale l'accès gratuit à l'École de botanique, parle sans fard des fonctions principales que les autorités communales prétendent attribuer au futur jardin botanique, de leur vision de ce qu'il devra apporter à la capitale en second du Royaume de Hollande.

Finalement, les aides financières, non négligeables et récurrentes, acquises auprès du roi, de la Régence de Bruxelles et du ministère de l'Intérieur, à La Haye, permettent de lancer un prospectus où l'on reconnaît tout l'allant d'une bourgeoisie désinhibée, qui a pris en charge les destinées de la société tout entière. Le binôme « beau et utile » imprègne les pages de ce document, qui ouvre la chasse aux actionnaires.

La société anonyme y formule ses objectifs, bien plus larges que ceux de la Régence, c'est à noter : création d'écoles de botanique, forestière, d'horticulture ;

⁴⁵ Denis DIAGRE, *Le Jardin botanique de Bruxelles (1826-1912), Miroir d'une jeune nation*, Université Libre de Bruxelles, thèse de doctorat (Faculté de Philosophie et Lettres, section d'Histoire), A. A. 2006, pp. 37-39 ; Denis DIAGRE, « La naissance du Jardin botanique de la Société royale d'Horticulture des Pays-Bas : attendue et placée sous les meilleurs auspices », *op. cit.*, pp. 69-70.

⁴⁶ Nous avons déjà esquissé le profil de Drapiez. Joseph van Volden était conseiller communal de Bruxelles, depuis 1824. Il était à la tête d'une grosse fortune, devint membre des États provinciaux, et candidat orangiste au Congrès national, en 1830. Il fut aussi membre de la commission administrative du Musée de Bruxelles, président de la Commission d'Agriculture de la même ville, et trésorier de la Société de Flore. Meeus était un banquier influent, et oncle du futur gouverneur de la Société générale. Van Gheel était vicaire à Bruxelles (jusqu'en 1826), grand amateur de plantes, et orangiste. Voir Denis DIAGRE, *Le Jardin botanique de Bruxelles (1826-1912)*, *op. cit.*, pp. 29-34.

⁴⁷ Archives de la Ville de Bruxelles [AVB], *Travaux Publics* [TP], n° 33418, Exposé du Collège devant la Régence de Bruxelles, 6 décembre 1825

⁴⁸ AVB, TP, n° 33418, Lettre du Collège à Drapiez, Meeus, Van Gheel et Van Volden, 12 mars 1826.

⁴⁹ ASRH, n° 50, Copie d'un acte du 10 août 1826. Guillaume d'Orange y évoque sa décision de prendre 10 actions « *voor onze bijzondere rekening* ».

tentatives d'acclimatation de plantes exotiques à potentiel économique ; amélioration des arbres fruitiers ; création de pépinières « propres à satisfaire tous les désirs » ; recherches en vue de relancer la culture de la vigne dans les Pays-bas ; élevage du ver à soie pour l'industrie ; construction de grandes serres, bâches, couches orangeries ⁵⁰. Le texte se clôt, pour ainsi dire, par ces mots :

« L'établissement sera construit de manière à devenir pour la ville l'un de ses embellissements (*sic*) les plus remarquables. (...) La Société royale d'Horticulture réunira, simultanément ainsi, l'agréable et l'utile : l'agréable, en ce qu'elle donnera à la ville de Bruxelles un monument nouveau et aux habitants (*sic*) une promenade instructive et variée ; l'utile, en ce qu'elle dispensera les Belges d'employer chaque année, en acquisitions de plantes chez leurs voisins, des sommes considérables (...) » ⁵¹.

Inauguré en grande pompe, en 1829, par un feu d'artifice et un bal ⁵², s'offrant pareillement à un bal somptueux et très élitaires lors de la fête de l'Industrie nationale, en 1830 ⁵³, le Jardin botanique était un pur produit de la bourgeoisie, dont il portait les fantasmes de classe, les goûts, les curiosités, les espoirs, et les missions dans la société.

L'élite créatrice

Qui sont les actionnaires et les administrateurs de la Société royale d'Horticulture des Pays-Bas, et dans quel esprit ont-ils participé à la création du Jardin botanique ?

Les actionnaires appartiennent, naturellement, à la belle société bruxelloise. La liste des actionnaires de 1830 révèle quelques noms bien connus des Bruxellois de jadis, et même d'aujourd'hui, dans un certain nombre de cas : Bortier, Blaes, Braemt, Cattoir, de Wellens, de Locht, de Villegas de Pellemberg, de Man d'Attenrode, Drugman, du Bus de Gisignies, Dansaert-Engels, Fierlants, Fortamps, Meeus-Vandermaelen, Liban, Matthieu, Quetelet, Ferdinand Meeus, van Volxem, Veydt, de Lalaing, Bischoffheim... Des banquiers, des rentiers, des hommes politiques, des nobles, des représentants des professions libérales ⁵⁴...

Quant aux administrateurs, quelques noms suffisent à se faire une idée du personnel qui sera, au cours du temps, choisi par les actionnaires : outre les fondateurs, on y retrouvera Dansaert, Vifquain, de Janti, Vandermaelen, Josse-Pierre Matthieu, Fierlants, Braemt, Fortamps, Quetelet, Liedts, Doucet, Suys... Soit, logiquement, des notables bruxellois, fort bien connectés au monde de la banque, au pouvoir politique et, plus latéralement, au monde scientifique. Ils étaient bien les porte-parole d'une classe, et des relais attentifs aux exigences des différents pouvoirs actifs dans le déploiement de Bruxelles.

Toutefois, un fait d'une importance majeure doit encore être signalé : peu d'actionnaires s'engageront pour un grand nombre de parts qui valaient chacune 500

⁵⁰ ASRH, n° 3, *Société royale d'Horticulture des Pays-Bas (prospectus)*, p. 4-6.

⁵¹ *Id.*, pp. 6-7.

⁵² Pour une description du bal, qui réunit neuf cents personnes, on verra : *Le Courrier des Pays-Bas*, édition du 5 septembre 1829.

⁵³ *Le Journal de Belgique*, édition du 5 août 1830.

⁵⁴ ASRH, n° 51, *Liste des actionnaires circa 1830*.

Figure 1. Le Jardin botanique, vers 1830. Devant la rotonde se déploie l'École de botanique.
A l'arrière-plan, à gauche, on aperçoit la pyramide, qui abrite une chaudière.
Elle relèverait de l'égyptomanie, éventuellement maçonnique.
Notons que la bourgeoisie semble davantage se promener autour du site, que sur le site
(From the Collection of Mia Grosjean, Sag Harbor, New York).

Figure 2. L'escalier donnant sur le boulevard du Jardin botanique, construit au milieu des années 1860, aux frais de la Ville de Bruxelles. Le Jardin botanique s'ouvre désormais à un public élargi (collection Denis Diagre).

Fig. 3. Le ballon, 1864 : Nadar fait décoller son Géant, devant le splendide panorama que constitue le Jardin botanique (© National Botanic Garden of Belgium).

Figure 4. Carte postale colorisée, présentant le Jardin botanique de face : le Jardin botanique de Bruxelles, chef-d'œuvre néoclassique, dont la fameuse rotonde répond à l'Ecole de botanique circulaire (collection Denis Diagre).

florins, et devaient rapporter 4,5 % d'intérêts annuels. Quarante-huit sur cent huit, seulement, prennent plus d'une action et, parmi eux, vingt-trois en achètent deux. Un geste qui peut être interprété comme une participation, peu intéressée financièrement, à un projet commun dont les objectifs sont bien plus symboliques qu'un simple placement. Dans cette hypothèse, il s'agissait, pour ces bourgeois, de se joindre au geste de soutien du roi, de participer à un projet patriotique et de donner cette touche indispensable à la ville qui les représente et les prolonge. Ne pas souscrire reviendrait, en somme, à se marginaliser, aux yeux de l'État et de la cité, à se désolidariser d'un grand projet bourgeois. Le prospectus de la société est, à cet égard, assez clair :

Le Roi a daigné s'en déclarer le protecteur. S.M. et son auguste famille ont bien voulu s'inscrire en tête du tableau des actionnaires associés. Des grands fonctionnaires du royaume ont imité cet encourageant exemple que s'empresseront bientôt de suivre les Belges distingués par le rang, la fortune et l'amour de la science. Alors, les Pays-Bas offriront encore une fois le modèle d'un établissement utile et grand ⁵⁵.

Ultime coup d'épée destiné à faire bouger la classe possédante : l'érection d'une colonne – colonne du temple de la Science ? – qui portera les noms et qualités des sociétaires, par ordre chronologique de souscription. Non seulement, donc, la participation sera connue de tous, mais encore l'entraîne avec lequel on a souscrit. Plus qu'une simple colonne, c'était presque une menace.

On l'a compris, les enjeux ne sont pas minces, pour la bourgeoisie bruxelloise : la société participative teste les élites, leur motivation, leur fidélité à un projet soutenu par le roi, leur désir de participer au façonnage d'une capitale avec laquelle elles font corps, et qui est en plein déploiement. Soutenir la fondation du Jardin botanique entre donc en plein dans les missions et devoirs de la *leading class*. Par ce geste, elle va, certes, assurer des moyens à la recherche agronomique, pour le bénéfice de tous ⁵⁶... mais elle va aussi – surtout ? – sertir un nouveau joyau dans un des quartiers les plus nantis, et internationaux, de la capitale ⁵⁷.

Les apparences et les stratégies de survie

Ainsi, très vite après sa naissance, mais surtout après la révolution de 1830, le Jardin botanique tentera-t-il de lancer une politique expérimentale, dans cette optique utilitariste que les parlementaires belges lui réclameront clairement, mais que réclame aussi l'air du temps, l'atmosphère « entrepreneuriale » et, dans une certaine mesure, mercantiliste. Essais de sériciculture, culture expérimentale d'orge, de nouvelles pommes de terre, de tabac, « machine ichtyogénique » etc., vont donc se relayer pour couvrir d'un vernis de recherche appliquée le Jardin botanique, dont il arrive souvent qu'on mette en doute l'intérêt pratique qu'il offre à l'ensemble des Belges.

⁵⁵ ASRH, n° 3, *Société royale d'Horticulture des Pays-Bas (prospectus)*, pp. 3-4.

⁵⁶ Notons, à ce sujet, que la peur de la disette est chronique, à cette époque. Les périodiques horticoles portent la marque de cette préoccupation, comme, d'ailleurs, la presse généraliste. Ceci explique la fonction de centre de recherche en agriculture, attribuée au Jardin botanique de Bruxelles.

⁵⁷ Sophie DE SCHAEPELDRIJVER, *Elites for the Capital ? Foreign Migration to mid-nineteenth century Brussels*, Adam, Ph.D., 1990, p. 95-96, 116.

Mais le site est également un espace d'expression pour d'autres passions bourgeoises. Ainsi en est-il de la création d'attractions relevant de la « curiosité-spectacle ». L'installation, dès le milieu des années 1850, d'aquariums très coûteux et d'un musée botanique, s'inscrit dans ce cadre. Notons, cependant, que ces attractions se trouvent, par les enseignements qu'elles sont supposées dispenser, aux dires des administrateurs, à la croisée de la science utile et de la distraction.

Les expérimentations précitées, et le caractère utile de certaines attractions, ne seront, pour finir, que poudre aux yeux destinée à justifier les subventions publiques, car rien de pratique, ni de scientifique « pur », d'ailleurs, ne sortira jamais de ce Jardin botanique : pas une sélection agricole ou horticole, pas même, à notre connaissance, un article d'un quelconque intérêt pour la population belge...

Du coup, une question s'impose à l'esprit : *pourquoi les pouvoirs publics ont-ils continué à soutenir le Jardin botanique de la Société royale d'Horticulture ?* Parce que les administrateurs du Jardin botanique recourront à une stratégie de survie infiniment plus payante que la recherche scientifique, en le rendant utile et agréable à cette puissante communauté que constituent les élites bruxelloises – lesquelles comprennent, d'ailleurs, les parlementaires de toutes les régions du pays, pendant une partie de l'année. Cette stratégie comporte deux axes, intimement liés, d'ailleurs.

Le premier vise à ériger le Jardin botanique *en pilier de la beauté de la capitale*. Les représentations du Jardin ne mentent pas sur le caractère essentiel de cette fonction, pour la survie de la société anonyme. On retrouve, sur son site, à la fois une dimension onirique ou contemplative – symbolique de la grotte, caractère maçonnique (?) de la pyramide, jardin de style anglais, faussement sauvage, du bas de la propriété – et l'ordre qui doit présider au plein et heureux déploiement d'une société qui pense aussi en termes de travail, d'industrie, de connaissance utile et pratique. Cette facette est perceptible dans l'École de botanique systématique, notamment. Notons que cette dernière, en tant que révélateur d'un l'ordre naturel, d'origine divine, offre, à celui qui possède outils intellectuels et loisir, un riche aliment philosophique, également.

La localisation du Jardin botanique appelle une remarque : il est couché le long de l'actuelle « petite ceinture », à la marge de ces nouveaux boulevards qui, en 1826, ceignent la ville. Les six hectares en pente s'étendent entre la rue Royale dite « extérieure », alors en projet, et le boulevard qu'on appellera bientôt « Botanique », sur le point de devenir un haut-lieu de la promenade bruxelloise. Un jour, on décrira les allers et retours des promeneurs sur cet axe, lieu d'une parade sociale, pour laquelle on louait un cheval.

Un règlement du Jardin botanique, en anglais, nous rappelle que les proches boulevards du Régent, de l'Observatoire et du Jardin botanique, vers 1840, constituent bien un des quartiers huppés de la ville ⁵⁸, et qui comprend aussi un des plus faibles pourcentages de « natives » de la capitale. Quant à la rue Royale elle-même, la composition sociale de sa population n'est pas différente. Le Jardin botanique

⁵⁸ Adolphe LE HARDY DE BEAULIEU, *Quelques aperçus relatifs à la Ville de Bruxelles et à ses faubourgs*, Bruxelles, s.n., 1849, pp. 9-10.

agrémente, en fait, un quartier au développement duquel il contribue, également ⁵⁹. Ce règlement prévoit que seuls les actionnaires avaient un accès quotidien et gratuit au Jardin botanique. Toute autre personne devait s'acquitter de trente centimes de droit d'entrée, qui n'était autorisée que trois jours par semaine, de 10 à 15 heures. Les serres, quant à elles, ne pouvaient jamais être visitées sans accompagnateur. Les chiens n'étaient pas tolérés sur le site, pas plus que les jeux d'enfants. Concession à la Ville, les étudiants de l'Université de Bruxelles y bénéficiaient d'un accès gratuit ⁶⁰. Nous reviendrons sur l'importante question de l'accessibilité du Jardin botanique.

Plusieurs éléments étayaient la thèse de la stratégie basée sur l'argument esthétique. Ainsi, lorsque le Jardin botanique se trouvera, par chance, en possession d'un beau magot, à la suite de la construction de la Station du Nord et du doublement de la subvention du département de l'Intérieur, l'État exigera, et les administrateurs le promettent, que ces sommes soient utilisées, non seulement à éponger des dettes, mais également à améliorer la beauté du site ⁶¹. Une longue série de travaux honorant cette promesse sera donc lancée, après 1841.

Parmi ces entreprises destinées à améliorer la beauté du site, et son pouvoir d'attraction, la première est sans doute la construction du portique d'entrée par Tilman-François Suys (1843-1845). Il est vrai qu'il était censé attirer les passants vers le bazar, où le Jardin vendait fleurs, bulbes, graines, etc. Viennent ensuite l'érection d'un mur vers la Station du Nord (1842), du mur donnant sur la rue Royale, pour lequel la Ville exigea une harmonisation avec les rues avoisinantes (1843), la réparation du bassin de l'École de botanique, l'asphaltage de la terrasse (1842-3), les réparations aux six fontaines de la terrasse (1842-1843), le pavage des rues avoisinantes, comme exigé par la commune de Saint-Josse-ten-Noode, des plantations nouvelles, la restauration de statues, d'escaliers et de murs, durant les mêmes années, la nouvelle orangerie, une couche de peinture sur la façade, etc.

⁵⁹ *Pasinomie, ou Collection complète des Lois, Décrets, Arrêtés et Règlements généraux qui peuvent être invoqués en Belgique*, Bruxelles, Établissements Émile Bruylant, 1837, arrêté royal du 23 mars 1836, qui approuve la constitution de la Société pour la construction et l'exploitation de la route destinée à réunir l'extrémité de la rue Royale, hors de la Porte de Schaerbeek à Bruxelles et le pont de Laeken, n° 608, pp. 410 et *sqq.* On y retrouve des actionnaires de la SRH en nombre, dont A. de Janti, J.-B. Vifquain, J.-P. Matthieu, J.-P. Braemt, L.-C. Willems, F.-T. Suys, Drapiey, pour ne citer que ceux qui firent partie du conseil d'administration de la société qui gérait le Jardin botanique. Drapiey y pris deux actions de 700 francs chacune (p. 412).

⁶⁰ ASRH, n° 88, Extrait des minutes du CA du 3 juillet 1837.

⁶¹ La construction de la Station du Nord, une nécessité pour le développement du chemin de fer belge et l'économie du pays, vit le Jardin botanique perdre une partie de sa surface, qu'il monnaya durement, par voie de procès, à la société en charge de la construction de la gare et de ses environs. Les indemnités perçues par le Jardin botanique lui permirent d'assainir sa situation financière catastrophique, et de renégocier la subvention de l'État belge à la hausse. En échange, ce dernier exigea que des embellissements du site soient accomplis et que sa surface soit fixée, afin que la société anonyme ne puisse plus rien en aliéner. Cet accord démontra au conseil d'administration que les pouvoirs publics étaient très attachés au Jardin botanique de Bruxelles. Il sut exploiter cette faiblesse. Voir Denis DIAGRE, *Le Jardin botanique de Bruxelles (1826-1912)*, *op. cit.*, pp. 139-162.

D'ailleurs, lorsque quelques parlementaires se remirent à contester la subvention d'État dont jouissait la société anonyme, en 1848, son conseil d'administration s'adressa au ministre de l'Intérieur par ces mots, limpides :

Aujourd'hui que le jardin est achevé, qu'il est admiré à juste titre comme l'un des monumens (*sic*) les plus remarquables du pays, n'y aurait-il pas, Monsieur le Ministre, injustice notoire à mettre en doute la continuation du paiement du subside du Gouvernement après avoir forcé la société à dépenser une somme énorme en travaux qui n'ont aucune valeur réalisable ⁶² ?

Plus évocatrices encore de la puissance de l'argument esthétique, il y a les quelques interventions directes de la Ville, sur ses budgets propres, qui indiquaient bien aux administrateurs la piste à suivre... et que Bruxelles ne voulait absolument pas perdre son beau jardin botanique. Au nombre de ces interventions, on trouvera les jets d'eau dans le grand bassin de l'école de botanique (1853), un mur de soutènement qui remplacera de disgracieux fossés et remblais, une balustrade en pierre bleue (1862-1864), et les candélabres qui décorent ce dernier ornement (1866), l'escalier d'accès au Jardin sur le boulevard (1863-1864), l'entrée nouvelle par la rue des plantes. La Régence paiera même les salaires des gardes en faction, à cet endroit ⁶³.

Ces démarches seront couronnées de succès, à en croire les guides touristiques, très nombreux, qui évoquent le Jardin botanique. Les citations flatteuses y fleurissent. Bien rares sont celles qui égratignent le site, à dire vrai. Citons, par exemple, Karl Koch, du Jardin botanique de Berlin, qui dit : « Peut-être n'existe-t-il pas un second jardin du même genre dans une aussi belle situation que celui-là » ⁶⁴. Un jour, Barthélemy Dumortier, ardent défenseur du site, en fera même l'Acropole de Bruxelles. Mais il plaiderait son maintien, devant la Chambre, il est vrai ⁶⁵.

Second axe de la stratégie de survie de la société anonyme : le Jardin botanique va offrir, aux élites locales, un lieu de sociabilité – dont la beauté est, naturellement, un critère déterminant – et offrir à la capitale, qui en manque, un lieu propice à sa vie culturelle et, plus largement, événementielle ⁶⁶. C'est dans ce cadre, qu'il faut placer un grand projet du Conseil d'administration. Laissons-le parler, devant les actionnaires, à l'hiver 1852 :

⁶² ASRH, n° 116, Rapport du Conseil d'administration de la SRH, au ministre de l'Intérieur, avril 1848.

⁶³ Denis DIAGRE, *Le Jardin botanique de Bruxelles (1826-1912)*, op. cit., pp. 171 et s.

⁶⁴ Karl KOCH, « Relation d'une excursion en Belgique et dans les Pays-Bas au printemps de 1862 », *La Belgique Horticole, Journal des Jardins, des Serres et des Vergers*, t. 12, 1862, p. 330.

⁶⁵ « Acquisition du Jardin botanique de Bruxelles. Rapport fait, au nom de la Section centrale, par M. B.-C. Du Mortier à la Chambre », *Bulletin de la Fédération des Sociétés d'Horticulture de Belgique*, 1870, p. 33.

⁶⁶ Le 29 juillet 1869, lors de l'inauguration de l'Exposition triennale des Beaux-Arts, Léopold II souligna, comme de nombreux autres, avant lui, le manque de locaux appropriés aux grands événements nationaux, dont pâtissait la capitale belge. On verra, sur cette question : *L'Indépendance belge*, 30 juillet 1869, 2 août 1869 ; *Le Courrier de Bruxelles*, 25 juillet 1869, 8 août 1869, 15 août 1869 et 31 octobre 1869.

(...) qu'on se représente (...) des salons communiquant avec les serres par une série de glaces, formant des espèces de tableaux animés et permettant à la vue de s'étendre jusqu'aux boulevards, ou bien, la nuit formant des scènes féeriques au moyen de lumières artistement mêlées à la verdure, on aurait un ensemble de salons tel qu'il n'en existe nulle part ⁶⁷.

Telle aurait été la grande salle de fête imaginée par les administrateurs, afin de donner à Bruxelles ce lieu de sociabilité qui lui faisait défaut. Cet espace, dont la réalisation trahira quelque peu les grandes ambitions originelles de ses concepteurs, notons-le, sera mis en location, dès le milieu des années 1850. Jusqu'en 1870, ou presque, la salle s'ouvrira ainsi à une myriade d'événements, de nature assez variable. Parfois, aussi, elle sera offerte gratuitement, quand le gouvernement le requérait, pour des événements importants, comme les fêtes nationales. Cette construction connut, dit-on, un franc succès.

La musique sera donc régulièrement invitée au Jardin botanique, comme les arts plastiques et graphiques et, plus logiquement, à première vue, les expositions florales. Un instant, on pensa même bâtir deux kiosques à musique sur le site, mais on y renonça. Ce projet était directement lié à un accord passé entre la Société royale d'Horticulture et la Société Philharmonique de Bruxelles, et entre cette dernière et la très élitaire Société du Commerce. La Société de la Grande Harmonie vint, elle aussi, régulièrement et dans le cadre d'un contrat scellé avec la société anonyme, puis plus sporadiquement, dans les années 1860, profiter des installations du Jardin botanique. Les concerts s'y succédèrent, donc, pour le plus grand plaisir des élites bruxelloises et des diverses sociétés constituant son maillage social ⁶⁸.

Le Jardin botanique ouvrit également ses locaux, on l'a dit, à des expositions artistiques, à des fêtes, à des bals, à des événements philanthropiques organisés par les pouvoirs publics ou la classe possédante – qu'il fallait s'obliger – et, évidemment, à des expositions florales. Le Conseil d'administration, poussé par la Ville de Bruxelles, finit même par s'accorder avec la Société royale de Flore de Bruxelles, au sein de laquelle les horticulteurs et jardiniers locaux fréquentaient une élite sociale éprise de plantes exotiques. Cet accord n'avait rien d'anodin, car il mettait un terme à la querelle qui perdurait entre la société subventionnée et les horticulteurs bruxellois et belges ⁶⁹.

À cette force d'attraction esthétique du Jardin botanique, s'ajoutaient ses collections curieuses, qui eurent un vif succès, et qui avaient été mises en place sous

⁶⁷ ASRH, n° 82-86, Rapport du Conseil d'administration devant l'Assemblée générale des actionnaires, pour l'année 1851, fév. 1852.

⁶⁸ Denis DIAGRE, *Le Jardin botanique de Bruxelles (1826-1912)*, *op. cit.*, pp. 361 et s.

⁶⁹ *Id.*, pp. 170-171.

le couvert de choyer la science, comme on le sait : musée de botanique⁷⁰, aquariums⁷¹ etc. Tout était donc pensé pour se rendre indispensable à ceux qui décidaient.

Deux tensions

Les lignes qui précèdent semblent relater l'histoire d'une société parfaitement adaptée aux pressions sélectives de son environnement, parce qu'à l'écoute des demandes du temps et des groupes dominants. Mais les choses ne furent pas toujours si simples. On peut, pour le prouver, mentionner deux questions qui vont influencer sur les fonctions de lieu de promenade et de lieu de science du Jardin botanique. Elles témoignent du fait que la survie de celui-ci exigeait, souvent, une certaine combativité pour s'inscrire heureusement dans le milieu instable d'une capitale en développement, au sein d'un État lui-même évolutif. L'une des questions est posée par *la concurrence avec le Zoo de Bruxelles*, l'autre par *l'inaccessibilité du Jardin botanique au tout-venant*.

La Société royale de Zoologie, d'Horticulture et d'agrément, socle financier du Zoo de Bruxelles, fut fondée en 1851, sous forme de société anonyme, également subventionnée par la Ville de Bruxelles. Outre l'exposition d'animaux et de plantes exotiques, on y proposait une série de manifestations, culturelles et de distraction. Le Zoo meublait un nouvel habitat bourgeois, le Quartier Léopold, conçu peu après la naissance de la Belgique⁷². Rapidement, une concurrence va s'établir entre les deux sociétés commerciales subventionnées, qui a pour objet une partie du marché de la distraction intelligente, du spectacle et de la fête bruxelloise. Dans cette lutte, le Jardin botanique va, d'une part, tenter de faire reconnaître son caractère scientifique – pourtant hautement contestable – et, d'autre part, insister lourdement sur le caractère vain et purement récréatif de son concurrent. Le ton de ce bras de fer se donne à lire dans la *Revue*, en 1855 :

LE ZOO : « Moi, le jardin zoologique,
 Bien plus qu'eux tous, j'ai des attraits
 Et même au jardin botanique,
 En tout temps je pourrais
 Rendre des points, si je voulais.
 Outre mon orchestre,
 J'ai maint site alpestre,
 J'ai maint groupe équestre ;

⁷⁰ Sur les efforts accomplis par le Jardin botanique pour se parer des atours de la science, on verra : Denis DIAGRE-VANDERPELEN, « What did shape the Brussels Botanic Garden (1826-1912) ? Botany and its numerous competitors... duels or duets ? », *Studies in the History of Gardens and Designed Landscapes*, vol. 28, nrs. 3 & 4, July-December 2008, University of Pennsylvania, London & Philadelphia, p. 400-413.

⁷¹ On dira même que cette attraction aurait précipité la ruine du Jardin botanique. Voir Denis DIAGRE, « Pisciculture et aquariophilie bruxelloises au XIX^e siècle : esquisse d'une histoire méconnue », *Revue du cercle d'Histoire de Bruxelles et Extensions*, 2^e trimestre 2011, à paraître.

⁷² Annick BRAUMAN et Annick DEMANET, *Le Parc Léopold 1850-1950, Le Zoo, la Cité scientifique et la Ville*, Bruxelles, Archives d'Architecture moderne, 1985, p. 24 et s.

J'ai mes animaux,
 Leur voix forte au grêle
 Hurle, beugle ou bêle,
 Mais toujours se mêle
 Aux chants musicaux.

LE JARDIN BOTANIQUE : « ... Toi, casino zoologique !... Allons donc, ton public quand il y en avait (des concerts) sortait de chez toi enrhumé jusques dans la moelle des os... C'est comme le jardin qui porte ton nom, il est si humide que les animaux eux-mêmes y sont enchifrenés ; on est obligé de leur donner des chauffettes.

De tes bâtiments vieux ou neufs,
 Ils demandent qu'on les délivre ;
 Fais-en des étables à bœufs,
 Car le bœuf lui seul peut y vivre ;
 Et quant à l'endroit consacré
 À ton musical simulacre,
 Ton concert est fort peu sacré,
 Mais il faut que le public sacre.

LE ZOO : Insolent ! Je lâcherai sur toi mes animaux féroces..

LE JARDIN BOTANIQUE : Pauvres bêtes ! Elles cessent d'être féroces dès qu'elles entrent chez toi... c'est le contraire du public ⁷³.

Dans ces circonstances, le Jardin botanique, conscient des critiques nombreuses dont son manque de consistance scientifique faisait l'objet, se saisira de la superficialité plus évidente des activités de son concurrent pour, une fois encore, légitimer son existence, liée au versement des subventions publiques. Dans le cadre étroit de la comparaison des caractères scientifiques, dont une concurrence économique était la cause première, le Jardin botanique, il est vrai, n'avait pas trop à rougir. Sa « machine ichtyogénique » où éclosaient des alevins de Salmonidés, ses aquariums qui révélaient les splendeurs des fonds marins, l'hébergement, dans ses locaux, de structures à vocation scientifique pure ou appliquée, comme la Société royale de Pisciculture (dès 1861) et la Société royale de Botanique de Belgique (dès 1862), tout cela concourait à parer l'institution, presque publique, d'un fin vernis scientifique que le Zoo ne pouvait que difficilement revendiquer.

Ceci posé, le Jardin botanique dut pour cela, plus que jamais, peut-être, s'imposer de danser sur deux airs : celui de *l'utilité publique* par la science et dans un certain créneau événementiel (fêtes nationales, expositions nationales...), et celui de l'utilité pour les *activités privées* d'une élite sociale. L'exercice n'était pas facile, surtout avec les finances dégradées qui accompagnaient l'entrée du Jardin botanique dans les années 1860... et avec l'exigence d'une ouverture à une population plus large. Là, gît la seconde tension qu'il lui faudra réduire, d'une manière ou d'une autre.

Le Jardin botanique, en effet, s'il acceptait de se définir comme un lieu de promenade, n'était pas, pour autant, un lieu de promenade pour *tous*... L'ouverture gratuite du Jardin botanique au tout-venant ne se fit donc pas sans heurts, ni sans résistance.

⁷³ Cité dans Louis QUIÉVREUX, « L'évolution de Bruxelles vue par la lorgnette du théâtre », *Le Folklore brabançon*, n° 103-104, 1938, pp. 23-24.

Dès l'origine, il était prévu, et le soutien financier de la Ville était à ce prix, que le site serait ouvert aux étudiants bruxellois – pour raison pédagogique⁷⁴ – et au public, trois fois par semaine, moyennant un droit d'entrée. Ceci dit, les sources montrent clairement que la fréquentation du Jardin botanique n'était pas chose aisée, et demeurait même plutôt rare :

Il existe à Bruxelles un jardin botanique, appartenant à une société. Ce jardin que l'on voit du boulevard est fort beau, parfaitement soigné, mais il n'y vient jamais personne. Je n'ai pu découvrir l'entrée de ce jardin qui est entouré de fossés et de grands murs comme une place forte. Je crois, cependant, qu'il y a une porte quelque part, à moins que l'on ne soit forcé, pour y pénétrer, d'escalader les murailles, ce qui expliquerait pourquoi le monde n'y va pas⁷⁵.

À ce caractère de place-forte – dont la citation grinçante s'est sans doute plu à forcer le trait – se seraient ajoutés d'autres défauts, jouant en défaveur du Jardin botanique, et surtout en faveur du Zoo de Bruxelles. Louis Hymans, par exemple, impliqué dans la gestion de ce dernier, insistait sur le fait que le Zoo n'était pas qu'une ménagerie, mais surtout une « promenade », où l'on pouvait « respirer librement la tiède atmosphère des jours d'été »⁷⁶. Quant aux boulevards bruxellois et au Jardin botanique, ses verdicts étaient cinglants : « beaucoup de poussière et très peu d'ombre », pour les premiers et, pour le second, une condamnation sans appel : « autant de poussière et pas d'ombre du tout »⁷⁷.

Le Zoo, à lire Hymans, prétendait même avoir créé un espace « populaire »⁷⁸, ouvert à ceux qui ne « peuvent jouir de la vie de château »⁷⁹ et qui ne peuvent aller aux bains à Spa ou à Ostende⁸⁰. L'auteur aurait pu ajouter : et à ceux qui ne sont pas de fortunés actionnaires de la Société royale d'Horticulture...

D'autres témoignages, moins militants et plus fiables, existent, qui vont dans le même sens. Dans le *Guide illustré du voyageur en Belgique*, par exemple, on utilise une négation dépitée pour décrire le régime d'ouverture du Jardin botanique : « cet établissement n'est ouvert au public que trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis, de dix à trois heures »⁸¹. Les archives de la Société royale d'Horticulture ne révèlent, d'ailleurs, pour les années courant entre 1853 et 1859, que neuf demandes d'accès quotidien au Jardin botanique (par abonnement). Elles seront concédées,

⁷⁴ L'article 10 des statuts de la société anonyme prévoit : « La Ville devant céder en faveur de la Société toutes les plantes, arbrisseaux et arbustes qu'elle possède actuellement, celle-ci devra permettre que les leçons de botanique qui se donnent ou se donneront par la suite aux frais de l'administration municipale le soient dans le local du nouvel établissement ». Voir AVB, TP, n° 33418, Lettre du Collège à Drapiez, Meeus, Van Gheel et Van Volden, 12 mars 1826

⁷⁵ *Lettre d'un Poperinchois à un autre. Van Coppernolleke à Bruxelles*, s.l.n.d., p.17. Texte grinçant rédigé avant 1870, et après la mort de Ch. De Brouckère.

⁷⁶ Louis HYMANS, *Le Jardin zoologique de Bruxelles – Vade-Mecum du promeneur – Le seul approuvé par le Conseil d'administration*, Bruxelles, s.n., 1856, pp. 5-6.

⁷⁷ *Id.*, p. 6.

⁷⁸ *Id.*, p. 7.

⁷⁹ *Id.*, p. 6.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ *Guide illustré du voyageur en Belgique*, Bruxelles, Hauman et cie, s.d. [1845], p. 32.

moyennant dix francs par personne et par an⁸². À titre de comparaison, le salaire annuel du jardinier en chef du Jardin botanique, en 1851, s'élevait à environ 1 400 francs⁸³. Il aurait donc dû laisser un 12^e de son salaire mensuel pour s'assurer une entrée annuelle, sans accompagnant. La somme n'était pas négligeable et, pour ainsi dire, prohibitive. D'ailleurs, le directeur du Jardin botanique de Berlin, soulignera, en 1862, le caractère peu « conforme au but d'un établissement de ce genre »⁸⁴ du droit d'entrée exigé par le Jardin botanique.

Les données convergent donc, qui indiquent la faible accessibilité du Jardin botanique. Il semblait, à y bien regarder, plutôt favoriser la promenade « extérieure », sur les boulevards, autour de sa beauté classique, et se fermer à la promenade *intra muros*. À moins de faire partie des actionnaires de la société, d'avoir les moyens de payer le droit d'entrée, d'avoir été étudiant de l'université locale ou de participer à une fête élitaire, les portes du Jardin botanique restaient donc closes. Il se posait, en quelque sorte, et malgré la vocation publique dont il aspirait à se parer, et qu'on lui concédait parfois, en jardin privé, en écrin pour les plaisirs des riches et célèbres.

À travers ces quelques touches, on perçoit le grand vice que pouvait présenter le site aux yeux de ceux qui, la lente démocratisation de la société belge jouant, auraient aimé intégrer, pour le prix des subventions et autres privilèges qu'il recevait, le Jardin botanique dans la catégorie des institutions publiques au sens strict, avec ce que cela signifiait en matière d'accessibilité.

Cette question de l'ouverture au public, était très chère au Conseil communal de la Ville de Bruxelles. Elle fut posée, à plusieurs occasions, à une société anonyme qui freinait des quatre fers.

En 1826, le régime était le suivant : ouverture au public trois jours par semaine, sauf les jours fériés et par gros temps, de 10 à 15 heures. L'entrée était alors payante, il faut le rappeler. En 1847, la Régence en voulut plus. Elle réclama l'ouverture quotidienne, mais n'obtint que l'allongement des heures d'entrée, dans le cadre des trois jours que l'on sait. Le Conseil d'administration invoquait, comme raison de cette modeste concession, son désir « d'accroître les moyens d'instruction et la jouissance du public »⁸⁵. Toutefois, lorsque que des journaux – mal informés ? – annoncèrent *urbi et orbi* l'ouverture quotidienne, il réagit vivement, protestant que le Jardin botanique n'était pas une promenade mondaine, mais un lieu de rendez-vous pour les gens studieux, dont les badauds risquaient de perturber les méditations⁸⁶.

En 1849, peut-être influencé par le vent révolutionnaire qui soufflait sur l'Europe et qui poussait à prendre en compte un plus grand nombre de citoyens – le cens

⁸² ASRH, n° 316, courriers n° 4212, 4213, 4214, 4218, 4235, 4255, 4513, 4526.

⁸³ ASRH, n° 133-137, janvier 1851. Somme extrapolée de son salaire mensuel de 125 francs.

⁸⁴ Karl KOCH, « Relation d'une excursion en Belgique et dans les Pays-Bas au printemps de 1862 », *La Belgique Horticole, Journal des Jardins, des Serres et des Vergers*, t. 12, 1862, p. 330. On notera que le texte original a été traduit par Édouard Morren, directeur du Jardin botanique de l'Université de Liège.

⁸⁵ ASRH, n° 117, lettre du CA de la SRH, au Collège communal de Bruxelles, 14 février 1848.

⁸⁶ ASRH, n° 117, lettre de protestation du CA à la Ville de Bruxelles, 20 février 1848.

électoral fut alors abaissé – la Ville demanda une nouvelle extension des horaires. En vain⁸⁷.

Finalement, ce n'est qu'au bord de la banqueroute, en 1865, que la société anonyme concéda l'ouverture quotidienne et gratuite. La Ville n'avait obtenu gain de cause qu'après avoir doublé sa subvention annuelle, malgré les graves inconvénients que cela posait à la société anonyme. D'abord, l'affluence exigerait d'elle une surveillance accrue du site. Ensuite, et surtout, selon toute vraisemblance, cette mesure retirait aux actionnaires leur seul privilège⁸⁸, si l'on excepte le droit de toucher les intérêts des parts, intérêts incertains à cette époque, il est vrai.

À la suite de ce dernier bras de fer, le Jardin botanique était « désormais livré au public »⁸⁹, comme l'écrivait le Conseil d'administration au ministre de l'Intérieur, pour obtenir les moyens financiers de soigner les blessures que le temps avaient infligées aux bâtiments du Jardin botanique. « Désormais livré au public », l'argument était de poids... Cinq ans plus tard, la société anonyme incapable de faire face aux dépenses que le Jardin botanique vieillissant imposait, se dissolvait, et le site était racheté par le gouvernement. Le Jardin botanique de l'État allait y être créé. L'institution hybride avait, certes, vécu, mais la science n'en avait pas pour autant fini de se battre pour y régner en maître absolu⁹⁰. Mais c'est une autre histoire.

Conclusions

Le Jardin botanique de Bruxelles, lieu de promenade ? Promenade pour qui, et promenade pour quoi ?

Sous ses formes d'existence ressortissant à la catégorie, dans la classification de G. Thouin, des « jardins botaniques (...) propres à l'étude de cette science, ou employés dans la pharmacie et la médecine »⁹¹, il est fort probable que le jardin botanique – autrichien et virtuel, celui de l'École centrale, et le jardin communal – ne connut jamais une grande affluence... à laquelle, nonobstant l'esprit républicain qui animait les deux derniers, et leur gratuité d'accès, la société n'était pas propice, dans les faits. Qui, en effet, si ce n'est la bourgeoisie, classe en pleine ascension, par ailleurs passionnée de science naturelle, et ses étudiants, aurait bien pu avoir le temps et l'esprit disposé à fouler la grande École de botanique, espace obscur à ceux qui ne tutoyaient pas le système de classification naturelle de Jussieu⁹² ? Aucune source, en tout cas, n'indique que le site fût abondamment visité, et la présence d'une partie boisée et d'un labyrinthe n'en a vraisemblablement jamais fait un lieu de promenade

⁸⁷ ASRH, n° 117, lettre du bourgmestre de Bruxelles au CA de la SRH, 29 novembre 1848.

⁸⁸ Denis DIAGRE-VANDERPELEN, *Le Jardin botanique de Bruxelles (1826-1912)*, op. cit., pp. 356-357.

⁸⁹ ASRH, n° 119, Lettre du CA de la SRH, au ministre de l'Intérieur, 5 décembre 1865.

⁹⁰ Denis DIAGRE-VANDERPELEN, « What did shape the Brussels Botanic Garden (1826-1912) ? Botany and its numerous competitors... duels or duets ? », op. cit., pp. 400-413.

⁹¹ Gabriel THOUIN, *Plan raisonné de toutes les espèces de jardins*, Paris, Madame Huzard, 1828, préface.

⁹² Le caractère hermétique, en dépit de leur fonction démocratique, des collections naturalistes du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, est abordé dans Emma SPARY, *Le Jardin d'Utopie*, op. cit., pp. 279-280.

destiné à un public dépassant une certaine élite sociale. Du reste, c'était un outil pédagogique, avant tout, dont la fréquentation utile exigeait un certain calme. On peut donc supposer que le projet républicain, démocratique dans son essence, et utopique, ne remplit que très imparfaitement sa mission.

Le Jardin botanique de la Société royale d'Horticulture, société anonyme subventionnée, connu, lui, une existence relativement chahutée, et cela, sans doute, du fait de sa nature hybride. Entreprise privée à vocation publique, « jardin d'agrément ou de plaisance »⁹³ et jardin scientifique, toujours selon la classification de Thouin, il était tenu au devoir de rentabilité, comme de propagation et de production de savoir, obligé d'honorer une fonction cosmétique et de recherche agronomique... Une gageure ?

En fait, indispensable à la modernité de la capitale en « manque d'image »⁹⁴, à son enseignement, à la vie culturelle et aux distractions de la classe dominante, son existence sembla se résumer à un feint duo entre la science et l'agrément, qui tint plutôt du duel, à dire vrai. Pur produit de l'utopie libérale, il s'était bâti sur un socle privé, commercial, et prétendait honorer une fonction publique. Moyen encore immature, la société participative allait ici prouver son inadéquation absolue à un tel objet, miné par le décalage entre ses rentrées financières et ses coûts de fonctionnement.

En fait de public, donc, il n'y eut guère que celui qui comptait, qui put s'offrir une promenade au Jardin botanique, véritable joyau de la couronne bruxelloise. Les droits d'entrée étaient là pour le rappeler. Il ne fut donc, longtemps, qu'un parc à actionnaires et un parc à visiteurs payants. Diverses sources révèlent combien il était peu fréquenté, sauf les soirs de fête élitaires.

L'érosion de l'utopie libérale, la conscience du devoir de prendre mieux en compte les aspirations et les droits de plus en plus de citoyens, menèrent la Ville de Bruxelles – qui subventionnait le Jardin botanique – à en réclamer, plus d'une fois, une plus large ouverture. Elle le fit en 1847, puis en 1848, année où l'Europe conservatrice prit peur, où le cens électoral fut abaissé, et où Bruxelles ouvrit sa bibliothèque populaire⁹⁵. Une chronologie qui ne doit sans doute rien au hasard, bien qu'aucune source ne vienne confirmer cette hypothèse.

Ce ne sera que menacée de faillite, que la société anonyme ouvrira enfin son jardin botanique à la promenade de tous, en 1865, après d'âpres négociations qui la mirent également en demeure de développer ses activités scientifiques. Avant cela, la promenade se déroulait *autour* du jardin, et non *dans* le Jardin. Promenade de péripatéticien, étymologiquement. Le site, comme un somptueux terrarium, se regardait alors de l'extérieur.

Notons que cette question de l'ouverture des jardins botaniques à la promenade et à la fréquentation par un public élargi, ne se posa pas uniquement à Bruxelles, à la Société royale d'Horticulture et au XIX^e siècle, loin de là. La nature privée de cette dernière n'était, en effet, pas la seule cause de la mauvaise volonté à s'ouvrir

⁹³ Gabriel THOUIN, *Plan raisonné op. cit.*, préface.

⁹⁴ Claire BILLEN et Jean-Marie DUVOSQUEL, *op. cit.*, p. 115.

⁹⁵ Cécile VANDERPELEN-DIAGRE, « Als kunst liberaal kleurt. Het discours van het Brusselse stadsbestuur over het stedelijke beleid voor schone kunsten en publieke gemakkelijkheden (1830-1899) », *Stadsgeschiedenis*, vol. 5, 2010, pp. 26 et s.

plus grand. Certains jardins botaniques, en fait, étaient crispés par le fantasme d'un déferlement populaire et grossier sur leurs quietts enclos. À l'Université de Liège, par exemple, c'est l'argument scientifique qui convainquit de supprimer la buvette, car un jardin botanique n'était pas un comptoir, mais un lieu d'étude⁹⁶. Les célèbres jardins de Kew furent agités par un débat du même ordre. Joseph Hooker, son directeur, redouta même qu'une confusion entre son institution et un simple parc s'insinue, que le pique-nique s'installe sur les pelouses, comme les orchestres et autres divertissements, au détriment du caractère scientifique du site, et de ses caisses⁹⁷.

Qu'en fut-il ailleurs, dans les centaines de jardins botaniques du monde ? Leur nature (académique, centrale et nationale, coloniale, municipale...) fut-elle déterminante dans leur manière d'accueillir la promenade d'un public élargi ? Comment se pose cette question aujourd'hui ? Comment attirer le citoyen au jardin botanique – sans payer le prix de déprédations trop importantes et du désordre – et le mettre au courant des recherches, apparemment ésotériques, qui s'y déroulent ? Comment être au service de la société démocratique, sans en être le vassal apeuré, tenu par un devoir permanent d'autojustification ?

Ce n'est qu'un des chapelets d'interrogations, parmi de nombreuses autres, qui peuvent être posées à ces oubliés de l'histoire des sciences que sont les jardins botaniques.

⁹⁶ AGR, *Ancien fonds*, Enseignement supérieur, n° 836, lettre du ministre au gouverneur de la province de Liège, 27 août 1855.

⁹⁷ Ray DESMOND, *The History of the Royal Botanic Gardens Kew*, Kew, The Harvill Press & The Royal Botanic Gardens Kew, 1995, pp. 223 et *sqq.*

Figure 5. Carte postale avec trèfle : au xx^e siècle, le Jardin botanique, désormais institution d'Etat, demeure une des merveilles de Bruxelles (collection Denis Diagre).

Liste des auteurs

Né en 1955, **Bruno Bernard** est historien moderniste (xvi^e-xviii^e siècles), chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles et codirecteur du Groupe d'Étude du xviii^e siècle. Spécialiste de l'histoire politique, religieuse et socioculturelle du siècle des Lumières, il a notamment collaboré à la rédaction du *Dictionnaire général de Voltaire* (Paris, 2003), et codirige actuellement, à la Voltaire Foundation (Université d'Oxford) avec trois collègues britanniques, la première édition scientifique de *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations de Voltaire* (7 volumes, 2009-2015).

Peter Borsay is Professor of History at Aberystwyth University, a member of the advisory boards of *Urban History* and the *Journal of Tourism History*, and a committee member of the British Pre-Modern Towns Group. His books include *The English Urban Renaissance : Culture and Society in the Provincial Town, 1660-1770* (Oxford Univ. Press, 1989); *The Image of Georgian Bath, 1700-2000: Towns, Heritage and History* (Oxford Univ. Press, 2000); and *A History of Leisure: the British Experience since 1500* (Palgrave, 2006).

Yoann Brault est chercheur au Centre de Topographie historique de Paris des Archives nationales. Spécialiste de l'architecture et de l'urbanisme parisiens des Temps modernes et du premier xix^e siècle, il s'est penché plus particulièrement sur la formation et l'évolution du boulevard à Paris (plusieurs contributions dans B. LANDEAU, Cl. MONOD et E. LOHR (dir.), *Les Grands Boulevards*, Paris, AAVP, 2000). Il a étudié également certains aspects de la promenade à Paris (« Promeneurs et militaires du Champs de Mars », dans M. CONSTANS (dir.), *Les jardins de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, AAVP, 2003) et en province (« Fortifications, esplanades et Champ de Mars. Nature citadine et principes de contiguïté entre civils et militaires », dans D. RABREAU

et S. PASCALIS (dir.), *La nature citadine au Siècle des Lumières. Promenades urbaines et villégiatures*, Bordeaux, W. Blake & Co, 2005), ainsi que le rôle spatial et culturel de l'enceinte dans la ville des XVII^e et XVIII^e siècles (« Ville déclose, ville ouverte ? », dans A. GADY et J.-M. PÉROUSE DE MONTCLOS (dir.), *De l'esprit des villes. Nancy et l'Europe urbaine au Siècle des Lumières*, Versailles, Artlys, 2005).

Natacha Coquery, ancienne élève de l'ENS Fontenay, agrégée d'histoire, est professeur à l'Université de Lyon 2. Ses recherches actuelles portent sur le marché du luxe et la consommation, des années 1780 aux années 1820. Elle a notamment publié : *L'hôtel aristocratique. Le marché du luxe à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998 ; *La boutique et la ville. Commerces, commerçants, espaces et clientèles XVI^e-XX^e siècles* (éd.), publication de l'université François Rabelais, Tours, 2000 ; avec Bruno BLONDÉ, Eugénie BRIOT, Laura VAN AERT (éd.), *Retailers and consumer changes in Early Modern Europe. England, France, Italy and the Low Countries*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2005 ; avec François MENANT et Florence WEBER (éd.), *Écrire, compter, mesurer. Vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, ENS Ulm, 2006 ; avec Bruno BLONDÉ, Jon STOBART et Ilja VANDAMME (éd.), *Fashioning Old and New. Changing Consumer Patterns in Western Europe (1650-1900)*, Turnhout, Brepols, 2009 ; *Tenir Boutique. Luxe et demi-luxe à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Comité des Travaux historiques et scientifiques, 2011.

Né à Bruxelles en 1968, **Denis Diagre-Vanderpelen** est docteur en histoire (Université libre de Bruxelles, 2006), attaché au Jardin botanique national de Belgique et collaborateur scientifique à l'Université libre de Bruxelles. Ses travaux portent essentiellement sur l'histoire de la botanique, de l'horticulture, des collecteurs-naturalistes, et sujets connexes.

Sébastien Dubois (° 1977) est docteur en Histoire, conservateur des Archives de l'État à Liège et professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis (Bruxelles). Cavalier à ses heures perdues, il a publié plusieurs ouvrages et articles qui abordent entre autres la question de la mobilité et des voyages, notamment : *L'invention de la Belgique. Genèse d'un État-nation (1648-1830)*, Bruxelles, 2005 ; *La révolution géographique en Belgique. Départementalisation, administration et représentations du territoire, de la fin du XVIII^e au début du XIX^e siècle*, Bruxelles, 2008 ; « Perspectives d'histoire géographique. Perception de l'espace et identités territoriales à travers la littérature géographique en Belgique du XVII^e au début du XIX^e siècle », dans Serge JAUMAIN & Christophe LOIR (éd.), *Les guides de voyage : une source pour l'histoire de Belgique*, Bruxelles, 2003, p. 137-168.

Michèle Galand est professeure en histoire (Université libre de Bruxelles). Elle centre ses recherches sur l'histoire politique et institutionnelle des Pays-Bas autrichiens, plus précisément les répercussions sociales et culturelles de la présence des institutions gouvernementales à Bruxelles et les relations entre Bruxelles et Vienne au XVIII^e siècle.

Astrid Lelarge est historienne de l'Université libre de Bruxelles où elle poursuit actuellement, en co-tutelle avec l'Université d'Islande, une thèse de doctorat intitulée « *Rings* » et « *Boulevards* » dans *l'urbanisme européen contemporain. Origine et diffusion d'un modèle depuis les temps modernes jusqu'au 20^e siècle*. De 2001 à 2008, elle a été responsable scientifique au Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage à Bruxelles (CIVA). Elle est l'auteure de différentes publications sur l'urbanisme et l'architecture à Bruxelles, dont l'ouvrage *Bruxelles, l'émergence de la ville contemporaine. La démolition des remparts et des fortifications aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Bruxelles, CIVA, 2001.

Christophe Loir, historien et historien de l'art, est chercheur qualifié au Fonds de la Recherche scientifique (FNRS) et maître d'enseignement à l'Université Libre de Bruxelles où il dirige le centre de recherche *sociAMM* (sociétés anciennes, médiévales et modernes). Ses travaux portent sur les mutations culturelles opérées à la fin des Temps modernes et au début de l'Époque contemporaine. Il a notamment publié *Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840)*, Bruxelles, CFC-Editions, 2009 et dirigé avec Serge Jaumain, *Les guides de voyage : une source pour l'histoire de Belgique*. (Archives et Bibliothèques de Belgique, 74/1-4, 2003)

Fabrice Preyat est chercheur qualifié auprès du FNRS et maître d'enseignement à l'Université libre de Bruxelles. Ses travaux envisagent les rapports entre mécénat religieux, littérature, histoire et théologie. Il est l'auteur d'une thèse de doctorat consacrée au *Petit Concile de Bossuet et à la christianisation des mœurs et des pratiques littéraires sous Louis XIV* (LitVerlag, 2007) et mène actuellement des recherches sur l'émergence de la figure sociale de l'écrivain catholique à travers la littérature apologétique des Lumières. Il a publié en collaboration plusieurs volumes centrés sur ces problématiques. Il est également l'éditeur scientifique de plusieurs opuscules du prince de Ligne, parus ou à paraître à Paris, aux éditions Champion.

Catherine Rommelaere, archéologue et historienne d'Art (UCL, 1982), est docteur en Philosophie et Lettres (ULB, 1998) et collaboratrice scientifique. Elle est spécialisée depuis 1982 dans l'étude du transport attelé. Son mémoire sur les chevaux et attelages de l'ancienne Égypte fut publié en 1991. Elle géra les collections du Musée de la Voiture de Bruxelles, y organisa une exposition consacrée aux voitures de gala de la Cour royale de Belgique et, en collaboration avec Georges Raepsaet, un colloque international sur le transport attelé entre Seine et Rhin, de l'Antiquité au Moyen Age. Sa thèse de doctorat, consacrée à la carrosserie belge, fut partiellement publiée en 2004 dans un ouvrage intitulé *Voitures et Carrossiers aux XVIII^e et XIX^e siècles*. En collaboration avec Lieven De Zitter, elle fit également paraître un ouvrage sur le photographe équestre parisien Louis-Jean Delton. Depuis 1999, elle gère les archives historiques de la société D'Ieteren et dirigea l'ouvrage *D'Ieteren. 1805-2005*, commémorant le bicentenaire de cette entreprise.

Laurent Turcot est professeur au département des sciences humaines à la section histoire à l'Université du Québec à Trois-Rivières (Canada). Il est spécialiste

d'histoire européenne et canadienne du XVI^e au XVIII^e siècle. Il s'intéresse à l'histoire sociale et l'histoire culturelle, plus particulièrement aux loisirs et aux sports sous l'Ancien Régime, comme les théâtres, les cafés, les cabarets, les wauxhalls, les jeux de paume et les promenades. Il a publié : *Le promeneur à Paris au XVIII^e siècle*, aux éditions Gallimard et, en 2008, aux éditions du Mercure de France, en collaboration avec Arlette FARGE : *Flagrants délits sur les Champs-Élysées : Les dossiers de police du gardien Federici (1777-1791)* et « Entre promenades et jardins publics : les loisirs parisiens et londoniens au XVIII^e siècle », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 87, 2009, p. 645-663. Il fera paraître prochainement, avec Jonathan Conlin, la traduction du *Parallèle de Paris et de Londres (1780)* de Louis-Sébastien-Mercier.

Jean-Louis Vanden Eynde est architecte spécialisé en restauration de monuments. Professeur à la faculté d'Architecture, d'Ingénierie architecturale, d'Urbanisme LOCI de l'Université catholique de Louvain, il est l'auteur d'une thèse de doctorat (2008) intitulée *La gnomonique monumentale en Europe, un outil oublié de composition architecturale, entre l'apparition du livre d'architecture (XV^e siècle) et la généralisation des horloges mécaniques (fin XVIII^e siècle)*.

Henri Vanhulst est professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles. Éditeur de la *Revue belge de Musicologie*, il dirige également la série « Études de musicologie » (Bruxelles, Peter Lang) et a créé *Musica Bruxellensis*, une collection de fac-similés. Ses recherches concernent la musique de la Renaissance, l'histoire de l'édition musicale et de la circulation des partitions, l'étude des sources tant imprimées que manuscrites, l'histoire de l'enseignement de la musique et la vie musicale à Bruxelles.

Table des matières

La promenade : un objet de recherche en plein essor Laurent TURCOT & Christophe LOIR	7
---	---

Les promenades urbaines

Une régénération de la promenade au milieu du XVIII ^e siècle ? Évolution et influence du boulevard du Temple à Paris Yoann BRAULT.....	23
---	----

De la promenade des remparts à la promenade des boulevards : le cas bruxellois (XVII ^e -XIX ^e siècle) Astrid LELARGE	41
--	----

Promenade et <i>shopping</i> : la visibilité nouvelle de l'échange économique dans le Paris du XVIII ^e siècle Natacha COQUERY	61
--	----

Les promenades en province

Walks and Promenades in London and Provincial England in the Long Eighteenth Century Peter BORSAY	79
---	----

Promenades et promeneurs à Spa et dans les environs immédiats au XVIII ^e siècle Bruno BERNARD	97
---	----

La promenade musicale de Joseph-Hector Fiocco, compositeur bruxellois Henri VANHULST.....	111
--	-----

Les promenades aristocratiques

Les promenades du prince de Ligne	
De la pratique déambulatoire au genre littéraire	
Fabrice PREYAT.....	119
La promenade à cheval : de l'académisme au loisir	
Sébastien DUBOIS.....	155
La promenade en voiture à Bruxelles au XVIII ^e siècle	
Catherine ROMMELAERE.....	167
Promenades initiatiques aux jardins	
Jean-Louis VANDEN EYNDE.....	191

Les promenades scientifiques

Se promener pour la science :	
parcours d'académiciens dans les Pays-Bas autrichiens	
Michèle GALAND.....	209
Science, enseignement, commerce, promenade, sociabilité bourgeoise...	
les fonctions antagonistes des jardins botaniques de Bruxelles (1788-1870)	
Denis DIAGRE-VANDERPELEN.....	217
Liste des auteurs.....	241
Table des matières.....	245

Fondées en 1972, les Editions de l'Université de Bruxelles sont un département de l'Université libre de Bruxelles (Belgique). Elles publient des ouvrages de recherche et des manuels universitaires d'auteurs issus de l'Union européenne.

Principales collections et directeurs de collection

- Commentaire J. Mégret (Comité de rédaction : Marianne Dony (directeur), Emmanuelle Bribosia (secrétaire de rédaction), Claude Blumann, Jacques Bourgeois, Laurence Idot, Jean-Paul Jacqué, Henry Labayle, Fabrice Picod)
- Architecture, aménagement du territoire et environnement (Christian Vandermotten et Jean-Louis Genard)
- Economie (Henri Capron)
- Education (Françoise Thys-Clément)
- Etudes européennes (Marianne Dony)
- Histoire (Eliane Gubin et Kenneth Bertrams)
- Philosophie et société (Jean-Marc Ferry et Nathalie Zaccäi-Reyners)
- Quête de sens (Manuel Couvreur et Marie-Soleil Frère)
- Religion, laïcité et société (Monique Weis)
- Science politique (Pascal Delwit)
- Sociologie et anthropologie (Mateo Alaluf et Pierre Desmarez)
- Statistique et mathématiques appliquées
- UBlire (collection de poche)

Elles éditent trois séries thématiques, les *Problèmes d'histoire des religions* (direction : Alain Dierkens), les *Etudes sur le XVIII^e siècle* (direction : Bruno Bernard et Manuel Couvreur) et *Sextant* (direction : Eliane Gubin et Valérie Piette).

Des ouvrages des Editions de l'Université de Bruxelles figurent sur le site de la Digithèque de l'ULB. Ils sont aussi accessibles via le site des Editions.

Founded in 1972, Editions de l'Université de Bruxelles is a department of the Université libre de Bruxelles (Belgium). It publishes textbooks, university level and research oriented books in law, political science, economics, sociology, history, philosophy, ...

Editions de l'Université de Bruxelles, avenue Paul Héger 26 - CPI 163, 1000 Bruxelles, Belgique

EDITIONS@ulb.ac.be

<http://www.editions-universite-bruxelles.be>

Fax +32 (0) 2 650 37 94

Direction, droits étrangers : Michèle Mat.

Diffusion/distribution : Interforum Benelux (Belgique, Pays-Bas et grand-duché de Luxembourg) ; SODIS/ToThèmes (France) ; Servidis (Suisse) ; Somabec (Canada).

LA PROMENADE AU TOURNANT DES XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES

(BELGIQUE – FRANCE – ANGLETERRE)

Se promener, c'est-à-dire se déplacer d'un lieu à un autre pour le plaisir, est une pratique qui, en Europe, se développe surtout à partir du XVIII^e siècle. L'essor de la promenade est un phénomène culturel qui est à la fois lié à l'évolution des modes de déplacement, au développement des loisirs, à la demande de nouveaux modes de sociabilité, à l'essor économique et scientifique, ainsi qu'aux grands chantiers d'embellissement des villes.

Cet ouvrage a pour objectif d'explorer cette histoire de la pratique de la promenade au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles en Belgique, en France, en Angleterre et en Allemagne.

ISBN 978-2-8004-1512-3



9 782800 415123

www.editions-universite-bruxelles.be

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les Archives & Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les Archives & Bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Archives & Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (editions@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis. Toutefois les copies numériques ne peuvent être stockées dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'URL permanent (voir [Article 3](#)) doit toujours être utilisé pour donner accès à la copie numérique mise à disposition par les Archives & Bibliothèques.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.